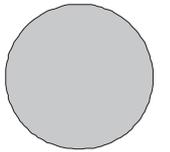
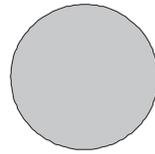
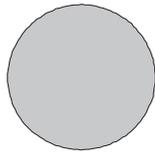
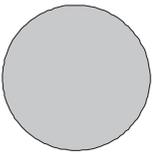


## rapport de gestion

---



# **RAPPORT**

## **DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE**

### **AU CONSEIL COMMUNAL**

sur sa gestion pendant l'année 2007

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et aux articles 100 à 104 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2007.

Le rapport contient les divisions suivantes:

Préambule:	Conseil communal et Municipalité
Chapitre I:	Administration générale et finances
Chapitre II:	Direction de la sécurité publique et des sports
Chapitre III:	Direction culture, logement et patrimoine
Chapitre IV:	Direction des travaux
Chapitre V:	Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation
Chapitre VI:	Direction de la sécurité sociale et de l'environnement
Chapitre VII:	Direction des services industriels
Annexe:	Bureau du Conseil communal (article 20 du règlement du Conseil communal)



# Conseil communal et Municipalité

## CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu dix-sept séances, dont sept « longues » (17 dix-sept séances ordinaires en 2006). Il a reçu treize pétitions. Vingt-deux motions, vingt-six postulats et trois projets de règlement ont été déposés. Quarante interpellations ainsi que six questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis suivants :

1. Administration générale et finances .....	19 préavis
2. Sécurité publique et sports .....	5 préavis
3. Culture, logement et patrimoine .....	13 préavis
4. Travaux.....	10 préavis
5. Enfance, jeunesse et éducation .....	7 préavis
6. Sécurité sociale et environnement .....	6 préavis
7. Services industriels.....	8 préavis
<b>Total .....</b>	<b>68 préavis</b>

## MUNICIPALITÉ

### COMPOSITION

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Administration générale et finances	M. Daniel BRELAZ	Mme Silvia ZAMORA
Sécurité publique et sports	M. Marc VUILLEUMIER	M. Jean-Christophe BOURQUIN
Culture, logement, patrimoine	Mme Silvia ZAMORA	M. Jean-Yves PIDOUX
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Oscar TOSATO
Enfance, jeunesse et éducation	M. Oscar TOSATO	M. Olivier FRANÇAIS
Sécurité sociale et environnement	M. Jean-Christophe BOURQUIN	M. Marc VUILLEUMIER
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel BRELAZ

En 2007, la Municipalité a tenu 52 séances.

## PRÉAVIS ET RAPPORT-PRÉAVIS ADRESSÉS AU CONSEIL COMMUNAL

Date de la décision du Conseil communal	N°	Titre
<b>Administration générale et finances</b>		
—	2007/04	1 <sup>er</sup> février: Règlement du Conseil communal – Adaptation aux dispositions légales en vigueur – Avis préalable de la Municipalité sur les projets de règlements de Mme Nicole Grin et de MM. Michel Brun, Georges Arthur Meylan, Georges Glatz, Pierre Santschi et Marc Dunant.
—	2007/04 bis	13 septembre: Idem
—	2007/11	22 février: Réponse au postulat de Mme Solange Peters – Pour l’instauration de mesures d’incitation à l’engagement de femmes aux postes de cadres de l’administration communale.
26 juin	2007/21	5 avril: Commune de Lausanne. Comptes de l’exercice 2006.
—	2007/22	12 avril: Introduction d’une politique de développement durable en ville de Lausanne - 7 <sup>e</sup> PARTIE – Vivre ensemble – Politique des quartiers et de proximité – Conclusions de l’Agenda 21 – Réponse aux motions, postulat et pétitions: Diane Gilliard « Pour une maison des associations » - Eddy Ansermet « Pour une radicale amélioration du service public » - Marc Dunant « Accueil du public dans l’Administration » - Carl Kyril Gossweiler « Pour une information du public respectueuse du public » - Carl Kyril Gossweiler « Pour une ouverture cohérente de l’information au public ».
—	2007/25	3 mai: Réponse à divers postulats, motions et pétitions.
—	2007/26	3 mai: Réponse de la Municipalité à la motion Jacques Bonvin « Etude des possibilités de migration de l’informatique communale vers les logiciels libres et les systèmes ouverts ».
26 juin	2007/27	3 mai: Admissions à la bourgeoisie de Lausanne.
3 juillet	2007/29	31 mai: Crédits supplémentaires pour 2007 (1 <sup>re</sup> série).
20 novembre	2007/34	28 juin: Création d’une crèche garderie aux fins d’accueillir notamment les enfants des collaborateurs et collaboratrices de l’administration communale. Réponse à la motion de Mme Thérèse de Meuron.
12 décembre	2007/48	27 septembre: Commune de Lausanne. Budget de fonctionnement de l’exercice 2008. Plan des investissements pour les années 2008 et 2009.
6 novembre	2007/49	4 octobre: Participation de la Ville de Lausanne au capital de Vaud-Fribourg TV et au capital de Citéprod S.A.
11 décembre	2007/50	4 octobre: Autorisations d’achats pour l’exercice 2008.
20 novembre	2007/51	4 octobre: Modification du règlement de la taxe de séjour.
11 décembre	2007/56	25 octobre: Crédits supplémentaires pour 2007 (2 <sup>e</sup> série).
—	2007/59	8 novembre: Evolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2008-2012.
—	2007/64	29 novembre: Réponse à divers motions et postulats.
—	2007/65	14 décembre: Déterminations municipales concernant le projet de règlement de Mme Françoise Longchamp « pour l’introduction du vote à bulletin secret ».
—	2007/67	20 décembre: Aménagement du temps de travail pour les collaboratrices et les collaborateurs de l’Administration communale.
<b>Sécurité publique et sports</b>		
5 juin	2007/13	15 mars: Centre sportif de Chavannes – Création d’un terrain synthétique, pose d’une clôture et rénovation de l’éclairage.
26 juin	2007/16	22 mars: Demande de crédit pour le remplacement de l’application informatique du Contrôle des habitants.

<b>Date de la décision du Conseil communal</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>
4 septembre	2007/23	12 avril : Nouveau statut des policières et policiers lausannois – Réponse à la motion de Monsieur Fabrice Ghelfi.
26 juin	2007/24	12 avril : Renouvellement des logiciels de gestion des amendes d'ordre et des sentences municipales de la Ville de Lausanne – Adaptation aux technologies numériques.
20 novembre	2007/44	13 septembre : Modernisation des ports de petite batellerie de Vidy et d'Ouchy. Augmentation de la capacité d'accueil du port de Vidy. Projet de 1998 remanié et demande de crédit complémentaire. Alimentation en eau et en électricité. Rénovation et création de WC publics et de douches. Réponse au postulat de Mme Elisabeth Müller.
<b>Culture, logement et patrimoine</b>		
4 septembre	2007/05	8 février : Prolongation de la durée du droit distinct et permanent de superficie en faveur de la S.I. LE VERNAND S.A. au chemin de Praz-Lau 3 à Vernand-Dessous.
26 juin	2007/06	8 février : Vente de 1030 m <sup>2</sup> environ de la parcelle n° 3037 située au chemin des Mayoresses à Mme Françoise GUENIN ZOUTOPOULOS et à M. Dionissios ZOUTOPOULOS.
23 octobre	2007/12	22 février : Vente, à la Commune de Crissier, de quatre parcelles en nature de forêts.
—	2007/20	5 avril : Vieillir au XXI <sup>e</sup> siècle à Lausanne. Réponse au postulat de Mme Claire Attinger et consorts.
3 juillet	2007/28	10 mai : Fondation pour les musiques actuelles « Les Docks ». Assainissement de la situation financière. Demande de crédit spécial pour le deuxième semestre 2007. Avenir de la salle.
23 octobre	2007/31	7 juin : Fondation de Verdeil. Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie sur une surface d'environ 3210 m <sup>2</sup> de la parcelle n° 2033 sise au chemin de Pierrefleur. Réponse à la pétition de M. Philippe Huguenin et consorts pour l'annexe du terrain d'aventure au chemin de Pierrefleur à Lausanne.
6 novembre	2007/32	7 juin : Chemin des Retraites / rue Couchirard – Echange de la parcelle n° 642 propriété de la Commune de Lausanne, contre la parcelle n° 20361 propriété de MM. Kurt Hofmann et Jean-Paul Liardet.
11 décembre	2007/38	23 août : Parcelle n° 15320 sise à Pra Roman – Droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Fondation NetAge.
—	2007/41	6 septembre : Politique du logement – S'impliquer sur le marché libre. Réponse à la motion de Monsieur Grégoire Junod et consorts.
—	2007/52	4 octobre : Avenue du Chablais 30. Droit distinct et permanent de superficie et cautionnement solidaire en faveur de la Société coopérative Cité-Derrière.
—	2007/58	1 <sup>er</sup> novembre : Opéra de Lausanne. Immeuble avenue du Théâtre 12 à Lausanne. Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation et l'extension de la cage de scène, des zones techniques, administratives et publiques. Réponse à la pétition du Mouvement de défense de Lausanne. Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue du Théâtre, la rue Charles-Monnard, la rue Beau-Séjour et les limites est des parcelles n <sup>OS</sup> 6026 et 6027. Radiation du plan d'extension n° 580 du 25 février 1977.
—	2007/60	22 novembre : Fondation de Beaulieu – Modification du droit distinct et permanent de superficie – Anlagestiftung der UBS für Personalvorsorge (Fonds de placement de l'UBS pour la prévoyance en faveur du personnel) – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie.
—	2007/61	22 novembre : parcelle n° 20061, Bois de Sauvabelin, Route du Signal 46 et Chemin de la Chocolatière – Droit distinct et permanent de superficie grevant environ 3130 m <sup>2</sup> de la parcelle n° 20061, en faveur de la Société immobilière Wadimo « B » S.A.

<b>Date de la décision du Conseil communal</b>	<b>N°</b>	<b>Titre</b>
<b>Travaux</b>		
5 juin	2007/09	15 février: Grand-Pont. Aménagement des arches est 1-3. Crédit complémentaire au préavis n° 2003/25.
26 juin	2007/10	15 février: Construction du centre intercommunal de logistique de Malley. Demande de crédit complémentaire.
6 novembre	2007/19	5 avril: Projet Métamorphose. Préavis d'intention et rapport-préavis. Réponses aux motions de Mme Isabelle Truan et de MM. Léopold Bavaud, Marc-Olivier Buffat. Réponses aux postulats de MM. Fabrice Ghelfi, Charles-Denis Perrin, Giampiero Trezzini. Demande de crédits.
2 octobre	2007/30	31 mai: Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice. Demande de crédit-cadre quinquennal 2007-2011.
20 novembre	2007/35	5 juillet: Plan partiel d'affectation « camping de Vidy » concernant les terrains compris entre le chemin du Camping, le chemin des Ruines romaines et le chemin bordant le lac. Radiation du PPA n° 651 du 26 juin 1991.
—	2007/36	5 juillet: Pour une prise en compte de critères de développement durable dans l'attribution des marchés publics. Réponse à la motion de M. Charles-Denis Perrin.
23 octobre	2007/39	23 août: Demande de crédits complémentaires pour les crédits de rénovation et extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics et du réseau de distribution d'eau de la Direction des travaux relatifs à l'exercice 2007.
—	2007/45	13 septembre: Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre l'avenue de Cour, l'avenue du Mont-d'Or, la limite sud des parcelles n°s 4680 et 4674 et la limite ouest des parcelles n°s 4669, 4675 et 4676. Radiation du plan légalisé n° 338 du 17 août 1954. Modification partielle du plan des limites des constructions du plan général d'affectation du 26 juin 2006.
11 décembre	2007/47	20 septembre: Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages – Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics – Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau – Crédits-cadre annuels 2008.
—	2007/66	14 décembre: Plan partiel d'affectation concernant les parcelles n°s 4052 et 9382 comprises entre le chemin de la Fauvette, l'avenue de l'Esplanade et les parcelles n°s 4051, 4046, 4042, 4043, 4327 et 4328. Addenda au Plan général d'affectation (PGA) du 26 juin 2006.
<b>Enfance, jeunesse et éducation</b>		
4 septembre	2007/01	18 janvier: Pour des collations saines dans les collèges lausannois. Réponse à la motion de Mme Céline Georges-Christin.
2 octobre	2007/02	25 janvier: Transformation du Temple de St-Luc en Maison de quartier. Réponse au postulat Marc Dunant « Pour une Maison de quartier à la Pontaise ».
26 juin	2007/17	22 mars: Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse catholique de St-Etienne pour la réfection et l'extension de sa chapelle.
20 novembre	2007/33	14 juin: Collège de Villamont: réfection, agrandissement et transformations. Demande de crédit d'ouvrage. Réponse au postulat de Mme Adèle Thorens intitulé « Plus d'espace libre pour les élèves de Villamont avec le chemin des Magnolias piétonnier ».
—	2007/37	19 juillet: Aménagement du site de Sauvabelin. Réponse à la motion Fabrice Ghelfi « Pour une étude visant à aménager le site de Sauvabelin ».
—	2007/57	25 octobre: Création d'une structure de coordination de l'accueil familial – Renforcement du statut des « accueillantes » en milieu familial – Création d'une nursery garderie de 22 places.

Date de la décision du Conseil communal	N°	Titre
—	2007/62	22 novembre: Pour que la Fête du Bois soit belle pour tous – Réponse au postulat de Mme Graziella Schaller.

#### Sécurité sociale et environnement

5 juin	2007/03	25 janvier: Quartier de la Bourdonnette. Aménagements paysagers au sud-ouest du quartier suite à la construction de la paroi antibruit.
5 juin	2007/14	15 mars: Lausanne-Jardins 2009.
—	2007/40	23 août: Accès à l'information et aux prestations sociales – Réponse à la motion Charles-Denis Perrin et consorts demandant à la Municipalité de participer au développement de nouvelles formes d'aide et d'assistance aux personnes âgées, précarisées ou handicapées, ainsi qu'aux professionnels et associations qui œuvrent en leur faveur.
—	2007/42	6 septembre: Réponse au postulat de Mme Andrea Egli « Pour l'aménagement de la Dune de Malley ».
11 décembre	2007/54	18 octobre: Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et promenades. Crédit cadre annuel 2008.
—	2007/63	22 novembre: Recapitalisation du Fonds lausannois du 700 <sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

#### Services industriels

15 mai	2007/07	8 février: Installation, réaménagement et mise en conformité de l'éclairage public sur les tracés des transports publics.
4 septembre	2007/08	8 février: Stratégie de développement du chauffage à distance à Lausanne. Réponse aux motions de MM. Béboux et Perrin et de M. Perrin.
5 juin	2007/15	15 mars: Adaptation de la structure tarifaire de l'électricité au décret cantonal sur le secteur électrique et à la future loi sur l'approvisionnement électrique.
20 novembre	2007/43	6 septembre: Révision complète d'un groupe turbine-alternateur de l'aménagement hydroélectrique de Lavey.
20 novembre	2007/46	13 septembre: Implémentation du module SAP Energy Data Management aux Services industriels – Réaménagement de locaux – Crédit complémentaire pour la mise en œuvre de la deuxième étape du projet SAP.
20 novembre	2007/53	11 octobre: Constitution et participation au capital-actions d'une société de commercialisation d'électricité et de produits associés.
11 décembre	2007/55	18 octobre: Remplacements et extensions ordinaires des réseaux des Services industriels. Crédits-cadre annuels 2008.
—	2007/68	20 décembre: Construction d'une centrale de production d'eau glacée par le chauffage urbain pour l'immeuble industriel de KBA-GIORI S.A.

## RAPPORTS AU CONSEIL COMMUNAL

Date de la décision du Conseil communal	N°	Titre
---	----	-------

#### Administration générale et finances

12 décembre	2007/1	6 septembre: Rapport sur l'état des motions, postulats, projets de règlements et pétitions dont le délai de réponse est échu ou ne pourra pas être respecté.
-------------	--------	--

## INITIATIVES ET PÉTITIONS EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE RENVOYÉES À LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2007

Auteur	Intitulé	Date du dépôt	Renvoi à Municipalité	Délai de réponse
<b>Motions renvoyées à la Municipalité avant le 1<sup>er</sup> juillet 2005</b>				
Junod Grégoire	Pour un réaménagement de la place du Tunnel.	13.04.1999	04.05.1999	31.12.2007
Français Olivier	Définir et classer les propriétés communales selon leur intérêt public, en relation avec les projets de développement collectif ou privé.	13.04.1999	21.03.2000	31.03.2008
Peiry Florence	Subventionnement de la prise en charge familiale des jeunes enfants.	14.11.2000	29.05.2001	31.12.2007
Vuillemin Philippe	Pour une meilleure prévention et lutte contre le mobbing dans le cadre de l'administration communale lausannoise.	06.03.2001	13.11.2001	31.12.2007
Bron Alain	Nouvelles technologies de l'information pour tous.	05.03.2002	09.04.2002	31.10.2007
Junod Grégoire	Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne.	11.06.2002	01.07.2002	31.12.2008
Longchamp Françoise	Grande campagne de prévention générale des problèmes d'alcool chez les jeunes.	18.03.2006	02.09.2003	31.12.2007
Bron Alain	Pour la définition d'institutions sportives phares.	11.02.2003	02.09.2003	31.12.2007
Bourquin Jean Christophe Germond Nordmann Florence	Des TL remonte-pentes pour les vélos.	24.09.2002	16.09.2003	30.11.2007
Cavin Yves	Etude de la possibilité de transférer les immeubles du patrimoine financier auprès de la Caisse de pensions.	03.09.2002	07.10.2003	30.06.2008
Hubler Alain	Une formation professionnelle pour les sans-papiers.	26.11.2002	11.11.2003	31.03.2008
Meystre Gilles	Définir un plan directeur de la culture lausannoise.	11.11.2003	04.05.2004	31.03.2008
Payot Pierre	Etude de la modification des statuts de la Caisse de pensions du personnel communal.	14.09.2004	05.10.2004	31.12.2008
Perrin Charles	Investir dans la pierre pour une santé de fer...	27.01.2004	09.11.2004	30.09.2008
Verdon Antoine	Pour la création d'un parlement communal des jeunes.	04.05.2004	08.12.2004	31.12.2007
Ghelfi Fabrice	Pour des contrats de location respectueux de l'environnement.	08.02.2005	15.03.2005	31.12.2007
Bonvin Jacques	Objectif soleil.	30.03.2004	15.03.2005	31.12.2007
Hubler Alain Knecht Evelyne	Un péage urbain pour financer la gratuité des tl : étude d'une solution écologique et sociale.	05.10.2004	07.06.2005	30.06.2008
<b>Motions renvoyées à la Municipalité à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005</b>				
Hottinger Julian	Quid d'un centre de loisirs pour les jeunes dans le quartier de Prélaz ?	15.03.2005	25.10.2005	31.03.2008
Maier Christine	Un projet pour sauver la Maison du Désert.	26.04.2005	17.05.2006	31.03.2008
Gilliard Diane	Maintien de la ligne 3 en 2008.	24.10.2006	06.12.2006	31.03.2008

Dolivo Jean-Michel Ghelfi Fabrice Graf Albert Meystre Gilles Thorens Goumaz Adèle	Analyse détaillée des besoins en matière de salles à disposition des sociétés locales.	05.12.2006	27.03.2007	30.09.2007
Trezzini Giampiero	Thermographie aérienne de la ville de Lausanne.	23.01.2007	27.03.2007	30.09.2007
Hubler Alain	Pour une information sur les droits des mineurs face à la police.	13.03.2007	27.03.2007	30.09.2007
Amarelle Cesla	Procédés de réclame en matière de petit crédit.	12.09.2006	05.06.2007	31.12.2007
Knecht Evelyne	Pour le maintien d'une bibliothèque dans le quartier de Mon-Repos.	04.04.2006	23.10.2007	
Buffat Marc	Etude pour l'installation de caméras de vidéosurveillance en des endroits ciblés de Lausanne.	13.02.2007	23.10.2007	
Zürcher Gardon Magali	L'ouverture des « Portes St-François », l'occasion de redonner la rue Pépinet aux piétons.	03.10.2006	11.12.2007	
<b>Postulats</b>				
Peiry Florence Schaller Graziella	Pour un accueil par les Autorités des jeunes citoyens entrant dans leur majorité.	28.06.2005	13.09.2005	31.12.2007
Rapaz Roland	Pour la construction d'une liaison praticable par tout un chacun entre le Flon et Sévelin.	07.07.2005	1309.2005	30.09.2008
Zürcher Gardon Magali	Pour la création de nouvelles zones 30 et zones de rencontre dans le quartier Sous-Gare.	09.11.2004	04.10.2005	30.09.2007
Pernet Jacques	Pour une « boucle » au centre ville ?	26.04.2005	08.11.2005	30.11.2007
Perrin Charles	Enfin, en bus, en famille à Lausanne, ensemble!	08.11.2005	12.01.2006	31.03.2008
Ghelfi Fabrice	Particules fines et ozone : « Pour des mesures de santé publique et de protection de l'environnement ».	22.11.2005	17.01.2006	31.03.2007
Thorens Goumaz Adèle	Pour le remplacement de la vaisselle jetable à usage unique par de la vaisselle consignée ou compostable dans l'Administration et lors des manifestations lausannoises.	28.06.2005	21.03.2006	31.08.2007
Segura Serge	Blécherette-Bellevaux : une nouvelle ligne de bus.	07.12.2005	02.05.2006	31.03.2008
Germond Nordmann Florence Mivelaz Philippe	Pour un plan de densification durable et de qualité.	16.12.2005	24.10.2006	30.09.2009
Thorens Goumaz Adèle	Plus d'espace libre pour les élèves de Villamont avec le chemin des Magnolias piétonnier.	25.11.2005	24.10.2006	30.06.2007
Junod Grégoire	Des transports publics gratuits pour les enfants et les jeunes de moins de vingt ans.	21.03.2006	07.11.2006	30.11.2007
Maier Christine	Turbo-mesures pour les véhicules moins polluants à Lausanne.	24.01.2006	07.11.2006	31.05.2007
Perrin Charles	Pour l'étude d'une station du TSOL à Sévelin.	13.06.2006	07.11.2006	30.09.2008
Dunant Marc	Pour des véhicules communaux propres !	27.06.2006	21.11.2006	31.05.2007
Bron Alain	Pour une politique de stationnement des véhicules à deux roues.	03.10.2006	06.12.2006	31.12.2007
Bérard Meystre Marlène	Enfin le paiement par sms des parkings, places de parc, titres de transport et amendes d'ordre.	07.11.2006	27.03.2007	30.09.2007

Junod Grégoire	Pour une nouvelle politique lausannoise de soutien au cinéma.	05.12.2006	27.03.2007	30.09.2007
Hottinger Julian	Pour plus de transparence lors de l'abattage des arbres sur la commune de Lausanne	05.12.2006	27.03.2007	30.09.2007
Dunant Marc Zürcher Anna	Pour un vrai tri des déchets sur l'espace public!	05.12.2006	27.03.2007	30.09.2007
Gaudard Guy	Quelle aide à l'apprentissage la Municipalité envisage-t-elle ?	12.09.2006	24.04.2007	24.04.2008
Béboux Jean Pierre	Usine de fabrication de pellets dans les locaux de l'ancienne UIOM au Vallon.	29.08.2006	24.04.2007	31.10.2007
Montangero Stéphane	Internet à portée de toutes et tous.	03.10.2006	24.04.2007	31.10.2007
Uffer Filip	Pour un engagement significatif de Lausanne vers une autonomie énergétique en vue de la fin prochaine des énergies fossiles bon marché.	02.05.2006	24.04.2007	30.04.2008
Perrin Charles	Pour une politique et des mesures financières claires et transparentes encourageant la production d'énergie renouvelable et l'utilisation rationnelle d'énergie.	24.10.2006	15.05.2007	30.11.2007
Perrin Charles	Lausanne a mal à son air pur, plaider pour un plan général climatique PGC.	07.02.2006	15.05.2007	31.05.2009
Thorens Goumaz Adèle	Pour une diminution des nuisances le long de la route de contournement de La Sallaz et l'aménagement d'une place vraiment conviviale à l'usage des piétons et habitants.	29.08.2006	05.06.2007	31.12.2007
Rapaz Roland	De l'eau pour se désaltérer et se rincer les mains sur les places du centre-ville.	02.11.2005	04.09.2007	31.03.2008
Egglia Andrea	Quartier de Montelly : environnement et qualité de vie.	24.04.2007	02.10.2007	30.04.2008
Gaudard Guy	Pour une « énergie » incitative et non contraignante.	13.03.2007	02.10.2007	30.04.2008
Doepper Ulrich	Pour des P+R plus efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur le domaine privé.	01.11.2006	23.10.2007	30.04.2008
Germond Nordmann Florence	Pour la réaffectation des présélections en espaces pour les bus, piétons et vélos.	29.08.2006	23.10.2007	30.10.2009
Attinger Doepper Claire	La fête de l'art contemporain à Lausanne.	15.05.2007	06.11.2007	31.05.2008
Egglia Andrea	Des ludothèques à Lausanne ou comment mieux faire pour avoir une vie ludique ?	26.06.2007	06.11.2007	31.05.2008
Perrin Charles	La géothermie, de l'or rouge sous les pieds, il suffit de forer.	15.05.2007	06.11.2007	31.05.2008
<b>Projets de règlements</b>				
Hubler Alain	Des droits syndicaux pour les employé-e-s de la Ville.	02.11.2005	05.06.2007	31.12.2007
Egglia Andrea	Pour de meilleurs salaires à l'embauche en Ville de Lausanne.	06.12.2006	27.03.2007	30.09.2007
<b>Pétitions au Conseil communal renvoyées à la Municipalité</b>				
Pagano Studer Sylvie	Pour le maintien de la bibliothèque de Mon-Repos.	12.12.2005	01.04.2006	30.09.2007
Mühlberger de Preux Kornelia	Obtention du statut de « zone de rencontre » pour le tronçon sud du chemin de la Grangette.	07.11.2006	02.10.2007	31.01.2008

Centre Socioculturel de Bellevaux Société de développement du Nord	Connexion Bellevaux.	02.05.2006	03.10.2006	31.12.2007
Golay Schilter Danièle Société de développement Boveresses-Eterpeys-Grangette-Praz-Séchaud	Pour la réintégration du quartier. en zone mobilis 11	07.10.2003	07.06.2005	30.09.2007
Gossweiler Carl	Pour favoriser l'utilisation des TL par les citoyens qui se rendent à l'Administration Communale lausannoise.	30.06.2003	08.12.2004	31.12.2007
Gossweiler Carl	Pour l'engagement du délégué aux relations entre usagers et administration communale.	30.06.1999	21.03.2000	31.12.2007
Bovey Isabelle	Pour une meilleure gestion des places de parc et des macarons de la zone L.	27.03.2006	24.04.2007	31.07.2007
Gossweiler Carl bénéfice des citoyens.	Pour mise en place rapide de Police 2000 à Lausanne intégrant concept proximité au	09.11.2004	25.10.2005	31.12.2008
Julier Michel Parti Radical-démocratique lausannois	Non à la taxe sur les divertissements.	07.09.2001	28.05.2002	01.01.2009

## **DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE)**

### **M. Daniel BRELAZ, syndic**

- Association des fêtes de Noël à Lausanne (comité)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Association TV Région Lausanne (comité)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (président)
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Loetschberg
- Compagnie générale de navigation sur le lac Léman S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fédération internationale des régions vertes (président du conseil exécutif)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Lausanne région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (vice-président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (président du conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (vice-président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité)
- Union mondiale des villes olympiques (conseil exécutif)

### **M. Marc VUILLEUMIER, directeur de la sécurité publique et des sports**

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association World Sport Forum (comité)
- AVIVO Vaud (président) – mandat *ad personam*
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / CIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses (comité)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation du musée olympique (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Fonds de prévoyance du Corps de police (conseil de fondation, président)
- Lausanne Région (délégation secteur nord, commission des affaires sportives)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de Chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

### **Mme Silvia ZAMORA, directrice de la culture, du logement et du patrimoine**

- Commission consultative cantonale du logement
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier)
- Fondation de l'Académie de musique de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation et comité directeur)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Lausanne Tourisme (direction) – mandat *ad personam*

### **M. Olivier FRANÇAIS, directeur des travaux**

- Association intercommunale « Pôle Blécherette Région »
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (invité)
- Commission mixte italo-suisse pour le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard (commission des finances et audit)
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding S.A. (conseil des pouvoirs publics)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest, schéma directeur nord, commission transports, commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (vice-président, conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (comité de pilotage)
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration, comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)

### **M. Oscar TOSATO, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation**

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Commission consultative cantonale permanente des constructions scolaires
- Commission scolaire de Lausanne
- Commission scolaire de l'arrondissement secondaire lausannois
- Commission scolaire de l'enseignement spécialisé
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil exécutif de l'établissement primaire et secondaire du Mont-sur-Lausanne
- Conservatoire de Lausanne (conseil de fondation)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)

- Ecole de couture (président du conseil)
- École hôtelière / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle commerciale / EPCL (conseil)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole romande d'arts et communication / ERACOM (conseil)
- Ecole sociale de musique (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation du Petit Théâtre (vice-président, conseil de fondation)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est, président de la commission petite enfance)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Réussic – Association pour le perfectionnement professionnel (comité)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (président, conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (comité)
- Union des Villes Suisses (conférence des responsables politiques)

#### **M. Jean-Christophe BOURQUIN, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement**

- Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile (membre du comité)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant de M. Brélaz)
- Division d'abus de substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Commission cantonale pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie
- Conseil de politique sociale
- Conseil des Régions RAS
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation Festival de la Cité (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est, commission toxicomanie, commission formation et emploi des jeunes)
- Organisme médico-social vaudois / OMSV (conseil d'administration)
- Polyclinique médicale universitaire / PMU (conseil)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses / Initiative des villes (bureau)
- Fondation de l'ARSENIC (conseil de fondation)

#### **M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des services industriels**

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Batsol S.A. (conseil d'administration, président)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration, suppléant)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Digi TV S.A. (conseil d'administration)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration ainsi que comité de rémunération et nomination)

- Fingaz S.A. (conseil d'administration)
- Fondation du Festival international du film sur l'énergie / FIFEL (comité d'honneur)
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration et comité de direction)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- Néo Technologies S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- RhônEole S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

**M. Jean-Jacques Schilt, ancien directeur de culture, sport, patrimoine**

- Métro Lausanne-Ouchy S.A. (conseil d'administration) (jusqu'à la fin des travaux du m2)

## **ASSOCIATIONS, FONDATIONS, SOCIÉTÉS COMMERCIALES : AUTORISATION GÉNÉRALE SELON L'ARTICLE 17, CH. 7 DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 27 juin 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2011, l'autorisation de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, ainsi que de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, dans les limites prévues par l'art. 17, ch. 7 du Règlement du Conseil communal, cette autorisation étant limitée :

- pour les associations, aux cas où la cotisation annuelle n'excède pas 5 000 francs
- pour les fondations, à ceux où la participation au capital de dotation ne dépasse pas 25 000 francs
- pour les sociétés commerciales, à l'acquisition de parts pour un montant de 60 000 francs au plus

La Municipalité a fait l'usage suivant de ces autorisations :

### **Adhésion à des associations :**

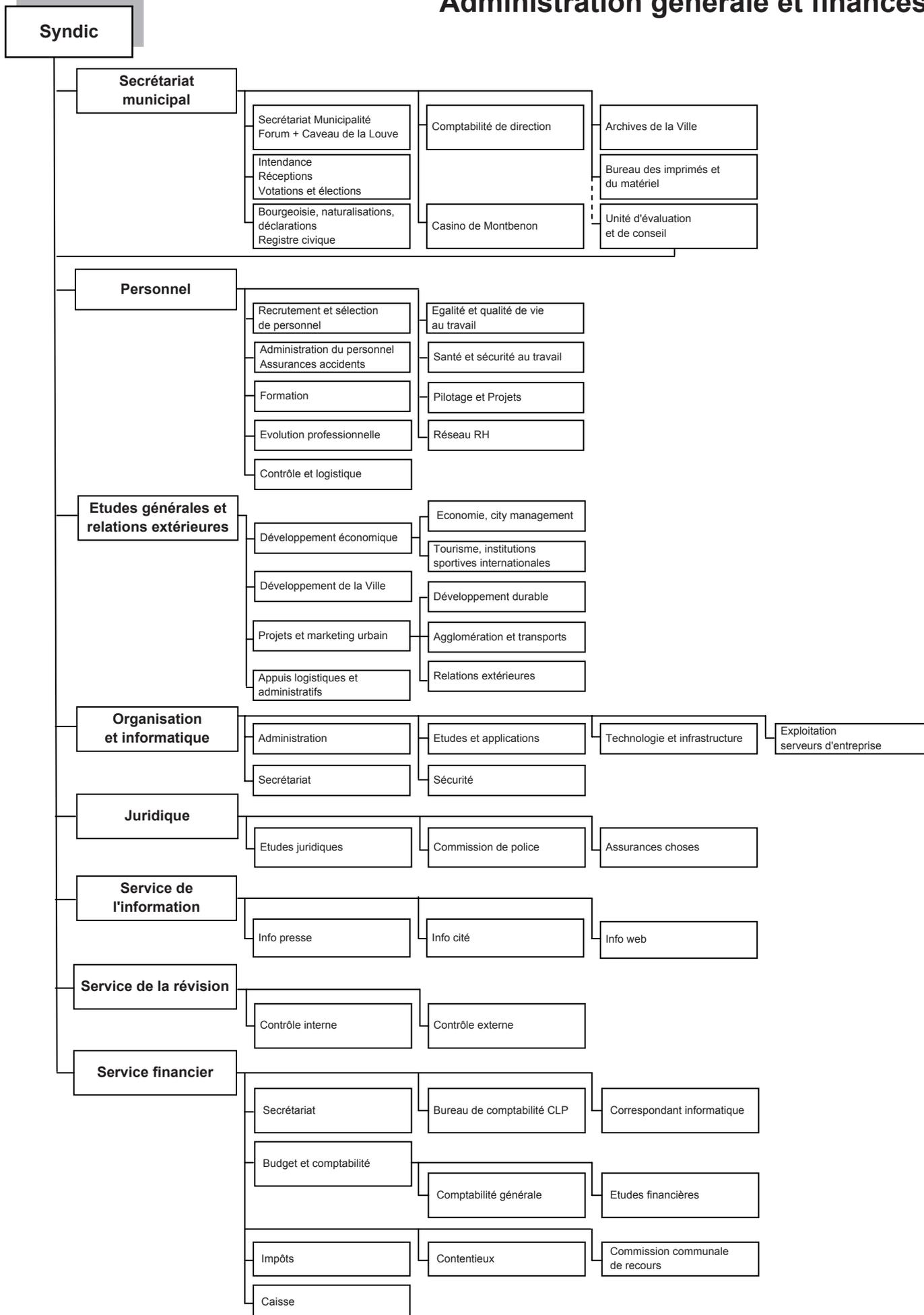
- Coordination des Villes de Suisse romande (cotisation annuelle de 500 francs)
- Association Aventibois (cotisation annuelle de 100 francs)
- Association romande des archives de la construction moderne (cotisation annuelle de 50 francs)
- ECO-Bau (cotisation annuelle de 2 663 francs)
- Forum d'architecture (cotisation annuelle de 250 francs)
- Groupement romand de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail (cotisation annuelle de 100 francs)
- Groupement de prévention des accidents (cotisation annuelle de 100 francs)
- Prorenova (cotisation annuelle de 200 francs)
- SIA (cotisation annuelle de 760 francs)
- Société suisse de management (cotisation annuelle de 350 francs)

### **Constitution et prises de participations dans des sociétés commerciales :**

- Aventibois Foncière S.A. à Avenches (souscription pour un montant de 30 000 francs au capital social)
- Romande Energie Commerce / RECom (souscription pour un montant de 300 000 francs au capital social) – cf. préavis no 2007/53



# Administration générale et finances



# Administration générale et finances

## SECRETARIAT MUNICIPAL

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat de la Municipalité

- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités de la Municipalité

#### Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

#### Intendance – Réceptions – Votations et élections

- organisation des réceptions
- service du courrier
- conciergerie de l'Hôtel de Ville de Lausanne
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

#### Subventions – Aide aux manifestations, aux chorales et aux fanfares

- examen des demandes de subventions
- paiement des subventions accordées
- appui à l'organisation de certaines manifestations
- secrétariat des associations de la Fête de la musique et Entrée libre pour un été

#### Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle électoral
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour le canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

#### Archives de la Ville

- conservation des documents officiels
- conservation des sources écrites, sonores et audiovisuelles en relation avec l'histoire de Lausanne
- exploitation du centre de microfilmage pour l'ensemble de l'administration communale

#### Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

#### Bureau des imprimés et du matériel

- fourniture aux services communaux du mobilier, des machines, équipements et fournitures de bureau, des papiers, imprimés et reliures, ainsi que des produits d'entretien et de conciergerie

#### Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation des activités de l'administration
- analyse de la situation des services
- conduite de travaux de réorganisation
- participation à des projets stratégiques

*Rattachée administrativement au Secrétariat municipal, l'Unité d'évaluation et de conseil est directement subordonnée au syndic sur le plan fonctionnel.*

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Unités administratives	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Secrétariat de la Municipalité	5	4.5	5	4.4
Comptabilité de direction	3	3	3	3
Huissiers, intendance, réceptions, etc.	11	10.44	11	10.44
Subventions, soutien aux manifestations	1	0.8	1	0.8
Bourgeoisie, naturalisation, registre civique	3	3	3	3
Archives communales	7	6.6	8	7.6
Casino de Montbenon	10	7.7	10	7.8
Bureau des imprimés et matériel (BIM)	5	5	3	3
Unité d'évaluation et de conseil	2	2	2	2
Total	47	43.04	46	42.04

- **Secrétariat municipalité :**  
un poste de travail à plein temps a été réduit de 0.2 ept dont 0.1 ept transféré sur une autre collaboratrice et 0.1 abandonné
- **Subventions et manifestations :**  
un ept transféré au Service de la culture
- **Archives :**  
un ept transféré du BIM
- **Casino de Montbenon :**  
réduction de 0.1 ept d'un poste de travail (sera utilisé pour renforcer dès 2008, dans la même proportion, un poste de travail à temps partiel) et augmentation de 0.2 ept d'un poste de travail à temps partiel
- **BIM :**  
transfert de 2 ept, l'un aux Archives (cf. supra) et l'autre au Magasin général des SIL (MAGESI)

Deux postes étaient vacants au 31 décembre (2 EPT). Une apprentie était occupée à la Comptabilité de direction (ne figure pas dans le tableau ci-dessus).

L'année a été marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau secrétaire municipal.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Comptabilité de direction

L'année a été plus particulièrement marquée par l'adaptation de l'unité aux conséquences de la fusion opérationnelle BIM/CADEV (voir ci-dessous) et par les

travaux de préparation du nouveau dispositif de traitement des salaires (voir sous Service du personnel).

### Intendance, réceptions, etc.

#### Réceptions

On mentionnera, parmi de nombreuses réceptions, celle organisée à l'occasion de la remise de la médaille d'or de la Ville de Lausanne à M. Charles Dutoit, musicien et chef d'orchestre.

#### Bâtiments - Intendance

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris dans la salle du Conseil communal (amélioration du confort, installation d'équipements électroniques). Durant les travaux, les séances du Conseil communal ont été transférées à la salle des fêtes du Casino de Montbenon.

#### Subventions, soutien aux manifestations

La 38<sup>e</sup> Fête de Lausanne s'est déroulée les 29 et 30 juin. La Municipalité ayant décidé de ne plus soutenir financièrement l'association qui l'organise, cette édition devrait être la dernière.

#### Bourgeoisie, naturalisation, registre civique

#### Corps électoral

Au 31 décembre, le corps électoral lausannois comptait 81094 électrices et électeurs (2006: 81222), dont 61238 suisses et 19856 ressortissants étrangers; 11919 personnes (2006: 11001) étaient en outre inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

### Votations et élections

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
Votation fédérale du 11 mars Initiative populaire fédérale pour une caisse maladie unique	61 055	31 844	52.16
Elections cantonales du 11 mars a) Grand Conseil b) Conseil d'État (premier tour)	61 055	23 920	39.18
Elections cantonales du 1 <sup>er</sup> avril Conseil d'État (second tour)	61 090	22 857	37.42
Votation fédérale du 17 juin Modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5 <sup>ème</sup> révision de l'AI)	61 348	27 361	44.60
Votations cantonales du 17 juin a) Initiative populaire « 2 janvier et lundi de Pentecôte : jours fériés pour toutes et tous » b) Initiative populaire « La parole aux communes »	61 348	27 361	44.60
Votation communale du 8 juillet Sur le réaménagement du dispositif lausannois en matière de toxicomanie et de marginalité, dont l'ouverture d'un espace de consommation de stupéfiants et d'un bistrot social	81 425	25 848	31.81
Elections fédérales du 21 octobre a) Election des dix-huit membres vaudois du Conseil national b) Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (premier tour)	61 448	26 448	43.04
Votations cantonales du 21 octobre 2007 a) Loi du 17 avril 2007 sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs b) Modification de l'article 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	61 448	27 053	44.03
Election fédérale du 11 novembre 2007 Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (second tour)	61 368	24 175	40.27

### Contrôles de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de quatre initiatives fédérales, de deux initiatives cantonales, de trois référendums fédéraux et d'un référendum cantonal.

### Naturalisations

1345 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire (834 requérants, 117 époux(es) et 394 enfants). Par ailleurs, 539 candidat(e)s à la naturalisation ont été auditionnés (2006 : 229). Soixante-sept d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances ou leur intégration ne pouvant être considérés comme suffisants. La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 513 requérants dont les dossiers comprenaient en outre 136 époux(es) et 386 enfants. Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 26 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Enfin, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 285 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

### Archives communales

Le déménagement des archives stockées à Beau-Séjour s'est effectué sans encombre. Près de 19 000 dossiers (1 788 cartons, 217 mètres linéaires) ont été traités, imposant une réflexion (en cours à la fin de l'année) sur l'utilisation rationnelle des locaux du Maupas. Par ailleurs, la réforme des pages culturelles du site Internet de la Ville de Lausanne a nécessité une refonte générale des pages des Archives. Un imposant travail de conditionnement des plans a notamment été mené en vue de gérer adéquatement les espaces disponibles. Des conseils en matière de plan de classement et de conditionnement des documents ont en outre été proposés à plusieurs services afin d'assurer un pré-archivage plus rationnel.

### Bureau des imprimés et du matériel (BIM)

Préparée depuis plusieurs mois, la fusion opérationnelle du BIM et de la Centrale d'achats de l'État de Vaud (CADEV) est intervenue au mois de mai. Le déploiement de ce nouveau dispositif a été perturbé par des problèmes de personnel (départ à la retraite et remplacement d'une collaboratrice, longs épisodes de maladie) et le BIM n'a pas été en mesure d'apporter à la CADEV l'appui qui avait été postulé lors des travaux préparatoires. Plusieurs mois devront encore s'écouler avant qu'il soit possible de déterminer si les objectifs prévus (économies de diverse nature) sont atteints.

Le BIM a été étroitement associé à deux importants marchés publics : remplacement des imprimantes et photocopieuses « traditionnelles » par des machines multifonctions et acquisition du mobilier du nouveau bâtiment administratif communal de Flon-Ville.

### Unité d'évaluation et de conseil (UEC)

L'UEC est intervenue pour appuyer plusieurs directions dans leurs réflexions en matière de réorganisation (Direction des travaux, Direction des services industriels). Elle a été sollicitée dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau dispositif de gestion des salaires (PeopleSoft paie) ainsi que dans le cadre des travaux préliminaires concernant la révision de la grille des salaires (cf. sous Service du personnel).

## SERVICE DU PERSONNEL

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du service du personnel :

- a) développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal;
- b) coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis;
- c) promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale;
- d) veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité;
- e) centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal;
- f) gérer le portefeuille des assurances de personnes.

### Préambule

#### Motions, postulats, pétitions, interpellations en suspens :

- motion Elisabeth Wermelinger : « meilleure conciliation entre le travail et la vie de famille pour les employé-e-s de la Ville de Lausanne en augmentant le congé paternité » ;
- projet de règlement de M. Alain Hubler : « des droits syndicaux pour les employé-e-s de la Ville » ;
- motion Jean-Michel Dolivo : « égalité de traitement entre fonctionnaires de la Ville et personnes engagées avec un contrat de droit privé – Droit à une indemnité tenant compte de la durée des rapports de travail et de l'âge » ;
- motion, transformée en postulat, de M. Jean-Michel Dolivo : « modification du RPAC. Demande de modification de l'article 72 bis – Mise à l'invalidité et assurance perte de gain maladie » ;
- projet de règlement de Mme Andrea Egli : « pour de meilleurs salaires à l'embauche en Ville de Lausanne » ;

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 01.01.2007 : 37 personnes (sans CPCL)

Au 31.12.2007 : 42 personnes (sans CPCL).

A cet effectif s'ajoutent 7 apprentis employés de commerce.

### Généralités

Les développements de PeopleSoft se sont poursuivis afin, à terme, d'y intégrer le paiement des salaires. En parallèle, une étude sur l'établissement d'un nouveau certificat de salaire répondant aux nouvelles normes en

la matière a été menée . Enfin, une étude relative à un projet de nouvelle rémunération a débuté.

Une révision partielle du RPAC est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2007. Elle visait principalement la suppression de la procédure disciplinaire pour la remplacer par l'enquête administrative avec mise en demeure et licenciement, le cas échéant, si la mise en demeure reste sans effet.

**Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2007**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES (257)**

Secrétariat municipal	47
SEGRE	9
Service du personnel	42
Service d'organisation et informatique	71
Service juridique	14
Service de l'information	20
Service financier	40
Service de la révision	14

**SÉCURITE PUBLIQUE ET SPORTS (949)**

Police du commerce	42
Service du contrôle des habitants	37
Service de protection et sauvetage	214
Service administratif	16
Corps de police	548
Service des sports	92

**CULTURE, LOGEMENT, PATRIMOINE (310)**

Service de la culture	64
Service du logement et des gérances	156
Service des forêts, domaines et vignobles	33
Bibliothèque municipale	57

**TRAVAUX (802)**

Service du cadastre	48
Service d'urbanisme	39
Service d'architecture	27
Service des routes et de la mobilité	335
Service d'assainissement	226
Eauservice Lausanne	127

**ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION (1079)**

Secrétariat général	48
Service dentaire	32
Service de santé des écoles	38
Service des écoles primaires et secondaires	411
Service de la jeunesse et des loisirs	210

Service de psychologie scolaire	57
Service de la petite enfance	283

**SÉCURITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENT (733)**

Service des assurances sociales	75
Service social de Lausanne	233
Service du travail et de l'intégration	143
Service des parcs et promenades	282

**SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE (517)**

Service du développement stratégique	64
Service de la comptabilité et des finances	73
Service du gaz et chauffage à distance	105
Service de l'électricité	202
Service du multimédia	47
MAGESI	26
<b>Total</b>	<b>4 647</b>

L'effectif s'élevait à 4 647 personnes au 31 décembre 2007 (4 590 au 31 décembre 2006):

dont 1923 femmes	(41,4%)
2724 hommes	(58,6%)
dont 3057 à plein temps	(65,8%)
1590 à temps partiel	(34,2%)
soit en postes équivalents plein temps:	3 914,37

Traitements bruts payés en 2007: traitements de base, 13<sup>e</sup> mois, suppléments, allocations familiales, heures supplémentaires, gratifications pour ancienneté.

Personnel fixe	Personnel auxiliaire
Fr. 372'695'130.65	Fr. 13'295'192.74

**FAITS MARQUANTS**

La mission confiée au bureau de l'évolution professionnelle est, d'une part, de rechercher la meilleure adéquation entre les besoins en personnel des services et les personnes souhaitant ou devant réorienter leur carrière et, d'autre part, d'encourager la mobilité interne de collaborateurs en vue d'améliorer leurs compétences et leur performance.

La mission du bureau du recrutement et de la sélection du personnel est d'offrir des outils, des conseils et un soutien aux services amenés à recruter et sélectionner du personnel, dans le but d'harmoniser et garantir la qualité des recrutements au sein de la Commune.

**Recrutement et sélection du personnel**: un projet mené conjointement avec le service d'information a permis d'introduire, au 1<sup>er</sup> juillet 2007, un nouveau principe de saisie des offres d'emploi. Il permet, à partir d'une saisie sur le site intranet, d'automatiser la mise en page pour les différents supports de publications (intranet, Internet et presse). A cette occasion, le format et la mise en page des offres d'emploi publiées dans la presse ont également été revus.

Le site intranet a été étoffé, notamment dans le but de permettre aux répondants en ressources humaines (RRH) et chargés d'administration du personnel (CAP) de disposer de plus amples outils et conseils en matière de recrutement.

**Evolution professionnelle (EP)** : un rapport des solutions relatives à la problématique de la pénibilité des métiers manuels a vu le jour. Ce projet avait débuté en 2004 suite au nombre élevé de demandes de reconversion des employés exerçant des activités manuelles.

Des tests d'orthographe et de grammaire française ont été mis à disposition des services sur le site intranet réservé aux RRH; ils pourront aider ces derniers dans la sélection du personnel. Ces tests seront mis à jour régulièrement.

Face à la complexité des situations individuelles à traiter, un groupe de travail a été constitué. Il est chargé d'élaborer une procédure unique pour la gestion des situations complexes demandant l'intervention de plusieurs spécialistes du SPeL.

Après l'introduction de la modification de l'IA-RPAC 06.01 : annonce des places vacantes, demandant aux services à la recherche de personnel fixe ou auxiliaire susceptible d'être titularisé de s'enquérir auprès de l'EP de l'existence d'éventuels candidats à la mobilité interne, force a été de constater que cette IA-RPAC n'est pas toujours respectée par les services.

**Unité Pilotage et Projets** : les principaux dossiers sur lesquels les membres de l'unité ont travaillé ont été les suivants :

- organisation et suivi de PeopleSoft (Club Utilisateurs, outils, procédures), communication et formation aux utilisateurs ;
- réalisation du projet « PeopleSoft Paie » ;
- lancement du projet « PeopleSoft RH » et réalisation du module recrutement des apprenants ;
- amélioration du module « PeopleSoft Absences » ;
- mise en œuvre du projet et réalisation du nouveau certificat de salaire (NCS) ;
- réponses à différentes enquêtes concernant la rémunération et les conditions générales d'engagement dans les administrations publiques ;
- collaboration au projet du Corps de Police « Description et évaluation des fonctions » dans le cadre de la révision du nouveau statut des policiers ;
- analyses de rémunérations sur demande des services et élaboration des rapports de synthèse ;
- préparation du lancement du projet de « nouveau système de rémunération ».

**Administration du personnel – assurance accidents (LAA)** : le nombre des sinistres s'est élevé à 1 092, dont :

- bagatelle (n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail de plus de 2 jours)	550
- non bagatelle	542
- accidents professionnels	374
- accidents non professionnels	718
- femmes	319
- hommes	773

586 accidents concernent des assurés auprès de « Helsana » et 506 des assurés auprès de la « SUVA ».

**Unité de contrôle et logistique** : l'unité a été créée en février 2006 suite au transfert de 3 collaborateurs du service financier. Les principales activités de l'unité sont les suivantes :

- contrôler les salaires;
- produire et intégrer les fichiers paie de la ventilation comptable pour la Ville et la CPCL;
- éditer et contrôler les décomptes AVS-AC, LAA, nouveau certificat de salaire et impôt à la source;
- assurer et mettre à jour le logiciel de paie "PeopleSoft";
- assurer le suivi financier du SPeL.

Les principaux projets sur lesquels les membres de l'unité ont travaillé sont les suivants :

- réalisation et mise en place du projet "PeopleSoft Paie";
- réalisation et mise en application du nouveau certificat de salaire (NCS).

**Formation** : en légère augmentation, la participation aux cours s'élève à 2 531 personnes/jour, correspondant à 1 780 participants aux séminaires donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne. Onze formations sur mesure, dont deux en informatique, ont également été organisées à la demande des services.

Le nombre d'apprenants engagés (142) à la Commune a augmenté d'environ 70% depuis la création du poste de coordinatrice de l'apprentissage en 2003. Le centre de formation des apprenants employés de commerce s'est ouvert en juillet 2007; six jeunes, sous la responsabilité de la coordinatrice, sont ainsi répartis dans six services différents. Une secrétaire à mi-temps a été engagée à l'unité de formation pour seconder la coordinatrice.

**Egalité et qualité de vie au travail** : le rapport-préavis 2007/11, en réponse au postulat de Mme Solange Peters demandant des mesures visant à promouvoir les femmes cadres, a été adopté par la Municipalité le 22 février 2007 et transmis au Conseil communal.

Le rapport-préavis 2007/34, réalisé conjointement par le service du personnel et le service de la petite enfance, en réponse à la motion de Mme Thérèse de Meuron demandant la création d'une crèche garderie, a été voté par le Conseil communal le 20 novembre 2007. L'Espace Enfance Vinet, garderie accueillant notamment les enfants du personnel communal, a ouvert ses portes en février 2008.

Le projet « Aménagement du temps de travail » se poursuit; le préavis 2007/67 a été adopté par la Municipalité le 20 décembre 2007 et transmis au Conseil communal.

La consultation sociale d'entreprise a reçu 124 personnes en 2007; les statistiques de ces dernières années dénotent une augmentation des demandes (55 personnes en 2003, 90 en 2004, 104 en 2005, 126 en 2006). Le fonds de secours a reçu 75 demandes d'aide, dont 56 ont été acceptées.

Le groupe de confiance fonctionne ad intérim pour la gestion des conflits, le rapport-préavis en réponse à la motion de M. Vuillemin étant en projet; en 2007,

19 demandes ont été adressées à la déléguée à l'égalité, qui assume la mission du groupe de confiance; 5 médiations ont été organisées.

**Santé et sécurité au travail:** l'ingénieur communal de sécurité a mis sur pied un réseau de répondants sécurité (RS) pour tous les services et de délégués à la sécurité (Désé) pour les unités, secteurs ou divisions des grands services. Les RS sont les représentants des chefs de service dans les commissions métier: ils sont chapeautés par des coordinateurs métier (CM), tous professionnels du domaine, dans leurs tâches de sécurité et de protection de la santé au travail. Les Désé communiquent à leur RS les déviations de sécurité, dans le cadre de commissions internes à leurs services.

Tous les RS et Désé ont reçu ou recevront en 2008 une formation complète de 4 demi-journées sur les aspects des MSST, à savoir les connaissances de base en sécurité et protection de la santé au travail mises en place à la Ville.

Les visites de sécurité se sont poursuivies dans les services: elles ont généré l'identification de plusieurs milliers de dangers, répertoriés sur le logiciel Goéland en 3 catégories: 70 de ces dangers présentent un risque élevé d'accident et exigent des mesures immédiates de correction.

En 2007, 617 collaborateurs ont suivi avec satisfaction les cours « Mesures d'urgence » d'une demi-journée sur le site de la RAMA.

**Médecin-conseil:** le médecin-conseil, aidé de son secrétariat, a poursuivi ses activités habituelles, à savoir les examens médicaux systématisés à l'entrée et en cours d'emploi, ainsi que nombre d'expertises. A noter que depuis l'exigence demandée d'une annonce d'absence à 21 jours, l'augmentation de l'analyse des dossiers est considérable et a presque doublé.

Si l'annonce précoce a été initiée dans le courant 2007, c'est dans une intention d'harmonisation avec la nouvelle procédure AI en matière de reconversion. L'effort est en effet soutenu, d'une part pour engager le plus rapidement possible des mesures de reconversion et, d'autre part, de limiter le plus possible la durée de l'absentéisme.

Ainsi, de nombreuses séances préparatoires ont été réalisées avec l'assurance invalidité de telle façon que la procédure nouvelle soit opérationnelle.

**Réseau RH:** le spécialiste en gestion du personnel a pour tâches principales la coordination du réseau RH ainsi que l'appui et le conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est en charge de promouvoir les fonctions de répondant en ressources humaines (RRH) et chargé d'administration du personnel (CAP) au sein de l'administration et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH. Au besoin, il assure également la fonction intérimaire de RRH dans les services.

Durant la période écoulée, il a conseillé et appuyé divers services dans leur réorganisation interne, gestion des recrutements inclus. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. De nombreux collaborateurs et cadres ont sollicité son aide lors de situations organisationnelles et relationnelles difficiles.

En outre, le spécialiste en gestion du personnel a mené diverses réflexions et groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des instructions administratives (IAR-PAC) ou modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel.

Il fonctionne également comme RRH du service.

## SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (SEGRE)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Missions générales

Le Segre est chargé de **définir, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée de la ville** qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement: économie, habitants, infrastructures, finances en particulier. Service transversal, le Segre gère les relations entre la Ville et de nombreux partenaires – notamment économiques et institutionnels. Il est organisé selon trois pôles principaux:

#### Pôle « Economie »

Le pôle Economie a pour mission principale de **favoriser le développement économique** de la Ville, **d'appuyer les entreprises** implantées, d'assister les entreprises en recherche ou en cours d'implantation. Il défend **l'intégration des préoccupations économiques** de la Ville dans les grands projets urbains et dans le développement de la Ville en général. Il s'appuie à cet effet sur une **vision économique du développement de la Ville** qu'il élabore et tient à jour et sur les indicateurs nécessaires à son suivi. Il contribue aussi au **rayonnement** de la Ville et au renforcement de son image, en particulier dans le cadre des opérations et projets liés au marketing urbain. Il est chargé de la relation de la Ville avec les milieux **touristiques, commerciaux** et du **sport international**, en collaboration avec le service des sports.

#### Pôle « Développement de la Ville »

Le pôle Développement de la Ville favorise un **développement harmonieux de la ville**, en priorité sous l'angle de la **durabilité**, en intégrant les **problématiques institutionnelles** nouvelles (politique des agglomérations, politiques cantonales). Il met en oeuvre les principes du développement durable, qui doivent se traduire en **actions coordonnées** dans les différents domaines d'intervention de la Ville. La problématique des **infrastructures** doit aussi être coordonnée avec ces approches, notamment en ce qui concerne la **mobilité**. Il s'appuie sur des **conceptions de développement** existantes (PALM, schémas directeurs, préavis développement durable). Il met en oeuvre les **volets communication** de ces politiques. Le pôle Développement de la ville est enfin chargé des **indicateurs statistiques** généraux nécessaires à la politique communale. Il gère aussi les **relations extérieures**, avec pour priorité de mettre les actions correspondantes en cohérence avec les autres politiques communales.

### Pôle Projets

Le pôle Projets **élabore, concrétise, met en œuvre et assure le suivi des projets** liés aux politiques communales dont est chargé le service, en particulier dans le domaine du marketing urbain. Il travaille en fonction des quatre axes prioritaires de celui-ci: ville olympique, ville durable, ville de recherche et de formation, ville de culture. Il intervient de façon coordonnée avec les autres pôles. Il assure la phase de **conception** des projets et leur **concrétisation**. Le pôle Projets établit les **collaborations nécessaires** à l'intérieur du service, avec le reste de l'administration communale et avec les partenaires externes impliqués.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Début 2007: 8.2 ETP – 10 personnes

Fin 2007: 7.7 ETP – 9 personnes

### ACTIVITÉS 2007

#### Pôle Economie

- Assistance à des entreprises en recherche de possibilités d'implantation à Lausanne, en lien avec la promotion économique régionale. Collaboration avec les instances faitières.
- Mise en œuvre du dispositif de City management, en collaboration avec les services communaux, la Fondation pour le City management et les milieux économiques.
- Collaboration avec les instances régionales de promotion économique (Lausanne Région) et avec la Fondation Asece (micro-crédit).
- Refonte du règlement sur la taxe de séjour et du dispositif de mise en œuvre, en collaboration avec les services communaux, les communes concernées par le FERL et avec Lausanne Tourisme.
- Préparation de la mise en œuvre du registre communal des entreprises pour tenir compte des exigences légales (Canton et Confédération) et des besoins communaux.

#### Pôle développement de la Ville

- Rapport-préavis 2007/22, "Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne, 7e partie: Vivre ensemble - Politique des quartiers et de proximité- Conclusions de l'Agenda 21"
- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville: gestion du fonds pour le développement durable, coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois, étude des indicateurs en la matière.
- Suivi du dossier Agglomération Lausanne – Morges (PALM): participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier, notamment en ce qui concerne l'attribution des fonds fédéraux, étude du dossier Axes forts.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations, avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.

- Suivi du dossier Transports publics pour le compte de la Ville: relations avec les compagnies de transports (TL, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports, élaboration puis suivi de la mise en œuvre du Plan de mobilité d'entreprise de la Ville.
- Accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine, accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno), réception des étudiants étrangers en séjour à Lausanne (Unil, IMD, etc), accueil des collaborateurs des institutions internationales à Genève et Lausanne.
- Mise en œuvre de la politique de collaboration internationale de la Ville: accord-cadre avec la Fedevaco, collaboration avec l'AIMF (villes francophones), gestion des ressources financières affectées à la solidarité internationale, élaboration d'un projet-pilote de collaboration avec Madagascar dans le domaine de l'eau, à l'initiative d'Eauservice.
- Développement des relations avec le monde académique (Unil, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe).

#### Pôle Projets

- Constitution de l'IFGRA – Fédération internationale des régions vertes et appui à son lancement.
- Relance de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques, dans la perspective d'une concrétisation en 2008.
- Participation à la constitution de Delice – réseau international des villes gourmandes.
- Implication dans divers grands projets communaux, notamment Métamorphose.
- Suivi et participation à divers projets de manifestations prévus à moyen terme (UCV, OLMA, etc.)
- Développement de la conception communale de marketing urbain: conception des projets qui en découlent, politique de communication et de valorisation, etc.

## SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

### PRINCIPALES ACTIVITÉS DU SERVICE

Les principaux chantiers de technologie et d'infrastructure menés en 2007 sont les suivants:

- Mise en place de l'infrastructure réseau du nouveau bâtiment administratif du Flon. Déménagement de l'informatique de Beau-Séjour, mise en fonction de la téléphonie VoIP pour l'ensemble du bâtiment.
- Installation et configuration de 306 imprimantes multifonctions. Début du démantèlement des anciennes imprimantes et scanner.
- Participation au projet d'informatisation des votes de la salle du Conseil communal.

Les principaux chantiers d'études et applications menés en 2007 étaient destinés à remplacer les applications s'exécutant sur l'infrastructure IBM afin de permettre son retrait dès 2009 :

- Remplacement de l'ancien logiciel de paie par Peoplesoft.
- Remplacement de l'ancienne application des assurances sociales par WebAVS.
- Démarrage d'un grand nombre de projets en vue de la migration de toutes les applications, de la plateforme IBM vers des serveurs Intel dont: le contrôle des habitants, les écoles, les amendes d'ordre et les informations géographiques du territoire.
- Mise en place d'une architecture d'entreprise pour accueillir les applications dans une plateforme permettant, à terme, leur déploiement vers la cyberadministration et la gestion électronique des documents (GED).

## PERSONNEL

L'effectif autorisé du SOI au 1<sup>er</sup> janvier 2008 s'élève à 68,85 postes en équivalent plein temps (EPT), représentant une augmentation de 4 EPT par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette augmentation d'effectif est temporaire (jusqu'au 31 décembre 2008) et a été autorisée afin de mener à bien dans les meilleurs délais le projet de suppression de l'infrastructure IBM. Concrètement, 71 personnes occupent 68,70 postes EPT. La veille technologique a en outre été renforcée: un collaborateur occupant jusqu'ici une fonction de chef de projet technique consacre désormais à cette tâche la totalité de son temps de travail. Selon l'organigramme, la répartition des collaborateurs(trices) par sections est la suivante:

- Gestion, administration, sécurité, veille technologique: 11 personnes
- Etudes et applications: 24 personnes
- Technologie et infrastructure: 31 personnes
- Exploitation serveur d'entreprise: 6 personnes

On relèvera par ailleurs les points suivants:

- Engagement et accompagnement de trois stagiaires informaticiens et d'un apprenti 1<sup>ère</sup> année pour le groupe Soutien.
- Engagement d'une auxiliaire en qualité d'agent de Helpdesk pour remplacer une personne durablement absente pendant le dernier trimestre 2007.
- Engagement d'un spécialiste bases de données dans le cadre de la migration des applications de l'infrastructure IBM.

## COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Selon l'usage, la Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2007. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation ou à l'étude, touchant l'informatisation des travaux du Conseil communal, la suppression de l'infrastructure IBM, la gestion des ressources humaines et de la paie, la nouvelle application du contrôle des habitants et la gestion

électronique des documents. Elle a également étudié les demandes de matériel et de logiciels informatiques formulées dans le cadre du préavis des autorisations d'achats 2008.

Le SOI a en outre participé aux travaux:

- d'e-CH, organe de normalisation de la cyberadministration en Suisse, créée à l'initiative de la Confédération;
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine, conférence dont il a notamment assumé la présidence du groupe OSS (Open Source Software);
- du groupe de travail informatique de l'Union des villes suisses;
- du CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique;
- du Consortium Télécoms, regroupant les grandes administrations publiques vaudoises et genevoises.

## Comité de pilotage de l'informatique (COPILINF)

Le COPILINF a tenu 4 séances en 2007, couvrant les sujets principaux suivants:

- Remplacement de l'infrastructure IBM et demande de crédits supplémentaires,
- Coopération entre la Ville et le Canton: Accès au réseau cantonal,
- Télétravail,
- Gouvernance du Système d'information,
- Sécurité: Projet de note à la Municipalité,
- Motion Bonvin: sur la stratégie à suivre dans le domaine des logiciels libres,
- Nouvelle loi cantonale sur la protection des données, formation des informaticiens hors du SOI,
- Mise à disposition d'une infrastructure Wi-Fi pour le public,
- Renouvellement du parc de stations de travail, cartographie des processus administratifs (GED, SCI, ...),
- Gestion du référentiel des entreprises,
- Nouveaux projets: Grands consommateurs d'eau pour eauservice,
- Suivi des projets en cours.

## Groupe de travail informatique des villes vaudoises

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2007, l'une des réunions ayant été mise sur pied par le SOI, l'autre par la commune de Morges.

La présence d'un représentant du Canton permet de faciliter les coopérations et institue une base de contacts réguliers entre les informaticiens des communes. Parmi des sujets opérationnels concrets, la cyberadministration a été abordée. Le sujet a été complété par la présentation du projet Registre Démographique Canton-Communes (RDCC) qui pourrait être un fédérateur des données du contrôle des habitants, facilitant la mise en œuvre de la cyberadministration sur le territoire vaudois.

## *eVanti*

Le SOI a représenté activement la Ville de Lausanne lors de l'élaboration de la stratégie suisse de cyberadministration en participant aux réunions 'Think tanks' mises sur pied par l'Unité de Stratégie Informatique de la Confédération. Le SOI a été chargé de récolter et de mettre en forme le catalogue des besoins des villes de Suisse romande.

## *Divers groupes de travail*

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- du PAIR, Partenariat des Achats Informatiques Romands ;
- du Groupe de travail sur la formation à l'informatique des utilisateurs-trices ;
- du Consortium VD-GE pour des échanges techniques et la négociation des contrats de téléphonie en assumant la présidence,
- de création d'un groupe de pilotage stratégique de la GED pour l'ensemble de l'administration communale.

## **ACTIVITÉS EN 2007**

Les activités réalisées en 2007 sont reportées selon le modèle adopté depuis 2004, c'est-à-dire, regroupées en deux niveaux, les secteurs et les quartiers, selon un découpage basé sur une approche macroscopique d'urbanisation du système d'information communal.

Pour mémoire, l'urbanisation informatique définit l'organisation d'un Système d'Information (SI) à l'image d'une ville. L'urbanisation consiste à découper le SI en modules autonomes échangeant des informations mais séparés pour qu'ils puissent évoluer indépendamment les uns des autres, tout en conservant leur capacité à interagir avec le reste du système.

## **Secteur Echange**

### ***Quartier aide à la spécification des besoins***

Le chargé des relations clientèles a fourni son soutien à la définition des besoins et des échéanciers de divers projets, en travaillant directement dans les services :

- ARIANE pour la gestion des APEMS à Jeunesse et Loisirs,
- Cimetières pour Parcs et Promenades.

Deux études préliminaires ont abouti. Elles ont permis le lancement des projets relatifs à :

- ATT pour l'informatisation de l'aménagement du temps de travail au SPeL, sur la base de deux logiciels de gestion du temps de travail, l'un qui sera recommandé aux services administratifs et l'autre qui sera recommandé lorsque que le besoin de planification est important. Ce dernier logiciel est celui qui fut introduit au service des Routes et de la Mobilité.
- la future planification des tournées de ramassage des ordures ménagères, au service Assainissement.

Les projets sont en cours de réalisation.

Un chef de projet dédié aux études des projets GED a été attribué à ce quartier. Il a commencé son activité et a mené de front sa formation avec un projet pilote du secteur de la cyberadministration auprès du Service du Développement Stratégique des SIL.

## *Opéra de Lausanne*

Les modalités de soutien informatique accordées à l'Opéra ont été revues ; une offre a été adressée à l'Opéra de Lausanne pour délivrer des prestations équivalentes à celles dont bénéficie un service de l'administration. La relation commerciale est financièrement équilibrée et avantageuse pour les deux parties ; elle peut être soutenue dans la durée. Le projet a été mis en œuvre dès le début 2007.

## ***Quartier Communication et Téléphonie***

### Projet en cours

- Suite de la fiabilisation du réseau RECOLTE (90% achevé).
- Finalisation de migration de la téléphonie sur la « Voix sur IP ».
- Tests d'interconnexion avec 2 nouveaux opérateurs de téléphonie.
- Mise en place d'une solution de prise à distance du poste de travail depuis l'extérieur du lieu de travail.

### Projets mis en production

- Service Multimedia des SIL : mise en place d'un centre d'appel assurant les fonctionnalités de distribution automatique des appels pour le centre de support de ce service.
- Mise en place d'un système de commutation « Voix sur IP » pour le standard téléphonique 021 315 11 11. Choix et mise en place d'une solution DECT pour la Voix sur IP
- Finalisation du nouveau système de facturation des communications sortantes. Elimination de l'ancien système lié à la téléphonie traditionnelle.
- TRIDEL SA: infrastructure bureautique et téléphonique.

### ***Quartier sécurité***

Remplacement du serveur d'entreprise et demande de crédits supplémentaires, coopération entre la Ville et le Canton: accès au réseau cantonal, télétravail. Gouvernance sécurité: projet de note à la Municipalité, motion Bonvin, nouvelle loi cantonale sur la protection des données, formation des informaticiens hors du SOI, Wi-Fi public gratuit FON, renouvellement du parc de stations de travail, cartographie des processus administratifs (GED, SCI, ...), gestion du référentiel des entreprises. Nouveaux projets: consommateurs eauservice, suivi projets en cours. Suite de la mise en place d'une zone de sécurité interne dans le but de protéger l'accès aux données d'entreprise.

### ***Quartier outils***

Dans la suite des formations du projet SAT, les actions d'industrialisation des développements et de spécifications de l'architecture du Système d'information ont été menées. Notamment, une architecture d'entreprise reposant sur des standards ouverts a été définie, des outils de développement rapide ont été choisis et des normes internes de qualité précisées selon le contexte des nouvelles technologies utilisées.

Un programme de formation pour les développeurs de la Ville de Lausanne hors SOI a été initié afin de favoriser les

échanges entre le SOI et ces personnes ainsi qu'améliorer l'utilisation du Système d'information.

#### Projet en cours

- EasyVista: installation et configuration de l'outil qui a remplacé Qualiparc. Mise en production des modules «Asset management» pour la gestion des inventaires et «Service Desk» pour la partie gestion des incident. Début de l'étude «gestion des changements».

#### Projets mis en production

- Newstest: Mise en place de l'outil de surveillance «end to end» des applications afin de simuler l'utilisation des applications critiques et d'en améliorer la surveillance.
- Application Vantage: Mise en place d'un outil d'analyse de performance des serveurs d'application afin d'améliorer la mise en production des applications et de faciliter la recherche de panne en cas de dysfonctionnement.
- Formulaire de demande de connexion sur Intranet: mise en place d'un formulaire électronique afin de faciliter la démarche des utilisateurs.

### **Secteur Opérationnel**

#### **Quartier personne**

##### Projets en étude

La planification et les choix techniques de plusieurs projets (Suisse à l'étranger, Registre civique, Cimetières) liés au remplacement de l'ordinateur central ont été affinés et déterminés.

##### Projets en cours

Le développement de la nouvelle application du contrôle de l'habitant et les modules associés a débuté en collaboration étroite avec le CEG (Centre électronique de gestion) de la Ville de Neuchâtel. A cette occasion, une plate-forme de développement commune et partagée a été rendue opérationnelle.

##### Mise en production

L'application «Décès» pour l'office des inhumations a été rendue accessible aux entreprises de pompes funèbres pour la pré-saisie des annonces et les réservations.

#### **Quartier enfance et éducation**

##### Etudes

Le calcul des itinéraires scolaires sur la base des données Tele Atlas a été livré au Service des écoles primaires et secondaires. Ceci constitue la base pour de futures études similaires pour d'autres services de l'administration.

##### Projets en étude

La migration de la gestion des élèves et de leurs enregistrements dans l'application cantonale, nom de code SIEF, a commencé. L'archivage des données historiques est également abordé.

##### Maintenance

L'application de gestion des crèches a été mise à jour.

#### **Quartier gestion du territoire**

##### Projets en cours

L'application de gestion des parcelles est en cours de réalisation avec la prise en charge de la synchronisation périodique des données officielles émises par le Registre Foncier du Canton de Vaud.

L'application SISOL voit ses fonctionnalités grandement améliorées dans tous les domaines métiers (chantier, chauffage à distance, gaz et électricité) grâce à de nouveaux outils d'aide à la saisie.

##### Projets mis en production

Fin du déploiement des produits de la suite Autodesk 2007 pour 16 services. Les extractions du SGDR (Serveur Géographique des Données de Référence) pour le Service du cadastre ont été finalisées et livrées.

Une application pour l'optimisation des tournées de ramassage des déchets pour le Service de l'assainissement a été réalisée avec des extensions possibles pour d'autres prestations, notamment le ramassage des corbeilles pour le Service des Routes et de la Mobilité.

##### Maintenance

Une mise à jour du système de gestion des objets du territoire Topobase ainsi que du produit FME (échange de données spatiales) et les formations complémentaires ont été réalisées.

#### **Quartier taxes**

##### Projets en étude

Plusieurs applications liées au traitement des impôts (personnes physiques, morales et chiens) sont planifiées et étudiées.

En outre, l'analyse de la nouvelle application de gestion des amarrages dans les ports a débuté pour la Police du commerce.

##### Projets mis en production

Pour le service financier, trois applications ont été mises en production:

- CIMAG: gestion de la taxe liée à la fondation City Management,
- Participations: suivi et gestion des participations financières de la Ville à des personnes morales,
- Circulation des bulletins de versements neutres: application réalisée en collaboration avec l'équipe Goéland pour la distribution et le suivi électronique des bulletins de versements neutres.

#### **Quartier prestations sociales**

##### Projets en étude

Tout comme pour les autres quartiers, des projets de gestion des prestations sociales ont été planifiés afin de déterminer le personnel et les technologies utilisées pour leur remplacement (entre autres, historique des aides sociales).

##### Projets mis en production

Les applications suivantes ont été migrées depuis l'ordinateur central vers les nouvelles plates-formes:

- Web@AVS: application gérant les affiliés aux caisses de compensation AVS,
- ASAMAL: application de gestion des assujettis à l'assurance maladie.

### **Quartier logistique**

#### Projets en étude

La stratégie des projets de migration vers les nouvelles technologies a été arrêtée et les éléments de planification consolidés. Pour le quartier logistique, cela concerne trois applications dont la gestion de la taxe déchets pour les entreprises.

#### Projets en cours

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans ce quartier dont deux offrent des prestations aux partenaires extérieurs de l'administration:

- CyberPoints: le SOI collabore avec le Service Multimédia pour la mise en place d'un système de paiement en ligne de cette prestation destinée aux abonnés Citycable.
- Eauservice-gc: Application permettant aux grands clients d'eauservice de suivre leur consommation d'eau en ligne.

En outre, des projets d'ordre technique supportant la nouvelle architecture d'entreprise sont en cours pour assurer le bon fonctionnement du nouveau système d'information (entre autres, données de références, plateforme générique de génération de rapports).

#### Projets mis en production

L'application Isostar chargée de mettre à disposition la documentation ISO des Services industriels de l'ensemble de leurs collaborateurs a été mise en place en s'appuyant sur un système de GED (Gestion Electronique des Documents) Open Source.

Le SOI a fourni une application de gestion des cartes d'accès pour les nouvelles déchetteries de la Ville de Lausanne, accessible également par les communes partenaires.

### **Secteur Ressources**

#### **Quartier assistance aux utilisateurs**

Gestion et traitement de près de 600 commandes informatiques, près de 3'000 demandes de mutations dans le domaine de la téléphonie, de l'administration des comptes de messagerie et des listes de distribution.

Préparation et installation de 12 PC et imprimantes pour le bureau d'aide à la déclaration d'impôts à Chauderon.

Commande et mise en service de PC, portables, imprimantes, scanners et connections au réseau RECOLTE pour l'ensemble des services de la Ville et des clients.

Exploitation du Helpdesk 2600 pour les CMI/CSI et une grande partie des utilisateurs de l'informatique communale.

La qualité du Helpdesk a été améliorée par la mise en place d'un rôle de superviseur et l'apport d'une auxiliaire dédiée à la prise d'appel dans le dernier trimestre 2007.

Les 12'544 appels et les quelques 5'000 messages reçus

ont généré l'ouverture de 4'812 tickets qui référencent soit un problème d'utilisation de l'informatique communale soit une demande de service. A noter l'augmentation de près de 50% des incidents déclarés suite à la mise en place du nouvel outil EasyVista en octobre et d'une plus grande rigueur des agents du Helpdesk.

Si le nombre d'appels est stable, le pourcentage d'appels perdus a pu être amélioré à 10.28% en 2007 (18.67% en 2006 et 23,5% en 2005) pour un temps d'attente moyen de 26 secondes (34 sec en 2006).

### **Quartier ressources humaines**

#### Projets mis en production

Le nouveau système de gestion de paie PeopleSoft s'appuyant sur les standards suisses de gestion des données salariales *swissdec* a été mis en production en décembre, permettant ainsi l'arrêt du système Zadig hébergé sur l'ordinateur central.

#### Maintenance

Sport Bien-être: migration de l'impression des convocations sur Word.

### **Secteur Pilotage**

#### **Quartier Planification et Suivi des Programmes et des projets**

Le bureau des projets, créé en 2006 a poursuivi son activité d'administration de l'outil de gestion de projet PSNext, de formation et de conseil aux chefs de projets du SOI, et d'édition des tableaux de bord permettant le pilotage des projets et activités du service, des comités de pilotage de l'informatique de direction et du COPILINF. Un audit externe a été réalisé afin de qualifier notre niveau de maîtrise en gestion de projets et d'apporter des suggestions d'amélioration. Finalement, des démonstrations du logiciel PSNext ont été faites à l'intention de plusieurs services de la Ville et des organisations externes à la Ville intéressés à disposer d'un outil de planification et de suivi.

#### **Quartier études générales**

Planification détaillée des activités jusqu'à fin 2008 liées au démantèlement de l'ordinateur central IBM au profit d'une architecture informatique distribuée. Cela se traduit par la répartition des charges dans le cadre de la migration d'environ 30 applications et de bases de données partagées vers de nouvelles technologies.

Consolidation des principes de la nouvelle architecture d'entreprise compatible avec les objectifs de la cyberadministration et les besoins du retrait de l'environnement IBM. Des standards d'interopérabilité entre applications ont été définis et des outils de développement rapide choisis. Dans ce même cadre, des normes internes de qualité ont été précisées selon le contexte des nouvelles technologies utilisées.

#### Cyberadministration

Le plan Directeur de la cyberadministration a été mené à bien pendant le 1<sup>er</sup> trimestre. Une vaste enquête a été menée sur les besoins concrets des services de l'administration. 260 besoins identifiés par les services

ont été regroupés en 41 'propositions'. Celles-ci seront mises en œuvre en phases, réparties dans un plan de développement qui va s'échelonner sur toute la législature. Le plan directeur de la cyberadministration de la Ville de Lausanne a été accepté par le COPIL. Il comprend aussi la recommandation de transformer le projet en un programme, plus vaste puisqu'il concerne la ville dans son ensemble. Le plan directeur a ajouté un plan de gouvernance du programme et mis en évidence les quatre études techniques nécessaires pour asseoir le socle technique de la cyberadministration.

Encore sans moyens financiers, le plan directeur permet d'agir avec cohérence dans les différents projets informatiques, puisque la plupart d'entre eux incorporent des fonctionnalités qui deviendront 'cyberadministratives'. C'est également un outil précieux pour la coordination avec la stratégie suisse de cyberadministration; il permet de faire valoir le point de vue de Lausanne avec efficacité.

#### **Quartier achats / négociations**

- Commande de l'application pour la gestion des amendes d'ordre, des sentences municipales et du contentieux.
- Négociation des tarifs de télécommunication avec l'opérateur SWISSCOM, en collaboration étroite avec les autres services communaux, la CSI et le consortium TELECOM romand.

#### **Quartier Veille technologique**

- Suivi du marché des logiciels, des accessoires et des périphériques micro-informatiques, veille technologique, analyses d'impact, tests et réexamen des standards matériels et logiciels.
- Poursuite des tests de sécurisation des postes de travail mobile.
- Test d'équipements «Tablet PC» en vue de la préparation du renouvellement des postes de travail.
- Essai pilote de fonctionnalités de travail collaboratif mis à disposition du CHUV.

#### **Secteur Infrastructures**

- Gestion, suivi des incidents et résolution des problèmes liés aux infrastructures. Conseils et assistance à la demande des services pour leurs projets informatiques, déménagements et autres échanges de matériel.

#### **Quartier Stockage**

Extension des capacités de stockage pour différents services dont les Archives communales. Mise en place d'un espace de stockage spécifique pour les fichiers multimédia, ce qui augmente fortement les périodes de sauvegardes.

#### **Quartier Serveurs**

Participation active à la préparation de la paie sur PeopleSoft. Mise en production de nouveaux serveurs afin d'accueillir les nouvelles applications. Mise en place de la plateforme GED Alfresco.

Remplacement pour obsolescence des serveurs Musées, intégration dans le système de stockage actuel.

#### **Quartier MFP**

Le SOI et le secrétariat municipal, par son bureau des imprimés et du matériel, ont proposé conjointement à la Municipalité de tirer parti du prochain remplacement du parc de photocopieurs de la ville pour optimiser l'ensemble des périphériques de bureautique. Il s'agissait de mettre en place des appareils multifonctions (appelés MFP) qui cumulent les fonctionnalités des quatre appareils bureautiques usuels, à savoir: les imprimantes, les scanners, les copieurs et les fax. Des machines plus puissantes, avec des fonctionnalités plus riches, sont proposées aux services, conjointement avec une réduction du nombre de périphériques de manière à générer une baisse des coûts d'impression. L'optimisation a permis de réduire le nombre d'appareils de près de 44%, passant de 1'940 appareils à 1'100. Les coûts d'exploitation seront réduits par le passage au mode contractuel du leasing 'à la page'. La mise en place a eu lieu en 2007.

#### **Quartier Virtualisation des serveurs et bases de données.**

Extension de la virtualisation des serveurs. Mise en place de la haute disponibilité.

Virtualisation des serveurs de base de données afin d'assurer une meilleure disponibilité et préparer l'accueil des nouvelles applications et celles prévues dans le cadre de la suppression du site central. Migration à la version 10g d'Oracle.

Etude et préparation de la migration des données du serveur d'entreprise sur une base de données DB2/ UDB.

Maintenance, administration et support des bases de données ainsi que des modules applicatifs Intranet et clients/serveurs. Support 2<sup>ème</sup> niveau pour GEFI et les serveurs de fichiers.

Suivi des outils de gestion et de pilotage des infrastructures techniques, dans le but de rationaliser les activités des ingénieurs systèmes et des administrateurs de base de données.

#### **Quartier Logiciels libres**

Mise en place de différentes applications basées sur le logiciel libre en fonction des opportunités.

#### **Quartier Serveur d'entreprise**

Ce système informatique central dessert 1'654 postes de travail et 196 imprimantes.

En 2007, il a traité plus de 21,7 millions de transactions, en baisse de 9,6% par rapport à l'année précédente.

Les principaux travaux engagés sur cette plate-forme ont été:

- le remplacement du système de stockage intermédiaire (VSM) pour les cassettes de sauvegardes; l'ancien système n'étant plus maintenu par le fournisseur,
- la migration de l'application C.I. (cotisants individuels avs) au profit de la solution Globaz.

#### **Quartier Réseau et télécommunications**

Suite des travaux de consolidation et de sécurisation du réseau visant à éliminer les incidents tels que ceux constatés en fin 2003 et à augmenter la disponibilité de l'ensemble.

Extension du réseau sur différents sites : RECOLTE met en communication 186 sites de l'administration communale et comprend plus de 500 équipements actifs.

Changement de provider Internet (Citycable) et augmentation de la bande passante de la connexion entre RECOLTE et Internet à 25 Mégaoctets par seconde dans le but de répondre à l'augmentation des besoins liés à l'utilisation des contenus de type multimédia (100% d'augmentation).

Suivi de la sécurisation des zones internes du réseau que sont les serveurs d'applications et les données.

Interconnexions avec le réseau cantonal pour les directions administratives des établissements scolaires.

Mise en place d'une infrastructure WIFI (Internet sans fil) sécurisée pour l'accès à la gestion du stock de MAGESI.

Déploiement de la solution GoToMyPC permettant le télétravail pour une centaine d'utilisateurs et consultants externes ayant besoin d'un accès distant sécurisé à RECOLTE.

## SERVICE JURIDIQUE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme ;
- suivi des plaintes pénales déposées par la Commune ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours, le Tribunal administratif, le Tribunal fédéral, voire les commissions fédérales de recours ;
- aide ponctuelles dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes ;
- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés ;
- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable ;
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres.

### ORGANISATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le service est divisé en trois unités spécialisées :

Conseil juridique :

Commission de police

Assurances choses et patrimoine

### EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 13 EPT

31.12.2007 : 13 EPT

### CONSEIL JURIDIQUE

- Les demandes de conseils juridiques divers ont été en forte augmentation, singulièrement en matière de personnel.
- Les dispositifs juridiques liés à l'aménagement du temps de travail, ainsi qu'à la prévention des conflits et de toutes formes de harcèlement ont été mis au point.
- Plusieurs dossiers relatifs à la protection des arbres ont été traités (recours au tribunal administratif contre des refus d'autorisations d'abattage, différents conseils, etc.)
- Parmi les dossiers traités, relevons une procédure remettant en cause le concept global d'affichage et une seconde contestant l'interdiction de toute publicité en faveur du petit crédit adoptée par le Grand Conseil en 2005.
- Le nombre de procédures a baissé en 2007 (54 procédures au lieu de 72), principalement par la diminution des recours contre des refus de macarons de stationnement.
- Aucun recours n'a été interjeté au Tribunal fédéral.

### COMMISSION DE POLICE

- Continuant la progression constante de ces dernières années, le nombre des dénonciations a encore augmenté en 2007 (67'634 contre 63'516 en 2006), malgré une diminution du nombre de dénonciations concernant les fonds privés (8'258 en 2007 contre 9'150 en 2006).
- La mise en œuvre de l'informatisation de la gestion de la chaîne des amendes a engendré une importante surcharge de la commission de police.

### ASSURANCES

- Les coûts des sinistres concernant les véhicules à moteur ont très fortement diminué tant pour le risque RC (fr. 120'740.90 contre fr. 212'514.20 en 2006), que pour le risque casco (fr. 136'794.84 contre fr. 230'058.38 en 2006),
- Pour les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau aux bâtiments, dommages à la propriété, matériel informatique et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), le nombre des sinistres est resté stable, mais le préjudice est plus élevé qu'en 2006 (fr. 684'995.20 contre 559'881.54 en 2006).

## SERVICE DE L'INFORMATION

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Promouvoir la politique de la Municipalité

- valoriser l'image des autorités
- communiquer les intentions et décisions municipales selon les principes définis dans la loi vaudoise sur l'information

- informer les différents publics cibles sur les grands projets (Métamorphose, m2, développement de la Ville, politique énergétique, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication externe

#### **Promouvoir la Ville de Lausanne**

- participer au renforcement de l'image et au rayonnement de la Ville
- diffuser l'image d'une ville soucieuse des intérêts de sa population et ouverte sur des projets d'envergure
- assurer des mandats sur délégation (TVRL, m2, CE gymnastique artistique masculine 2008, axes forts de transports publics, manifestations sportives et culturelles, etc.)
- assurer des mandats spécifiques en interne pour renforcer l'image des directions et des services (messages du syndic, réalisation de rubriques ou de pages web dédiées, etc.)
- participer au développement de la cyberadministration
- éditer des publications culturelles

#### **Informier la population**

- par un accueil de qualité au public
- au travers du portail internet [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)
- par le biais des médias
- par l'édition de brochures d'information pratique

#### **Developper la politique de communication interne**

- assurer et renforcer la communication interne
- faire circuler l'information au sein de l'administration (revue de presse, journal interne, intranet communal, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication interne
- assurer des mandats spécifiques (plan de mobilité, ouverture Flon-Ville, cyberadministration, etc.)

#### **EFFECTIF DU PERSONNEL**

Au 01.01.2007 : 20 personnes pour 16.3 EPT

Au 31.12.2007 : 20 personnes pour 16.7 EPT

#### **FAITS MARQUANTS**

Le service de l'information s'est attelé, tout au long de l'année 2007, à promouvoir une image forte de la Ville de Lausanne, de ses autorités et de son administration. Par ses trois unités info presse, info cité et info web, il a transmis aux différents publics cibles une information rigoureuse, régulière et de proximité, avec l'objectif de valoriser les décisions de la Municipalité et les actions des directions et des services.

#### **Métamorphose**

L'année 2007 a été marquée par le lancement du projet phare de la nouvelle législature, Métamorphose. Une réflexion globale et approfondie sur la manière de réaliser de grands équipements utiles à Lausanne et à la région a permis à la Municipalité de présenter un plan d'action visant le développement urbain, économique et social de

la cité. Le projet, qui s'étendra sur les 10 ou 15 prochaines années, a fait l'objet de plusieurs communications, et notamment une conférence de presse et des séances publiques d'information. Une rubrique web dédiée a été créée. Elle présente les quatre volets du projet: redistribution des équipements sportifs, création d'un éco quartier, amélioration de la mobilité et démarche participative.

#### **Votations sur la toxicomanie**

En mai, le Conseil communal de Lausanne a approuvé un dispositif proposé par la Municipalité en matière de toxicomanie. Il a également pris l'initiative de soumettre cette décision à référendum, en fixant la date du scrutin au 8 juillet. Le service de l'information s'est alors impliqué dans la préparation de la votation populaire, en participant notamment à la réalisation d'une brochure explicative et d'une rubrique web regroupant des informations sur le projet soumis au vote, une foire aux questions ou encore des témoignages de professionnels et de toxicomanes.

#### **Un accueil de qualité à Flon-Chauderon**

A l'ouverture de Flon-Ville, un deuxième bureau info cité a ouvert ses portes à Chauderon 7a, au carrefour des chemins d'accès aux bâtiments de l'administration. Le transfert du central téléphonique du SOI au SPI (4 personnes) et le déplacement d'une collaboratrice d'info cité Palud à Chauderon ont permis de mettre en place le nouveau dispositif sans augmentation d'effectif.

#### **PRESTATIONS DU SERVICE EN BREF**

##### **Info presse**

En relation étroite avec les journalistes de la place, info presse a poursuivi sa mission de faire connaître et promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. 184 sujets ont fait l'objet d'un communiqué de presse, dont 10 présentés lors de 8 points de presse. 17 autres sujets ont été présentés lors d'une conférence de presse spécifique (programme des musées, ouverture de Flon-Ville, Lausanne Estivale, semaine de la mobilité, campagnes de prévention, route de la Sallaz, Les Docks, etc.). Les médias ont aussi été invités à 12 manifestations organisées dans le cadre des activités de la Commune (forum SESEC, festival culturel japonais, diverses inaugurations, etc.).

Le service de l'information a poursuivi son engagement dans la communication du projet m2, ce qui a donné lieu à 5 rencontres avec la presse et 8 communiqués, notamment pour la fin de la pose des voies, la mise sous tension des rails, le passage de la 1<sup>ère</sup> rame sur le pont Saint-Martin ou encore l'annonce de l'inauguration du métro en septembre 2008. Une journée portes ouvertes a également été organisée en décembre et deux lettres d'information réalisées en mars et en septembre.

Info presse a enfin été actif dans la communication interne en publiant quatre éditions du journal interne La Ville Ensemble, permettant à chaque collaborateur de prendre connaissance de la vie des directions et des services.

##### **Info cité**

Accompagnement dans les démarches administratives communales, conseils, informations sur la vie associative,

culturelle et sportive lausannoise, recherche de publications et de brochures, borne internet à disposition pour consulter le site de la Ville: les collaborateurs d'info cité ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration. En 2007, près de 15 000 demandes de citoyens (appels téléphoniques, visites, e-mails, courriers) ont trouvé une réponse auprès d'info cité.

Pour compléter cette offre, plusieurs publications ont été éditées, avec notamment la mise à jour des brochures Allons-y (activités culturelles et de loisirs à Lausanne) et Lausanne-Mode d'emploi (renseignements pratiques sur l'administration communale). La publication de la brochure « Salles et refuges de la région lausannoise » a été abandonnée au profit d'une version électronique sur le site internet [www.lausanne.ch/refuges](http://www.lausanne.ch/refuges). La version papier était en effet de moins en moins demandée alors que la consultation en ligne prenait l'ascenseur (720 par mois en moyenne).

Chaque année, de nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, conférences, débats, balades, l'agenda web des manifestations [www.lausanne.ch/agenda](http://www.lausanne.ch/agenda) présente aux internautes un large éventail des possibilités de sorties. Près de 2 400 événements ont ainsi été proposés au public en 2007.

Les bureaux de Chauderon et de la Palud ont en outre renforcé leur collaboration avec la réception de Flon-Ville, assurée par le contrôle des habitants. Ces collaborations seront appelées à se multiplier afin de constituer un réseau d'antennes pour l'accueil du public. La création d'une base de données sur intranet permettra de plus aux services concernés de s'appuyer sur une source de renseignements commune.

### Info web

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication essentiels des autorités. Chaque jour, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés en interne, les conçoivent directement.

Afin que les pages du site internet apparaissent dans le top 10 des résultats, un important travail sur la structure du site et le contenu des titres ainsi que la création de pages spéciales ont été effectués. On constate aujourd'hui que plus de la moitié des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué une recherche sur un moteur comme Google. Grâce aux optimisations réalisées, la fréquentation du site internet a connu une progression notable, due notamment à la croissance du nombre de visiteurs.

La refonte complète de la rubrique web « Ville culturelle » s'est inscrite dans le développement d'une motion communale et la politique municipale liée au marketing urbain. Ce projet a nécessité la collaboration de plusieurs services, sous le pilotage des services de l'information et de la culture, ainsi que d'apports externes (rédacteurs, photographes, graphistes). Plusieurs mandats ponctuels de développement de rubriques ont également pu être honorés (espace toxicomanie, Vuachère, Métamorphose, Musée romain de Vidy, etc.).

La communication interne par l'intermédiaire d'intranet s'est développée, notamment en direction de l'ensemble des collaborateurs, grâce à une collaboration soutenue avec le Service du personnel. Le contenu à destination de publics particuliers (chefs de service, associations du personnel, répondants ressources humaines, etc.) a également été fortement enrichi. De fait, l'intranet trouve de plus en plus place dans les habitudes pour la recherche d'informations.

En terme de développement informatique, info web a mis en place plusieurs solutions favorisant l'accès à l'information ou facilitant l'enrichissement des plates-formes (recherche de salles et refuges, conversion des textes en voix, publication des logements subventionnés, etc.).

Enfin, l'unité a entamé l'élaboration d'une charte de gouvernance des sites internet et intranet dont les principes régiront les mécanismes de fonctionnement pour l'enrichissement éditorial et le développement évolutif des plates-formes (outils et fonctionnalités).

## SERVICE DE LA RÉVISION

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Contrôle interne

- S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité de la législation cantonale et des dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF).

#### Contrôle externe

- S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation fédérale et cantonale, par décision municipale, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont:

- Mandat de contrôle d'organismes subventionnés de façon prépondérante.
- Mandat de contrôle des organismes ou de manifestations subventionnées de façon casuelle.
- Mandat de contrôle d'organismes au bénéfice d'une garantie de déficit.
- Mandat d'organe de révision dans différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées.
- Mandat d'organe de révision des comptes communaux en application du règlement sur la comptabilité des communes.
- Mandat d'organe de révision des comptes des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL).
- Mandat d'organe de révision des comptes du Centre social régional (CSR)

- Mandat d'organe de révision de la Caisse de pensions de la commune de Lausanne (CPCL).
- Contrôle des coûts de construction sur un droit de superficie et surveillance de la perception de la redevance.

## ORGANISATION

L'année 2007 est particulièrement marquée par la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la révision. Cette démarche a nécessité l'inscription du service de la révision au registre du commerce ainsi qu'au registre de l'Autorité de surveillance de la révision (ASR), afin d'obtenir l'agrément provisoire pour le service et ses collaborateurs en qualité « d'expert réviseur » ou « réviseur ».

## EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 13.2 EPT (14 personnes)

31.12.2007: 13.2 EPT (14 personnes)

A noter que ce n'est qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2007 qu'un collaborateur du service a pu reprendre son activité seulement à 50% et ceci jusqu'au 31 décembre, moment de son départ à la retraite anticipée.

## FAITS MARQUANTS

- Planification et réalisation de l'audit des comptes communaux pour l'exercice 2006.
- Planification et réalisation de l'audit des comptes des emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL).
- Audit des frais engagés par la Ville dans le cadre des ETSL pour le projet « Syni Lausanne ».
- Planification et réalisation de l'audit des comptes du CSR Lausanne.
- Finalisation des contrôles opérés sur les facturations diverses du Centre de ramassage et de recyclage des déchets urbains (CROM).
- Poursuite de l'analyse des procédures informatiques liées à la gestion de la nouvelle facturation des Services industriels.
- Assistance à la mise en place du nouveau certificat de salaire.
- Assistance à la mise en place du nouveau système informatique lié aux amendes d'ordre et aux sentences municipales (GESTAO – SM).
- Participation au groupe de travail chargé de la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) à la ville de Lausanne, pour l'ensemble des services communaux.
- Dernière intervention en qualité d'organe de révision de la CPCL.
- Réactualisation de l'inventaire des coûts de la gestion de la CPCL assumés par la Ville.
- Assistance à l'évaluation de la conformité de plusieurs systèmes de billetterie automatisée pour les besoins et en collaboration avec la Police du commerce.
- Analyse des comptes des sociétés de musique, membres de l'Association des corps de musique lausannois.

- Analyse des comptes de diverses associations en relation avec le corps des sapeurs-pompiers lausannois et le corps de police, au bénéfice de subventions communales.

## SERVICE FINANCIER

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations;
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse;
- paiement des fournisseurs, des salaires et des pensions;
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal;
- gestion de la trésorerie et de la dette;
- gestion des cautionnements accordés;
- saisie des opérations comptables de la Direction culture, logement et patrimoine;
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, exceptés les Services industriels;
- tenue à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt de Lausanne-Ville;
- préparation du rôle spécial des frontaliers;
- établissement et gestion du rôle des chiens;
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires;
- calcul et remboursement de l'impôt du culte pour les contribuables qui en font la demande;
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt de Lausanne-Ville;
- collaboration à la notation financière de la Ville;
- prestations diverses en faveur de la Caisse de pensions, de Boisy TV SA et DigiTV SA;
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal;
- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs;
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante et participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 35.25 EPT (39 collaborateurs)

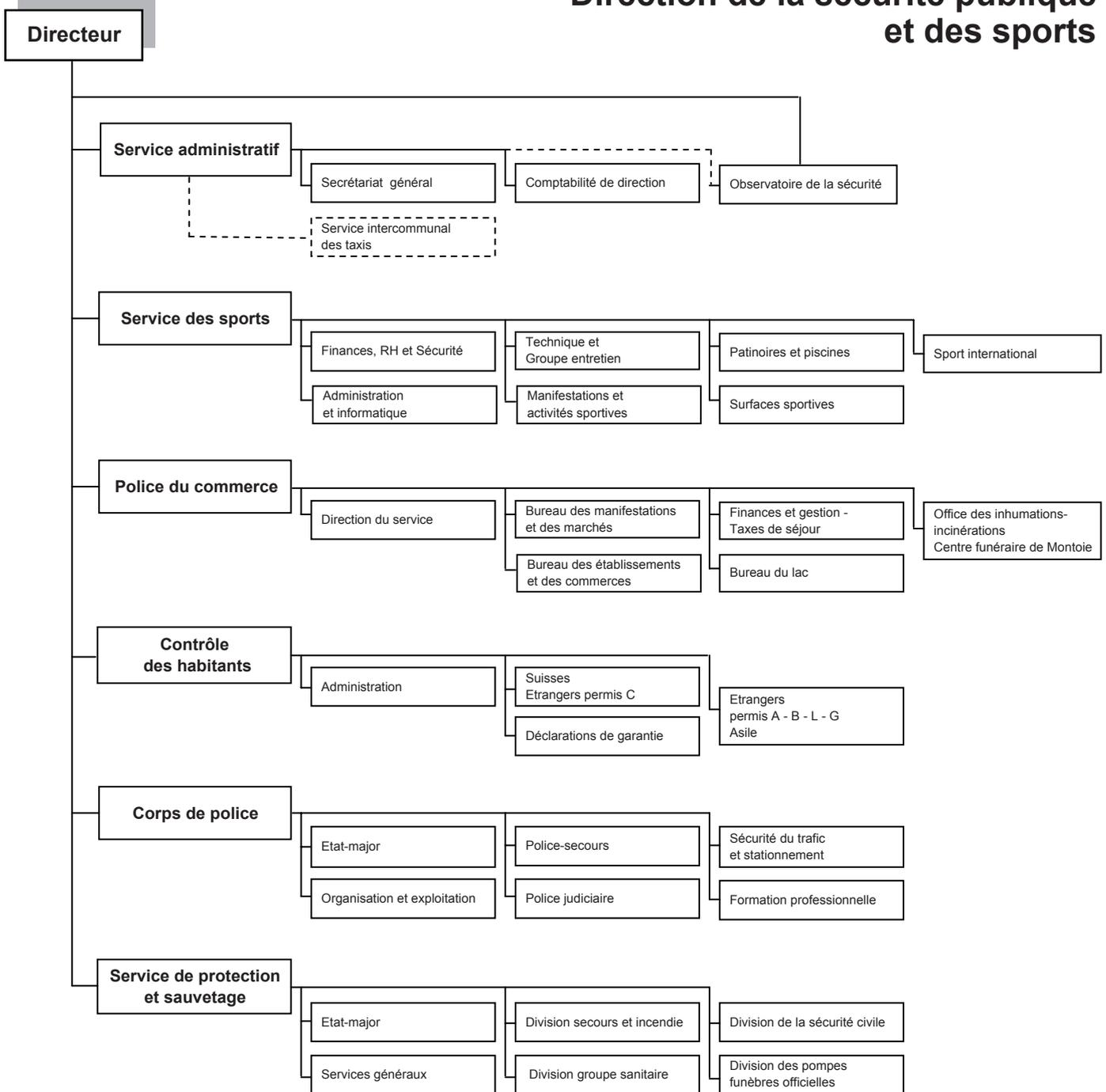
31.12.2007: 36.25 EPT (40 collaborateurs)

## FAITS MARQUANTS

- mise en œuvre de la taxation et perception de la taxe pour la promotion et le développement du commerce lausannois (City Management);

- développement d'une application informatique pour le suivi des participations de la Commune à des personnes morales;
- préparation d'une solution informatisée pour la planification des investissements;
- développement d'une application informatique pour l'inventaire et la valorisation des parcelles communales;
- mise au point d'un outil informatique pour le traitement des bulletins de versement sans références (BVN) représentant environ 36'000 cas par année;
- nouvelle augmentation des dossiers en contentieux de 5%; compte tenu des cas reportés des années précédentes (46'032) et des nouvelles affaires (79'082), 125'114 dossiers représentant environ 43 millions de francs ont été traités par le bureau du contentieux (12 EPT);
- travaux exploratoires pour l'introduction d'un système de contrôle interne (SCI).

# Direction de la sécurité publique et des sports



## Direction de la sécurité publique et des sports

Entre le 1<sup>er</sup> et le 5 août, quelque 350 fonctionnaires ont quitté l'immeuble administratif de Beau-Séjour pour rejoindre les nouveaux locaux de celui de Flon-Ville. Outre les services concernés de la direction des travaux, trois services de la direction de la sécurité publique et des sports (administratif, police du commerce et contrôle des habitants) ont été touchés par cette opération et ont œuvré, avec succès, pour que les prestations délivrées à leur clientèle puissent, dans leur grande majorité, être fournies dès l'ouverture des locaux au public, à savoir le lundi 6 août.

Dans la perspective de la tenue de l'Eurofoot 2008, de nombreuses séances de coordination, relatives, tant à l'organisation et à la sécurité, qu'à la gestion de manifestations annexes, ont généré un engagement important pour les services concernés.

Enfin, en vue de l'entrée en fonction du M2, le corps de police et le service de protection et sauvetage ont participé très activement, avec l'office fédéral des transports et le comité de direction du M2, à l'élaboration et à la finalisation du concept de sécurité en matière d'interventions.

### SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

#### EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 13,15 EPT (15 personnes)

31.12.2007: 13,55 EPT (16 personnes)

(sans augmentation d'effectif, le plan des postes comprenant un disponible de 0,4 EPT, résultant de réductions volontaires du temps de travail de deux collaboratrices du service)

#### SECRÉTARIAT DE DIRECTION

##### PRINCIPALES TÂCHES

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi

- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec le remplaçant de ce dernier, à l'occasion des séances de Municipalité auxquelles l'intéressé ne peut pas prendre part
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

#### COMPTABILITÉ DE DIRECTION

##### PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (environ 940 employés fixes et 400 auxiliaires)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

## TAXIS

### PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec dix autres collectivités locales des environs.

### FAITS MARQUANTS

Le 16 février, la Cour constitutionnelle a rejeté la requête de la Coopérative Taxiphone contre le Règlement sur le central d'appel des taxis A de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-dessous: l'Association). Le 16 mars, Taxiphone a adressé deux recours au Tribunal fédéral, qui les a rejetés le 9 octobre. Par conséquent, le bien-fondé du Règlement sur le central d'appel des taxis A est admis. Son entrée en vigueur a été fixée par le Comité de direction de l'Association au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Par ailleurs, les communes membres de l'Association ont reçu, en novembre, un exemplaire de l'étude, menée par un consortium de professeurs de l'EPFL, visant à déterminer les besoins en taxis de place pour l'ensemble de l'arrondissement formé par lesdites communes.

### Autorisations

*Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)*

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2006	2007	2006	2007
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 5 autorisations A (2006: 13) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

### Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2006	2007	2006	2007
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	56	54	59	61
CDS	3	4	3	4
Allô Taxis !	3	3	3	2
ABC Taxis Lausanne	6	5	10	7
Autres	27	39	40	52
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>105</b>	<b>115</b>	<b>126</b>

### Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2006	2007	2006	2007
Entreprises	7	7	20	20
Exploitants indépendants	7	7	7	7
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>27</b>	<b>27</b>

### Conducteurs

Au nombre de 534\* (2006: 523), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2006	2007	2006	2007
Conducteurs «réguliers»	442	455	37	35
Conducteurs «auxiliaires»	37	37	7	7
<b>Total</b>	<b>479</b>	<b>492</b>	<b>44</b>	<b>42</b>

\* dont 279 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 48 demandes enregistrées (2006: 50), 36 carnets de conducteur, comme en 2006, ont été délivrés, un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

### Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1 572 652 courses contre 1 509 494 en 2006.

### STATIONS

Sans changement par rapport à 2006, soit 43 stations qui offrent un total de 215 places.

### OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

#### PRINCIPALES TÂCHES

- collecter des informations, pour cerner les problèmes de sécurité
- cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés
- organiser annuellement le Forum de l'observatoire de la sécurité
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention

## FAITS MARQUANTS

L'adoption par le Conseil communal, le 30 mai 2006, des conclusions du rapport-préavis N° 2005/87 du 15 décembre 2005 « Sécurité et sentiment d'insécurité à Lausanne et réponse à la motion Marc Dunant: Lausanne, ville centre... aussi la nuit! » a permis à plusieurs services de mettre en œuvre, avec le soutien de l'observatoire de la sécurité, diverses mesures. Parmi celles-ci, une action de prévention des nuisances sonores nocturnes a été conduite, sous forme de pose, à la sortie des établissements publics « à la mode », de plus de soixante panneaux rappelant aux noctambules que le centre-ville est habité par 12 000 Lausannois-es, dont la qualité de vie est altérée par le bruit excessif. Un projet de clip de prévention de la violence juvénile a été finalisé et s'est traduit par une large diffusion de la chanson « Il suffit d'une seconde » de Person. D'autres actions, déjà lancées en 2006, se sont poursuivies, comme « Immeubles en fête », l'intégration des 7 à 11 ans dans leur environnement au sein de l'APEMS de Malley et l'amélioration de l'éclairage public par la pose de luminaires plus efficaces et économiques.

En outre, une dizaine de rencontres avec les milieux défendant les migrants, les personnes d'origine étrangère, durablement installées en Suisse ou à statut précaire, et les sans-papiers ont eu lieu, en collaboration avec la Police municipale. Deux soirées d'échanges, relatives aux missions et aux objectifs de la police, ont notamment été organisées avec le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL) dans les locaux de ce dernier.

Par ailleurs, l'observatoire a continué à travailler, principalement en collaboration avec la Police communale du commerce et la Police municipale, avec les représentants de quartier qui le souhaitent. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Société de développement de l'Ouest, divers pétitionnaires de Tivoli, du Parc-de-la-Rouvraie, d'Isabelle-de-Montolieu, de la Cité et de Boissonnet, afin de chercher ensemble des solutions aux problèmes rencontrés. Les plaintes exprimées concernent principalement le tapage nocturne et, dans une moindre mesure, des incivilités et des dommages aux biens privés et aux infrastructures.

En ce qui concerne la recherche de données quantitatives, deux études, menées en collaboration avec le Prof. André Kuhn, de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne, ont permis de mesurer, pour la première, l'effet de l'intensification de la convivialité, à travers la participation à « Immeubles en fête », et, pour la seconde, les conséquences de l'accroissement de l'éclairage public sur le sentiment d'insécurité ressenti par les sondés. Il apparaît ainsi qu'en fait, ces mesures, plébiscitées lors du sondage sur le sentiment d'insécurité de 2003, ne rassurent que modestement les personnes interrogées.

Finalement, le traditionnel Forum de l'observatoire, consacré au sujet de l'intégration par le sport, a été organisé en coopération avec les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), le service des sports et plusieurs professionnels de l'encadrement sportif des juniors.

## SERVICE DES SPORTS

### PRINCIPALES TÂCHES

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- mise à disposition de la population, entretien, amélioration et développement d'installations sportives
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe, comme moyen de santé publique
- encourager, soutenir, réaliser et développer l'organisation de manifestations d'importance régionale, nationale et internationale, valoriser la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial

### ORGANISATION

Suite aux choix opérés en 2005, l'organisation du service a été légèrement modifiée cette année, l'informatique étant désormais directement rattachée au chef de service, les tâches liées à la sécurité étant, pour leur part, gérées par l'unité « technique ».

### EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 84.625 EPT (91 personnes)

31.12.2007: 85.425 EPT (93 personnes)

Relevons que le service des sports forme des apprentis depuis 2000 (employés de commerce) et qu'il a pris les dispositions nécessaires pour doubler leur effectif (2) dès la rentrée 2007.

### FAITS MARQUANTS

L'année 2007 aura été marquée par l'acceptation, par le Conseil communal, le 6 novembre, des conclusions amendées du rapport-préavis N° 2007/19 présentant le projet « Métamorphose ». La réalisation de ce projet aura un impact sans précédent sur le sport lausannois, en répondant aux demandes des pratiquants par la création de nombreuses installations sportives importantes (stade de football, piscine couverte « olympique », centre multisports, etc.). Cette année aura également été marquée par l'organisation d'un nombre croissant de manifestations sportives. Relevons parmi elles la 26<sup>e</sup> édition des « 20 km de Lausanne » qui, avec 15 802 inscrits et 13 754 classés, a battu de nouveaux records, les championnats du monde de Full contact (avec la victoire du Lausannois Alain Coppey), ainsi que la première édition de la « Christmas Midnight Run » qui a vu près de 1 800 personnes courir de nuit dans les rues de Lausanne la veille de Noël. Ce dynamisme et ce succès ne doivent pas cacher le fait que les organisateurs se reposent de plus en plus sur le service des sports pour assurer l'organisation pratique des manifestations. Le manque plus marqué de bénévoles pouvant en être l'une des causes, le service des sports espère y apporter une solution, par la mise en place en 2008 du programme « Volontaire Sportif Lausannois ».

Les mauvaises conditions atmosphériques de 2007 ont marqué la fréquentation des installations sportives, en particulier celle des piscines de plein air. Bellerive-Plage a ainsi connu un record à la baisse de sa fréquentation,

faisant de l'année sous revue la plus mauvaise depuis 1987.

Dans sa séance du 5 juin 2007, le Conseil communal a adopté le préavis N° 2007/13 qui prévoit la réalisation d'un terrain en gazon synthétique à Chavannes. Ce terrain sera le complément idéal des équipements existants et répondra aux besoins et aux attentes des utilisateurs de ce centre.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23 « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », le montant dépensé en 2007 s'élève à 121 539 francs. Dit montant concerne du matériel promotionnel, l'organisation de la Gymnaestrada en 2011, l'édition d'une newsletter promouvant Lausanne à travers le monde en tant que capitale olympique, participation à des séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations internationales dont le siège se trouve à Lausanne, le développement du programme « Volontaire Sportif Lausannois », ainsi qu'un stand aux Championnats d'Europe de gymnastique d'Amsterdam (promotion des CE 2008 à Lausanne) et au congrès SportAccord 2007 à Beijing.

## POLICE DU COMMERCE

### PRINCIPALES TÂCHES

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

31.12.2006: 39,00 EPT (43 personnes)

31.12.2007: 39,60 EPT (44 personnes effectivement présentes).

Au 31.12.2007, le plan des postes est de 40,6 EPT (45 personnes).

### FAITS MARQUANTS

Le principal fait marquant de l'année a été l'aboutissement, par l'acceptation, lors de la séance du Conseil communal du 20 novembre 2007, des conclusions du rapport-préavis N° 2007/44, d'un projet permettant d'apporter des améliorations à trois éléments essentiels de l'activité portuaire, à savoir la capacité d'accueil, l'alimentation en eau et en électricité et les lieux d'aisance.

Par ailleurs, le nouveau tarif relatif à l'occupation du domaine public étant entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007, un important travail de contrôles sur le terrain a dû être effectué.

Quelques manifestations, en particulier celle liée au procès de Dogu Perincek au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, ainsi que l'organisation des concerts de la Loterie romande à la place de la Navigation et de la Migros au stade de la Pontaise pour accueillir les « Rolling Stones », ont requis une gestion particulièrement suivie.

Relevons que le service a dû, dans l'urgence, reprendre toute la question de la réglementation et de la perception de la taxe de séjour, de manière à permettre l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, du nouveau règlement intercommunal y relatif.

Enfin, le service s'est vu contraint de reprendre, avec le service d'organisation et d'informatique (SOI), l'application concernant la gestion des amarrages, de manière à répondre aux impératifs liés à la renonciation aux licences permettant l'usage de l'ancienne application.

## ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET PATENTES

### Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre 2007, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, se présentent comme suit :

	2006	2007
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	73	85
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	4	6
« Shops » de station-service	2	3
Magasins de tabac et journaux	1	5
Magasins de glaces	—	—
Kiosques	11	12
Magasins/établissements	1	1
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>112</b>

### Patentes et autorisations

	2006	2007
Marchands de bétail	1	1
Tabacs	678	664
Jeux et appareils automatiques	860	1 036
Commerces d'occasions	166	170
Ventes aux enchères	9	8

### Etablissements

	2006	2007
Demandes de préavis pour licence	283	256
Licences délivrées	429	489
Changements d'enseigne	52	46
Manifestations	443	478
Autorisations de diffusion de musique	135	148
Avertissements	44	78
Dossiers de mise en conformité des locaux	75	59

Durant cette année, 14 établissements ont été déclarés en faillite, soit 1 hôtel avec restauration, 1 discothèque, 1 débit de boissons alcooliques à l'emporter, 2 cafés-bars et 9

cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), 7 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café. Ouverture de 05h.00 à minuit, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h.00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h.00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h.00 à 04h.00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 15h.00 et 17h.00 ou prolongée entre 04h.00 et 05h.00, moyennant le paiement d'une taxe.

### Capacités des établissements ouverts au 31 décembre :

Capacité des établissements de jour <sup>1</sup>	59 161 60 523
Capacité des établissements de nuit <sup>2</sup>	7 802 8 401
<b>Totaux</b>	<b>66 963 68 924</b>

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Le processus de mise à jour des licences et des autorisations spéciales au sens de la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), entrée en vigueur en 2003, étant maintenant achevé, la classification des établissements a été adaptée.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2006	Etablissements exploités au 31 décembre 2007				Etablissements exploités au 31 décembre 2007	Ecart	
			Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures			
A	Hôtel avec restauration	24	—	1	—	1	23	- 1	
	Hôtel sans restauration	10	—	—	1	—	11	1	
B	Café-restaurant	372	9	4	6	9	378	6	
D	Café-bar	35	5	—	2	1	37	2	
E	Buvette	42	1	1	1	3	41	- 1	
F	Discothèque avec restauration	4	—	—	—	—	4	—	
	Discothèque sans restauration	22	—	1	—	1	21	- 1	
G	Night-club avec restauration	5	—	—	—	—	5	—	
	Night-club sans restauration	7	—	1	1	—	9	2	
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	—	—	—	—	3	—	
	Salon de jeux sans boissons	1	1	—	—	—	2	1	
	Salon de jeux avec restauration	2	—	—	—	—	2	—	
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	—	—	—	—	1	—	
J	Tea-room	71	2	1	2	1	72	1	
K	Bar à café	20	—	—	—	—	19	- 1	
L	Autorisation spéciale de jour – bateaux	14	—	—	—	—	14	—	
	Autorisation spéciale de jour – sans boissons	—	—	—	—	—	—	—	
	Autorisation spéciale de jour – avec boissons alcooliques	6	—	—	3	—	1	8	2
	Autorisation spéciale de jour – sauna	2	—	—	—	—	—	2	—
	Autorisation spéciale de nuit – sauna	1	—	—	—	—	—	1	—
	Autorisation spéciale de jour – LPROS	1	1	—	—	—	—	2	1
M	Traiteur	7	—	—	—	—	7	—	
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	169	22	—	—	16	175	6	
<b>Totaux</b>		<b>819</b>	<b>41</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>837</b>	<b>18</b>

### MANIFESTATIONS

Catégories	Nbre de manif.	2006		2007		Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
		Nbre de jours	% du nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de jours de manif.				
Sports	152	235	5,5	5,0	161	220	5,2	4,8	
Soirées/fêtes/repas de soutien	371	396	13,5	8,3	482	506	15,6	11,1	
Manifestations sur le domaine public et assimilé	521	1 334	19,0	28,1	504	1 060	16,3	23,4	
Bienfaisance/utilité publique	431	552	15,7	11,6	535	571	17,3	12,6	
Spectacles/concerts	396	630	14,4	13,3	382	606	12,3	13,4	
Conférences	150	203	5,5	4,3	160	199	5,2	4,4	
Expositions	76	513	2,8	10,8	96	386	3,1	8,5	
Stands d'information/récoltes de signatures	427	441	15,5	9,3	536	564	17,3	12,4	
Centres de loisirs	143	305	5,2	6,4	152	282	4,9	6,2	
Manifestations diverses	79	140	2,9	2,9	88	145	2,8	3,2	
<b>Total</b>	<b>2 746</b>	<b>4 749</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>3 096</b>	<b>4 539</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	

## Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2006	2007	2006	2007
Tombolas	72	54	106 093	99 055
Loteries	13	13	—	—
Roues	6	10	12 500	10 225

## Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2005	2 <sup>e</sup> semestre 2006
	1 <sup>er</sup> semestre 2006	1 <sup>er</sup> semestre 2007
Loto «fribourgeois» organisé	1	3
Cartons vendus	1 896	3 864
Valeur totale des cartons vendus	19 118.—	25 445.—
Taxe communale	1 147.10	1 526.70
Lotos «traditionnels» organisés	16	13
Cartons vendus	154 799	138 391
Valeur totale des cartons vendus	400 050.—	359 180.—
Taxe communale	24 003.—	21 550.80

La valeur des lots représente au minimum le 50 % du montant des cartons vendus.

	2005-2006	2006-2007
Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)		
Cartons à Fr. 1.–	32 893	30 693
Cartons à Fr. 2.–	52 171	44 187
Cartons à Fr. 3.–	42 930	38 721
Cartons à Fr. 5.–	26 805	24 790
Total	154 799	138 391

## Cinémas

Nombre de spectateurs	1 016 243	855 172
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4 874 places au 31 décembre 2007 (idem en 2006). La mention «0 an» pour les films autorisés à tous les publics a été introduite, conformément à la nouvelle Loi sur le cinéma, les vidéogrammes et les logiciels de loisirs (LCin) du 27 juin 2006, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Films projetés	2006	2007
a) en première vision	537	478
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	60	53
c) en reprise	339	387
Total	936	918

Répartition selon les âges légaux	2006	2007
0 an	—	15
7 ans	149	85
10 ans	162	83
12 ans	265	225
14 ans	109	148
16 ans	91	187
18 ans	160	175
Total	936	918

## Impôt sur les divertissements

### Encaissement net

Cinémas	1 881 514.70	1 679 472.20
Dancings	1 299 305.70	1 215 279.85
Cafés-restaurants	22 848.05	26 566.25
Spectacles	1 542 625.35	1 674 307.65
Sports	116 242.75	133 392.90
Divers	695 158.75	791 253.20
Total	5 557 695.30	5 520 272.05

Il est à noter une baisse de l'impôt sur les divertissements perçu auprès des spectateurs des cinémas et des dancings. Le montant de Fr. 126 000.—, perçu à l'occasion du concert des «Rolling Stones» compris dans la rubrique «spectacles», explique l'augmentation de cette dernière.

### Impôt rétrocédé

	2006 Fr.	2007 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	61 996.05	12 988.20
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	61 131.95	55 861.15
b) Sports	—	—
c) Divers	14 655.20	18 474.50
Total	75 787.15	74 335.65

## TAXES DE SÉJOUR

Encaissement net	2006 Fr.	2007 Fr.
Taxe cantonale	772 028.05	808 446.—
Taxe communale	1 502 566.40	1 577 941.25
Total	2 274 594.45	2 386 387.25

Répartition en 2007	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	530 024.80	931 129.80
Nuitées diverses	4 086.60	49 445.40
Pensionnats – Instituts	75 957.60	57 168.—
Etablissements médicaux	3 126.40	2 344.80
Places de campement (nuitées)	12 183.—	18 601.20
Places de campement (forfaits annuels)	6 682.50	7 696.—
Chambres	100 789.85	89 327.70
Appartements – Studios – Villas	75 595.25	422 228.35
Total	808 446.—	1 577 941.25

Les montants figurant sur les précédents rapports de gestion, s'agissant des taxes de séjour des catégories Hôtels – Nuitées diverses – Pensionnats/Instituts – Etablissements médicaux – Places de campement (nuitées), allaient de décembre à novembre. De manière à pouvoir indiquer, à l'avenir, les recettes concernant la seule année civile écoulée (de janvier à décembre), le mois de décembre 2007 des catégories précitées a été ajouté aux douze mois allant de décembre 2006 à décembre 2007, ce qui signifie que le décompte porte sur une période de treize mois. Globalement, cela représente une augmentation des recettes de Fr. 38 330.70 pour le canton et de Fr. 67 905.40 pour la commune.

## DOMAINE PUBLIC

### Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2006	2007
Terrasses d'établissements publics	162	173
Etalages	194	205

107 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 67 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées durant l'année.

### Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2006	2007
Maraîchers	112	112
Charcutiers	12	12
Epiciers	3	3
Fromagers	11	11
Boulangers	7	6
Poissonniers	1	1
Etalagistes	123	109
Artisans	39	40
Information (politique, religieuse, etc.)	—	—

### Ports

Au niveau de l'accueil, 3 257 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

1 387 navigateurs ont occupé les 48 bouées prévues pour les visiteurs.

Sur 1 678 places d'amarrage et à terre, 934 sont attribuées à des Lausannois et 545 à des personnes provenant de 192 communes de Suisse et de l'étranger. Par ailleurs, 199 places sont restées disponibles pour permettre la nouvelle attribution suite à l'augmentation de la capacité des ports en 2008.

Autorisations délivrées	2006	2007
Cabines / Vidy	28	12
Places à l'eau	100	37
Places à terre	29	35
Total	157	84

	2006	2007
Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	808	885
Places à terre	—	—

La commission consultative des ports ne s'est pas réunie en 2007.

	2006 Fr.	2007 Fr.
Recettes globales		
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1 139 910.45	1 089 507.55
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	64 475.50	64 551.30
Engins de levage	17 050.25	22 703.90
Total	1 221 436.20	1 176 762.75

## OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

### Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en diminution (4 623 contre 4 796 en 2006).

### Incinérations

Le nombre des incinérations est également en diminution (3 984 contre 4 145 en 2006). Les incinérations représentent 86,17 % de la totalité des décès enregistrés (2006 : 86,43 %).

### Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 625 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1 045 contre 1 176 en 2006), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1 376 contre 1 426 en 2006).

La commission consultative des cimetières n'a tenu aucune séance en 2007.

### Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en légère diminution (608 contre 640 en 2006).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	129	46	175
Incinérations	858	3 126	3 984
Transferts hors Lausanne	50	364	414
Corps légués aux instituts d'anatomie	9	40	49
Corps en attente	1	—	1
Total des décès enregistrés	1 047	3 576	4 623
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			805
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			242
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			681
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2 895
Total des décès enregistrés			4 623

## CONTRÔLE DES HABITANTS

### PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public
- renseigner les clients
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population

### EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 32,4 EPT (36 personnes et une apprentie)

31.12.2007 : 33,4 EPT (37 personnes et un apprenti)

### FAITS MARQUANTS

Le contrôle des habitants a reçu environ 135 000 client(e)s, 50 000 lettres et 34 000 téléphones, dont 4 464 sur le numéro commercial. En ce qui concerne l'évolution du nombre d'habitants, l'augmentation sensible de la population annoncée à fin 2006 (+ 733) a vu sa courbe progresser encore cette année. En effet, après un premier semestre très stable, le total de la population a progressivement augmenté pour atteindre 129 273 habitants au 31 décembre (+ 1 042). Ce total s'explique par la suppression, au 1<sup>er</sup> juin 2007, des contingents de populations étrangères (fin de la période transitoire de mise en œuvre de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes).

La population suisse a légèrement augmenté, passant de 78 899 à 79 491 (+ 592), dans le même temps que la population étrangère progressait, pour sa part, de 450 personnes. Cette évolution s'explique notamment par les 1 160 naturalisations concernant la population lausannoise.

Quant aux requérants d'asile, le total des arrivées (176) est très légèrement supérieur à celui enregistré l'année dernière (141).

Enfin, une nouvelle légère baisse des recherches d'adresses, demandées par courrier et fournies par le C.H., est enregistrée (24 632 contre 25 156 en 2006).

### Population de Lausanne

Au 31 décembre 2006	128 231	habitants dont en résidence secondaire	6 085
Au 31 décembre 2007	129 273	habitants dont en résidence secondaire	5 888
Différences	+ 1 042	habitants	- 197

### Population suisse résidant à Lausanne

	2006	2007	Différence
Vaud	40 388	40 976	+ 588
Berne	7 623	7 677	+ 54
Fribourg	7 028	6 953	- 75
Valais	4 891	4 909	+ 18
Neuchâtel	3 290	3 267	- 23
Jura	2 052	2 075	+ 23
Genève	1 957	2 003	+ 46
Zurich	1 896	1 903	+ 7
Obwald	80	73	- 7

### Population étrangère résidant à Lausanne (sans les requérants d'asile)

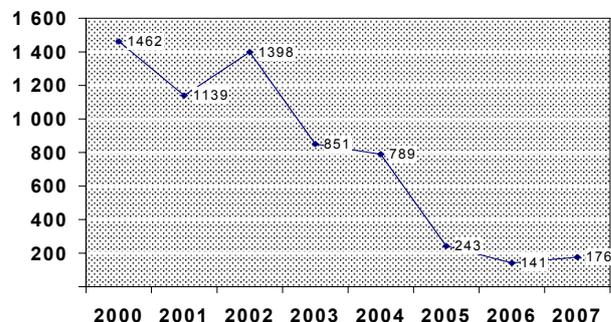
	au 31 décembre 2006	au 31 décembre 2007
Titulaires de permis B	15 410	16 315
Titulaires de permis C	27 916	27 660
Titulaires d'un permis frontalier (G) avec une résidence secondaire	3	2
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	1 516	2 201
Titulaires de permis L (courte durée)	2 541	1 946
Permis provisoires F	1 157	1 108
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)	(47)
Résidences secondaires I	3	3
<b>Total</b>	<b>48 546</b>	<b>49 235</b>

Au 31 décembre 2007, la population étrangère, sans les requérants d'asile, se chiffre à 49 235 personnes, soit 38,08 % (38,43 % en 2006) de la population lausannoise, la moyenne suisse se situant à environ 22 % et celle du canton à environ 29 %.

### Requérants d'asile résidant à Lausanne (2007)

176 nouvelles demandes ont été déposées (+ 24,8 % par rapport à 2006). 500 dossiers (739 en 2006) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour.

### Evolution du nombre des demandes depuis 1999



### Mouvement de la population

Arrivées	6 464	9 943
Départs	7 365	8 000
Différence	- 901	1 943
Naturalisations	1 160	- 1 160
Résultat	259	783

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 454 naissances (2006 : 1 569)

Parmi les départs 1 088 décès (2006 : 1 066)

### Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 <sup>er</sup> octobre 2007*	
	Nombre	%
Protestants	32 824	25,47
Catholiques	47 253	36,68
Autres religions	48 772	37,85

\* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeait pas le citoyen à communiquer sa religion, le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant un tiers de la population. La communauté musulmane, avec 8 596 personnes (8 335 en 2006), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

### Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2007, 129 273 personnes, qui se répartissent comme suit :

Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
51 409	58 527	9 854	9 483

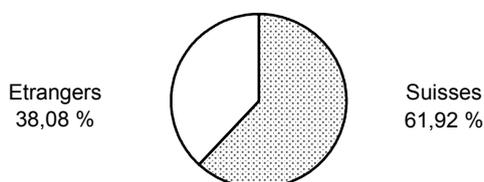
  

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 572	38 157	9 272	259	3
Femmes	13 331	39 060	14 704	894	21
Total	26 903	77 217	23 976	1 153	24

### Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	12 630	Afrique	5 441
Vaudois	28 346	Amérique	3 852
Confédérés	38 515	Asie	3 693
Italiens	6 052	Océanie	97
Espagnols	3 680	Apatrides	70
Français	6 867	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)
Portugais	8 087		
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie et Monténégro, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5 782		
Reste de l'Europe	6 161		

### Répartition de la population résidente



### Mesures d'éloignement

Cette année, 448 personnes (449 en 2006) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 194 refus d'entrée prononcés en 2007.

### Déclarations de garantie

602 déclarations de garantie (568 en 2006), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

### Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2007, 467 demandes d'entrée ont été traitées (2006 : 526).

### Bureau des enquêtes

	2006	2007	Différence
Enquêtes reçues	758	746	- 12
Enquêtes réglées	726	706	- 20
Enquêtes en cours	32	40	+ 8
Dénonciations à la Préfecture	18	15	- 3
Dénonciations à la Commission de police	25	31	+ 6

## CORPS DE POLICE

### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police de proximité.

Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- le rapprochement police – public
- le maintien d'une forte capacité d'intervention
- le développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

### EFFECTIF

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2008
Policiers	407.40	400.80
Gardes	54.90	54.05
Civils	70.80	71.60
Apprentis	6	6

### Faits marquants

Si le nombre de délits enregistrés par la Police judiciaire, ainsi que celui des interventions de Police-secours s'inscrivent dans une certaine stabilité, les statistiques de l'année 2007 confirment la progression, depuis 2005, des délits avec violence. Ces derniers, qu'il convient de mettre en parallèle avec l'abondance de possibilités de divertissements nocturnes qu'offre la ville (40 établissements de nuit, disposant ensemble de plus de 8 000 places) génèrent leur lot d'ivresses, de scandales, de bagarres multiples et d'incidents divers

entre noctambules, mobilisant les forces de police, particulièrement lors des nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche.

La volonté de développer l'éthique au sein du corps de police et de construire un nouveau style de management s'est poursuivie. Dans ce cadre, le nouveau statut des policières et policiers lausannois (qui déploie ses effets depuis 1<sup>er</sup> juillet 2007) a requis un investissement particulier de la part du commandement, des ressources humaines, du délégué à l'éthique, ainsi que des juristes. Le nouveau règlement du corps de police, remplaçant celui du 2 décembre 1952, a été adopté par le Conseil communal le 4 septembre 2007 et validé par le Chef du département de l'intérieur le 2 octobre 2007. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Par ailleurs, deux groupes de travail ont œuvré en parallèle, l'un pour élaborer un code de déontologie des policières et policiers lausannois, l'autre pour mettre sur pied la commission préposée à la déontologie, chargée de l'application dudit code.

Enfin, le rapport final du Groupe de travail sur le fonctionnement de Police-secours (GT PS), composé d'un groupe de pilotage et de collaborateurs/cadres issus de cette subdivision, a été remis au directeur de la sécurité publique et des sports en mai 2007. Ce document, s'inscrivant dans une démarche introspective et visant à faire l'état de la situation, ainsi qu'à proposer des pistes de solutions à un certain nombre de problèmes identifiés, a malheureusement été divulgué dans la presse. Cette situation de crise a nécessité une forte mobilisation des collaborateurs, afin de renseigner l'autorité politique et de communiquer, tant à l'externe (médias, partenaires de la police), qu'à l'interne. Le Conseil communal ayant réitéré sa confiance au corps de police, le personnel, très ébranlé par ce battage médiatique, a finalement pu être rassuré. Cette crise a permis au corps de police d'expliquer sa démarche originale de réformes.

## POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population et prévenir la commission d'infractions, les collaborateurs de Police-secours patrouillent en permanence dans toute la ville. Ils gèrent des interventions très variées (bagarres, arrestations de délinquants, violences conjugales, etc.) et portent secours aux citoyens en difficulté. Les collaborateurs de la centrale d'alarme et d'engagement répondent, quant à eux, aux nombreux appels quotidiens et engagent les forces de police nécessaires pour faire face aux situations les plus diverses.

D'une manière générale, il convient de relever une diminution (- 4,5 %) du nombre d'interventions effectuées par le personnel de Police-secours (27 500 contre 28 700 en 2006).

Les cas de troubles à l'ordre public, altercations et incivilités, ainsi que les violences conjugales, sont en progression. Ce constat est particulièrement net, en ce qui concerne les interventions touchant les établissements publics (+ 38 %).

	2006	2007
Scandales divers, altercations sur la voie publique	2 101	2 214
Bagarres, scandales, bruit, à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements publics	1 094	1 513
Violences conjugales	378	402
Autres conflits familiaux	480	482

Les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers progressent de plus de 50 % (139 cas contre 92 en 2006).

## Sections et entités de Police-secours

	2006	2007
Nombre total d'interventions	28 698	27 454
Interventions avec privation momentanée de liberté	1 956	1 990
Personnes inquiétées à la suite de délits	1 141	1 320
Rapports adressés au Juge d'instruction	11 748	11 386

## Manifestations

Le nombre de manifestations ayant nécessité un engagement important des forces de police a légèrement augmenté par rapport à 2006. Au total, 36 événements (contre 29 en 2006) ont été gérés, dont 9 pris en charge exclusivement par la subdivision « sécurité du trafic et stationnement » (STS).

Le personnel de Police-secours a consacré 7 863 heures (contre 4 828 en 2006) à ce type d'engagement, alors que, pour leur part, les membres de la subdivision STS y ont consacré 5 122 heures. Relevons que deux manifestations ont nécessité un engagement particulier des forces de police : le concert des Rolling Stones à la Pontaise et la réception, à Beaulieu, de M. le Conseiller fédéral Christoph Blocher, lors du Comptoir suisse.

## Opérations de longue durée

Le corps de police a maintenu sa présence quotidienne (plus de 4 000 heures) sur la place de la Riponne et ses abords immédiats et a mené 305 interventions. Des bagarres entre usagers ont occupé les collaborateurs à neuf reprises et 118 personnes ont été dénoncées pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants. 24 individus ont été interpellés, alors qu'ils faisaient l'objet d'un signalement. D'autres infractions au Règlement général de police ont, par ailleurs, également été dénoncées.

L'opération Alpha 4, qui a débuté au mois de janvier 2002, reste d'actualité. Les huit policiers, répartis dans les quatre sections de Police-secours, ont continué de traquer les « dealers » de rue, afin de déstabiliser le marché. 65 personnes ont été dénoncées pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants et 11 pour infraction au Règlement général de police, alors que 61, recherchées pour divers motifs, ont été interpellées.

## Charte des établissements de nuit

Les démarches, en vue d'instaurer une collaboration, se sont poursuivies tout au long de l'année auprès de plusieurs établissements de nuit, sans toutefois aboutir à la signature de nouvelles conventions.

En 2007, Police-secours est intervenue à 438 reprises dans les établissements concernés, contre 459 en 2006,

ce qui représente, pour la première fois, une diminution de 5 %. Ce constat positif peut notamment s'expliquer par le contact permanent maintenu entre les exploitants et les services de la direction de la sécurité publique et des sports, ainsi que par les mesures prises en partenariat, pour mieux résoudre les situations posant problème.

### Postes de quartier

Activité des postes de quartier	2006	2007
Arrestations	141	172
Véhicules retrouvés	47	37
Dénonciations pour fautes de stationnement	4 309	2 551
Rapports de renseignements divers	14 219	13 400
Notifications de commandements de payer	36 931	34 131

### Poste de police d'Ouchy

Suite à l'incendie ayant détruit une grande partie de ce poste de quartier, il a été procédé, dans le courant de l'année, à la remise en état du bâtiment et des locaux.

### Structure administrative

Cette structure, s'occupant principalement de la notification des commandements de payer, a déménagé de Chauderon dans les locaux de l'ex-poste de police de la Palud.

### Poste de police de la Gare

Le nouveau poste de police de la Gare, situé à la rue du Petit-Chêne 36, a ouvert le lundi 2 juillet 2007, l'ancien poste de l'avenue de la Gare ayant été fermé définitivement le 30 juin 2007, conformément à la résiliation du bail signifiée à la Ville.

Le personnel des postes de la Palud et de la Gare a été regroupé pour ne former qu'une seule entité, le chef des postes de quartier et son remplaçant travaillant désormais dans ce nouveau poste.

Ce regroupement autorise une exploitation selon un horaire élargi et permet d'assurer les interventions en 1<sup>er</sup> échelon dans un secteur déterminé. Le service d'ordre sur la place de la Gare le dimanche soir est repris par cette entité, ce qui décharge les sections de Police-secours. Ces mesures ont pour objectif de placer le poste de la Gare au niveau de point d'appui, au même titre que celui du Flon. En renforçant le dispositif de sécurité de proximité, ce projet s'inscrit pleinement dans la perspective du développement de la place de la Gare et de la prochaine mise en service du M2.

### Brigade cycliste

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2007, le personnel de la Brigade cycliste (5 policiers et 1 policière) est rattaché aux postes de quartier.

Dès la fin de la période estivale, la Brigade cycliste est affectée au poste de la Gare, dont elle vient compléter l'effectif. L'horaire hivernal des cyclistes a été adapté, de façon à permettre une collaboration plus étroite avec le personnel de tous les autres postes de quartier. De fait, outre les missions dévolues au secteur du poste de la Gare, les policiers cyclistes assurent des missions préventives, dissuasives et répressives sur l'ensemble du territoire lausannois.

### Poste de quartier mobile

Le personnel des postes de quartier a utilisé ce véhicule durant 21 jours, soit 437 heures d'engagement, cela sans compter les utilisations par le personnel de la Brigade des taxis et par celui de la Prévention routière. Le véhicule du poste de quartier mobile a également été engagé, pour la quatrième fois, dans le cadre du Comptoir suisse.

### Objets trouvés (OT)

	2000	2006	2007
Trouvailles	8 374	9 185	10 208
Trouvailles restituées	3 911	4 522	4 582
Personnes reçues	14 868	15 065	14 070

Outre les personnes reçues au guichet, 14 956 appels téléphoniques ont été traités. De plus, 3 842 recherches d'adresses ont été effectuées, afin de restituer des sacs, des porte-monnaie, etc. Le montant de l'argent trouvé sur la voie publique et dans les magasins s'est élevé à 67 748 francs. Par ailleurs, 59 832.25 francs ont été restitués aux trouveurs et perdus.

La vente aux enchères des objets trouvés aura lieu désormais tous les deux ans, la prochaine étant prévue en avril 2008.

### Groupe de prévention du bruit (GPB)

Le personnel du Groupe de prévention du bruit a continué à former les jeunes policiers sortant de l'Académie de police de Savatan, ainsi que les collaborateurs de Police-secours ayant émis le désir d'effectuer un stage au sein de la brigade, afin d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles, principalement dans le domaine des émissions sonores liées aux établissements publics et aux manifestations. Cette formation a permis une présence accrue sur le terrain et une augmentation notable du nombre d'interventions (+ 246).

	2006	2007
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	42	31
Préavis (manifestations, musique, transformations)	518	682
Prévention du bruit sur les chantiers	12	6
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	135	337
Interventions nocturnes	421	667

### UNITÉS SPÉCIALES (US)

La problématique de l'utilisation des armes à feu, largement médiatisée dans la presse, a fortement préoccupé les spécialistes du Groupe d'intervention en 2007.

Une nouvelle organisation romande pour l'engagement de tireurs d'élite sur le terrain a été créée et mise en place par la Gendarmerie de Genève. Ce groupe de tireurs d'élite (dont l'abréviation est TERO) a pour but d'apporter un soutien dans ce domaine aux différents corps de police des cantons romands, ainsi que de celui du Tessin.

La formation d'un chien « passif » dans la recherche de stupéfiants, projet mené avec l'appui de la Police fédérale belge, sera terminée durant le premier trimestre de 2008. Ce chien, spécialement dévolu à la détection de drogues

sur des personnes, est qualifié de « passif », parce qu'il se contente simplement de s'asseoir devant l'individu contrôlé, s'il est porteur de drogues.

### Groupe d'intervention (GI)

	2006	2007
Opérations spécifiques GI	84	90
<i>dont :</i>		
– prise d'otages	1	—
– séquestration/enlèvement	—	1
– tireurs fous	1	3
– forcenés	7	6
– individus suicidaires	6	6
– opérations stup	28	29
– individus armés	15	13
– personnes violentes/dangereuses	6	9
– autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la police judiciaire)	16	17
Collaboration avec la cellule de négociation	5	5
Personnes interpellées	76	88

### Brigade canine

	2006	2007
Pistes effectuées (30 succès)	109	169
Quêtes d'objets (26 succès)	98	110
Quêtes d'hommes intérieures/extérieures (2 succès)	120	107
Recherches de produits stupéfiants (58 succès)	122	218
Recherches d'explosifs (1 succès)	5	25
Défenses du maître	25	23

### Cellule de négociation

	2006	2007
Interventions	8	8

## POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire, composée de différentes brigades spécialisées, traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois, du simple vol à l'homicide. Sous la direction du Juge d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent, notamment, dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la délinquance juvénile et des délits à caractère sexuel.

### Activité

Durant l'année, les phénomènes marquants sont demeurés les cambriolages de villas et de commerces, dont de nombreux sans effraction, souvent effectués par des groupes bien préparés. La violence verbale, psychique, physique ou gestuelle est de plus en plus utilisée dans ce genre de délits.

Le nombre de personnes majeures déferées est en augmentation, alors que celui des mineurs diminue, le nombre de délits annoncés à la police restant stable, de même que celui d'actes de violence commis par des personnes mineures.

Les chiffres mentionnés ci-dessous sont extraits des bases de données de la police cantonale vaudoise et de la police de Lausanne. Il est important de noter qu'ils

représentent l'état de la saisie et de l'enregistrement au 25 janvier 2008. Certains délits qui ont été commis en fin d'année peuvent donc ne pas apparaître. Il en va de même pour les plaintes et dénonciations, les lésés pouvant signaler une infraction plusieurs mois après la constatation ou la perpétration de celle-ci.

Rappelons qu'une personne déferée se trouve sous enquête pénale dirigée par un magistrat (un individu pouvant avoir été déferé plusieurs fois durant l'année).

	2004	2005	2006	2007
Délits enregistrés	12 467	11 873	12 163	12 173
Délits élucidés	1 986	1 923	1 998	2 328
Personnes déferées	4 426	5 250	4 083	6 418
Réquisitions pénales	6 144	5 381	4 333	3 449
Réquisitions administratives	2 186	1 858	1 789	1 234

### Délits et événements généraux

	2004	2005	2006	2007
Homicides (victimes)	1	2	1	1
Suicides	20	34	30	24
Morts accidentelles (hors circulation)	4	5	4	3

Les délits avec violence se sont globalement inscrits à la hausse (+ 15,9 %); parmi ceux-ci, relevons les voies de fait et lésions corporelles (+ 13,5 %), ainsi que les brigandages et vols à l'arraché (+ 23,63 %).

	2004	2005	2006	2007
Délits avec violence				
Délits avec violence enregistrés	933	974	1 245	1 443
<i>dont :</i>				
– voies de fait et lésions corporelles	584	726	952	1 081
– brigandages et vols à l'arraché	348	243	292	361
– auteurs entre 18 et 20 ans	186	400	247	159
– auteurs entre 20 et 40 ans	168	188	310	684
– auteurs > de 40 ans	35	36	65	175

Une très légère diminution des vols avec effraction a été enregistrée. En revanche, durant la saison chaude, le nombre de vols sans effraction reste très important, les habitants laissant ouverts les accès à leurs logements ou locaux. Des actions de prévention sont menées au quotidien, afin de sensibiliser les usagers aux risques et mesures à prendre à cet effet.

	2005	2006	2007
Vols avec effraction			
Vols avec effraction enregistrés	2 745	2 774	2 679
<i>dont :</i>			
– dans les habitations	261	549	672
– dans les commerces et bureaux	553	590	540
– dans les voitures	1 179	1 051	1 082

Les dommages à la propriété sur les voitures sont en légère régression (2,2 cas/jour). Il s'agit souvent de délits de « fêtards », perpétrés les nuits de fin de semaine.

	2005	2006	2007
Délits particuliers			
Dommages à la propriété sur des voitures	1 021	905	811
Incendies intentionnels	99	87	111
<i>dont :</i>			
– voitures incendiées ou endommagées par le feu	22	36	35

## Mineurs

Si, depuis 2005, une certaine stabilité était enregistrée concernant les délits avec violence commis par les mineurs, en 2007, 161 jeunes ont été dénoncés à l'autorité pénale pour ce type d'actes (+ 36,4 %). Notons que le nombre de récidivistes (non chiffrable) peut expliquer cette tendance.

Le travail en réseau et la connaissance de ce milieu ne peuvent à eux seuls expliquer l'explosion du nombre des auteurs interpellés, alors que celui des plaintes demeure, quant à lui, stable. En effet, il faut aussi en chercher la raison dans le fait que de plus en plus de jeunes commettent ensemble des actions violentes, qui ne font l'objet que d'une seule plainte. Ce type de comportement s'avère d'autant plus préoccupant que l'effet dynamique du groupe conduit à des actes toujours plus violents, incontrôlés et gratuits. Il y a lieu de relever que la plupart des auteurs sont sous l'effet de l'alcool et/ou de produits stupéfiants, lors de la commission de ces méfaits.

Entre 2006 et 2007, le nombre de délits liés à des déprédations (tags et graffitis) est passé de 147 à 254, ce qui constitue une hausse impressionnante après des années de baisse. Une partie des auteurs est toutefois composée de personnes majeures.

	2004	2005	2006	2007
Mineurs déferés au Tribunal des mineurs	551	544	535	518
<i>dont :</i>				
- auteurs d'actes de violence	190	127	118	161
Actes de violence commis par des mineurs	208	162	193	190

## Mœurs

Dans le domaine du travail lié au sexe, il a été procédé au contrôle de 128 salons de massages et à 44 opérations en rue. 350 personnes prostituées, en majorité de sexe féminin, ont été contrôlées, certaines à plusieurs reprises. 45 % d'entre elles séjournaient et travaillaient clandestinement dans notre pays (66 % en 2006). Par ailleurs, 54 personnes ont été déferées pour des infractions en relation avec l'exercice illicite de la prostitution (27 en 2006).

Enfin, les infractions contre l'intégrité sexuelle sont en très légère baisse (- 2,95 %). Cette tendance est nettement plus marquée pour les victimes mineures (- 35,38 %). Le taux d'élucidation pour ces cas est également en légère diminution (79 % contre 82 en 2006).

	2004	2005	2006	2007
Infractions contre l'intégrité sexuelle	172	132	169	164
<i>dont :</i>				
- viols et contraintes sexuelles	41	48	46	36
- atteintes à l'intégrité sexuelle des enfants	66	42	65	42
- exhibitionnisme	31	17	30	56*
Mauvais traitements envers les enfants	29	40	32	17**

\* Relevons que l'importante progression des cas d'exhibitionnisme est due à une série de près de 25 cas, commis vraisemblablement par une ou deux personnes non encore identifiées.

\*\* La diminution des cas de mauvais traitements envers les enfants est liée au rôle soutenu joué par les différents partenaires intervenant en amont du travail des policiers.

## Stupéfiants

La présence soutenue sur le terrain des groupes Alpha (PS) et Celtus (PJ), conjuguée aux nombreuses enquêtes sur les réseaux, visant à démanteler les filières d'approvisionnement, permet de déstabiliser les trafiquants de rue. Ainsi, une certaine stabilité est observée. Relevons cependant qu'à la fin de l'année, faute de moyens, plus de 35 informations différentes, visant principalement des vendeurs de rue, n'ont pas pu être traitées.

Les dénonciations (trafic et consommation) dans le domaine des stupéfiants sont en légère diminution par rapport à l'année 2006. Toutefois, une hausse de 6,9 % des trafiquants interpellés (dont de nombreux récidivistes) est à relever. La filière de la cocaïne passe aujourd'hui principalement par l'Afrique occidentale.

Enfin, 10 kilos d'héroïne ont été saisis, lors d'une seule prise.

	2004	2005	2006	2007
Personnes déferées au Juge d'instruction (trafic et consommation)	3 302	2 842	2 596	2 568
<i>dont :</i>				
- < de 18 ans (mineurs)	272	253	211	190
- de 18 à 25 ans (jeunes adultes)	1 488	1 252	931	1 092
- > de 25 ans (adultes)	1 542	1 337	1 454	1 286
- sexe masculin	2 862	2 349	2 266	2 248
- sexe féminin	440	493	330	320
- domiciliées à Lausanne	1 168	1 029	1 148	1 078
- domiciliées sur Vaud (sans Lausanne)	1 147	994	848	838
- domiciliées en Suisse (hors VD)	343	381	274	266
- domiciliées à l'étranger	522	374	49	100
- sans domicile fixe	122	64	277	286
Réseaux démantelés sur territoire lausannois	12	14	12	13
Trafiants déferés	543	489	359	384
<i>dont :</i>				
- gros trafiquants (> 50 grammes)	191	185	164	177
- petits trafiquants et consommateurs/revendeurs	352	304	195	207
Décès par surdose (avérée ou en suspens)*	2	8	12	6

\* En cas de surdose de produits stupéfiants, des analyses toxicologiques sont menées. Celles-ci prenant du temps, le cas peut donc être avéré ou en suspens.

## Brigade rue

Sa mission consiste à repérer, puis interpellé en flagrant délit, les auteurs de vols opérant en ville, que ce soit dans la rue, les commerces, les établissements publics ou les transports en commun. Les inspecteurs de cette brigade ont procédé à 102 interpellations.

## La Brigade des enquêtes brèves (BREB)

La BREB continue à jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la formation, puisque tout collaborateur postulant à la police judiciaire effectue d'abord un stage d'une année au minimum dans cette brigade. Les résultats obtenus sont encourageants et le cursus de formation se voit confirmé par le nouveau statut des policières et policiers lausannois.

## SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

La sécurité du trafic et le stationnement constituent également une des tâches principales du corps de police. La prévention des accidents de la circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

### Campagnes de prévention

Durant l'année écoulée, outre les habituelles campagnes de prévention nationales qui se sont poursuivies, une action, intitulée « Piéton pour la vie », a été menée, en juin et en octobre, pour sensibiliser les piétons aux principales règles qu'il y a lieu de respecter, lors de toute traversée de la route. Cette action a permis de toucher 1 012 usagers.

### Contrôles de la vitesse

La baisse, constatée depuis plusieurs années, dans le domaine des excès de vitesse se poursuit, le pourcentage de conducteurs en infraction passant en 2007 à 4,65 % (6,43 % en 2006), malgré un nombre de contrôles plus élevé. 24 608 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation. Au chapitre des records, on signalera 11 automobilistes dénoncés pour une vitesse supérieure à 90 km/h, dont un circulant à 118 km/h sur l'avenue de Beaulieu.

Dans les 32 « zones 30 » lausannoises, 730 contrôles ont été réalisés. Le pourcentage de conducteurs fautifs est ici plus élevé (12,84 %). Il convient toutefois de relativiser ce chiffre, au regard du fait que les « zones 30 » contribuent à la sécurisation et à la tranquillisation du trafic. En effet, proportionnellement, moins d'accidents avec blessés que sur d'autres artères communales y sont à déplorer.

#### Contrôle de la vitesse

	2000	2005	2006	2007
Nombre de contrôles	1 345	1 440	1 939	2 267
Véhicules enregistrés	485 011	418 233	509 306	529 385
Conducteurs dénoncés	41 592	32 688	32 767	24 608
Pourcentage des dénonciations	8,57	7,81	6,43	4,65

#### Contrôle à l'éthylomètre

	2004	2005	2006	2007
Ivresses avec accident	170	153	144	151
Ivresses sans accident	323	549	696	700
Total	493	702	840	851

Les cas d'ivresse avec accident augmentent légèrement (+ 4,86 %), alors que les dénonciations pour ivresse sans accident restent stables.

### Contrôle du stationnement

Constatées, pour l'essentiel, par les gardes de police scooteristes effectuant le contrôle nocturne du stationnement, les fautes de parage commises durant

la nuit sont en augmentation. En effet, ce ne sont pas moins de 21 399 bulletins d'amende d'ordre (+ 10 % par rapport à 2006) qui ont été apposés. Cette situation met en évidence la nécessité de poursuivre la pression exercée sur le stationnement illicite au centre-ville en période nocturne.

En revanche, fait réjouissant, les contraventions concernant le stationnement illicite sur les trottoirs sont en diminution pour la 3<sup>e</sup> année consécutive.

#### Contrôle du stationnement et de la circulation

Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185 483	228 195	239 818	259 986
dont :				
– infractions aux règles du stationnement	119 559	167 036	176 735	179 153
Parcage illicite sur les trottoirs :				
– bulletins d'amende d'ordre apposés	7 959	9 756	8 417	7 802
Evacuations forcées de véhicules	*	638	812	632

\* Chiffre non disponible

### Accidents de circulation

Le nombre total des accidents s'inscrit en légère baisse (- 3 %). Cette tendance est plus marquée en ce qui concerne les fuites après accident (- 26 %). En revanche, une augmentation de 14 % du nombre des blessés est à déplorer, les piétons et, parmi ceux-ci, les enfants (+ 11 cas) ayant payé un lourd tribut à ce triste résultat. Sur le plan des accidents mortels, deux affaires ont été traitées, l'une concernant un motocycliste et l'autre une piétonne, malencontreusement renversée par un bus tl.

	2000	2005	2006	2007
Accidents de circulation (constats)	1 733	1 458	1 286	1 265
Personnes blessées	528	424	401	456
Personnes tuées	5	1	1	2
Fuites après accident	706	578	544	400
Piétons victimes, dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	104	82	92	104
	28	33	23	34

### Contrôles aux carrefours

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse :

Installations fixes : 21 (18 en 2006)

Nombre de caméras : 9 (8 en 2006)

	2000	2005	2006	2007
Infractions relevées (feux)	9 564	6 029	4 597	8 697
Infractions relevées (vitesse)	2 368	9 132	9 814	29 693
Nbre de passages (en milliers)			11 115	21 147

Le volume des infractions enregistrées est, principalement en raison de l'augmentation du nombre des carrefours contrôlés et des boîtes à feux, en forte croissance. Par rapport aux passages de véhicules dénombrés pendant les périodes de surveillance, les taux de dénonciation

enregistrés s'élèvent à 0,41 ‰ pour les feux rouges et à 1,4 ‰ pour la vitesse.

#### Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
Total	10 659 103.—
Remboursements	22 632.10
Total net encaissé	10 636 470.90
	(2006 : 9 969 960.—)*

\* Le chiffre indiqué dans le rapport de gestion 2006 était erroné.

#### Commission de la circulation

La commission interne, mise sur pied en novembre 2005, a poursuivi son activité, en traitant quelque 57 cas durant l'année écoulée. Si, sur le plan du nombre d'accidents impliquant des collaborateurs du corps de police en service, une augmentation est constatée, il convient de relever un résultat appréciable concernant le montant des réparations (- 58 %), qui passe de 68 000 francs à 28 000 francs par an. 49 courriers de sensibilisation et 8 mises en demeure ont été adressés au personnel concerné. Le taux de récidive (7 cas) reste également très bas.

#### ORGANISATION ET EXPLOITATION (O+E)

La subdivision O+E regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), le garage, la maintenance d'immeuble, le groupe de la saisie, le groupe informatique, le groupe technique et la chancellerie.

Le personnel de la maintenance d'immeuble a consacré une partie de son activité à la réfection des peintures murales de l'Hôtel de police. Par ailleurs, 800 heures ont été dévolues à l'amélioration de la sécurité au travail (mises aux normes des installations, balisage des chemins de fuite, modification et extension des éclairages de sécurité).

Les opérateurs de la CAE ont contrôlé 18 752 personnes, dont 795 faisaient l'objet d'un signalement. 2 501 véhicules ont donné lieu à des vérifications, dont 103 étaient signalés. Dits opérateurs ont également répondu à 82 841 appels au 117 (81 000 en 2006) et à quelque 140 353 appels au 021 315 11 11.

Le groupe de saisie, qui enregistre les données concernant les délits (plaintes et infractions diverses) dans le système informatique Zephyr de la Police cantonale, a traité plus de 30 000 documents.

Le personnel du groupe informatique a procédé, pour sa part, au remplacement d'une centaine d'imprimantes par des appareils multifonctions.

Par ailleurs, la réception du réseau radio Polycom est possible, depuis le 10 décembre, dans la partie souterraine de la ligne du train Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), grâce à l'installation d'un câble rayonnant. En collaboration avec la Police cantonale, des tests radios ont été effectués, avec succès, dans le futur M2, chaque tronçon souterrain de la ligne ayant été équipé d'un système identique à celui du LEB. Enfin, 53 radios Polycom ont été réparées par le groupe technique (11,3 % du parc).

#### FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

Les 14 aspirants de la volée 2006/2007 ont été assermentés le 27 février 2007, après avoir obtenu avec succès leur brevet fédéral de policier. Avant d'être intégrés dans les sections de Police-secours, ces nouveaux agents ont suivi une formation complémentaire de huit semaines (stage d'intégration), dans les domaines des lois cantonales et des règlements communaux, des procédures internes, ainsi que de la connaissance des différents partenaires du corps de police.

En 2007 et pour la deuxième fois, tous les aspirants des polices municipales vaudoises ont suivi leur formation à l'Académie de police du Chablais, qui a ainsi accueilli les 13 aspirants lausannois. Durant l'année, les 30 aspirants (13 Lausannois et 17 hors-Lausanne) ont suivi 10 journées de cours concernant les particularités communales. Rappelons que cinq policiers lausannois sont toujours détachés à l'Académie de police, depuis mars 2006.

Du 2 mai au 27 juillet 2007, la FP a mis sur pied une école de gardes de police pour 7 aspirants, école intégrant pour la première fois, la formation expérientielle. Celle-ci a permis de mettre en situation les aspirants gardes dans quatre scénarios: conflit de personnes, aide à une victime, problème éthique et gestion d'un conflit avec un propriétaire de chien.

Le personnel de la FP a collaboré activement au recrutement vaudois uniformisé, qui réunissait, pour la deuxième année, les polices municipales et la Police cantonale. Vu le peu de candidatures intéressantes pour les polices municipales vaudoises, l'ACPMV (Association des commandants des polices municipales vaudoises) a décidé, en août 2007, de relancer, par des annonces dans les journaux, une campagne de recrutement pour les seules polices municipales et d'organiser une nouvelle session d'examens en septembre. Suite à ces deux campagnes, 21 aspirants, dont 4 femmes, ont été engagés pour l'Ecole de police 2008.

Comme l'année dernière, des cours de formation obligatoires (tir, bâton tactique, tonfa et moyens de contrainte) ont été dispensés. Par ailleurs, suite à la décision de la Conférence des commandants des polices cantonales de Suisse de changer de munition de service, des cours théoriques et pratiques ont été organisés pour tous les policiers du corps et il a été procédé, en fin d'année, à la révision de 267 armes.

#### SUBDIVISION ÉTAT-MAJOR (EM)

La subdivision EM réunit l'unité psychologique, le délégué à l'éthique, la communication et la prévention, les ressources humaines et les juristes.

#### UNITÉ PSYCHOLOGIQUE

Cette année un accent important a été mis sur le développement de la cellule psychologique du plan DIAM. Les documents et modalités d'intervention de la cellule ont été élaborés avec les partenaires, dans le cadre de la commission technique DIAM.

En matière de recrutement, l'année 2007 a été marquée par les deux sessions concernant les aspirants de police, la session relative aux gardes de police et de nombreux recrutements individuels. Les psychologues développent

les tests psychologiques et participent aux entretiens. Quant à la formation, un effort particulier a été porté sur l'harmonisation, à l'échelon romand, des examens du brevet de policier. Enfin, un concept de formation continue a été développé, dans le cadre de la commission des compétences sociales de l'Institut suisse de police (ISP).

#### **ÉTHIQUE**

La formation en éthique concernant une trentaine de collaborateurs, appelés « catalyseurs », s'est poursuivie et approche de son terme. Rappelons que cette formation est prévue sur trois ans, à raison de deux séminaires d'une semaine par année, débouchant, pour chacun d'eux, sur un travail personnel portant sur toute la matière enseignée.

Les cadres dirigeants et les spécialistes ont poursuivi, à raison de 9 séminaires d'une demi-journée chacun, la mise en place de la nouvelle politique de management. Le délégué à l'éthique a activement collaboré à l'élaboration du nouveau statut des policières et policiers lausannois, ainsi qu'à la rédaction du code de déontologie et à la réflexion sur les structures.

Il a également dispensé des formations de base en éthique pour le brevet fédéral de policier. Par ailleurs, à la demande de l'ISP, le délégué à l'éthique a apporté sa contribution à la rédaction de la partie « éthique » du manuel suisse « Droits de l'homme et éthique », destiné aux aspirants policiers. Enfin, en tant que médiateur et en collaboration avec les juristes, il a géré les doléances d'administrés à l'encontre de policiers et a tenu sept séances de conciliation.

#### **COMMUNICATION ET PRÉVENTION**

Pour faire face à l'augmentation des demandes des médias, l'entité a mis sur pied, en 2007, un service de piquet, afin d'assurer une permanence, 24h sur 24, sept jours sur sept. Constituée de deux collaborateurs permanents et de quatre « répondants presse », issus du reste du corps et ayant reçu une formation spécifique, cette structure permettra également de renforcer le dispositif « conduite de la communication » du plan DIAM, actuellement en voie de finalisation. L'utilité de ce nouveau dispositif a été mise en évidence cette année, à l'occasion de différentes manifestations ou événements (concert des Rolling Stones, manifestation contre Christoph Blocher, incendie de la maison de paille).

Une grande campagne de prévention, lancée en juin 2007, suite à la hausse inquiétante des vols dans les habitations, a permis de distribuer plus de 80 000 dépliants, afin d'informer les ménages lausannois sur les mesures à prendre pour réduire les risques de cambriolage.

#### **RESSOURCES HUMAINES (RH)**

Vu le volume de travail toujours plus important à absorber et les projets actuels ou futurs à développer, la Municipalité a pérennisé un poste d'assistante RH, qui faisait jusqu'ici l'objet d'un contrat de travail temporaire.

S'agissant du nouveau statut des policières et policiers lausannois, le module relatif à la définition et à la classification salariale des fonctions des cadres du corps de police a fait l'objet d'une étroite collaboration avec le service du personnel de la Ville et un consultant externe.

Les RH ont également participé, avec le responsable du nouveau statut et le service du personnel de la Ville, à l'élaboration du nouveau système salarial prévu pour les policiers, qui sera finalisé le 30 juin 2008 et qui entrera en vigueur, avec effet rétroactif, au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### **Juristes**

En 2007, cette entité a plus particulièrement participé à la rédaction des différents cadres normatifs, exigés par l'entrée en vigueur du nouveau statut des policières et policiers lausannois. Ils ont ainsi collaboré à l'élaboration du nouveau règlement du corps de police. Par ailleurs, ils ont été fortement engagés dans l'élaboration du code de déontologie, ainsi que des dispositions relatives à la composition et aux modalités d'action de la commission chargée d'appliquer ce code. Les documents établis sont actuellement en voie de validation. D'entente avec le service juridique et le service du personnel de la Ville, les juristes ont activement collaboré au suivi des différentes procédures administratives, diligentées par la Municipalité contre des collaborateurs du corps de police, dont certaines étaient en cours depuis plusieurs mois. Leur activité a notamment permis de clore cinq procédures de licenciement, la plupart à l'amiable. Pour le reste, la cellule juridique a poursuivi ses activités habituelles de rédaction et de conseil pour le commandement du corps et le directeur de la sécurité publique et des sports.

### **SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, le service de secours et d'incendie a changé de dénomination pour s'appeler service de protection et sauvetage (SPSL), appellation générique des missions effectuées par les quatre divisions qu'il comporte désormais (« secours et incendie », « sécurité civile », « groupe sanitaire » et « pompes funèbres officielles »).

Il a clairement été mis en évidence qu'un service pluridisciplinaire, tel que le SPSL, devait disposer d'une structure de conduite permettant de séparer le niveau stratégique du niveau opérationnel et être au bénéfice d'une direction indépendante de ses divisions, constituant l'interlocuteur de référence des autres services et des partenaires.

C'est ainsi que la direction du service se compose de 36 collaboratrices et collaborateurs, parmi lesquels quatre officiers (le chef de service, son remplaçant, le chef d'état-major et le responsable des services généraux et de la presse) assurent la conduite stratégique et remplissent, en rotation, le rôle d'officier de piquet du SPSL, en cas d'intervention importante.

Trois autres officiers (le responsable de la prévention et inspecteur de la police du feu, le responsable du parc des véhicules et des moyens d'intervention, le responsable de la sécurité au travail et de la gestion des engagements financiers) fonctionnent, à tour de rôle, comme officier de piquet de la division « secours et incendie ».

Les tâches, liées à l'exécution des travaux de secrétariat, à la gestion des ressources humaines et au développement et à la maintenance des systèmes informatiques, sont assurées par cinq personnes.

L'année 2007 a vu le début de la mise en œuvre des mesures décidées à la suite des analyses et audits sectoriels conduits au sein du service, dans le cadre du processus de réorganisation amorcé en juillet 2006.

A ce sujet, il convient, en particulier, de signaler qu'afin d'optimiser l'utilisation des ressources, diverses tâches et/ou responsabilités ont été reprises par la direction du service qui, désormais, gère de manière générale les ressources humaines, les finances, la sécurité et la santé au travail, les affaires générales, la presse, les bâtiments, le parc des véhicules, les moyens d'intervention, les ateliers, la prévention et, dès le 1<sup>er</sup> février 2008, le centre de formation de La Rama.

#### PRINCIPALES TÂCHES

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des quatre divisions, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

#### Effectif (au 31 décembre)

	2006	2007
– Direction SPSL	—	34.450
– Secours et incendie	123.305	99.600
– Sécurité civile	27.700	21.000
– Groupe sanitaire	40.500	40.000
– Office des pompes funèbres officielles	15.000	14.000
<b>Total</b>	<b>206.505</b>	<b>209.050</b>

Dans le courant de l'année, les postes suivants ont été repourvus :

- au 1<sup>er</sup> mars : 1 officier technique  
1 officier, inspecteur de la police du feu
- au 1<sup>er</sup> décembre : 1 officier, responsable des services généraux et officier de presse  
1 officier, remplaçant du commandant

#### CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

##### PRINCIPALES TÂCHES (SUR LE PLAN LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

#### Effectif global (au 31 décembre)

– Organe de commandement	26.305	26.305
– Sapeurs-pompiers professionnels (PP)	94	94*
– Corps de sapeurs-pompiers non professionnels	240	245
– Unité musicale	31	33
– Jeunes sapeurs-pompiers	30	30
<b>Total</b>	<b>421.305</b>	<b>428.305</b>

\* hors bénéficiaires du crédit-retraite

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans l'organe de commandement)

	2004	2005	2006	2007
	89	89	94	94

Une école de formation, composée de six aspirants, est actuellement en cours et permettra de compenser les démissions et/ou départs à la retraite, ainsi que les absences du rang pour cause de consommation du crédit-retraite. L'effectif 2007 reste stable par rapport à celui de 2006.

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

	2004	2005	2006	2007
	257	201	240	245

#### Interventions

Au nombre de 2 183, les interventions sont en diminution de 75 par rapport à l'an dernier.

Effectuées à raison de 84 % sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme il suit :

	2006	2007
Interventions pour le SDIS	1 134	1 123
Autres	1 124	1 060
<b>Total des interventions</b>	<b>2 258</b>	<b>2 183</b>

La diminution des interventions, qui concerne tous les types d'engagement, est due, d'une part aux mesures de prévention qui portent leurs fruits, et, d'autre part, à des conditions climatiques favorables.

#### Répartition géographique des interventions

Sur le territoire de la commune de Lausanne	1 908	1 835
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	350	348

*Gros feux ou interventions importantes :*

*Mise sur pied du corps non professionnel*

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à l'occasion de neuf interventions, parmi lesquelles il convient de citer les plus importantes, à savoir :

5 janvier	Feu de manège au Chalet-à-Gobet
6 janvier	Feu de toiture à l'avenue de Cour
21 décembre	Feu de la maison de paille à la rue César-Roux

A noter que les unités de ville ont également été appelées en renfort en février, mai et août, suite à des intempéries.

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à six reprises, à savoir :

#### *Groupe d'intervention sanitaire (GIS)*

1 <sup>er</sup> janvier	Fuite de produit chimique au chemin de Montelly 66
10 septembre	Feu de toiture à Renens
18 septembre	Renfort pour décontamination au Comptoir suisse

#### *Section technique*

5 janvier	Feu de manège au Chalet-à-Gobet
6 janvier	Feu de toiture à l'avenue de Cour
9 août	Inondations à Roche

#### *Unités foraines*

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 18 reprises.

#### *Détachement de premier secours (DPS)*

118 interventions ont été effectuées dans le cadre du DPS. Parmi elles, 79 concernaient des feux, 38 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction d'incendie et un déclenchement manuel d'installation d'alarme.

### **Interventions sur les routes nationales**

#### *Répartition des interventions*

Feux de véhicules	16	8
Désincarcérations	4	7
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	—	1
Fuites d'hydrocarbures	12	16
Pollutions	2	—
Divers	—	1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>33</b>

### **Exercice**

A la demande de la direction du M2, des essais de colonne sèche ont été effectués dans chaque tunnel.

Par ailleurs, en vue de l'Eurofoot 08, plusieurs exercices d'évacuation de « hooligans » dans des wagons CFF ont été organisés, en collaboration avec la gendarmerie et la police. De plus, des séances de préparation et de coordination se sont tenues avec les différents partenaires concernés.

Enfin, un exercice de grande envergure a été réalisé sur le site du dépôt pétrolier d'Eclépens.

### **Matériel et équipement**

Des appareils de mesure (explosimètres et oxygénomètres) ont été livrés par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Des lances thermiques ont été testées par le personnel en vue d'une nouvelle acquisition.

Enfin, les ateliers du SPSL ont fabriqué, sur mandat du service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), du service de la santé publique et de l'ECA, le prototype d'un portique de décontamination de masse susceptible d'être utilisé dans le cadre des manifestations liées à l'Eurofoot 08 (plusieurs exemplaires seront produits durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2008).

### **Véhicules**

Le parc du SPSL se compose de 115 véhicules et engins motorisés, soit le même nombre que pour l'année 2006.

Les ateliers du SPSL ont, sur mandat du M2, conçu et fabriqué le prototype d'un chariot d'intervention motorisé, permettant de circuler sur les voies du nouveau métro (lorry). Ce prototype a reçu l'homologation de l'Office fédéral des transports et servira de modèle aux quatre unités qui seront construites dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre de 2008.

## **CORPS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

### **POSTE PERMANENT**

#### **Formation**

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels représente, pour l'année 2007, 28 611 heures de cours, soit 289 heures environ par personne contre 120 en 2006. Cette augmentation de 281 % est liée, outre à la nouvelle organisation du service (notamment à la formation complémentaire dispensée au personnel de la centrale d'aide à l'engagement, afin de le rendre plus polyvalent), à la mise en service du M2 et aux enseignements à donner au sujet des modes et moyens d'intervention, à la mise à disposition de nouveaux matériels par l'ECA et aux cours d'utilisation de ceux-ci, ainsi qu'à l'instruction du personnel au sujet des processus de maintien de l'ordre dans le cadre de l'Eurofoot 08.

L'instruction a ainsi, entre autres, porté sur les thèmes suivants :

- feu d'alcool/d'hydrocarbure
- feu de caisson
- feu de raffinerie
- intervention sur des aéronefs
- ventilation en pression positive
- utilisation de la remorque « mousse »
- usage du fourgon de commandement cantonal
- usage de la tonne-pompe de l'ECA
- usage du sac anti-chute

- fonctionnement de la centrale d'aide à l'engagement (CAE)
- formation au maintien de l'ordre, en collaboration avec le corps de police.

### Ecole de formation

Une école de formation, composée de six aspirants, encadrés par deux instructeurs sapeurs-pompiers professionnels à plein temps, a débuté le 3 septembre 2007 et se terminera le 31 mars 2008.

### Centrale d'aide à l'engagement

En 2007, la centrale d'alarmes et d'engagement est devenue la centrale d'aide à l'engagement (CAE) de la division «secours et incendie». L'encadrement de la CAE est assuré par quatre spécialistes sapeurs-pompiers professionnels.

Dans le cadre de la réorganisation du service, les collaborateurs, jusqu'alors incorporés à la section «téléphone», ont complété leurs connaissances, afin de pouvoir également être engagés au sein des sections d'intervention.

La CAE a planifié des cours de formation, en collaboration avec la centrale de police et les divisions de la sécurité civile et du groupe sanitaire, en vue d'améliorer l'exploitation pluridisciplinaire des postes de commandement fixes ou mobiles, indispensables à la conduite lors de manifestations ou d'interventions de grande envergure.

### Horaire de travail

Suite aux travaux du groupe de réflexion mis sur pied pour en étudier les modalités, le nouvel horaire de travail prendra effet au 1er avril 2008. Avec la mise en œuvre de quatre sections d'intervention, il permettra de diminuer l'horaire de travail actuel, afin de se rapprocher, sans toutefois l'atteindre, de celui des autres collaborateurs de l'administration communale lausannoise. Pour ce faire, une légère augmentation d'effectif est à prévoir, dès lors que la réorganisation du fonctionnement de la division de secours et incendie ne permettra pas, à elle seule, de compenser la totalité des effets de la diminution du temps de travail des sapeurs-pompiers. Parallèlement, il sera procédé à une réévaluation du crédit-retraite.

## CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu 13 séances, au cours desquelles des réflexions ont été engagées concernant la nouvelle organisation dudit état-major, la participation du corps volontaire aux différentes manifestations organisées par la Ville de Lausanne, ainsi que la mise sur pied d'une instruction spécifique pour les membres de l'unité d'appui du poste permanent (UAPP).

### Formation

#### Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

### Compagnie d'instruction

Les sapeurs-pompiers de cette compagnie, qui ont suivi le programme de base FB01, seront répartis, après une année d'instruction, dans les différentes compagnies.

### Jeunes sapeurs-pompiers

Ce détachement a participé au concours du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF) qui s'est déroulé en Suède, dans le courant de l'été.

### Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de sept répétitions en soirée et a assuré sept services commandés par l'état-major du corps.

### Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 42 personnes (dont 5 instructeurs), soit en diminution de 7 unités par rapport à l'an dernier.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 6 exercices, soit 19h30 d'instruction.

### Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens lourds équipant ce groupe, composé de 30 unités, ont été organisés durant l'année.

## Services de garde dans les lieux de spectacles

	2006	2007
Services assurés	149	98
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	685	515

La diminution des services assurés est liée à la fermeture de l'Opéra de Lausanne (ex Théâtre Municipal) pour cause de rénovation.

Il convient de relever que ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que les 20 km de Lausanne, le Tour de Romandie, la Fête des écoles, la Fête de Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

## POLICE DU FEU

322 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, soit une assez importante diminution par rapport à l'an dernier.

Dans le courant de l'année, l'officier inspecteur de la police du feu a suivi et terminé sa formation de spécialiste en protection incendie. Un dessinateur du bureau technique du SPSL a achevé, pour sa part, la formation spécifique d'expert communal.

Ces mesures devraient permettre, à terme, de mieux assurer le processus, toujours contraignant, de contrôle des ouvrages pour l'obtention des différents permis (habitation, exploitation, etc.).

## Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

## DIVISION DU GROUPE SANITAIRE / SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation)

### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année
- répondre le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients.

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule pour l'ambulancier chef des secours, un véhicule attribué au GSTD (groupe de sauvetage en terrain difficile) et une remorque de matériel destinée aux cas d'accidents majeurs, le Groupe sanitaire dispose d'un équipement technique et médical de pointe. L'effectif permet de disposer de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à partir, de jour comme de nuit.

De manière à améliorer la chaîne des secours et à standardiser les processus de formation et d'engagement, le GIS (groupe d'intervention sanitaire), dépendant précédemment de la division de secours et incendie, a été rattaché au groupe sanitaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il a dès lors pris le nom de détachement PMA (DPMA).

Cadres	2	2
Ambulanciers diplômés I	7	7
Ambulanciers diplômés II	30	31
Techniciens-ambulanciers	2	1
Total	41	41

### Effectif

Relevons que le Groupe sanitaire peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, lorsque l'effectif est insuffisant. Douze ambulanciers constituent ce « pool » de réserve, auquel il a fallu, en 2007, recourir de manière plus importante, afin de palier les conséquences d'absences de longue durée (maternité, opérations chirurgicales, etc.).

Enfin, au terme de 26 ans d'activité passés au Groupe sanitaire, dont plus de 15 ans à sa tête, le chef de cette division a pris une fonction supérieure au sein de la direction du SPSL, à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2007.

### Activité

Le nombre des missions d'urgence accomplies par le Groupe sanitaire a très légèrement diminué par rapport à 2006. Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny a, en revanche, augmenté, alors que celui de l'antenne de Mézières est resté constant.

## Statistiques

Nombre d'interventions	7 152	7 444	7 434	7 302
Nombre de personnes transportées	5 646	5 857	5 988	5 958
Nombre d'interventions sans transport	1 506	1 587	1 446	1 344
Nombre de missions SMUR	2 733	2 657	2 561	2 397
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1 537	1 643	1 588	1 599
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	584	694	782	779

## DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

### PRINCIPALES TÂCHES

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel de l'ORPC
- gérer et exploiter le centre de formation de La Rama

### Effectif

	2006	2007
Effectif	28	27
EPT	27.7	27.9

Dans le courant de 2007, deux personnes ont pris leur retraite. L'un de ces postes, affecté spécifiquement au centre de formation de La Rama (CFR), a été repourvu au 1<sup>er</sup> août, avec une augmentation d'effectif de 0,2 EPT. L'autre, concernant l'instruction, sera repourvu au début de 2008.

L'analyse conduite en vue de la réorganisation de l'office (division depuis 2007) a démontré, outre la nécessité de séparer la direction du CFR de celle de l'organisation de protection civile (ORPC), le besoin de renforcer d'une unité l'effectif des instructeurs, au vu du nombre croissant de prestations à fournir. Ce nouveau poste ne constituera cependant pas une augmentation de personnel, dès lors qu'il résulte de la transformation en poste d'instructeur du poste non repourvu de chef du bureau des contrôles et des cours.

Les compétences, ainsi que l'implication des instructeurs PCi ayant évolué au cours des sept dernières années, une réévaluation de cette fonction a été jugée nécessaire.

### Instruction

En dehors de la formation de base, dont une partie est réalisée en collaboration avec le SSCM, un effort particulier a été porté sur la collaboration avec les partenaires de la protection de la population. C'est ainsi qu'une formation spécifique sur l'exploitation d'un poste de commandement et la collaboration au sein de celui-ci, a été mise sur pied avec lesdits partenaires.

## Jours de service

Désignation	Jours de service 2006	Jours de service 2007
Cours effectués dans le cadre communal	4 914	4 692
Cours de formation au Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)	1 004	2 581
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	49	33
<b>Total</b>	<b>5 967</b>	<b>7 306</b>

Relevons ici qu'à l'instruction liée à la protection civile sont venus s'ajouter 40 cours concernant les mesures d'urgence, qui ont été dispensés à 640 collaborateurs de la Ville, ainsi que 18 cours en matière de lutte contre le feu, destinés au personnel du CHUV, qui ont touché 360 participants.

## Engagements

Près de 40 personnes ont été engagées durant quatre jours pour des missions de remise en état et de logistique, suite aux inondations survenues à mi-août dans la région de Roche.

A mi-septembre, un détachement de protection atomique et chimique (NRBC) a été mis sur pied pour desservir une tente de décontamination érigée en prévision de la venue de M. Blocher au Comptoir suisse.

## Effectifs de l'ORPC au 31 décembre 2007

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	200	115
Formations FAR	1 302	1 204
<b>Total</b>	<b>1 502</b>	<b>1 319</b>

46 personnes ayant atteint la limite d'âge de 40 ans ont été libérées à fin 2007.

Relevons qu'une sélection plus rigoureuse a poussé à transférer des FIR dans les formations FAR, 14 personnes insuffisamment présentes lors des cours et des engagements. Fort heureusement, 24 nouveaux candidats viendront renforcer les rangs des formations FIR à partir de 2008.

## Constructions et abris

Cette année, 242 abris ont été contrôlés, dont 26 % comportaient des défauts importants, voire graves.

Les constructions ont été mises à 17 reprises à disposition de sociétés et/ou groupes musicaux pour un total de 783 nuitées.

Quant au matériel, il a été mis à disposition de sociétés, de personnes privées ou de services communaux, soit en prêt soit en location, à quatre reprises.

## Centre de formation

Le nombre de personnes ayant suivi une formation ou participé à des exercices au centre de La Rama est resté stable par rapport à l'année précédente.

## Occupation du site par les différents locataires

	2006	2007
Jours de location	249 (25 samedis)	245 (26 samedis et 6 dimanches)

## Repas

	2006	2007
Personnel de La Rama	2 197	1 966
Protection civile (miliciens)	2 103	2 511
SPSL/Poste permanent	1 637	1 749
Locataires	6 966	6 848
<b>Total</b>	<b>12 903</b>	<b>13 074</b>

## Entretien

Les toitures des couverts situés sur la piste d'exercice ont été refaites.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'accueil et le service « client », une terrasse, ainsi que des travaux de peinture ont été réalisés dans le secteur de la cafétéria.

Enfin, un équipement audio-visuel est venu compléter la salle de conférences de l'annexe, rendant ainsi standards l'équipement et l'utilisation de trois salles du centre.

Un préavis, sollicitant l'octroi des crédits nécessaires à la rénovation du bâtiment (réfection de la toiture, des façades et des structures en béton, ainsi que remplacement de diverses fenêtres et des portes des garages), sera élaboré dans le courant de 2008.

## DIVISION DES POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

### PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

## Effectif au 31 décembre

	2006	2007
Réception des familles	5 EPT	5 EPT
Atelier et menuiserie	10 EPT	9 EPT
<b>Total</b>	<b>15 EPT</b>	<b>14 EPT</b>

La diminution d'1 EPT résulte du transfert d'un collaborateur aux ateliers de la division de secours et incendie, dès le 1<sup>er</sup> mai 2007.

### **Réception des familles**

Il convient de souligner que la mise en place d'une signalétique adéquate des nouveaux locaux dévolus à l'accueil des familles, situés à l'avenue des Figuiers 28, répond aux attentes de la clientèle.

### **Menuiserie**

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 495 h (527 h en 2006).

### **Prestations funéraires**

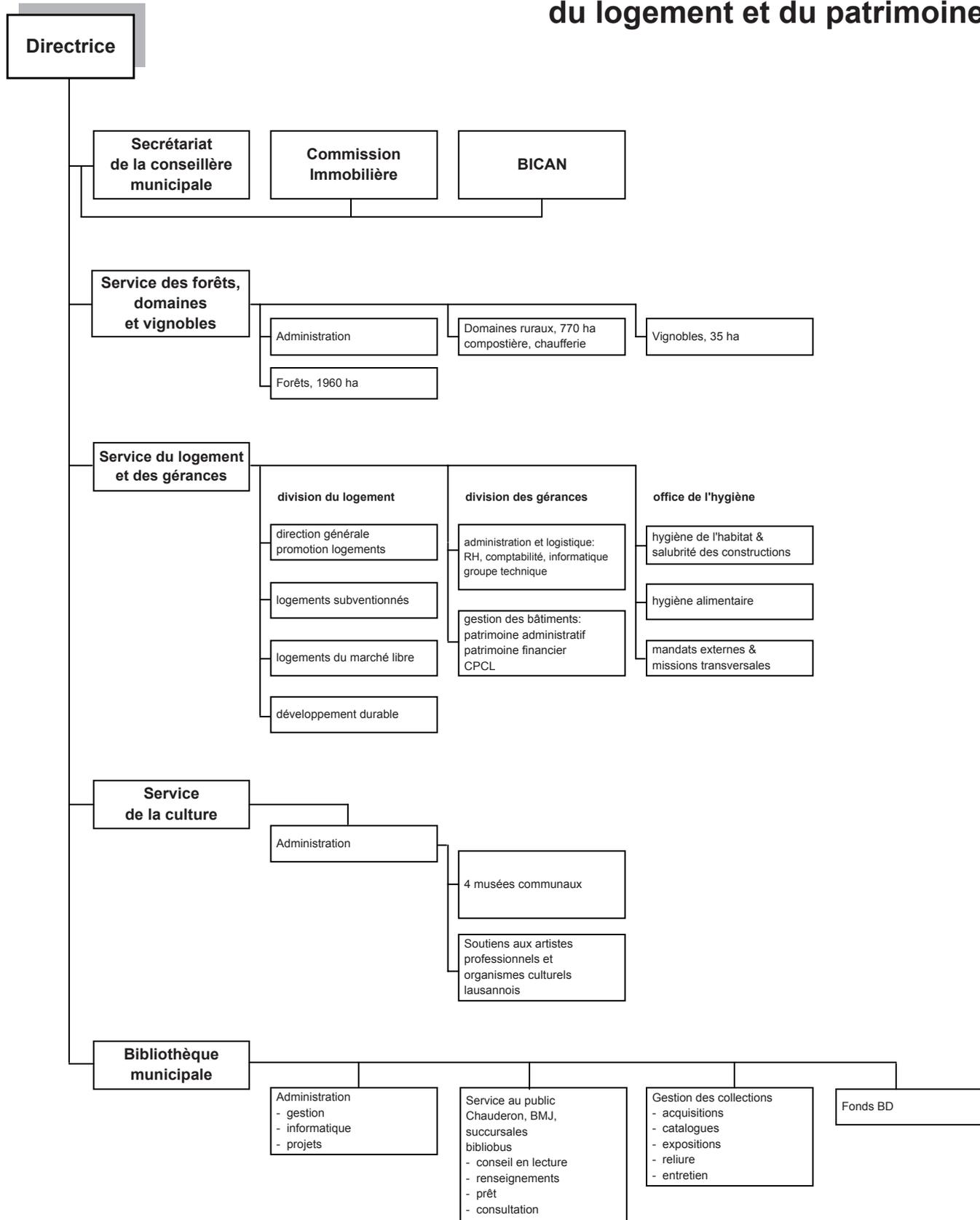
Les véhicules du service ont parcouru 61 998 km (65 821 en 2006). Le parc automobile est composé de 7 véhicules.

### **Audit des PFO**

L'audit des PFO étant terminé, des mesures visant à optimiser le fonctionnement de la division sont déjà entrées en vigueur durant l'année sous revue, alors que d'autres seront mises en œuvre en 2008.



# Direction de la culture, du logement et du patrimoine



## Culture, logement et patrimoine

2007 aura été l'année de la transition ou de la consolidation pour une partie de la direction de la culture, du logement et du patrimoine.

Le service de la culture, qui a vu l'arrivée d'un nouveau chef, a entrepris un travail d'envergure afin de livrer en 2008 un préavis d'intention traçant les grandes lignes de la politique culturelle lausannoise pour les prochaines années.

Quant au service du logement et des gérances, cette année écoulée a permis la consolidation de son organisation, autour d'une forte mobilisation pour renforcer la composante « développement durable » dans l'application de ses différentes missions.

Le renforcement du développement durable a aussi été la ligne directrice du service des forêts, domaines et vignobles, tant grâce au développement du potentiel écologique que dans la mise en valeur du patrimoine historique, culturel et forain lausannois.

### COMMISSION IMMOBILIÈRE

La Commune est amenée à intervenir fréquemment dans le marché immobilier. Elle a d'ailleurs décidé de renforcer sa politique en cette matière. Ces interventions se font sous toutes formes: acquisitions et aliénations gratuites et onéreuses, servitudes, droits d'emption, de préemption ou de réméré, droits distincts et permanents de superficie. La plupart de ces affaires sont soumises à la Municipalité directement par le délégué à la Commission immobilière. Les dossiers importants sont présentés à la Commission qui s'est réunie trois fois en 2007 pour examiner vingt-trois dossiers dont les conclusions ont fait l'objet d'une décision que le délégué se charge d'appliquer: négociation de prix, refus, préparation des actes, etc.

Nous rappelons au surplus que toute acquisition et toute aliénation d'immeuble ou de droit réel immobilier à partir de Fr. 10'000.-- doivent être soumises à la Délégation de la Commission des finances aux affaires immobilières.

En outre, au cours de l'année 2007, le délégué a participé aux séances de diverses commissions et groupes de travail.

Les préavis suivants ont été préparés en tout ou partie par le délégué:

N° 2007/5 – Prolongation de la durée du droit distinct et permanent de superficie en faveur de

la SI Le Vernand S.A. au chemin de Praz-Lau 3, à Vernand-Dessous.

N° 2007/6 – Vente de 1030 m<sup>2</sup> environ de la parcelle n° 3037 située au chemin des Mayoresses à Mme Françoise Guenin Zoutopoulos et à M. Dionissios Zoutopoulos.

N° 2007/12 – Vente à la Commune de Crissier de quatre parcelles en nature de forêts.

N° 2007/31 – Fondation de Verdeil - Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie sur une surface d'environ 3210 m<sup>2</sup> de la parcelle n° 2033 sise au chemin de Pierrefleur.

N° 2007/32 – Chemin des Retraites / rue Couchirard - Echange de la parcelle n° 642 propriété de la Commune de Lausanne, contre la parcelle n° 20361 propriété de MM. Kurt Hofmann et Jean-Paul Liardet.

N° 2007/38 – Parcelle n° 15320 sise à Pra Roman - Droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Fondation NetAge.

N° 2007/52 – Avenue du Chablais 30 - Droit distinct et permanent de superficie et cautionnement solidaire en faveur de la Société coopérative Cité-Derrière.

N° 2007/60 – Fondation de Beaulieu - Modification du droit distinct et permanent de superficie - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de ANLAGESTIFTUNG DER UBS FÜR PERSONAL-VORSORGE.

En outre, le délégué de la Commission immobilière a siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne, en tant que représentant de la Commune de Lausanne.

Nous mentionnons ci-dessous la liste des affaires ayant abouti en 2007 à une inscription au Registre foncier.

#### 1. Acquisitions

##### 1.1. A titre onéreux

###### Immeubles

Claire Zettel et Frédéric Baatard, 871 m<sup>2</sup> - Rue César-Roux 16

Marti Travaux Spéciaux S.A., 878 m<sup>2</sup> - Avenue du Chablais 30

###### DDP

CFF, DDP 15'702 m<sup>2</sup> - chemin de l'Usine à gaz, Renens (frais d'achat)

## 1.2. A titre gratuit

### Terrains

PPE 2477-1 à 2477-28, 87 m<sup>2</sup> - chemin du Marronnier

Philippe Héritier, 38 m<sup>2</sup> - avenue de Chailly 4

Société COOP Bâle, 140 m<sup>2</sup> - avenue de la Sallaz

Ligue pour la lecture de la Bible, 8090 m<sup>2</sup> - chemin de Bérée

## 2. Aliénations

### 1.1. A titre onéreux

#### Terrains

Parcelle n° 655, Le Planemard, Château-d'Oex, 644 m<sup>2</sup>

Parcelle n° 9149, Rue du Grand-Chêne, 144 m<sup>2</sup>

#### Droits réels

Servitude d'empiètement, parcelle n° 687, Renens

### 1.2. Echanges

Jean-Marc et Eliane Aebi, avenue Victor-Ruffy - sans soulte

## EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007: 32.4 EPT (33 personnes)

31.12.2007: 32.4 EPT (33 personnes)

S'ajoutent à cet effectif six apprentis.

## ÉVOLUTION DU SERVICE

En 2007, suite à l'incendie du 5 janvier des écuries du Chalet-à-Gobet, louées au Centre équestre de Lausanne, la direction CLP a décidé de repenser complètement l'occupation des annexes de l'Auberge du Chalet-à-Gobet. Un groupe de travail a été constitué. Il est présidé par le chef du service des FoDoVi et composé de représentants de SLG, Architecture et Urbanisme. Le premier résultat significatif de ce groupe de travail en 2007 est la récupération des charpentes des anciennes écuries de Beaulieu, en vue d'une reconstruction sur le site du Centre équestre.

En juin, la Municipalité a formellement décidé de transférer la gestion des auberges du Chalet-à-Gobet et de Montheron dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 à FoDoVi.

## SERVICE DES FORÊTS, DOMAINES ET VIGNOBLES

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le service des FoDoVi est chargé de gérer et de valoriser, par l'exploitation et la production, par l'accueil et par la préservation, le patrimoine vert de la Ville. Il a plus particulièrement pour mission de :

- Gérer les propriétés forestières de la Ville en tant que ressources urbaines tout en renforçant leurs qualités écologiques et leur productivité.
- Conserver et entretenir de manière rationnelle le potentiel de mise en valeur et d'échange des parcelles propriété de la Ville, qu'il s'agisse de terres agricoles ou de terres non encore affectées, pour les besoins futurs de la commune.
- Contribuer à donner une image de ville verte notamment pour ce qui concerne les domaines « portails » comme Rovéréaz, le Châtelard, la Blécherette, Mauvernay et aussi par l'engagement de la Ville dans la conservation du patrimoine historique, culturel et forain (les Amburnex, les Saugealles et le Chalet-des-Enfants).
- Gérer les propriétés viti-vinicoles de la Ville, patrimoine historique d'exception, dans le respect du développement durable tout en maintenant une stratégie de production de vins de haut de gamme.
- Traiter et valoriser les déchets verts de la Ville, de certaines communes voisines et des entreprises privées qui collectent ce genre de déchets de par leur activité (compostière de la Tuilière).
- Fournir de l'énergie « verte » au réseau de chauffage à distance de la Ville en permettant d'éliminer à moindre frais les déchets de taille du service des parcs et promenades et des entrepreneurs de la région (jardiniers paysagistes), ainsi que les sous-produits forestiers de FoDoVi dont le prix sur le marché des bois d'industrie n'est plus acceptable, et que l'on ne peut pas laisser en forêt pour des raisons de sécurité du public.

## FAITS MARQUANTS

Les faits suivants sont à relever:

- Signature de l'acte de vente du Mt-Bailly à la Commune de Gimel
- A la suite du décès d'Albert Rosat, fermier de la Ville, gérant de la compostière et de la chaufferie de la Tuilière, son épouse abandonne l'exploitation agricole, mais poursuit l'exploitation de la compostière et de la chaufferie avec son fils Eddy au nom de Compost-Energie Sàrl. Les parcelles agricoles sont réparties entre les fermiers de la Ville,
- Mise en service d'une installation de compostage du petit lait aux Amburnex,
- En juin, lancement des chambres d'hôtes au Burignon et, en septembre, des tables d'hôtes à l'Abbaye de Mont,
- Lavaux est désigné patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO à Auckland,
- Le Clos des Moines blanc 2005 est désigné meilleur vin blanc vaudois de l'année 2007 par l'Office des Vins Vaudois,
- Les services de FoDoVi et des écoles reçoivent 1800 visiteurs dans les fermes du Chalet de la Ville et de Rovéréaz pour l'anniversaire des 20 ans des fermes pédagogiques,
- 7<sup>ème</sup> édition d'Un arbre un enfant à Vernand-Dessous, qui a accueilli 1 800 participants,
- Participation aux brunchs du 1<sup>er</sup> août de l'Abbaye de Mont, de Château Rochefort et des Amburnex,
- Le 20.09, baptême de la vendange 2007 au Clos des Abbayes, en présence de Mme Silvia Zamora, marraine et M. Jean-Claude Mermoud, parrain,
- Mise en service de l'installation de biométhanisation des Saugealles,
- Mise en service de l'électrofiltre de la chaufferie à bois de la Tuilière, qui devrait diminuer d'environ 95 % les émanations de poussières fines,
- En matière de tourisme vert et d'accueil, à relever

la fréquentation suivante des chambres et tables d'hôtes :

Domaine	Réceptions		Nuitées
	Nbre	Nbre pers.	
Abbaye de Mont (dès septembre)	5	99	
Burignon	27	412	76 (depuis juin)
Château Rochefort	48	498	120

- Poursuite des balades accompagnées en forêt: 27 balades pour environ 380 personnes,
- En résumé, environ 7 000 personnes ont été accueillies dans les « domaines » de FoDoVi,
- Afin de promouvoir ses prestations d'accueil, le service a présenté, du 28 novembre au 8 décembre, au forum de l'Hôtel de Ville, une exposition, dont le thème était « Des plaisirs à déguster dans les domaines de la Ville »,
- Journée « portes ouvertes – dégustations » le samedi 1<sup>er</sup> décembre, dans les cinq domaines,
- Samedi 8 décembre 2007: 205<sup>ème</sup> mise des vins de la Ville à l'aula du Palais de Rumine (en raison de la rénovation de la salle du Conseil communal). Les mises à prix augmentées pour les deux La Côte et le Burignon blancs portent leurs fruits (ce qui n'est pas le cas des deux Dézaley où les acheteurs hésitent à prendre des risques à Fr. 15.-/litre). Finalement, 218 500 litres sont vendus au prix moyen de Fr. 9.88/litre pour un montant de 2 167 078.- fr. 32 965 litres ne trouvent pas preneur. A signaler: 11 nouveaux miseurs.
- Mise des bois feuillus et précieux au Boscal. 1567 m<sup>3</sup> vendus pour une recette totale de 159 000.- fr. A relever une réjouissante augmentation des prix du bois de 30 % pour ces trois dernières années et que depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les bois de la Ville sont vendus par La Forestière.

## SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES

L'année a été marquée par une consolidation de la nouvelle organisation du service, introduite en août 2006. Avec l'arrivée d'un nouveau chef à la division des gérances le 1<sup>er</sup> juin 2007, une réflexion de fond s'est engagée sur les valeurs communes aux deux divisions, sur les missions et la qualité des prestations que la nouvelle organisation doit offrir.

D'une manière générale le secteur du développement durable dans la globalité de ses aspects, environnementaux, sociaux et économiques, devient l'un des axes principaux qui sous tend cette entité.

Au sein de la division du logement, l'année écoulée a été marquée par une forte activité dans le domaine de la promotion et du suivi des projets de logements durables dans le cadre de la réalisation du préavis 3000 logements et la rédaction du préavis Métamorphose.

De son côté, la division des gérances a introduit un examen approfondi de son organisation interne dans le

but de rendre son fonctionnement plus efficace et plus dynamique. Ceci en parallèle avec les activités de gestion courante qui lui sont confiées.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

### DIVISION DU LOGEMENT :

Total de la division au 01.01.2007: 26 personnes représentant 23.05 EPT.

Total de la division du 31.12.2007: 28 personnes représentant 24.45 EPT.

### DIVISION DES GÉRANCES :

Total de la division au 01.01.2007: 152 personnes représentant 63.86 EPT

Total de la division au 31.12.2007: 159 personnes représentant 70.82 EPT.

## DIVISION DU LOGEMENT

### Le point sur les projets « 3000 logements »

#### Mont d'Or 42

Caractéristiques	39 logements subventionnés pour personnes âgées répartis dans 2 bâtiments
Morphologie	Immeubles de cinq niveaux + attique
Standard	SIA 380/1
Energie	Chaufferie gaz à condensation - double flux - capteurs solaires thermiques
Avancement du projet	Travaux achevés

#### Victor Ruffy

Caractéristiques	64 logements répartis dans 4 bâtiments ; en PPE (sur droit de superficie) et en location + 1 APEMS
Morphologie	Immeubles de quatre niveaux + attique
Standard	Minergie eco
Energie	Raccordement au CAD - télégestion - double flux
Avancement du projet	Permis de construire obtenu - début du chantier: 1 <sup>er</sup> semestre 2008

#### Pra Roman

Caractéristiques	61 logements adaptés pour les seniors en location, répartis dans 8 villas collectives
Morphologie	Villas de deux niveaux + combles
Standard	Minergie
Energie	Chaufferie bois plaquettes - télégestion - double flux
Avancement du projet	Permis de construire obtenu - début du chantier: 2 <sup>ème</sup> semestre 2008

<b>Le Communet</b>		Energie	Chauffage au gaz - double flux - capteurs solaires thermiques
Caractéristiques	8 logements en PPE (sur droit de superficie) répartis dans 8 villas contiguës	Avancement du projet	Enquête publique en cours
Morphologie	Villas de 2 niveaux + combles jumelées par un jardin d'hiver	<b>Pra Gilliard</b>	
Standard	Minergie P	Caractéristiques	16 villas en PPE (sur droit de superficie) dont 4 individuelles et 12 jumelles
Energie	Pompe à chaleur - capteurs solaires thermiques/photovoltaïques - double flux	Morphologie	Villas sur 2 niveaux + combles - construction traditionnelle
Avancement du projet	Permis de construire accordé - recherche de financement en cours	Standard	Minergie
<b>Beaulieu nord</b>		Energie	Chaufferie bois pellet avec appoint gaz - capteurs solaires thermiques
Caractéristiques	118 logements en location répartis dans 9 bâtiments dont 29 destinés aux seniors	Avancement du projet	Enquête publique en cours
Morphologie	Immeubles de cinq niveaux + 1 attique	<b>Av. de Provence</b>	
Standard	Minergie	Caractéristiques	104 logements: 42 en PPE (sur droit de superficie), 62 en location dont 20 adaptés aux seniors et 1200 m <sup>2</sup> dédiées à des activités
Energie	Raccordement au CAD - télégestion - double flux	Morphologie	Immeubles de six niveaux + attique - à confirmer par concours d'architecture
Avancement du projet	Permis de construire obtenu - début du chantier: 1 <sup>er</sup> semestre 2008	Standard	Minergie
<b>Beaumont 74</b>		Energie	Raccordement au CAD + géocooling par pieux énergétiques à l'étude
Caractéristiques	28 logements en location répartis dans 2 bâtiments	Avancement du projet	Concours d'architecture en cours
Morphologie	Immeubles de quatre niveaux + attique	<b>Chablais 30</b>	
Standard	Minergie	Caractéristiques	39 chambres subventionnées pour étudiants avec local communautaire et cuisines communes
Energie	Raccordement au CAD - double flux	Morphologie	Sous-sol + 4 étages + combles + sur combles
Avancement du projet	Enquête publique en cours	Standard	Minergie Rénovation
<b>Le Bugnon (Ch. de Maillefer) réalisation privée suivie par le SLG</b>		Energie	Raccordement au CAD - double flux - crépi isolant en façade
Caractéristiques	237 logements en location répartis dans 13 bâtiments	Avancement du projet	Enquête publique en cours
Morphologie	Immeubles de quatre niveaux + attique	A l'issue de l'année 2007, ces onze projets totalisent 732 logements pour moitié respectant le standard Minergie et pour moitié le standard Minergie eco. Selon toute vraisemblance, dès 2008 ce sont 630 logements pour lesquels le chantier va débuter. Actuellement au stade du concours d'architecture, l'opération Provence quant à elle, devrait rentrer en phase de réalisation vers la fin 2009.	
Standard	Minergie eco	<b>Logements subventionnés</b>	
Energie	Raccordement au CAD - double flux - capteurs solaires thermiques	La pression sur la demande de logements subventionnés est restée importante en 2007 puisque près de 546 dossiers actifs demeuraient ouverts auprès de la division du logement. A relever que les candidats peuvent se renseigner sur les logements subventionnés vacants soit par des listes hebdomadaires offertes en libre service soit par l'intermédiaire du site internet de la Ville.	
Avancement du projet	Permis de construire obtenu - début du chantier: 1 <sup>er</sup> semestre 2008		
<b>Pra Bernard</b>			
Caractéristiques	18 logements répartis dans 3 bâtiments		
Morphologie	Villas collectives de trois niveaux + combles		
Standard	Minergie eco		

L'offre s'est élevée à environ 12 logements par semaine, permettant la conclusion de 631 baux. Le taux de rotation en 2007 a été très sensiblement plus faible (moins 19%) confirmant la pénurie qui sévit à Lausanne.

- **Contrôle des conditions d'occupation**  
La situation de 2 248 locataires a été contrôlée durant l'année écoulée. Au total 436 locataires ne répondant plus aux conditions légales ont rétrocédé Fr. 600'720.- à la Bourse communale au titre de suppléments de loyer et les subventions de 118 locataires ont été partiellement ou totalement supprimées en application de la Loi du 9 septembre 1975 sur le logement.
- **Cellule logement**  
L'année écoulée n'a pas mis en évidence de changements significatifs dans le profil des demandeurs qui ont fait appel à la cellule. De manière générale, la baisse de l'offre de logements vacants, en partie due à l'absence de nouvelles constructions, a eu une influence négative sur le nombre de personnes qui ont pu être placées. Le report temporaire de la mise en application de la LARA (Loi sur l'aide aux requérants d'asile), impliquant des procédures d'expulsion, a toutefois limité les demandes qui, toutes provenances confondues, ont d'ailleurs diminué en 2007.

### **Marché libre**

La pénurie de logements est persistante et ce marché reste extrêmement tendu puisque le taux de vacance s'est situé à 0.16% du parc locatif lausannois, selon la statistique de décembre 2007 effectuée par la division du logement auprès des gérances et propriétaires de la place. Par ailleurs, les statistiques relatives à la demande de logements à loyers modérés indiquent que les logements de 3 pièces sont les plus recherchés, suivie de près par les appartements de 2 et 4 pièces.

- **Base de données logement et bilan des nouvelles constructions**

Lausanne, grâce à son travail et à sa base de données logement (BDL) est l'une des rares villes suisse à être rémunérée et considérée officiellement depuis 2 ans comme Registre reconnu par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les résultats de la statistique fédérale annuelle de la construction transitent également par BDL, tout comme, depuis début 2007, les résultats de la statistique trimestrielle des logements, qui étaient jusqu'ici transmis par le Service d'architecture.

Selon BDL, en 2007, 696 logements ont reçu un permis d'habiter, à raison de 187 sur le marché subventionné (Clochette 16a-c, Colline 14-56, Montmeillan 6, Temple 10a-g, Mont-d'Or 42) et de 512 sur le marché libre, avec respectivement 284 dans des locatifs, 178 en PPE et 58 dans des villas individuelles. Dans la même période, 85 logements ont de surcroît été aménagés et autorisés, dans des bâtiments existants. Pour 2007, cela représente donc un total de 784 nouveaux logements, soit 55% de plus qu'en 2006.

Prochain objectif d'envergure: la fin du développement de BDL et la mise à jour de ses données permettront de répondre aux exigences fédérales à l'horizon 2010 en harmonisant les registres des bâtiments et des logements avec celui des ménages.

- **Allocation au logement**

L'allocation au logement (AAL) a été mise en œuvre en novembre 2004, conformément au préavis 2003/43 sur la nouvelle politique communale du logement. Ce subside communal contribue à rendre plus abordable le loyer des familles avec enfant(s), de conditions modestes ou qui rencontrent des difficultés financières momentanées.

Au 31 décembre 2007, 562 familles bénéficiaient de l'allocation communale au logement (AAL). Durant l'année, un montant total de Fr. 1'109'775.- d'allocations a été versé aux ménages y ayant droit. La somme moyenne versée par mois est de Fr. 156.- et a varié entre un minimum de Fr. 20.- et un maximum de Fr. 516.-. Le 5 septembre 2007, se conformant à la Constitution du Canton de Vaud, le Conseil d'Etat a adopté un nouveau Règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL) dont l'entrée en vigueur a été prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (FOSC 23.11.2007). Le règlement cantonal laisse aux communes la liberté d'appliquer, si elles le souhaitent, le modèle d'aide cantonal.

- **Immeubles en fête - La Fête des voisins**

La troisième édition a rencontré un vif succès malgré une météo peu favorable. Quelques huitante fêtes ont été enregistrées à travers la ville, avec une moyenne de 30 participants. Face à l'engouement, cette manifestation sera reconduite.

### **Guichet du développement durable**

#### **Méthode d'observation des critères de développement durable dans la construction de logements**

A l'occasion des premiers projets 3000 logements développés et suivis en 2007, la méthode SméO (sol matériaux énergies eau) a été testée et étalonnée. Il s'agit désormais de diffuser cet outil d'aide à la décision à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration. Dans cette optique, le partenariat développé avec le Canton de Vaud dans le cadre de la publication du Jalon 5, fut l'occasion de décider d'un co-financement permettant d'une part l'élargissement de cette méthode à d'autres affectations que le logement et d'autre part la mise à disposition de cet outil sur internet. Cette méthode d'évaluation et d'aide à la conception de bâtiments durables devrait être accessible sur internet d'ici la fin 2008.

Dans le cadre du projet soutenu par l'ARE « Des quartiers durables pour l'agglomération lausannoise », Equiterre, Tribu Architectes, Ville de Lausanne, Canton de Vaud et SDOL (Schéma Directeur Ouest Lausannois) collaborent à l'établissement du même type d'outil, applicable à l'échelle du quartier. Les porteurs du projet, à savoir Equiterre et Tribu Architectes nous ont approché afin d'intégrer la méthode SméO dans cette démarche. A terme, nous souhaitons ainsi disposer d'un outil unique, permettant l'évaluation, l'aide à la conception et l'optimisation des projets de constructions durables, allant de l'échelle du quartier à celle du bâtiment et ce pour de multiples affectations (logements, administratifs, écoles, hôpitaux et prisons).

#### **Convention écologique**

En réponse à la motion Ghelfi « Pour des contrats de location respectueux de l'environnement », le Service du logement et des gérances a étudié la possibilité de mettre

en place une convention rassemblant propriétaires et locataires autour de l'objectif commun de réduire l'impact environnemental dans le secteur de l'habitat. Pour ce faire les actions suivantes ont été menées :

1. Adaptation des conventions existantes au cas lausannois,
2. Elaboration d'outils en renfort de la convention (recueils de préconisations environnementales adaptés à la construction neuve et à la rénovation, création d'un outil interactif de sensibilisation aux économies d'énergies, d'eau et de carburants),
3. Test de la convention écologique lausannoise auprès des habitants d'un immeuble de la Ville,
4. Rédaction du préavis en réponse de la motion Ghelfi.

Cette démarche sera suivie et développée en 2008, dans le but de mener d'autres expériences au sein du patrimoine administratif de la Ville. Le retour d'expérience obtenu sur les différents cas qui pourront être étudiés permettra de mesurer l'efficacité de cette démarche.

## **DIVISION DES GÉRANCES**

La division des gérances a travaillé de manière approfondie sur son organisation interne. L'arrivée d'un nouveau chef de division, de nouveaux collaborateurs (01.06.2007) et plusieurs départs successifs ont permis d'entamer un travail de fond et des suggestions d'améliorations concrètes ont été proposées à la direction en fin d'année. Ces dernières devraient trouver leur application dans le courant de l'année 2008.

### **Section patrimoine administratif**

- Le bâtiment administratif de Flon-Ville a été inauguré et les collaborateurs de Beau-Séjour ont déménagé dans le courant du mois d'août. Une information concernant le respect des critères de développement durable dans la construction et l'exploitation de cet immeuble est en préparation.
- Pour des raisons de mutations de personnel et de projets nécessitant une forte implication de la responsable de section, la mise en place effective de l'Unité concept de nettoyage et d'exploitation technique (UCNET) s'est vue reportée sur 2008. Dans le cadre du développement durable, l'ensemble des concierges a suivi une formation les sensibilisant sur les mesures d'économie d'énergie.

### **Section patrimoine financier**

- Une importante mise à niveau de l'outil informatique OFIGER s'est faite dans le courant du mois de novembre. En vue d'avoir une gestion des patrimoines uniformisée, les bâtiments administratifs ont été intégrés dans le système informatique de la division des gérances.

### **Section CPCL**

- Le mandat de gestion confié à la division des gérances pour le patrimoine de la CPCL a fait l'objet d'importantes négociations qui devraient déboucher sur la signature d'un nouveau contrat en début d'année 2008. En parallèle, un travail de Portfolio Management (analyse

du parc immobilier) a été réalisé afin d'orienter la stratégie de gestion de ce portefeuille immobilier.

## **OFFICE DE L'HYGIÈNE**

### **Hygiène alimentaire**

- Contrôle des champignons

Huit des 190 récoltes contrôlées contenaient des champignons vénéneux ou mortels et des champignons avariés ont été trouvés dans plus des deux-tiers des paniers soumis au contrôle. Les conditions météorologiques particulière de l'année 2007 (mois d'avril caniculaire, été et automne relativement secs et nombreuses périodes de bise) n'ont pas été favorables au développement des cryptogames.

- Assurance qualité

Les 53 manuels d'autocontrôle en place dans les cve, apems et réfectoires scolaires ont été mis à jour. De plus, 37 personnes travaillant dans ces institutions ont suivi le cours d'introduction à l'hygiène alimentaire.

- Cours d'hygiène alimentaire

Les 12 cours d'introduction à l'hygiène alimentaire organisés en 2007 ont été suivis par 142 personnes provenant principalement des métiers de la restauration, dont 10 nouveaux concessionnaires de la Fête de Lausanne, pour qui cette formation est obligatoire.

### **Hygiène de l'habitat et salubrité des constructions**

- Conditions d'habitation et locaux commerciaux

350 réclamations du public ont été traitées concernant des problèmes relatifs à la salubrité de locaux d'habitation ou commerciaux (mauvais entretien de logements, présence de rongeurs ou de vermine, humidité excessive et moisissures, etc.)

389 dossiers de mise à l'enquête en vue de l'obtention du permis de construire ont été examinés sous l'angle de la salubrité (ventilation, éclairage, hauteur et volume des locaux, etc.). Des remarques ont été formulées pour près de la moitié d'entre eux. De plus, 45 dossiers d'enquête concernant la création ou la transformation d'établissements soumis à licence ont été étudiés et 43 rapports de visite de fin de travaux avec préavis d'ouverture ont été rédigés à l'intention de la Police communale du commerce.

- Vivre en harmonie avec les pigeons

La rénovation des trois pigeonniers est terminée. Elle a permis d'améliorer l'état sanitaire et de faciliter le nettoyage des lieux. Ils permettent également, à l'occasion de visites, de montrer au public que les pigeons peuvent être harmonieusement intégrés dans la vie citadine.

- Surveillance des plages

La qualité des eaux est stationnaire. Bellerive se situe en classe A (eau de bonne qualité) et les autres plages en classe B (eau de qualité moyenne).

Les panneaux d'information déconseillant la baignade sont néanmoins maintenus au Parc Bourget à titre préventif, des fluctuations importantes de la qualité de l'eau de baignade y étant constatées (influence de la Chamberonne).

- Surveillance des piscines

Aucune des 48 piscines accessibles au public n'a dû être fermée à la suite de résultats défavorables, mais l'exploitation a été suspendue à 9 reprises à cause d'un manque de chlore ou d'une valeur de pH inadaptée.

#### Mandats et prestations externes

- Mandats vétérinaires

Les mandats, tant auprès de la Commune d'Estavayer-le-Lac que du Centre de formation pour l'économie carnée de Spiez ont été reconduits. Celui avec le Service vétérinaire vaudois s'est terminé à fin 2007.

#### Bureau d'intégration canine (ci-après BICan).

L'année 2007 peut être considérée comme une période de normalisation s'agissant de l'activité du Bureau d'intégration canine (ci-après BICan), lequel dispose maintenant des moyens lui permettant d'accomplir ses tâches spécifiques dans de bonnes conditions.

L'activité courante 2007 a donc principalement été marquée par les 3 points suivants :

- Une forte augmentation des examens effectués (+ 36 %), situation essentiellement due à l'annonce obligatoire des morsures enregistrées par les médecins et les vétérinaires, de même qu'aux dossiers traités pour et à la demande du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.
- Une limitation des activités préventives aux seuls sites ou situations ayant fait l'objet de doléances de la part du public, ceci afin de dégager du temps au profit d'autres tâches opérationnelles.
- Une intense activité de planification administrative permettant de créer les schémas de travail adéquats face aux conséquences de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la Loi sur la police des chiens.

Enfin, il convient de relever combien l'application des mesures ordonnées par l'autorité auprès des détenteurs devient ardue. La plupart des personnes intimées ne respectent que partiellement ou ponctuellement les prescriptions auxquelles elles sont soumises, ce qui nécessite un suivi attentif des décisions.

## SERVICE DE LA CULTURE

### LES PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Définition de la politique culturelle;

- Représentation de la Ville par le chef de service dans les conseils de fondations de ses principales institutions culturelles;
- Décisions sur la répartition et le suivi des subventions;
- Suivi des institutions culturelles et de la scène indépendante;
- Gestion du Fonds des arts plastiques;
- Gestion et promotion des quatre musées communaux

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Au début de l'année, le service de la culture comptait 63 collaborateurs (46.55 EPT) plus une apprentie. A la fin de l'année, il en comptait 64 (47.85 EPT). L'unité administrative comptait 7.05 postes pour 8 personnes. La répartition du personnel à fin 2007 se présentait comme suit :

	Nombre de personnes	EPT
Unité administrative	8	7,05
Mudac	13	9,30
Musée historique	26	18,35
Collection de l'Art Brut	10	8,25
Musée romain	7	4,90

## FAITS MARQUANTS

L'année passée sous revue aura vu

- l'entrée en fonction d'un nouveau chef de service, le 1<sup>er</sup> juillet 2007.
- la pose de 2 nouvelles plaques commémoratives : au no 11 de la rue du Tunnel, en l'honneur de Géa Augsburg (1902-1974) et au no 7 de la rue Sainte-Beuve, en l'honneur de la D<sup>ress</sup>e Catherine Kousmine (1904-1992).
- la conduite par le service de la culture, en collaboration étroite avec d'autres services communaux, du projet de rénovation et d'extension de l'Opéra (travaux prévus en 2008) ainsi que de l'aménagement du dépôt du mudac.
- la collaboration avec le canton pour le projet du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (début des travaux prévu à fin 2009).

## FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (convention de 1988) a versé aux 4 grandes institutions culturelles lausannoises, le montant de Fr. 700 000.— ( 3.24% des subventions allouées par la Ville).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises s'est élevée, en 2007, à Fr. 6 642 000.— (Cinémathèque non comprise), sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

## ARTS VISUELS ET MUSÉES

### Promotion des musées

La promotion des musées est faite par deux publications principales :

« *Musées lausannois* », financée par le Canton et la Ville, tirée à 11 500 exemplaires 3 fois par an.

La brochure « *infos expos* », qui paraît 2 fois l'an est tirée à 115 000 exemplaires (10 000 exemplaires de plus qu'en 2006) en 3 langues.

La librairie optique des 8 bases de données des musées lausannois (CORIS) compte à ce jour 26 974 images gravées (haute définition) et disponibles pour le public (en basse définition) sur internet.

### Nuit des Musées lausannois

La 7<sup>ème</sup> édition de « *La Nuit des Musées lausannois* » s'est déroulée du samedi 22 septembre à 14h00 au dimanche 23 septembre à 02h00. 15700 visiteurs dont près de 4000 enfants ont visité les 22 musées et institutions ouverts pour l'occasion ; ils ont payé un billet d'entrée à 10 fr. (gratuit pour les moins de 16 ans).

Le Musée éphémère, sorte de salon urbain, a pour la première fois investi l'usine d'incinération Tridel. Le cadre excentré de l'endroit n'a pas découragé les quelque 3600 visiteurs venus assister aux concerts et animations organisés. Un service de bus a été mis spécialement sur pied afin de desservir l'endroit jusqu'à 5h00 du matin.

### Dépôts des musées communaux

Après le Musée historique en 2006, le Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) a inauguré, fin décembre, son nouveau dépôt d'une surface de 200 m<sup>2</sup> au Magesi. Une solution de local sécurisé et climatisé devra être encore recherchée pour l'entreposage des fonds de la Collection de l'Art Brut.

### Musée de design et d'arts contemporains appliqués (mudac)

27712 personnes, dont 2272 élèves, 5931 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois et 287 visiteurs lors des Journées du patrimoine, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « *Bêtes de style* », du 13 octobre 2006 au 11 février 2007.
- « *Mdvanii: Ceci n'est pas une poupée. BillyBoy\* & Lala* », du 17 novembre 2006 au 11 février 2007.
- « *CRISS + CROSS design en Suisse* », du 7 mars au 28 mai.
- « *MOBIKADABRA: les enfants designers, sur un projet de Mobidécouverte* », du 7 mars au 28 mai.
- « *Cinéma d'animation. Espaces en jeu* », du 20 juin au 23 septembre.
- « *Animation appliquée en Suisse* », du 20 juin au 23 septembre.
- « *Bourses fédérales de design 2007* », du 17 octobre 2007 au 17 février 2008. Cette exposition a été organisée par l'Office fédéral de la culture (OFC).
- « *Les plus beaux livres suisses 2006* », du 17 octobre 2007 au 17 février 2008. Cette exposition a été organisée par l'OFC.
- « *Style First. Carte blanche à Mieke Gerritzen* », du 17 octobre 2007 au 17 février 2008.

### Musée historique de lausanne (MHL)

21771 personnes, dont 2896 élèves de 187 classes, 2483 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois et 265 lors des Journées du patrimoine ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes et animations).

Expositions temporaires :

- « *Objets d'antan. Objets tentants* », du 23 novembre 2006 au 25 février 2007.

- « *Objectif photoreportage* », du 26 janvier au 17 juin.
- « *Hergé* », du 6 au 15 juillet.
- « *Paris-Lausanne-Paris* », du 20 avril au 21 octobre.
- « *Le luxe discret des grandes familles* », du 14 septembre 2007 au 17 février 2008.

Ce sont au total 652 œuvres qui ont été reçues en don ou acquises par le musée, compte non tenu du Fonds Géa Augsburg, ainsi que des versements photographiques des services communaux.

### Collection de l'Art Brut (CAB)

32010 personnes, dont 6045 élèves et 1870 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises).

Expositions temporaires :

- « *Richard Greaves, Anarchitecte* », du 5 octobre 2006 au 28 janvier 2007.
- « *Aleksander Lobanov* », du 15 février au 28 mai.
- « *L'envers et l'endroit* », du 7 juin 2007 au 27 janvier 2008.

### Musée romain de Lausanne-Vidy

18449 personnes dont 2385 élèves ont visité le Musée romain de Vidy (expositions temporaires et permanentes, mais animations non comprises). A relever qu'il s'agit de la meilleure année pour le musée en terme de fréquentation.

Expositions temporaires :

- « *DA VIDYCODE – chiard t'oses pas!* », du 30 novembre 2006 au 2 septembre 2007.
- « *La fosse aux hommes* », du 18 octobre 2007 au 4 mai 2008.

### Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la commission s'est réunie à 3 reprises. Elle a en outre visité 4 ateliers et a acquis des oeuvres de Robert Ireland, Zivo et Alain Huck.

Du 23 juin au 16 septembre, le Fonds des arts plastiques a organisé, en collaboration avec le Musée cantonal des Beaux-Arts, l'exposition « *Le Fonds des arts plastiques 2002-2006 & Alain Huck Vite soyons heureux il le faut je le veux* » à l'Espace Arlaud.

En automne, pour la première fois dans le cadre d'un pour-cent culturel, le Fonds des arts plastiques a mis à disposition de plusieurs artistes un espace dans l'entrée du nouveau bâtiment Flon-Ville.

### Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne, a présenté deux expositions d'envergure en 2007 :

- « *La Belgique dévoilée de l'impressionnisme à l'expressionnisme* », du 25 janvier au 28 mai ;
- « *Fantin-Latour. De la réalité au rêve* », du 29 juin au 28 octobre.

### THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 27.24% du budget du Service de la culture.

### **Théâtre Vidy-Lausanne**

93 696 spectateurs (dont 5 000 adhérents) ont assisté aux 34 spectacles (465 représentations).

Sous la responsabilité artistique, administrative et technique du Théâtre ce ne sont pas moins de 20 spectacles qui sont partis sur les routes. La destination privilégiée de cette « exportation » reste la France. Au total, les tournées ont touché 10 pays, parmi lesquels Israël, la Hongrie, la Nouvelle Zélande ou la Corée du Sud.

A relever encore que la politique tarifaire mise en place ces dernières années à destination des jeunes (prix unique de Fr. 15.- pour les moins de 26 ans ou les personnes en formation) connaît un succès croissant : plus de 9 000 places vendues en 2007.

### **Théâtre Kléber-Méleau**

17 877 spectateurs ont assisté aux 6 spectacles (81 représentations) dont un concert de musique de chambre au Théâtre Kléber-Méleau.

### **L'Arsenic**

10 204 spectateurs ont fréquenté les 27 manifestations présentées dans les 3 salles du théâtre (133 représentations).

A partir du mois de septembre, l'Arsenic a donné rendez-vous au public tous les derniers vendredis du mois pour des apéritifs durant lesquels les spectateurs ont eu l'occasion de découvrir un court spectacle, une étape de travail, une lecture, une installation, un film d'atelier, une conférence, etc.

### **Théâtre Boulimie**

10 650 spectateurs ont assisté aux 4 spectacles (91 représentations).

### **Théâtre 2.21**

9 327 spectateurs au total ont assisté aux 41 spectacles (227 représentations) répartis dans les 2 salles du théâtre.

### **Pulloff Théâtres**

5 878 spectateurs ont assisté aux 9 spectacles de théâtre, soit 168 représentations.

### **Théâtre « jeune public »**

Voir sous Direction enfance, jeunesse et éducation (DEJE).

### **La Revue de Lausanne**

La troupe de la Moulinette a présenté ce spectacle satirique du 7 au 24 novembre au Théâtre de l'Eldorado (TPEL). Les 12 représentations programmées ont attiré 1 511 spectateurs.

### **Compagnies de théâtre indépendantes**

#### *Aide à la création*

21 projets - soutenus par la Ville de Lausanne et choisis avec le concours de la Commission du théâtre, qui a siégé à 6 reprises - ont été créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont travaillé en bénéficiant d'un contrat de confiance :

- Cie Gianni Schneider, dirigée par Gianni Schneider (contrat de confiance 2005-2008);
- Cie Angledange, dirigée par Andrea Novicov (contrat de confiance 2006-2009);
- Cie Voeffray-Vouilloz, dirigée par Anne Vouilloz et Joseph E. Voeffray (contrat de confiance 2004-2007).

#### *Promotion et diffusion*

La diffusion de spectacles par le biais de tournées est un élément fondamental de la vie des compagnies. La Ville a donc renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger;
- l'Association romande technique organisation spectacle (artos), association à but non lucratif, créée en juillet 1997.

*Pour 2007, l'ensemble de l'aide directe au théâtre indépendant se monte à Fr. 676 389.— Le financement des associations et structures destinées au théâtre indépendant (2/3 de la subvention Arsenic – part destinée au théâtre : Fr. 533 333.—; Théâtre 2.21 : Fr. 140 000.—; moitié de la subvention destinée à CORODIS – partie théâtre : Fr. 17 500.—) se monte à Fr. 690 833.—. Compte tenu du nombre de spectacles de danse présentés à l'Arsenic, 1/3 de sa subvention a été attribuée à la danse.*

En tout, c'est donc un montant de **Fr. 1 367 222.—** qui est venu soutenir le théâtre indépendant.

### **DANSE**

Les montants attribués à la danse ont représenté 13.89% du budget du service de la culture.

### **Béjart Ballet Lausanne**

L'année 2007 a été marquée par le décès de Maurice Béjart le 22 novembre.

225 000 personnes (24 214 à Lausanne) ont assisté aux 102 représentations, dont 14 à Lausanne, présentées par le Béjart Ballet Lausanne dans 13 pays différents (Suisse, France, Italie, Grèce, Chypre, Roumanie, Lituanie, Turquie, Allemagne, Belgique, Japon, Canada et Espagne).

La Compagnie, composée de 37 danseurs, a présenté cette année 18 ballets du répertoire de Maurice Béjart et la dernière création mondiale du chorégraphe, « *Le Tour du Monde en 80 minutes* » au théâtre de Beaulieu à Lausanne.

### **Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne**

L'Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne accueille 40 élèves de 17 nationalités. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur 2 années.

### **Fondation en faveur de l'art chorégraphique- Prix de Lausanne**

Le 35<sup>ème</sup> Prix de Lausanne s'est déroulé au Théâtre de Beaulieu, du 29 janvier au 4 février. Pour la deuxième

fois, la première étape du concours s'est déroulée par vidéo. 173 candidats représentant 33 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquelles le jury a sélectionné 66 candidats représentant 27 nationalités. Ils ont participé aux épreuves se déroulant à Lausanne, à savoir le quart de finale, la demi-finale et la finale.

Parmi les 12 finalistes, 6 se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des écoles ou compagnies partenaires du Prix.

944 spectateurs ont assisté à la demi-finale et 1 588 à la finale. Cette dernière a été diffusée en direct sur plusieurs chaînes câblées, ainsi que sur le site internet du Prix de Lausanne.

### **Médiathèque suisse de la danse**

L'année 2007 a été marquée par le début du catalogage (et la mise à disposition de ces données sur le site danse-doc.ch) des coupures de presse.

### **Saison de ballet de l'Opéra de Lausanne**

453 spectateurs ont assisté à la soirée de danse présentée à l'Opéra.

### **Spectacles de danse à l'Arsenic**

527 spectateurs ont assisté aux 3 spectacles de danse (3 accueils, 10 représentations) présentés à l'Arsenic.

### **Sévelin 36**

Le Théâtre Sévelin 36 a pour objectif le développement et la reconnaissance de la danse contemporaine au sein du paysage culturel local, régional et national.

2 636 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques (36 représentations) programmés.

### **Cargo 103**

Inauguré en mai 2006 par Philippe Saire et ses collaborateurs, Cargo 103 est un studio de danse. En 2007, la salle a accueilli essentiellement des activités de production et des cours de danse contemporaine.

### **Compagnies de danse indépendantes**

#### *Aide à la création*

7 projets, sélectionnés sur préavis de la Commission de la danse qui a siégé à trois reprises, ont été créés durant l'année en bénéficiant d'une aide ponctuelle de la Ville de Lausanne.

Par ailleurs, pour la première fois, 2 conventions de soutien conjoint ont été signées par la Commune de Lausanne, le Canton de Vaud et la Fondation Pro Helvetia pour une durée de 3 ans. La compagnie soutenue dès cette année sera la Cie Buissonnière, dirigée par Cisco Aznar.

La Cie Philippe Saire bénéficie quant à elle d'un soutien régulier de la Ville de Lausanne. En 2007, la Cie a donné 32 représentations (3 productions): 3 dans le canton de Vaud, 26 dans le reste de la Suisse et 3 à l'étranger.

A relever que la Cie met en place lors de chaque création ou reprise, des actions de sensibilisation en direction des différents publics (scolaires, centres socioculturels, associations, entreprises). Ces actions sont envisagées comme des axes d'ouverture à la danse contemporaine et permettent une formation du public.

Trois compagnies de danse lausannoises ont bénéficié de l'aide de la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles), soit de manière directe soit par un soutien au lieu les accueillant:

- Cie Linga, Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo;
- Cie Nicole Seiler, Nicole Seiler;
- Collectif Utilité Publique, Corinne Rochet.

#### *Promotion et diffusion*

Les compagnies suivantes ont bénéficié d'une aide en vue d'une tournée:

- Cie Buissonnière, Cisco Aznar, «*Le Vilain Petit Canard*», Genève;
- Cie Linga, Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, «*La kitchen*», Madrid, Padova, Nantes;
- Collectif Utilité Publique, Corinne Rochet, «*Fizz*», Europe.

Un soutien a également été accordé en vue de la publication de l'ouvrage «*Effervescences, 20 ans de danse contemporaine dans le canton de Vaud*» par l'Association vaudoise de danse contemporaine.

### **Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)**

L'AVDC, association à caractère culturel sans but lucratif, ayant une activité permanente, réunit chorégraphes, danseurs, professeurs de danse, organisateurs de spectacles et amoureux de la danse.

*L'aide directe aux troupes de danse se chiffre à Fr. 405 430.— (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire). Le financement des associations et structures destinées à la danse contemporaine s'élève quant à lui à Fr. 384 167.— (Sévelin 36: Fr. 60 000.—; Cargo 103: Fr. 20 000.—; AVDC: Fr. 20 000.—; 1/3 de la subvention à l'Arsenic – part danse: Fr. 266 667.—; moitié de la subvention destinée à Corodis – part danse: Fr. 17 500.—).*

En tout, c'est donc un montant de **Fr. 789 597.—** qui est venu soutenir la danse indépendante.

## **MUSIQUE**

La musique a représenté 32,42 % du budget du service de la culture.

### **Musique classique**

#### **ART LYRIQUE**

### **Opéra de Lausanne**

L'Opéra de Lausanne, qui a fermé ses portes en mai 2007 dans l'attente d'une rénovation, a atteint 32 473 spectateurs en 58 événements correspondant à 5 opéras (22 représentations), un spectacle pour enfant (4 représentations et une scolaire), une soirée de gala en faveur de la fondation Jan et Oscar, une soirée de danse, 2 grands concerts, 3 concerts-apéritifs, 3 midi-récitals, 5 conférences organisées en collaboration avec Forum Opéra, une exposition intitulée «*Renata Tebaldi – profonda ed infinita*», 2 retransmissions d'opéras en plein

air au parc de Mon-Repos dans le cadre de Lausanne Estivale, 10 conférences présentées par Pierre Michot et 5 répétitions générales publiques d'opéras. L'Opéra de Lausanne est également parti en tournée à l'Opéra-Comique à Paris (4 représentations) et à l'Opéra de Vichy (2 représentations).

A relever que près de 5 000 jeunes se sont rendus en 2007 à l'Opéra, dans le cadre des activités proposées suivantes :

- visites guidées du théâtre : 35 visites ont été organisées et une classe a assisté au montage des décors de « *La Veuve Joyeuse* » ;
- ateliers lyriques (ateliers pendant lesquels les enfants découvrent les secrets d'une maison d'opéra, en compagnie de techniciens, machinistes, solistes, maquilleuse et pianiste) : 40 ateliers ont été mis sur pied. L'Opéra a accueilli lors de ces activités quelque 1 000 enfants des collèges lausannois et environs ;
- opéra pour enfants : « *Le petit ramoneur* », de Benjamin Britten ;
- répétitions générales et représentations.

## ORCHESTRES

### Orchestre de chambre de Lausanne (OCL)

L'Orchestre de chambre de Lausanne a donné quelque 71 concerts à Lausanne, en Suisse et à l'étranger. Les spectateurs de l'Opéra ont également eu l'occasion d'entendre l'OCL depuis la fosse d'orchestre à l'Opéra de Lausanne (voir Opéra).

L'OCL a produit 10 concerts d'abonnement, donnés à deux reprises, soit 20 représentations (19 372 spectateurs), et 7 concerts du dimanche (4 718 spectateurs) à la Salle Métropole, à Lausanne.

L'année a débuté à Paris où l'Orchestre est invité chaque saison depuis 2000. Au chapitre des concerts à l'étranger, l'Orchestre et son chef se sont produits également à la Roque d'Anthéron, à Wiesbaden et à San Sebastian. Plus près, l'OCL a ouvert le Zermatt festival avec le soutien financier de l'Association des Amis de l'OCL.

Depuis le début de l'année scolaire, l'OCL fait partie de l'abonnement culturel destiné aux 12-14 ans des écoles lausannoises qui propose des places à prix réduits pour des spectacles de danse, de théâtre et de musique. 112 élèves se sont inscrits pour des concerts d'abonnement, un véritable succès.

Enfin l'OCL a innové en invitant, pour la première fois dans un orchestre suisse, un compositeur en résidence, le bernois Thomas Demenga.

### Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté, avec un effectif allant de 15 à plus de 70 musiciens, devant près de 12 000 auditeurs, 20 programmes différents en 21 concerts publics (dont 5 représentations à l'Opéra de Lausanne) et 6 concerts privés. De surcroît, il a donné 12 concerts à l'intention des élèves des collèges lausannois.

L'orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne (Salle Métropole, Opéra, salle Paderewski, Conservatoire), mais des concerts ont aussi eu lieu à St-Sulpice, Sugnens

et Gland. Pour la quatrième année consécutive, le Sinfonietta a donné un concert dans le cadre du Montreux Jazz Festival, en accompagnant les chanteurs romands Fauve et Raphelson. Il s'est aussi produit en plein air à Ouchy pour les 70 ans de la Loterie Romande.

### Quatuor Sine Nomine

Le Quatuor a donné 47 concerts dans 14 villes de Suisse ainsi qu'en France, en Allemagne et en Espagne.

### Camerata de Lausanne

La Camerata a donné quelque 18 concerts, ateliers, etc, en Suisse et en France, devant plus de 8 000 spectateurs.

Réitérant l'expérience de 2006, la Camerata a décidé d'accueillir à nouveau au Conservatoire de Lausanne 85 élèves des écoles lausannoises pour assister à une répétition commentée par Pierre Amoyal.

## CONCOURS ET MASTERCLASSES

### Festival Bach

La 11<sup>ème</sup> édition du Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, du 3 au 28 novembre, une manifestation essentiellement consacrée à la commémoration des 300 ans du décès de l'organiste et compositeur Dietrich Buxtehude, l'un des maîtres de J.S. Bach.

### Académie de Musique

Les « Masterclasses » de Pierre Amoyal et Bruno Canino se sont déroulées du 29 juillet au 4 août. Sur les 22 duos inscrits, 10 duos en provenance de Suisse, Allemagne, Turquie, France, Grande-Bretagne, Italie, Etats-Unis, Corée et Russie ont été sélectionnés.

## CONCERTS

Ont été soutenus :

- **L'Association vaudoise des amis de l'Orchestre de la Suisse Romande (AVAOSR)**. A noter le lancement d'un « Prix Jeune Talent » récompensant un étudiant particulièrement brillant du Conservatoire de Lausanne HEM.
- **L'Association des Concerts de Montbenon**, qui a pour objectif de faire découvrir au public des jeunes musiciens d'ici et d'ailleurs particulièrement prometteurs.
- **L'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis »**, qui a mis sur pied, de janvier à juin, onze 11 concerts.
- **Les Concerts des Paroisses historiques**.
- **Société de musique contemporaine (SMC)**, qui a organisé une série de 11 concerts et concerts commentés (1 067 auditeurs).

## ART CHORAL

### Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

L'Ensemble Vocal de Lausanne, dirigé par Michel Corboz, a donné trente-quatre représentations durant l'année 2007 (quatre en Suisse, vingt en France, trois en Espagne et sept au Japon), réunissant près de 50 000 spectateurs.

## **Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert**

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert, dix concerts devant 4 400 auditeurs environ.

## **MUSIQUE ACTUELLE**

### **Jazz**

#### **Chorus – Fondation PromoJazz**

Une centaine de groupes et plus de 450 musiciens ont animé le club de jazz durant la centaine de soirées organisées.

#### **Jazz Onze+ Festival Lausanne**

Environ 6 000 personnes ont assisté à la 20<sup>ème</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 20 au 28 octobre au Casino de Montbenon. Cette édition fut l'occasion de fêter de multiples jubilés : 30<sup>ème</sup> anniversaire du Vienna Art Orchestra, 25<sup>ème</sup> anniversaire du Big Band de Lausanne, 30<sup>ème</sup> anniversaire du trio BassDrumBone.

#### *Aide à la création*

La Ville a également soutenu :

- Festival Rue du Nord de musique improvisée 2007, Théâtre 2.21 ;
- Festival Jazz en ville 2007 ;
- Association Eustache, activités 2007 ;
- Association Les Nouveaux Monstres, Léon Francioli et Daniel Bourquin, activités 2007.

L'ensemble des aides accordées au jazz représente Fr. 170 923.25.–.

## **MUSIQUES DU MONDE**

#### *Aide à la création*

Ont été soutenus :

- Amdathtra, activités 2007 ;
- Peña del Sol, activités 2007 ;
- Harmonices Mundi, édition 2007 ;
- Nathalie El Baze, CD « Chayara ».

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à Fr. 37 500.–.

## **CHANSON, ROCK, RAP, FUNK, MUSIQUE ÉLECTRONIQUE, ETC.**

### **Le Club des Arches du Grand-Pont (actuellement Romandie)**

Voir sous Direction enfance, jeunesse et éducation (DEJE).

### **Les Docks**

Les courants musicaux principaux présentés aux Docks durant l'année 2007 sont le rock, la pop, la chanson française, le ska, le reggae, l'électro, la chanson et le hip-hop ainsi que la world, la soul, le jazz et le blues. La

programmation s'efforce d'apporter un équilibre entre chaque genre musical. Par ailleurs, l'un des objectifs étant de promouvoir les groupes régionaux et locaux, une certaine proportion de concerts, voire de premières parties de concerts, est dédiée aux groupes suisses. Cette année, la salle a accueilli 29 784 spectateurs pour 71 concerts.

A la suite d'importantes difficultés financières rencontrées dès l'année 2006, le budget d'exploitation de la salle a été réévalué et une subvention de CHF 680 000.– à laquelle s'ajoute une garantie de déficit de CHF 100 000.– ont été octroyées pour l'année 2008.

### **Le Régional Rock**

Près de 500 personnes sont venues écouter gratuitement les 6 groupes locaux programmés.

### **Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)**

Les activités de la FCMA qui a fêté ses 10 ans s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, les activités de promotion et les activités de conseil et formation.

### **Lausanne/Pully For Noise Festival**

4 200 personnes ont assisté aux quelque 30 concerts de groupes suisses et internationaux, lors de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival, qui a eu lieu du 9 au 11 août.

L'ensemble des aides accordées à la chanson, au rock, rap, funk, musique électronique, etc. s'est monté à Fr. 253 800.–.

*L'ensemble des aides accordées à la musique actuelle a représenté Fr. 1 825 723.25, y compris les structures destinées à celle-ci, (Chorus/ Fr. 90 000.– et les Docks : subvention initiale Fr. 100 000.– + complément 1 173 500.–).*

## **CINÉMA**

Les montants attribués au cinéma ont représenté 1.99% du budget du service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la Loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le Cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

### **Cinémathèque suisse**

32 350 spectateurs ont assisté aux différentes soirées, projections et manifestations organisées.

2007 aura vu la signature d'une première convention de prestations entre la Confédération et la Cinémathèque suisse.

### **Fondation vaudoise pour le cinéma (FVC)**

La Ville a concentré son aide à la création cinématographique en soutenant la Fondation vaudoise pour le cinéma, d'entente avec l'Etat de Vaud.

## Ciné Festival

La 10<sup>ème</sup> édition du Festival s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 4 novembre au Cinétoile ainsi qu'à la Cinémathèque suisse, au MAD, à l'Amnesia et au Musée Olympique.

La Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Time Film Festival, édition 2007 ;
- Lausanne Underground Film & Music Festival, dont la 6<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du 12 au 16 octobre attirant quelque 8 500 spectateurs au Casino de Montbenon, au Zinéma et au Théâtre de l'Arsec;
- La 10<sup>ème</sup> Nuit du court de Lausanne, le 16 novembre, durant laquelle 3 299 spectateurs ont visionné environ 76 films suisses et internationaux.

*L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté Fr. 755 260.-. Les subventions accordées aux projets qui ont eu lieu en 2007 se chiffrent à Fr. 230 260.- (yc la Fondation vaudoise pour le cinéma par Fr. 150 000.-). Le financement des associations et structures s'élève à Fr. 525 000.- (Ciné F'estival: Fr. 20 000.-; Cinémathèque: Fr. 360 000.- + Fr. 145 000.- de loyer).*

## FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.72% du budget du service de la culture.

De la Fête de la musique, au Festival de la Cité et à «Lausanne Estivale», la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Danse, théâtre, musique, tous les spectacles gratuits ou dont les prix n'excèdent pas Fr. 20.— sont recensés dans le guide «Allons-y!», édité par le service de l'information de la Ville.

### Festival de la Cité

La 35<sup>ème</sup> édition du Festival, qui a eu lieu du 4 au 12 juillet, a vu affluer quelque 120 000 visiteurs, 8 soirées durant. Les 10 scènes du Festival ont proposé quelque 250 spectacles et concerts, donnés par plus de 700 artistes.

### Les Urbaines

Retour sur la scène culturelle lausannoise du Festival Les Urbaines, après une année de réflexion. La manifestation, qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre, permet à des projets artistiques innovants de voir le jour et de se développer. 45 projets, soit 73 représentations/ouvertures, se sont répartis sur 13 lieux en attirant quelque 6 000 spectateurs.

### Fête de la Musique

Plus de 1 300 musiciens représentant tous les styles ont participé à la 13<sup>ème</sup> édition lausannoise de cette manifestation le 21 juin. On a estimé à environ 45 000 le nombre de spectateurs présents aux 105 concerts sur 33 lieux, en plein air ou dans différentes salles (écoles, églises, musées, etc.)

## Lausanne Estivale (anciennement Entrée libre pour un été)

Du 20 juin au 21 septembre, a eu lieu la 31<sup>ème</sup> édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannois et aux touristes plus de 400 activités culturelles réparties dans toute la Ville.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière de promotion de la lecture auprès de la population lausannoise
- Renouvellement du stock de livres : acquérir, cataloguer, incorporer, désherber
- Reliure et entretien des livres
- Service au public : inscrire, prêter, renseigner, conseiller, ranger
- Développement et mise en valeur du fonds de conservation de bande dessinée

### EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 37.157 EPT (56 personnes)

31.12.2007 : 37.847 EPT (56 personnes)

S'ajoute à cet effectif une apprentie assistante en information documentaire de 1<sup>ère</sup> année dès le 1<sup>er</sup> août.

### Acquisitions

	Fonds	Acquis 07
Chauderon Adultes	128274	10364
Bibliothèque Jeunesse	60342	4375
Entre-Bois	31772	2648
Montriond	38584	2887
Grand-Vennes	37469	1918
Bibliobus	9854	586
Dépôt	132800	104
Total	439095	22882

42 845 livres ont été retirés des livres accès et acheminés au dépôt pour laisser la place aux nouvelles acquisitions (désherbage). Ce nombre – nettement plus élevé qu'habituellement – est dû à la fermeture de la succursale de Mon-Repos intervenue à fin 2006. Les livres stockés au dépôt restent disponibles pour le prêt et sont repérables par la consultation du catalogue en ligne.

### Reliure et entretien des livres

L'atelier de la bibliothèque a traité 16 737 livres neufs et opéré 1079 réparations ; 2 010 livres ont été confiés aux relieurs de la place et 2 656 ont été acquis reliés et plastifiés chez Biblioteca. Les relieurs ont également participé à la préparation matérielle des expositions.

Pour faciliter l'accès aux livres, une partie de ceux-ci sont présentés sans reliure dans des boîtes de style bouquiniste. Le taux de prêt de ces livres est élevé.

## Service au public

### Nouveaux lecteurs inscrits

Chauderon Adultes	1828
Bibliothèque Jeunesse	998
Entre-Bois	226
Montriond	306
Grand-Vennes	130
Bibliobus	139
<b>Total</b>	<b>3627</b>

Dont 1410 enfants (moins de 15 ans), soit 39%.

Le nombre de lecteurs actifs s'élève à 24 008 (72.2 % de Lausannois), dont 3 627 de nouveaux inscrits (68.07% de Lausannois). 156 nationalités sont représentées. 63% des lecteurs actifs sont des lectrices.

Il est réjouissant de constater une remontée significative du nombre des lecteurs actifs après la chute importante de 2006; le nombre de nouveaux inscrits a également augmenté, dans une moindre mesure.

Que lisent-ils/elles? 46% de fiction, 35% d'ouvrages documentaires, 19% de bandes dessinées.

### Prêts et prolongations

Chauderon Adultes	414451
Bibliothèque Jeunesse	197807
Entre-Bois	79851
Montriond	136481
Grand-Vennes	59787
Bibliobus	25693
<b>Total</b>	<b>914070</b>

Moyenne par jour d'ouverture : 3 828

Moyenne d'emprunts par lecteur dans l'année : 38

Si le nombre de lecteurs actifs est reparti à la hausse, on constate par contre une baisse des prêts et prolongations.

La prolongation possible via internet, en constante augmentation, a pour conséquence de diminuer la fréquence des visites à la bibliothèque.

### Accès à distance

Consultations des comptes personnels : 53 307

Prolongations : 16 849, correspondant à 89 791 unités prolongées

Recherches en ligne dans le catalogue : 349 882

## Fonds particuliers développés

	Fonds	Saisis 07
Bande dessinée albums	39825	2559
Bibliothèque professionnelle	3847	102
<b>Total</b>	<b>122796</b>	<b>2661</b>

## FAITS MARQUANTS

– Classes, CVE, APEMS : 841 visites, dont 569 à la bibliothèque Jeunesse

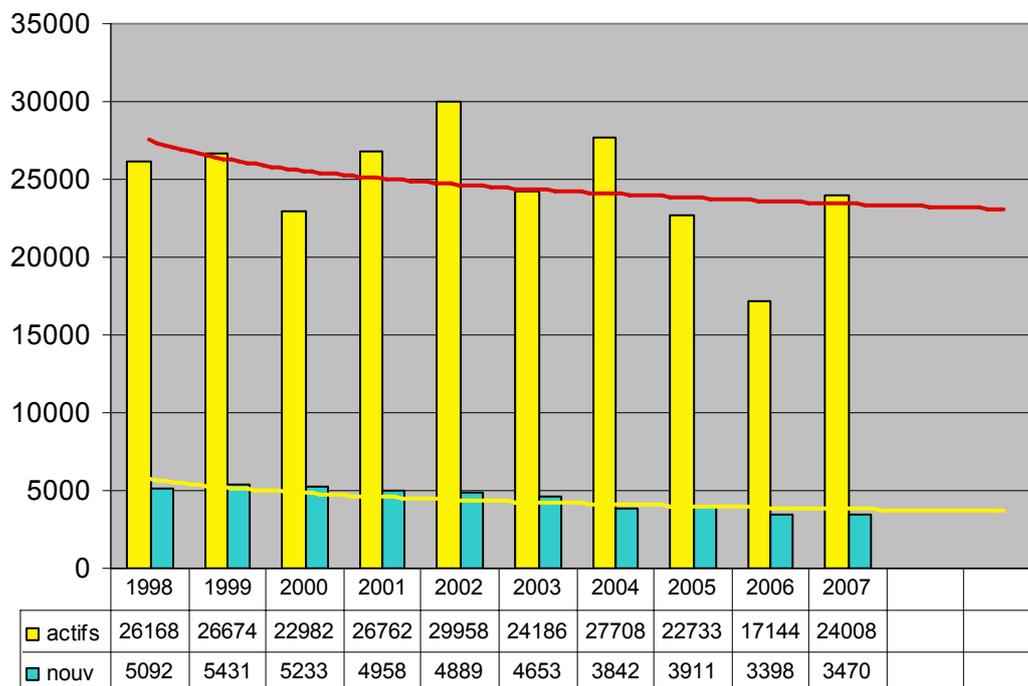
- *Lecteurs récalcitrants* : tous les bibliothécaires ont suivi ce séminaire organisé par la Formation du personnel
- Exposition *Malcolm X* (biographie en bande dessinée), en partenariat avec le BLI et la Semaine lausannoise d'action contre le racisme
- Exposition *d'Elles* (10 dessinatrices lausannoises de bande dessinée) dans le cadre du festival BD-FIL, ouverture de la bibliothèque samedi 8 et dimanche 9 septembre
- Exposition *Biblored*, présentée à l'occasion de la campagne *10'000 livres d'enfants pour la nouvelle bibliothèque de Bogotá, Colombie* de l'association helvético-colombienne ALPANDES
- L'exposition *Les volcans dans la BD*, réalisée en 2001, a été présentée à Genève (Musée d'histoire naturelle), Chamonix (Festival des sciences) et à Annemasse (Bibliothèque municipale)
- *Journée internationale du livre et du droit d'auteur* célébrée à Chauderon et à la bibliothèque Jeunesse le 23 avril : un public nombreux est venu écouter lire un groupe de bibliothécaires

## TABLEAUX

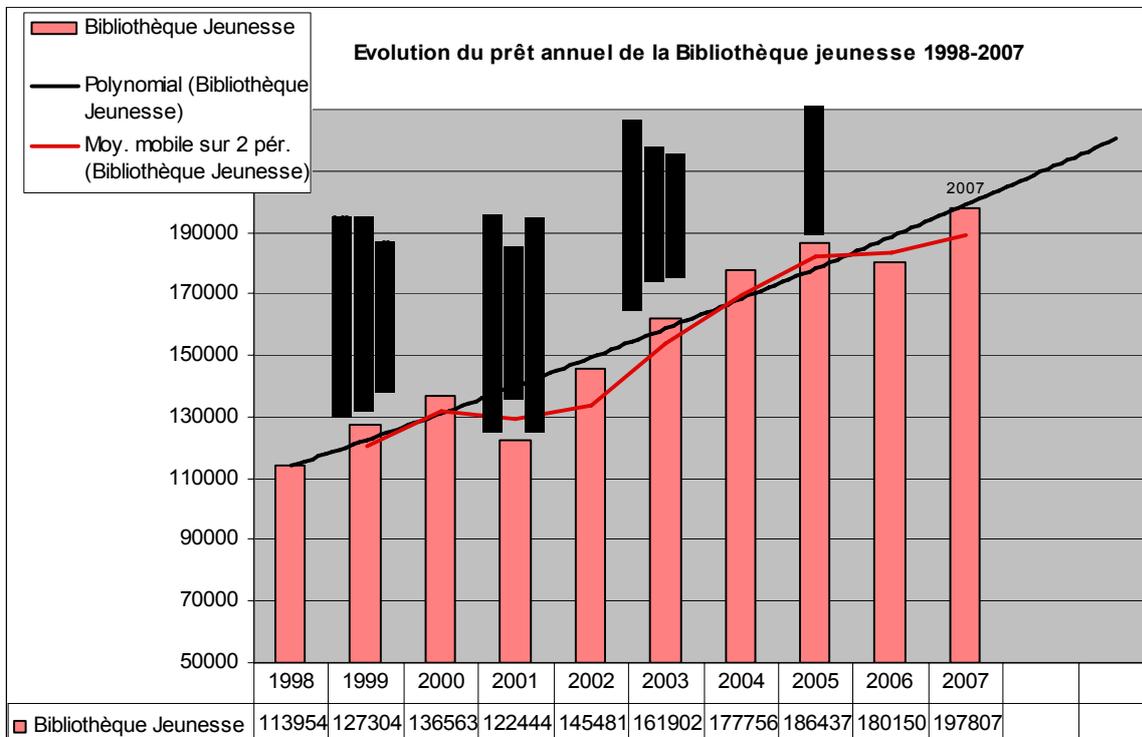
Répartition par matières du total des prêts de livres

	Adultes	%	Enfants	%	Total	%
<i>Ouvrages documentaires</i>						
Généralités, informatique	14917	2.67%	722	0.20%	15639	1.71%
Revue, abonnements	7288	1.30%	3800	1.07%	11088	1.21%
Philosophie, psychologie	18104	3.24%	3613	1.02%	21717	2.38%
Religions	3596	0.64%	1649	0.46%	5245	0.57%
Sociologie	15572	2.78%	9024	2.54%	24596	2.69%
Linguistique	6215	1.11%	1751	0.49%	7966	0.87%
Sciences pures	8711	1.56%	15265	4.30%	23976	2.62%
Sciences appliquées	34063	6.09%	10662	3.01%	44725	4.89%
Beaux-arts, cinéma	24751	4.42%	11924	3.36%	36675	4.01%
Sports	6785	1.21%	6874	1.94%	13659	1.49%
Littérature	8145	1.46%	2497	0.70%	10642	1.16%
Histoire	12382	2.21%	5336	1.50%	17718	1.94%
Géographie, voyages	40817	7.30%	2852	0.80%	43669	4.78%
Biographies	11083	1.98%	1079	0.30%	12162	1.33%
ESSL documentaires	19583	3.50%			19583	2.14%
NAVE	13966	2.50%			13966	1.53%
<i>Fiction</i>						
Romans	122602	21.92%	118717	33.48%	241319	26.40%
ESSL romans	15976	2.86%			15976	1.75%
Romans policiers	26421	4.72%			26421	2.89%
Science-fiction, fantastique	12108	2.16%			12108	1.32%
Théâtre	8618	1.54%	918	0.26%	9536	1.04%
Bandes dessinées	100136	17.90%	70834	19.97%	170970	18.70%
Albums petits			84296	23.77%	84296	9.22%
<i>Divers (fiction et documentaires)</i>						
Ouvrages en langues étrangères	22516	4.02%	2829	0.80%	25345	2.77%
Large Vision	5073	0.91%			5073	0.55%
<b>Total</b>	<b>559428</b>	<b>100%</b>	<b>354642</b>	<b>100%</b>	<b>914070</b>	<b>100%</b>

### Comparatif lecteurs actifs et nouveaux lecteurs 1998-2007

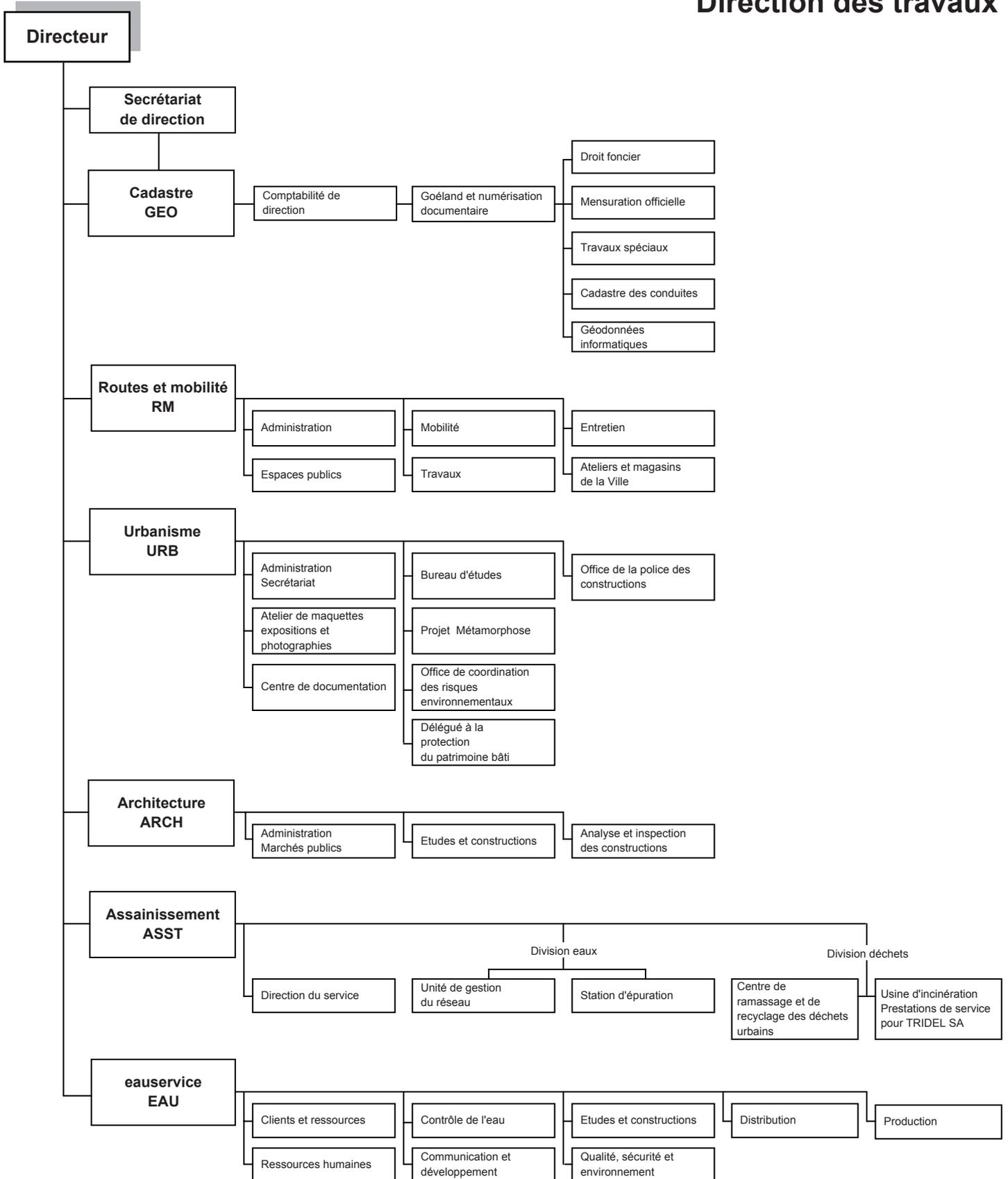


### Evolution du prêt annuel de la Bibliothèque jeunesse 1998-2007





# Direction des travaux



## Direction des travaux

Parmi les événements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2007 nous retiendrons plus particulièrement :

- le déménagement à Flon-Ville des services du cadastre, routes et mobilité, urbanisme, et architecture. Cette opération d'importance a nécessité la mise sur pied d'une organisation particulière dans chaque service pour préparer le déplacement à la rue du Port-Franc 18. Ce changement de site a modifié les habitudes quotidiennes des collaboratrices et collaborateurs qui, par leur engagement ont contribué à la réussite de l'opération conformément au calendrier établi ;
- la poursuite des démarches liées au projet « Métamorphose » par l'établissement du rapport-préavis d'intention n° 2007/19 approuvé par le Conseil communal au mois de novembre ;
- une forte participation dans le projet du plan d'agglomération Lausanne-Morges et les axes forts de transports publics urbains ainsi que dans les schémas directeurs de l'Ouest, du Nord et de l'Est lausannois ;
- la coordination et la mise en oeuvre d'environ 50 chantiers dans le cadre du projet m2 et du réseau tl 08 ;
- le transfert du poste de délégué aux piétons du service d'urbanisme à celui des routes et de la mobilité ;

Cette année a également été marquée par un certain nombre de réalisations :

- dans le cadre du projet m2: l'aménagement de la « Coulée verte » et des abords des stations sous-gare ainsi que l'avancement des chantiers relatifs au réseau tl 08 ;
- la mise en service le 16 avril 2007 du tunnel reliant Sébeillon à l'usine TRIDEL, inauguré au mois de septembre ;
- la construction du Centre intercommunal de logistique de Malley (CIL) ainsi que de 4 déchèteries de quartier à la Perraudettaz, au Vélodrome, à la Bourdonnette et au Vallon, en plus de celle du CIL ;
- la mise en place de la zone 30 km/h de Primerose ;
- la réalisation et la mise en service de la passerelle entre la place de Chauderon et le nouveau bâtiment administratif de Flon-Ville ;
- la pose de 3 panneaux d'information électroniques pour la CGN au débarcadère d'Ouchy ;

- la mise en place de 300 nouvelles corbeilles à déchets de rue avec cendrier et sachets pour crottes de chiens ;
- la mise en oeuvre, suite au déménagement à Flon-Ville, de certaines mesures liées au plan de mobilité de l'administration communale.

Par ailleurs, une démarche de réflexion impliquant les services d'assainissement, des routes et de la mobilité et **eauservice** a été entreprise en vue de développer les synergies possibles et ainsi d'améliorer le rapport coût – prestations.

Ce sont plus de quarante collaborateurs des trois services examinés ainsi que du nouveau service commercial des Services industriels qui se sont penchés sur les processus de travail de chacun, au cours d'une quinzaine de séances, dans le but de déterminer au mieux comment harmoniser la collaboration entre certaines unités qui exécutent des tâches semblables ou interdépendantes. Les groupes étaient menés par les responsables qualité des services concernés sous la direction de la responsable de l'Unité d'évaluation et de conseils de la Ville de Lausanne.

Une dizaine de thèmes communs ont été dégagés, lesquels ont donné lieu à 32 propositions touchant autant à la gestion administrative qu'à l'organisation concrète du travail sur le domaine public.

Ces propositions seront encore discutées pour être avalisées au début 2008 afin de pouvoir envisager leur mise en application d'ici à la fin de l'année. L'entier du processus a été piloté par le directeur des travaux en étroite collaboration avec les trois chefs de service directement impliqués.

### SERVICE DU CADASTRE

#### GÉNÉRALITÉS

Le service du cadastre est constitué des 4 unités suivantes :

- Secrétariat de direction
- Comptabilité de direction
- Goéland et numérisation documentaire
- Droit foncier et géomatique

Ainsi les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de

la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise ainsi que dans le droit foncier, la mensuration officielle, les travaux spéciaux, le cadastre des conduites et les géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires et permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser les processus de travail de manière constante aussi bien au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland de gestion documentaire et des processus joue un rôle fédérateur important.

## RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2007 : 46.5 EPT (48 personnes)

Effectif au 31.12.2007 : 46.5 EPT (48 personnes)

A cet effectif, s'ajoute 3 apprenant(e)s.

Les mutations du personnel pour l'année 2007 comprennent un départ à la retraite, un départ volontaire pour des raisons privées et deux arrivées. Concernant les apprenants du service, un apprenant géomaticien a brillamment fini sa formation en 2007 et un nouvel apprenant l'a remplacé. A la demande de jeunes qui doivent choisir un apprentissage, le service organise divers stages à leur intention.

Douze collaboratrices et collaborateurs du service ont suivi un cours de formation continue en 2007, représentant 27.6 jours de formation.

Les principales prestations réalisées en 2007 sont résumées par unité ci-après :

## SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Les tâches du secrétariat de direction comprennent celles d'accueil, de réception et de réponse téléphonique, de soutien administratif, de prestations de logistiques transversales (poste, huissier, fournitures, etc.) et finalement de coordination générale des procédures, des activités et des communications internes et externes pour l'ensemble de la Direction. Il s'agit véritablement de la plaque tournante des principales activités de la Direction.

### Séances des chefs de service (SCS)

Le secrétariat de direction a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des 745 (774) décisions prises au cours des 43 (45) séances tenues en 2007.

### Conseil communal

La Direction a enregistré 11 (9) postulats, 8 (9) interpellations, dont 5 urgentes, 4 (5) pétitions et 1 (3) questions. Elle a rédigé 10 (14) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 11 (10).

### Sociétés de développement et associations diverses

Comme chaque année, une réunion a été organisée dans le courant du printemps à l'intention de toutes les sociétés de développement, des associations ou groupements de commerçants et associations de quartier ou diverses auxquels ont été présentés les grands projets pilotés par les services de la Direction.

### Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM)

Pour la dernière année le service du cadastre a collaboré, d'entente avec la direction du CIGM, à la bonne marche

du secrétariat général de cette société anonyme résultant d'un accord entre les communes de Prilly, Renens et Lausanne. Cette collaboration a pris fin dans la mesure où le collaborateur concerné partira prochainement à la retraite.

### Propositions de décisions soumises par la Direction à la Municipalité

Année	2005	2006	2007
	1 056	1 038	1 116

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Cette unité assure, pour l'ensemble de la Direction, la gestion et le «controlling» du budget et des comptes, ainsi que les paiements et la facturation, y compris les envois contre remboursement des permis de construire et autorisations diverses, et finalement la gestion administrative et comptable du personnel fixe ainsi que des auxiliaires.

En 2007, la comptabilité de direction a traité plus de 29 000 (32 000) factures « fournisseurs » et « débiteurs ».

## GOÉLAND ET NUMÉRISATION DOCUMENTAIRE

Goéland est une solution de gestion du savoir d'entreprise orientée processus, couplée à une gestion électronique des documents. Cette application Web est intégralement développée et maintenue au sein du service. Elle fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs, gérés par le service. Elle peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des outils sous licence « libre » tels que Linux, Apache et php.

En 2007, un effort tout particulier a été réalisé pour traiter avec Goéland le courrier municipal et les notes à la Municipalité. De plus, un applicatif de traitement des paiements non identifiables immédiatement a été réalisé pour la caisse communale et les comptabilités de direction. Les objectifs fixés pour ces mises en œuvre ont été largement atteints avec un fort degré de satisfaction des utilisateurs.

Durant l'année 2007, ce sont plus de 1 800 (1 700) utilisateurs différents à travers l'administration communale qui ont utilisé cette application, totalisant plus de 71 (48) millions de « hits ». Parmi ces utilisateurs, 1 488 ont utilisé Goéland plusieurs fois durant l'année. A fin 2007, 27 055 affaires sont traitées par 23 services communaux, dont 10 960 ont débuté en 2007. 35 services différents ont collaboré pour traiter ces affaires, représentant plus de 105 232 prises de position documentées.

Plus de 186 882 documents électroniques sont indexés dans Goéland, dont 47 030 nouveaux en 2007 (41 597 en 2006), ces documents ont été consultés en ligne plus de 934 245 fois.

En plus des formations usuelles des nouveaux utilisateurs, une dizaine d'ateliers de formation et d'accompagnement ont été organisés pour encourager le partage des bonnes pratiques, notamment au niveau de l'indexation des documents.

L'atelier de scannérisation a numérisé et pré-indexé 7 573 courriers en 2007 (6 576 en 2006).

## DROIT FONCIER

Les tâches suivantes y sont effectuées :

- renseignements au public sur les plans fixant les limites des constructions et les plans partiels d'affectation ou de quartier légalisés, ainsi que sur le plan général d'affectation (PGA);
- examen des projets de constructions du point de vue du droit foncier, soit contrôle juridique de la propriété et examen de la conformité des dossiers d'enquête aux plans, lois et règlements en vigueur;
- vérification des implications sur des servitudes ou sur d'autres droits intéressant la Commune;
- étude numérique du repérage des limites de constructions et des zones constructibles;
- contrôle des implantations;
- établissement des autorisations à bien-plaire ou permis d'usage pour les anticipations immobilières sur le domaine public ; calcul des redevances;
- rédaction d'actes divers (ventes et pactes d'emption, réquisitions de transferts, servitudes, mentions, conventions diverses et autres);
- établissement des autorisations à bien-plaire pour ancrages temporaires; calcul des redevances;
- attribution et gestion des numéros des bâtiments nouveaux ou rénovés.

Il est à souligner que le service du cadastre a conduit les négociations relatives aux trois projets ci-après :

### **Quartier des Fiches-Nord – Radiation des servitudes de restriction de bâtir**

Le secteur au lieu-dit «Les Fiches-Nord» est composé d'une dizaine de parcelles représentant une surface d'environ 50 000 m<sup>2</sup>. Celles-ci sont réciproquement grevées et favorisées de différentes servitudes de restriction de bâtir, inscrites entre 1930 et 1950, qui empêchent un développement qualitatif et harmonieux du quartier. Certaines d'entre elles limitent la hauteur à la corniche des nouveaux bâtiments, d'autres restreignent la constructibilité des parcelles à des bâtiments de type «villa». Ces restrictions de droit privé ne peuvent être levées qu'avec l'accord unanime des propriétaires de tous les fonds bénéficiaires.

Dans le contexte de la réalisation du métro m2, avec la station «Fourmi» à proximité immédiate, et suite à la mise en vigueur du nouveau plan général d'affectation, le 26 juin 2006, qui permet une densification opportune de ce secteur en le colloquant en zones mixte de forte et de moyenne densité, le service a négocié cas par cas la radiation ou la modification de ces servitudes. Le développement de ce magnifique quartier pourra ainsi être assuré sans entraves.

Un concours d'urbanisme sera lancé par les propriétaires au début de l'année 2008, qui permettra de fixer les grandes lignes et les principes d'aménagement du secteur.

### **Prolongement de la «Coulée Verte» au travers de l'îlot d'Ouchy**

Dans le cadre de la réalisation du tronçon du métro m2 traversant l'îlot d'Ouchy, entre la rue du Liseron et la station «Ouchy», le service a assuré une étroite coordination

des projets privés et publics pour la construction de deux nouveaux bâtiments. Le bâtiment de la rue du Liseron 3 sera démolé et remplacé par un nouveau, de type «Minergie». Au centre de l'îlot, c'est un bâtiment de six logements d'un étage sur rez qui trouvera place. Les projets assurent le prolongement de la «Coulée Verte» jusqu'au lac par la couverture des voies du métro et l'aménagement d'un cheminement piétonnier continu.

Pour ce faire, le service a mis en place le concept de structure foncière, a négocié les échanges et modifications de parcelles ainsi que la constitution de nouveaux biens-fonds et des servitudes de passage et autres nécessaires à la concrétisation du projet.

### **Pôle de développement de Venes – conditions cadre pour la réalisation, l'entretien et le renouvellement à futur des infrastructures primaires**

Vu le développement progressif de l'ensemble du Pôle touchant différents propriétaires fonciers sur deux communes territoriales, le service, en étroite collaboration avec le coordinateur du Pôle, a défini les principes généraux de réalisation coordonnée, d'entretien, de renouvellement à futur et le statut de propriété des infrastructures d'accessibilité multimodale du secteur et des réseaux principaux de conduites souterraines et autres ouvrages nécessaires à son développement. Il est à relever que tous les propriétaires du Pôle se sont engagés, durant 40 ans, à installer le chauffage à distance comme source de chaleur pour le chauffage et la production d'eau chaude pour toutes nouvelles constructions ou pour toutes rénovations de bâtiments existants.

La convention y relative sera signée par toutes les parties au début de l'année 2008.

## MENSURATION OFFICIELLE

Le service du cadastre a, par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS) ainsi qu'aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 414 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'506 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant ainsi au total 4'170 ha.

La nouvelle mensuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit : plusieurs bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont actuellement en charge de 4 entreprises couvrant une superficie de 201 ha, attribuées par l'office cantonal de l'information sur le territoire, maître de l'ouvrage. Dans ce cadre, les éléments relatifs au domaine public déjà acquis et archivés dans SISOL ont été transférés aux adjudicataires.

Sur mandats du canton, le service a poursuivi les travaux de mensuration officielle suivants :

- renouvellement des domaines publics de la mensuration semi-numérique numérisée (fin envisagée : 2009);
- mensuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand, propriété essentiellement de la Commune (fin envisagée : 2008);

– mise à jour des éléments techniques des mensurations semi-numériques et d'une partie des plans cadastraux graphiques restants déposés au Registre foncier.

2007 a été la première année de mise en oeuvre de la convention de collaboration relative à la mensuration officielle et à l'échange de géodonnées entre l'Etat de Vaud et la Commune de Lausanne. Cette convention donne entière satisfaction aux deux parties.

### **TRAVAUX SPÉCIAUX**

A la demande des autres services de l'administration communale ou pour ses propres besoins, le service établit tous les plans et/ou montages photographiques, notamment pour achats, ventes, échanges, immatriculations de bâtiments, divisions de biens-fonds, cadastrations, annotations de droit d'emption, enquêtes, servitudes, mentions de précarité, préavis et conventions diverses.

De plus, le service réalise pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants des relevés topographiques particuliers, des implantations de constructions communales, des levés de détails, des déterminations de limites forestières, des abornements et des contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers.

### **CADASTRE DES CONDUITES**

#### **Suivi des chantiers**

Sur le domaine public, dans les propriétés communales et, à la demande des services gestionnaires, sur les parcelles privées, toutes les conduites et canalisations visibles sont relevées en fouille ouverte pour tous les chantiers sur le territoire communal.

En 2007, 788 (857) permis de fouille ont déclenché 3 055 (3 033) interventions des équipes de terrain, ce qui représente un volume de travail semblable par rapport à 2006 qui s'explique principalement par les chantiers liés au métro m2 ainsi qu'aux nombreux nouveaux branchements au chauffage à distance.

Dans un délai inférieur à la semaine, la mise à jour des relevés est disponible pour chaque gestionnaire de réseaux, par l'intermédiaire de SISOL ou du guichet cartographique de la Commune.

#### **Complètement des réseaux**

En 2007, nous avons poursuivi les compléments des réseaux Assainissement, Electricité et Swisscom.

848 chambres du réseau d'assainissement ont été relevées en détails, représentant le 30% de l'ensemble des chambres.

### **GÉODONNÉES INFORMATIQUES**

Les différentes bases de données et documents du service sont continuellement mis à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise ;
- base de données « parcelles » de la Commune et des propriétés communales hors Lausanne ;

– limites des constructions, périmètres d'implantation et autres éléments géométriques liés à la police des constructions ;

- répertoire de toutes les propriétés communales à Lausanne, dans 71 autres communes vaudoises et dans 3 communes valaisannes ;
- documentation sur les servitudes et autres droits intéressant la Commune ;
- ensemble des points fixes planimétriques et altimétriques sis sur la Commune ;
- divers plans et documents particuliers établis pour les besoins propres de la Commune.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL et GOÉLAND. Elles sont également diffusées sur support informatique et, naturellement, sur papier à toutes les échelles désirées, aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes, d'aménagistes, etc., menant des études ou des projets sur la Commune. L'EPFL, l'Université de Lausanne et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques. Dans le cadre du projet m2, de très nombreuses géodonnées ont été transmises à la Direction du projet et à ses mandataires par voie électronique.

La citymap (plan de ville) de Lausanne est constamment améliorée et complétée par des thématiques nouvelles en collaboration avec le service de l'information.

Le système de gestion cadastrale de la Commune de Lausanne, TOPOBASE, permet de rationaliser fortement la mise à jour des informations par une meilleure interopérabilité entre les systèmes informatiques cantonaux et communaux. D'autres services travaillent également avec TOPOBASE ce qui permet des synergies très intéressantes en termes de mise en oeuvre et de développements.

Finalement, la réalisation du plan officiel numérique de l'ensemble de la Commune de Lausanne permet de mettre à disposition de nombreux utilisateurs une cartographie moderne et numérique d'une grande partie de l'agglomération lausannoise, en accord et partenariat avec nos communes voisines.

## **SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ**

### **GÉNÉRALITÉS**

Le service des routes et de la mobilité est formé de plusieurs divisions, elles-mêmes composées d'unités, de sections et d'ateliers.

Ses principales missions peuvent être résumées comme suit :

- Développer et mettre en oeuvre la politique de la mobilité définie par la Municipalité en coordination avec les communes de la région lausannoise et le canton.
- Planifier et gérer les déplacements et le stationnement.
- Elaborer des projets d'aménagement de l'espace public en collaboration avec les autres services communaux impliqués.

- Assurer le lien entre les services communaux et la population pour développer les projets sur le domaine public.
- Analyser la compatibilité des projets privés de construction avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les chantiers communaux en collaboration avec les services ou instances concernés et délivrer les autorisations en matière d'occupation temporaire du domaine public.
- Assurer le suivi et le contrôle des travaux d'aménagements urbains ou de réfection ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Réaliser des travaux de génie civil, d'entretien, principalement de voirie, ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Développer et mettre en œuvre la politique de l'entretien du domaine public, ainsi que les objets qui lui sont liés.
- Elaborer des projets de réfection des routes, trottoirs, places, ouvrages, installations mécaniques, ports et rives du lac.
- Assurer la coordination Ville / m2 pour l'intégration du métro dans l'espace public.
- Gérer la signalétique touristique, commerciale et publicitaire, ainsi que l'affichage culturel, commercial et libre.
- Réaliser et entretenir la signalisation verticale, le marquage au sol, les édicules publics et le mobilier urbain.
- Participer à l'organisation et à l'installation de manifestations dans lesquelles la Ville est impliquée, créer et entretenir des drapeaux et oriflammes nécessaires au pavoisement des rues.
- Assurer le nettoyage, l'entretien et le déneigement de la voirie publique.
- Assurer la logistique du service en termes de transports, de fabrication et d'entretien.
- Assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules.

## RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2007: 340.30 EPT (343 personnes)

Effectif au 31.12.2007: 339.80 EPT (343 personnes)

A cet effectif, s'ajoute 13 apprenant(e)s.

Deux postes supplémentaires ont été octroyés en 2007, ce qui a permis l'engagements d'une déléguée « piétons » au sein de la division Espaces publics - mission jusqu'ici dévolue au service d'urbanisme - et d'un technicien de chantiers affecté à la coordination des chantiers en ville dans la division Mobilité. Par ailleurs, et conformément aux engagements pris dans le cadre du rapport-préavis « Prestations 2004 », deux postes et demi ont été supprimés, soit un dessinateur et un aide-opérateur et demi.

## ADMINISTRATION

La division administrative assure les prestations transversales du service. Ainsi, outre la prise en charge des tâches de secrétariat et financières, elle assume également la gestion administrative des ressources humaines pour les quelque 340 employés du service.

L'année 2007 a été marquée par l'octroi d'un poste de répondant en ressources humaines à plein temps ce qui, dès 2008, permettra à l'actuel titulaire, également chef de la division administrative, de se concentrer sur la direction des tâches et du personnel placé sous sa responsabilité, d'apporter son soutien dans la mise en œuvre de projets transversaux (Goéland, Agiltime, application de l'aménagement du temps de travail (ATT), etc.), ainsi que pour les sujets touchant aux aspects financiers du service.

L'introduction du traitement systématique des affaires sur Goéland se poursuit avec succès, ce qui permet d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers, notamment en matière administrative et comptable (facturation) des procédés de réclame.

## ESPACES PUBLICS

### Projets d'aménagements

La section a poursuivi ses réflexions sur les mesures d'accompagnement liées à l'arrivée du métro m2 et du nouveau réseau 2008, lesquelles se sont orientées surtout sur le suivi des détails d'exécution des nombreux chantiers tels que la « coulée verte », les aménagements autour des stations sous-gare ou les secteurs place de l'Ours - Tribunal-Fédéral, place de l'Europe, rue Saint-Martin ou encore l'avenue de Cour, par exemple. Le projet de réaménagement de la place de la Riponne, aux abords de la station du m2, a également mobilisé les ressources de la section.

L'année 2007 a été marquée par l'évolution du dossier complexe de la Sallaz, lequel a nécessité la poursuite des procédures de mise à l'enquête pour la route de contournement, ainsi que l'élaboration du projet définitif de la place. Pour accueillir le m2 dans le courant de l'été 2008, une étude détaillée d'un réaménagement provisoire intermédiaire a été menée pour permettre la gestion de la circulation automobile en tenant compte des contraintes liées aux mouvements de rebroussement des quatre lignes de bus, ainsi qu'aux importants flux piétonniers.

Toujours dans le cadre de la restructuration du réseau 08, la section projet d'aménagement a poursuivi en collaboration avec les tl l'élaboration et la mise à l'enquête de nombreux tronçons de lignes aériennes pour équiper les axes des Figuiers, de l'Elysée, du Grey, de Victor-Ruffy, du Pavement et des Terreaux.

La section a vu l'arrivée d'une déléguée aux piétons, fonction qui n'était plus repourvue depuis la réorientation des tâches de l'ancien titulaire qui était rattaché à l'époque au service d'urbanisme. Collaborant étroitement, les délégués piétons et deux-roues ont été les principaux acteurs sollicités de manière conséquente durant la fin de l'année pour la mise au point de la « stratégie de mobilité douce » dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM).

Les zones foraines ont fait également l'objet d'études d'aménagement, comme le centre de Vers-chez-les-Blanc, l'adaptation du futur terminus du Chalet-à-Gobet ou la requalification de la RC 601 (rte de Berne), en collaboration pour ce dernier projet avec la commune d'Epalinges et sous le pilotage de l'Etat de Vaud.

Dans le chapitre de la modération du trafic, citons par exemple la mise en place de la zone 30 Stade - Primerose,

l'extension de la zone de rencontre des Maisons-Familiales et l'aménagement de seuils sur la route de Cojonnex et l'avenue des Boveresses. Une brochure explicative sur les caractéristiques de la zone de rencontre a été élaborée par les collaborateurs de la section, à l'usage des nouvelles campagnes d'informations organisées par le Corps de police dans ces zones.

Parmi les activités liées à la promotion des déplacements cyclistes, le délégué deux-roues a piloté la campagne « bike to work » pour la Ville de Lausanne et a participé activement à l'organisation de la semaine de la mobilité. Un effort conséquent a été apporté pour développer l'offre en stationnement pour les vélos par la pose de quelques 150 arceaux.

Enfin, comme chaque année, cette section a également organisé et animé plusieurs séances d'information auprès du public et des milieux associatifs.

### Police des constructions

Cette section a examiné les nombreux projets privés en relation avec le domaine public. Plusieurs études particulières ont été menées, notamment à l'avenue du Chablais pour la future halte CFF de Prilly-Malley, et à la place de la Gare pour la transformation de l'aile ouest du bâtiment voyageurs.

La section a également procédé à l'analyse de plusieurs projets de plans partiels d'affectation, dont celui pour la réaffectation du centre de tri postal à l'avenue d'Ouchy, ainsi que deux plans d'affectation cantonaux, PAC CHUV et PAC NMBA.

### Signalétique urbaine (OSU)

L'OSU a participé au comité chargé de définir la signalétique proposant les lieux touristiques et culturels pour chaque station du m2. L'OSU a également participé à l'aménagement extérieur des stations concernant les besoins de l'affichage culturel, des plans de Ville et des caissettes à journaux.

La mise en place de la signalisation des écoles se poursuit. Un totem a été posé à l'avenue de Milan. Deux plaques commémoratives ont été inaugurées à la mémoire des personnalités suivantes: la doctoresse Catherine Kousmine à la rue Sainte-Beuve 7 et Géa Augsbourg à la rue du Tunnel 11.

Dans le cadre du projet de création d'un mobilier urbain supportant les caissettes à journaux payants et gratuits, trois nouveaux supports pouvant recevoir jusqu'à cinq caissettes on été implantés, et sont toujours visibles, à l'avenue de la Gare, à la place de Milan et à l'avenue de Montchoisi. Plus de cinquante plaques de rues bénéficiant du nouveau graphisme ont été mises en place.

Trois panneaux d'informations électroniques pour la CGN, sous forme de journal lumineux fixés sur les supports existants ont été positionnés au débarcadère d'Ouchy. Ces panneaux ont été financés par la Ville.

Suite à l'interdiction faite aux sociétés d'affichage d'afficher des campagnes pour le petit crédit, confirmée par l'avis de droit commandé par la Fédération romande des consommateurs, la Société Générale d'Affichage (SGA) a déposé un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Différents travaux graphiques ont été réalisés : notamment la conception et la mise en place de la signalétique du nouveau bâtiment de Flon-Ville ainsi que l'interface de Chauderon, des plaques pour plusieurs garderies et pour les bureaux lausannois de l'Inspection du travail à la Riponne. Enfin, des panneaux ont été réalisés pour le règlement d'utilisation des terrains de sports.

## MOBILITÉ

### Planification

En terme de planification des déplacements, la division mobilité a participé activement aux études suivantes :

- Plan de mobilité de l'administration communale (PML)
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois, chantier 6
- Schéma directeur de l'Est lausannois
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges
- Etude des axes forts de transports publics urbains
- Métamorphose – accessibilités Nord et Sud

### Régulation du trafic

En ce qui concerne la régulation du trafic, en plus des activités habituelles qui consistent à reprogrammer des carrefours touchés par des chantiers, à entretenir et à dépanner des équipements, il convient de relever les modifications au droit du collège de l'av. de Cour, aux carrefours Genève-Recordon, Genève-Escaliers de Bel-Air et l'amélioration des conditions en faveur des piétons sur une trentaine d'installations.

Le remplacement d'ampoules par des platines LEDs s'est poursuivi et a contribué à une diminution de la consommation d'énergie. Actuellement, 63 % du parc est équipé en technique LED, contre 53 % l'an passé.

Les volumes de trafic journalier moyen diminuent sur tous les axes à l'exception de l'avenue de Rhodanie et s'inscrivent comme suit :

Années	2005	2006	2007
Chauderon (passage inférieur)	7 100	7 150	7 100
Grand-Pont (Bel-Air)	15 350	16 550	15 000
Rue Centrale			15 500
César-Roux – Tunnel	15 150	16 550	14 800
Avenue du Léman	18 900	19 200	17 800
Avenue des Figuiers	21 100	21 150	19 800
Avenue du Chablais	23 300	23 400	23 300
Route de Berne	26 150	25 900	25 100
Rhodanie – Maladière	19 350	19 000	20 800

Le support informatique technique a assuré l'organisation et le fonctionnement du matériel informatique et téléphonique suite au déménagement des employés de Beau-Séjour 8 à Port-Franc 18 et a été sollicité pour le retrait des imprimantes individuelles remplacées par des appareils multi-fonctions partagés. Durant l'année, quelque 2 300 interventions ont nécessité un support informatique pour l'ensemble du service. Dans le cadre du remplacement de plusieurs véhicules lourds de l'unité Transports, un système centralisé de gestion des données provenant des tachygraphes numériques a été mis en place pour l'ensemble des futurs véhicules de l'administration.

## Signalisation

S'agissant de la signalisation routière, 71 affaires, relatives à des modifications de la signalisation et du marquage routier, ont été traitées en 2007 afin d'être soumises à la Municipalité pour décision et pour publications officielles. Dans ces affaires sont notamment comprises l'instauration de quatre zones « 30 km/h » (quartier Marterey, chemin du Stade, chemin de Primerose et chemin de Fontenay).

## Gestion du stationnement

Toutes les mesures planifiées dans le rapport-préavis n° 2004/32, ont été mises en place. Ainsi, l'ensemble de la Ville est réglementé pour le stationnement des voitures et il n'existe plus de zone de parcage à durée illimitée gratuite, excepté dans les zones foraines. La politique du stationnement repose sur les 4 principaux types d'automobilistes, soit :

- les clients de l'économie et des commerces avec une offre en places de courte durée payante (tarif horaire) ou en zone bleue,
- les pendulaires avec une offre de longue durée payante dans les parkings-relais (P+R) combinant les transports publics (98.- CHF par mois ou 10.- par jour) ou avec uniquement du parcage dans les P Only (70.- CHF par mois ou 5.- CHF par jour),
- les visiteurs avec une offre en places de courte durée payante au centre-ville ou de longue durée payante dans les P Only,
- les résidents en leur proposant des places de longue durée dans les zones macarons, avec l'autorisation « macarons » (400.- CHF par an ou 220.- par semestre).

Places de parc disponibles sur le domaine public (zone urbaine sans les zones foraines) :

Années	2004	2005	2006	2007
Places sur chaussées (sans deux-roues, sans camions, sans cars, avec les zones jaunes)	22 254	22 285	22 261	22 245
Cases pour deux-roues	6 198	6 123	6 180	6 226

Depuis 10 ans, la Ville propose environ 22 200 places sur le domaine public avec de petites variations en fonction des aménagements urbains et des chantiers. La volonté de la Ville est de maintenir ce nombre de places de parc pour les prochaines années. Toutefois, il convient de rappeler que l'offre des parkings privés à usage public, dont celui du Flon, est par contre en augmentation passant d'environ 6 500 places en 1997 à quelque 7 685 places en 2007.

En terme de places deux-roues, il y a lieu de relever que les nouvelles normes imposent désormais des dimensions plus généreuses pour ce type de places (1.20 x 2.20 mètres au lieu de 1.00 x 2.00 mètres), ce qui entraîne des diminutions locales de l'offre en places deux-roues. Le nombre global de places sera augmenté ces prochaines années pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs.

Places de parc selon la catégorie (zone urbaine sans les zones foraines) :

Années	2004	2005	2006	2007
Places payantes	5 022	5 971	6 858	6 852
<i>dont accessibles aux détenteurs de « macarons » L</i>	<i>618</i>	<i>616</i>	<i>612</i>	<i>612</i>
Places P+R	1 365	1 365	1 427	1 427 *
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	545	532	534	534
Places en zone bleue « macarons »	8 648	10 438	12 221	12 221
Places en zone bleue	273	153	65	65
Places en zone blanche à durée limitée	715	502	1 128	1 128
Places en zone blanche	5 686	3 325	28	28
Total	22 254	22 286	22 261	22 245

\* Le P+R de Vennes est actuellement en cours d'extension pour la future offre en relation avec le m2. Sa capacité est momentanément portée à 289 places.

L'utilisation des P+R approche les 10 ans d'exploitation et l'intérêt des clients est en constante évolution. La moyenne mensuelle de la vente des abonnements est proche de 1 000 unités. Rapporté au nombre de places, ceci représente une utilisation de 77 % de la capacité disponible par des clients réguliers et démontre le bien-fondé de cette politique du stationnement.

Répartition, selon les zones, des « macarons » vendus :

Zones	Places publiques 2006	Places publiques 2007	Places « macarons » 2006	Places « macarons » 2007	« Macarons » vendus en 2005	« Macarons » vendus en 2006	« Macarons » vendus en 2007
A	1 930	1 932	1 553	1 555	1 394	1 408	1 381
B	1 108	1 108	948	948	630	715	658
C	1 933	1 925	1 489	1 488	1 147	1 089	1 032
D	938	938	919	919	541	539	523
E	957	958	790	791	633	597	627
F	993	993	793	793	668	699	672
G	681	681	621	621	465	467	463
H	808	807	710	709	554	572	524
J	2 210	2 210	848	848	393	362	382
K	1 135	1 134	887	886	480	444	478
L	1 806	1 805	612	612	895	863	892
M	1 086	1 084	900	898	463	478	549
N <sup>(1)</sup>	1 402	1 401	976	973	-	440	470
O <sup>(1)</sup>	1 733	1 728	787	782	-	346	466
Total	18 720	18 704	12 833		8 263	9 019	9 117

(1) Mise en place en 2006

Il convient de rappeler que la zone L (centre-ville) est fortement sollicitée par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents, ce qui nécessite la mise sur liste d'attente (délai 2 à 3 mois) des nouvelles demandes, ce qui engendre parfois des conflits d'intérêt entre les divers utilisateurs.

Dans les autres zones, la limite de capacité n'est pas encore atteinte pour l'offre en « macarons ». La demande moyenne se situe entre 40 et 60 % de l'offre.

## Plan de mobilité de l'administration communale (PML)

Le déménagement des services basés à Beau Séjour vers le nouveau bâtiment administratif de Flon-Ville, le 6 août 2007, a permis la mise en œuvre de certaines

mesures liées au PML. Parmi celles-ci, on peut relever la mise aux prix du marché des places de stationnement situées sur le domaine privé communal ainsi que la réduction du nombre d'ayants droit au stationnement et à l'usage de leur voiture privée pour les besoins du service. En contrepartie, un parc de véhicules en autopartage (Mobility) a été mis à disposition pour les déplacements professionnels.

Un recensement sur les cases de stationnement à disposition des services a été entrepris durant la seconde moitié de l'année 2007.

En décembre 2007, la Municipalité a adopté certains principes liés au PML: subventionnement partiel de l'abonnement transports publics ou P+R pour le personnel communal, mise aux prix du marché de toutes les cases de stationnement sur domaine privé communal, le financement par la Ville du PML. Le service du logement et des gérances sera, dès 2009, en charge de la gestion de toutes les places de stationnement sur domaine privé communal.

### **Coordination des travaux**

Le bureau de coordination des travaux sur le domaine public a poursuivi son travail de planification de tous les travaux touchant le domaine public. Pendant l'année écoulée, 763 nouveaux chantiers communaux ont été enregistrés et 1 477 permis de fouilles ou d'occupation du sol délivrés pour des chantiers communaux et privés. Le bureau de la coordination assume également le rôle de centrale d'information pour toutes les questions émanant du public au sujet des travaux en Ville ainsi que pour le m2. Il tient également à jour les informations relatives aux travaux en cours sur le site Internet de la Ville.

## **TRAVAUX**

### **Logistique**

Dans le cadre de l'exploitation du logiciel de gestion du temps de travail « Agiltime », en service depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006 à routes et mobilité, et bientôt introduit dans 17 autres services communaux, le personnel de la section a participé à une phase de test avec l'introduction du badgeage pour les collaborateurs de Flon-Ville. Bien que ce test soit concluant, il a été décidé de surseoir à son utilisation dans l'attente du développement d'une interface, courant 2008, permettant de coupler le badgeage avec l'affectation manuelle du temps de travail sur des « affaires ».

### **Projets d'exécution**

Comme chaque année, la section a réalisé la campagne de réfection des chaussées et trottoirs (juillet et octobre 2007) qui, cette année, a porté sur le renouvellement du revêtement bitumineux sur environ 18 280 m<sup>2</sup> de surface de chaussées. Elle a en outre profité de l'opportunité offerte par les travaux de renouvellement de conduites souterraines pour reconstruire partiellement la chaussée sur trois chantiers communaux (ch. des Abeilles, ch. de la Fauvette et ch. des Avelines) et a engagé des travaux sur douze chantiers principaux liés au projet m2 (avenue du Tribunal-Fédéral / Langallerie, avenue de l'Ellysée, avenue de Béthusy, avenue des Jordils, rue du Liseron, avenue de Cour, passage Vincent-Perdonnet /

rue Marterey, place de l'Ours, avenue Victor-Ruffy, rue Caroline, route de la Clochette et rue Saint- Martin). Une trentaine d'autres chantiers liés au réseau 08 ont également été entrepris sur le territoire lausannois.

### **Transports**

Une redistribution des missions a été mise en oeuvre suite aux propositions faites dans le cadre d'un audit externe, ce qui a permis de repenser et de simplifier le fonctionnement de l'unité et d'apporter un soutien administratif à l'encadrement par la mise à disposition permanente d'une secrétaire, notamment chargée de gérer toute la partie administrative de l'unité.

S'agissant de son parc automobile, l'unité poursuit son dimensionnement pour répondre à ses besoins et à ceux d'autres services communaux pour qui elle est prestataire de services. En 2007, cinq nouveaux camions répondant aux nouvelles normes Euro 4 ont été acquis, en remplacement de dix anciens véhicules, en bout de vie, ne répondant en outre pas (Euro 0) à la réglementation fédérale en matière de pollution.

L'unité transports poursuit la politique du service consistant à faire de cette entité le centre de compétences communale en matière de transports et de logistique. A ce titre, elle fonctionne déjà comme le répondant communal en matière de conseil lors d'acquisition de nouveaux véhicules (assainissement, parcs et promenades, forêts, domaines et vignobles, **eauservice**).

Le nouveau chef d'unité a intensifié sa collaboration avec l'unité Entretien initiée en 2006 en intégrant le poste de commandement du service hivernal, en qualité de chef d'intervention, en alternance avec les cadres de cette unité. Cette collaboration a par ailleurs été élargie dans le domaine du ramassage des corbeilles à déchets sur le domaine public, tâche effectuée jusqu'ici par le personnel affecté au balayage manuel de la voirie.

### **Travaux**

Après quatre ans de fonctionnement, se fondant sur les recommandations de l'audit externe commandé par le service, les mesures suivantes ont été prises :

- l'organisation a été adaptée, les fonctions et les tâches de chacun ont été redéfinies, et un secrétariat permanent créé pour la gestion des tâches administratives ;
- l'unité a reçu les budgets nécessaires pour se doter et renouveler son outillage et ses équipements, ainsi que pour acquérir trois véhicules utiles à son bon fonctionnement. Ces dernières acquisitions ont permis la formation d'une équipe « volante » plus réactive pour prendre en charge les interventions urgentes ne nécessitant pas la mise en oeuvre de moyens lourds.

Afin de permettre à la nouvelle organisation mise en place de déployer l'intégralité de ses effets, de nouvelles règles de fonctionnement ont été édictées. Elles portent sur les points suivants :

- l'annualisation du temps de travail et horaires adaptés aux saisons et aux conditions météorologiques ;
- la prise en compte de la problématique du déplacement du personnel vers les sites d'intervention ;
- la responsabilisation des chefs d'équipe s'agissant de définir l'organisation d'un chantier, notamment pour la pause de midi et la fin d'une étape de chantier ;

- la fermeture annuelle de l'unité en période hivernale, peu propice au déroulement des chantiers (reprise des heures supplémentaires).

En outre, l'unité travaux a la charge de :

- la centralisation des achats des matériaux pierreux pour toute la ville (gestion des achats, du stockage et de la livraison);
- la réouverture de l'atelier de préfabrication pour la fabrication des pièces spéciales en béton, des prototypes et du mobilier urbain;
- la réalisation des travaux de pavage, de petite maçonnerie, de génie civil pour le compte d'autres services (Services industriels, assainissement, forêts, domaines et vignobles, parcs et promenades, **eauservice**, etc.);
- la mise en place d'un processus de recyclage des matériaux graveleux repris des chantiers communaux.

## ENTRETIEN

### Routes

Planification des travaux d'entretien routier notamment sur les chemins des Avelines, des Abeilles, de la Fauvette, des avenues de Milan, des Boveresses, de Georgette, de Belle-Fontaine, du Grey et du boulevard de Grancy.

### Ouvrages

Réalisation et mise en service de la passerelle de liaison sur la rue de Genève, entre la place Chauderon et le nouveau bâtiment administratif de «Flon-Ville». Installation d'un escalier métallique reliant la plateforme de Sévelin à la rue de Sébeillon. Réfection partielle des passages inférieurs pour piétons de la place Chauderon. Pose de filets de protection et divers travaux d'entretien aux culées du pont Bessières. Suivi des travaux de renforcement du trottoir du Grand-Pont au droit de l'UBS et fin des travaux de reconstruction de la structure du trottoir nord de l'avenue Jean-Jacques Mercier.

### Ports et rives du lac

Finalisation de l'étude des projets d'augmentation de la capacité du port de Vidy et de modernisation des alimentations en eau et en électricité des places d'amarrages des trois ports lausannois de petite batellerie (Vidy, Ouchy, Vieux Port d'Ouchy), avec l'aboutissement d'une mise à l'enquête et la votation du crédit d'investissement par le Conseil communal. Les travaux seront effectués en 2008.

### Installations mécaniques

Le nouvel ascenseur public, qui relie la place Chauderon au nouveau bâtiment administratif de «Flon-Ville», a été mis en service le 27 avril 2007.

L'éclairage de la fontaine de la Riponne, qui était assuré par 88 lampes de 120 Watt blanches et bleues, a été remplacé par des ampoules de type LEDs de 5 Watt. La consommation électrique du nouvel éclairage est ainsi réduite d'un facteur 24. De plus, la durée de vie des LEDs est de 8 à 10 ans, contre 2 à 3 ans pour les anciennes lampes.

## Entretien

La mise en application du préavis «Entretien 2006» relatif à la réorganisation des procédés de nettoyage et du service hivernal s'est poursuivie en 2007. Etant donné l'ampleur de la tâche, cette réorganisation se déroulera encore sur 2008.

Dans ce cadre, la plus grande partie des véhicules financés par leasing a été acquise. L'adjudication de 54 véhicules de voirie, répartis en 4 lots a été faite. La livraison de ces véhicules se terminera dans le courant de l'année 2008. Tous les véhicules sont aux normes Euro 4, équipés de filtres à particules. Ils sont compatibles avec les biocarburants et les huiles des systèmes hydrauliques sont biodégradables. Les aspirateurs de rues électriques, au nombre de 14, ont été mis en service dans les rues à forte concentration piétonne.

La mise en place de 300 nouvelles corbeilles à déchets de rues avec sachets pour crottes de chiens et cendrier, qui a débuté en 2007, se poursuivra en 2008.

La transformation du bâtiment du secteur de voirie n° 6 «En Marin» au Chalet-à-Gobet, a débuté en 2007 et se terminera en 2008. Le nouveau bâtiment abritera un vestiaire pour 10 personnes, un réfectoire, un bureau et des garages pour les nouveaux véhicules.

A noter que la nouvelle réorganisation a permis la réduction de 16 postes de travail (EPT) dans l'effectif du personnel de voirie.

Suite au test d'un nouveau type de poubelle permettant un tri sélectif des déchets (Ecopoint urbain), à la rue Haldimand, un deuxième Ecopoint a été installé à Ouchy. L'analyse de leur fonctionnement ainsi que le bilan écologique doit faire l'objet d'un rapport sur la pertinence de ces installations en milieu urbain et permettre de prendre une décision sur la suite à donner à cette expérience.

Dans le cadre du préavis relatif à la modernisation des ports de petite batellerie, un crédit pour la rénovation et la construction des WC publics liés à l'exploitation des ports a été obtenu. Trois WC existants, ceux du Débarcadère, de l'allée des Bacounis et du chemin des Pêcheurs seront rénovés. Deux nouveaux édifices, un sur la place de la Navigation et l'autre au port de Vidy seront créés. Les travaux seront réalisés en 2008 et 2009.

## ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE

La consolidation de l'organisation des AMV s'est poursuivie en 2007.

L'intégration de l'Unité Signalisation et Marquage, suite au déménagement des Ateliers de la Borde sur le site des AMV en décembre 2006, est une réussite ainsi que la fusion de cette unité avec l'ex-atelier de serrurerie des AMV. Les synergies attendues portent leurs fruits.

En plus de l'amélioration constante de ses prestations, l'Unité Garage a été cette année très active dans la mise en place du préavis «Entretien 2006», en particulier dans l'aide à la sélection et la mise en service des véhicules réceptionnés durant l'année.

Le portail intranet mis en place en 2006 pour promouvoir et assurer le suivi des demandes de prestations aux AMV continue à développer ses effets. Nous notons une demande accrue en particulier à l'Unité Manifestation (Atelier de Menuiserie) et à l'Unité Signalisation et Marquage.

Après presque 20 ans d'existence, les bâtiments ont nécessité quelques travaux d'entretien planifiés (peinture des infrastructures en métal, changement de portes, ...) et des réparations non planifiées (chauffage).

De plus, dans le cadre des autorisations d'achats, des équipements modernes et correspondants aux normes en vigueur ont été mis en service, dont un banc d'essai pour freins de poids lourd dont les premiers tests effectués en décembre donnent entière satisfaction.

## SERVICE D'URBANISME

### GÉNÉRALITÉS

Le service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation), ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

De ces obligations légales découle tout naturellement l'organisation du service en deux groupes principaux que sont le bureau d'études et l'office de la police des constructions. Ces deux groupes sont appuyés par une section administrative et un atelier de maquettes, expositions et photographies et un centre de documentation ouvert à toute la Direction.

Le déménagement du service, en 2007, dans ses nouveaux locaux du Flon a donné l'occasion de regrouper dans le même espace tout l'effectif du service, à l'exception de l'atelier des maquettes qui a pu emménager dans des locaux commerciaux appartenant à la Ville à la rue des Côtes-de-Montbenon 18.

### RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2007 35.7 EPT (38 personnes)

Effectif au 31.12.2007 37.7 EPT (39 personnes)

En 2007, le service a connu le cas, heureusement exceptionnel, d'une cessation d'activité par décès après une longue période de maladie. Ce poste sera repourvu en 2008. Deux architectes-urbanistes ont été engagés ; pour faire face à la charge de travail provoquée par le projet Métamorphose et anticiper le départ à la retraite de trois urbanistes dans les prochaines années (sur un effectif de six au début 2007). Le mandat du délégué piéton a été repris par le service des routes et de la mobilité.

### ADMINISTRATION, SECRÉTARIAT

#### Enquêtes publiques administratives

Outre les enquêtes de plan partiel d'affectation (PPA) et de demandes de permis de construire, le service d'urbanisme est chargé de gérer les enquêtes publiques des projets venant de l'Etat de Vaud, eux-mêmes délégués par des entités fédérales (Office fédéral des transports, Inspection fédérale des installations à courant fort, Chemins de fer fédéraux...).

En 2007, il y a eu 14 enquêtes publiques de ce type soumises au service d'urbanisme. 7 en vertu de la Loi fédérale sur les chemins de fer (concernant divers aménagement pour le nouveau Métro - mentionnés ci-

dessous), 3 de la Loi sur la distribution de l'eau, 1 de la Loi sur la police des eaux dépendant du domaine public, 1 de la Loi sur l'aviation civile et finalement 1 pour la décision de classement de la campagne de l'Hermitage, selon la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites.

On compte en outre diverses enquêtes pour le réaménagement et l'aménagement de stations du futur Métro m2, la création de nouvelles lignes et électrifications de lignes de trolleybus, l'installation d'un pompage au lac Léman pour l'alimentation d'une installation de climatisation au large du chantier naval de la CGN, l'augmentation de la capacité d'amarrage au port de Vidy, la construction d'une nouvelle base REGA sur l'Aéroport Lausanne Blécherette, ainsi que le plan d'affectation cantonal (PAC) du nouveau musée des Beaux-Arts.

Le service d'urbanisme est également chargé du pilotage et de l'affichage des enquêtes que déposent les services communaux, tel que décadastration/cadastration, pour le service du cadastre (3 cette année); **ea**service a remis 3 enquêtes pour la construction de réseaux de canalisation d'eau potable entre le réservoir de Verschez-les-Blanc et la Montagne du Château et le service des routes et de la mobilité nous a remis 4 enquêtes, dont une complémentaire pour la route de contournement de la Sallaz, ainsi que les aménagements de divers seuils. Soit un total de 30 enquêtes publiques pour cette année 2007.

### CENTRE DE DOCUMENTATION

L'année 2007 a nécessité un investissement personnel très important dans la préparation du déménagement en raison du volume important de documents. Dans les nouveaux locaux, si les revues techniques ont pu rapidement être mises à la disposition des collaborateurs, il n'en a pas été de même pour les ouvrages de la bibliothèque, car le mobilier adéquat n'a pu être livré que le 18 décembre. Toutes les autres prestations ont été maintenues :

- La revue de presse numérique quotidienne dénommée "cyberpresse" : Les archives sont consultables sur le site du centre de documentation à l'adresse <http://trxweb/centredoc>, sous la rubrique « revue de presse. »
- L'accès au contenu des revues techniques : au fur et à mesure de leur arrivée, les sommaires sont enregistrés sur le site Intranet du centre de documentation - <http://trxweb/centredoc> - permettant, ainsi, aux collaboratrices et collaborateurs, la recherche d'articles par l'utilisation de mots-clés. Les revues sont consultables au centre de documentation qui fournit sur demande des copies d'articles.
- Le suivi des législations fédérale et vaudoise : Recueil Officiel (RO) et Feuille Fédérale (FF), décisions du Conseil d'Etat et communiqués du Bureau de l'Information et de la Communication (BIC) de l'Etat de Vaud, Feuille des Avis Officiels (FAO), etc.
- Les recherches documentaires et d'informations diverses à la demande.

### BUREAU D'ÉTUDES

Alors que 2006 s'était singularisé par une seule mise à l'enquête publique d'un plan partiel d'affectation, 2007 a passé à l'autre extrême avec six plans mis à l'enquête.

Concernant les grands projets d'urbanisme, le projet Métamorphose, lancé en 2006 par la nouvelle législature, a franchi une première étape avec le vote par le Conseil communal du préavis d'intention. Plus de détails sur cet objet sont donnés par une rubrique spécifique dans la suite de ce rapport.

### Plans partiels d'affectation

Six plans ont été mis à l'enquête (un en 2006) :

- PPA du Camping de Vidy, remplacement du plan N° 651 de 1991, pour permettre l'agrandissement de l'espace au camping résidentiel ;
- PPA avenue de Cour, avenue du Mont-d'Or, remplacement du plan N° 338 de 1954, pour une densification du bâti existant par agrandissement ;
- PPA Opéra de Lausanne, remplacement du plan N° 580 de 1977, pour une reconstruction de l'arrière-scène et la création de locaux annexes sur la rue Beau-Séjour ;
- PPA Le Chalet-des-Enfants, addenda au plan N°600 de 1980, pour une réaffectation et un réaménagement de ce hameau ;
- PPA La Sallaz, vallée supérieure du Flon, addenda au plan en cours de modification pour densifier l'offre en logements ;
- PPA chemin de la Fauvette, addenda au PGA, pour un changement de zone d'une parcelle.

Quatre plans ont été approuvés par le Conseil communal (cinq en 2006).

- Addenda au plan N° 643 Motte-Pavement pour la construction d'un bâtiment de logement ;
- Addenda aux plans N° 635 Jumelles-Chauderon et N° 618 Jumelles-Bel-Air pour des transformations internes ;
- Addenda au plan N° 616 Hôtel Mövenpick Rhodanie pour un agrandissement de l'hôtel ;
- PPA Camping de Vidy pour l'agrandissement du Camping résidentiel.

Cinq plans ont été approuvés préalablement, puis mis en vigueur par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE).

- PPA N° 643, Motte-Pavement ;
- PPA N° 721, Vallée supérieure du Flon-La Sallaz ;
- PPA N° 722, Béthusy -Vincent Perdonnet ;
- PPA N° 723, Jumelles, addenda aux plans N° 618 et 635 ;
- PPA N° 724, Cour-Bains, radiation partielle du N° 614.

### Etudes régionales

#### Projet d'agglomération Lausanne – Morges - PALM

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), dont l'objectif est de garantir et améliorer le cadre de vie d'une part importante de la population vaudoise, a été transmis à la Confédération afin d'accéder à un financement par les fonds d'infrastructures. Ces derniers mois ont été mis à profit pour préciser la stratégie en matière de mobilité douce, étudier l'opportunité et la faisabilité des « axes forts » de transports publics urbains, vérifier la pertinence et prioriser les actions. Ainsi complété, le PALM devrait

satisfaire pleinement aux exigences de la Confédération et ouvrir la voie à l'obtention de subventions dans le cadre du fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération.

Au printemps 2007, le PALM a été signé par les associations régionales, le canton et 26 communes de l'agglomération compacte. Pour la commune restante, les discussions sont en cours. Le contenu du PALM est intégré dans le plan directeur cantonal sous forme de fiche de mesure. Ce plan, adopté par le Conseil d'Etat le 28 juin 2006, et par le Grand Conseil le 5 juin 2007, doit encore être approuvé par le Conseil fédéral, probablement en 2008.

Parallèlement à cette démarche régionale au sein de laquelle la Commune de Lausanne est largement impliquée, les communes sont regroupées par secteur (ouest, nord, est et centre) et poursuivent des objectifs similaires dans le domaine de l'aménagement du territoire, mais à une échelle plus détaillée.

#### L'Ouest lausannois

La volonté de faire face à l'accroissement de la population en améliorant le cadre de vie des habitants, en renforçant l'offre en transports publics et en évitant l'étalement urbain ont conduit les communes de l'ouest lausannois (Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix) à se donner une vision commune du développement urbain à long terme qui concerne une portion de territoire comptant quelque 65 000 habitants. Cette vision se décline en quatre grands chantiers d'études délimités par des périmètres où se concentrent des actions prioritaires et stratégiques, et deux chantiers d'études thématiques transversaux qui analysent les transports ainsi que les espaces publics et la mobilité douce.

#### *Chantier 1: Secteur des Hautes Ecoles – Avenue du Tir Fédéral – Maladière :*

L'étude générale du chantier 1 a été publiée en mars 2007, après traitement des remarques issues de la consultation publique et adoption par le Groupe de pilotage du SDOL le 1er février 2007. La stratégie de mise en oeuvre s'articule autour d'interventions locales (communales) et d'interventions transversales.

Les interventions locales, à réaliser selon les besoins et les opportunités, comprennent le développement des secteurs en attente, la requalification de routes et les aménagements pour la mobilité douce, ainsi que des projets d'aménagement paysager. À la fin de l'été 2007, le secteur sud voit déjà des travaux commencer avec le début de chantier du Rolex Learning Center sous la maîtrise d'oeuvre de l'EPFL. Le même secteur a fait l'objet d'un concours organisé par l'EPFL et la Commune de Saint-Sulpice et qui a attribué à ses lauréats, en janvier 2007, la réalisation de logements pour étudiants et d'un hôtel au sud de la RC1, à la hauteur du futur Learning Center. Quant à la requalification de la RC1, elle fait l'objet d'une étude particulière lancée fin 2006.

Les interventions transversales du chantier 1, à mener au niveau intercommunal ou à l'échelle de l'agglomération en collaboration avec le canton, comprennent en particulier les études des futures jonctions de Chavannes et d'Ecublens, la requalification des routes (Maladière, Tir-Fédéral, Route Suisse- RC1) et les aménagements pour

la mobilité douce, notamment «l'épine dorsale» nord-sud de l'ouest lausannois, la promenade des rivières et la promenade des crêtes. En ce qui concerne la partie d'autoroute comprise entre Crissier et La Maladière, l'étude a été reprise par le service des routes. L'Office fédéral des routes a demandé début 2007, de mener une étude d'opportunité qui englobe l'ensemble des aménagements projetés sur le réseau autoroutier de l'agglomération (dont les futures jonctions prévues à Chavannes et à Ecublens). Ce mandat a été achevé et les décisions de l'OFROU sont attendues prochainement. L'horizon de réalisation de ces futures jonctions se dessine pour la période 2012-2014.

## **Chantier 2 : Secteur des voies ferrées CFF de Bussigny à Sébeillon**

### **Secteur Malley**

Un mandat a été confié, en janvier 2007 pour élaborer, un Plan directeur localisé (PDL) intercommunal. Son élaboration se base sur les résultats de l'étude-test menée en 2006. Le projet de PDL identifie cinq futurs quartiers présentant chacun son caractère propre :

- Malley-centre, le long de l'avenue du Chablais avec ses immeubles-tours qui forment des repères autour de la future halte RER, Kléber-Méleau ;
- écoquartier d'habitat mixte caractérisé par des espaces verts dont un « Parc du Gazomètre » ;
- Malley-village, le long de la rue du Lac avec une concentration de logements, de loisirs et d'espaces dédiés à la formation ;
- le Strip, quartier d'activités entre deux voies ferrées ;
- Martinet, quartier d'habitat requalifié, caractérisé par un réseau d'espaces publics verts.

Le projet tire parti d'éléments de verdure et prévoit de mettre en valeur des traces du passé industriel de Malley. Sur le plan de la mobilité, l'avenue du Chablais prend un rôle fort d'interface de transports publics avec le m1 au sud, la ligne de bus n°7 au nord et la future halte RER entre les deux. L'organisation du mouvement des véhicules qui a été dessinée limite le trafic de transit. Des mesures environnementales sont proposées et un concept énergétique finalisé en fin d'été 2007 permet d'envisager un « quartier de Malley à 2000 Watt ». Les critères du développement durable dans ses trois aspects environnementaux, économiques et socioculturels sont utilisés pour permettre la création d'un écoquartier.

L'avancement des travaux a été présenté au public lors de portes ouvertes, le 12 juin 2007, à l'issue d'un atelier de travail et de réflexion. Les questions posées et les suggestions formulées à cette occasion peuvent être consultées sur le site internet du SDOL qui a aussi servi à recueillir des remarques sur ce projet. La version finale du projet de PDL doit être soumise aux groupes décisionnels début 2008. L'examen préalable et une consultation publique suivront en 2008. Le PDL pourrait entrer en vigueur en 2009, rendant possible la modification de l'affectation du sol et le développement du secteur en coordination avec l'interface de la future halte RER dont l'aménagement fera l'objet d'un concours d'idées en 2008. La structure de gestion du secteur de Malley devra par ailleurs faire l'objet d'un programme-cadre à élaborer en 2008.

### **Secteur Arc-en-Ciel**

Suite à l'étude test menée en 2006, un projet de plan directeur localisé (PDL) intercommunal est en cours d'élaboration depuis fin 2006. Ce projet identifie plusieurs sous-secteurs d'aménagement cohérents en fonction de la topographie, des éléments naturels et de la morphologie urbaine. À chacun une vocation dominante : activités à valeur d'emblème, bureaux et sièges sociaux au nord-est, le long de l'axe autoroutier ; commerce, show room, activités tertiaires et équipements socio-culturels le long de la partie est de l'axe de l'Arc-en-Ciel ; espaces verts de loisirs et dégagements au sud et services à l'ouest.

Une densité moyenne de 300 à 400 habitants-emplois à l'hectare est prévue, les constructions emblématiques pouvant constituer des pics de densité. La continuité du cordon vert de la Sorge est renforcée aux abords de l'axe de la route par un lien à la hauteur de l'arche en béton de l'Arc-en-Ciel, constituant un « Parc de la Sorge ». Des lignes directrices visent l'élaboration d'une politique énergétique, des mesures écologiques et une prévention contre les nuisances telles la pollution et le bruit. Une largeur suffisante est préservée sur le futur Boulevard de l'Arc-en-Ciel afin de permettre différents aménagements dont le passage éventuel d'un axe fort de transports publics urbains. Une analyse foncière a démarré en juillet 2007 pour compléter le projet de PDL dont la version finale est attendue début 2008. L'examen préalable et une consultation publique suivront.

### **Secteur gare de Renens**

Une étude d'insertion multimodale (transports publics, transports individuels, mobilités douces) aux abords de la gare de Renens a été réalisée début 2007. Sous le nom « Renens CFF–Gare de l'ouest, interface des transports », la gare de Renens et ses abords font l'objet d'un concours du 6 juillet au 26 octobre 2007. Ce concours se présente comme un concours de projets selon une procédure ouverte à un degré, avec concours d'idées, selon le règlement SIA 142. Les groupements de bureaux concurrents ont été appelés à proposer une restructuration de ce secteur. Il s'agit de transformer la gare en une interface des transports publics attractive et performante à l'échelle de l'ouest lausannois et de mettre en valeur les espaces publics attenants appartenant aux CFF ou au domaine public. Le programme inclut notamment la requalification des places de la Gare nord et sud. Il vise aussi l'amélioration du passage sous voies, la création d'une nouvelle liaison nord-sud pour les mobilités douces, l'amélioration des accès aux quais, réaménagés pour être mis en conformité avec la législation en vigueur, pour augmenter la convivialité et la sécurité des usagers. Les enjeux et le cahier des charges de ce concours ont été présentés publiquement le 2 mai 2007 et mis à disposition sur le site internet du SDOL afin que chacun puisse formuler des remarques. Les commentaires reçus ont servi à la finalisation des documents qui ont été remis aux participants du concours. Le jugement du concours est intervenu fin 2007. Le rapport du jury sera publié début 2008 et une étude d'avant-projet pourra être lancée au printemps 2008.

### **Chantier 3 : Secteur de la route de Cossonay**

Suite à la publication, en septembre 2006, de l'annexe du SDOL Chantier 3 / Route de Cossonay–RC251 / Concept

général et stratégie de requalification, un complément d'étude a été lancé permettant d'approfondir et de détailler les profils types de chaque séquence de route, ainsi que le positionnement et l'implantation de l'axe de la chaussée en prenant en compte les besoins actuels et futurs. Cette étude élabore une charte de matérialisation de l'espace public par l'arborisation, l'éclairage et le mobilier. Elle formule des mesures intégrées pour aider l'assainissement phonique des abords de la route. Elle vérifie de manière détaillée les possibilités de coordination des projets d'aménagement de la route avec les projets de développement des secteurs situés de part et d'autre. Elle s'assure d'une coordination intercommunale suffisante pour faciliter la prise de mesures conservatoires de réservations foncières en accord avec les lignes directrices du chantier. Elle interroge aussi la cohérence des développements prévus à court, moyen et long termes et dresse la liste des procédures et compétences à réunir pour les prochaines étapes. C'est dans le cadre du suivi de cette étude que se sont forgées les idées qui pourraient tendre vers une procédure unique entre communes pour la réservation de terrains en prévision de l'insertion d'un axe fort de transports publics urbains sur la RC 251. Dans le même ordre d'idées, décision a été prise en décembre 2006 de mettre en place une procédure coordonnée de limitation de la vitesse entre les trois communes. Une démarche se fait par ailleurs jour en vue de renommer l'axe de la RC 251 d'un seul nom au lieu des quatre actuels qui se succèdent le long du tracé. Les riverains lecteurs des journaux communaux ou visiteurs du site internet du SDOL ont eu l'occasion de proposer des idées pour rebaptiser la route. Le rapport final de l'étude en cours devra être coordonné avec les résultats de l'étude du PALM sur le réseau des axes forts, et pourra être finalisé début 2008. Une fois adopté, il permettra le lancement d'avant-projets, puis de projets d'exécution en vue d'une mise en oeuvre par étapes.

#### **Chantier 4: Zone d'activité de Saint-Sulpice – Ecublens**

Le chantier 4 couvre des terrains jusqu'alors affectés en zones industrielles. Ces terrains sont situés sur les territoires des communes de St Sulpice et d'Ecublens, à l'est de la Venoge, de part et d'autre de la Route suisse (RC1). Ensemble, ils forment un secteur d'intérêt cantonal couvrant quelque 47 hectares.

Le projet de nouveau Plan général d'affectation (PGA) de St-Sulpice intègre les résultats de l'étude du chantier 4. La mise en conformité du PGA d'Ecublens est planifiée. Le périmètre du chantier 4 est par ailleurs touché par l'étude en cours pour la requalification de la route cantonale RC1 (voir sous Chantier 1) dont les résultats doivent être coordonnés entre eux.

#### **Chantier 5: Mobilité douce et espaces publics**

Fin 2006, le Bureau du SDOL, en collaboration avec Lausanne région, a lancé un projet d'édition de cartes décrivant des itinéraires de balades dans l'ouest lausannois qui s'appuyait sur la stratégie de mise en oeuvre décrite dans l'étude générale du chantier 5 publiée en mars 2006 et qui mentionnait notamment l'invitation à la promenade.

Entièrement financé par des partenaires extérieurs, ce projet a abouti à la publication de deux cartes présentant

des itinéraires pédestres passant par sept des neuf communes signataires du SDOL. Ces cartes sont agrémentées de commentaires sur la flore et la faune, l'histoire, l'insolite ou les projets d'aménagement ou de développement du SDOL.

Le public a également répondu présent aux huit balades accompagnées qui ont été proposées entre mai et octobre 2007. Ils ont été parfois plus de cinquante à emboîter le pas de l'un ou l'autre des accompagnants. Si les moyens nécessaires sont réunis, deux nouveaux itinéraires de balades seront proposés en 2008. À terme, ces parcours traverseront toutes les communes de l'ouest lausannois.

#### **Chantier 6: Transports publics**

Les études et réflexions menées dans le cadre du chantier 6 / TP se fixent un horizon de réalisations entre 2010 et 2014. Après une évaluation des concepts de desserte pour les différents chantiers territoriaux du SDOL et la comparaison de différentes variantes de réseau, une image directrice préférentielle a été validée par le GROPIIL puis par les Municipalités des communes du SDOL en 2007. L'image retenue constitue la réponse optimale à l'objectif du SDOL : augmenter sensiblement la part des transports publics dans les déplacements, en proposant une offre attractive et performante. Elle représente une meilleure couverture du territoire, des fréquences intéressantes, une complémentarité optimale avec le réseau RER et une disponibilité de la desserte le soir et le week-end. Globalement, l'image préférentielle adoptée représente une offre plus que doublée. Les communes de l'ouest lausannois ont demandé aux tl d'intégrer cette image dans le cadre de l'élaboration de leur schéma directeur 2010-2014. Le travail de développement de l'offre continue à présent au travers de deux principaux volets :

- identifier les aménagements routiers à réaliser en vue de l'offre projetée ;
- proposer et faire valider les étapes de mise en oeuvre de l'offre.

Dès l'été 2007, un appel d'offres a été lancé pour étudier l'aménagement routier à prévoir pour l'intégration des transports publics, des transports individuels motorisés et des modes doux dans le réseau de mobilité. L'étude a démarré en octobre 2007. Elle se base notamment sur les résultats des chantiers 5 et 6 / TIM (transports individuels motorisés) et vise à recenser et à décrire les problématiques d'aménagement liées à la mise en oeuvre de l'offre prévue par l'image directrice des transports publics 2010-2014 adoptée par le SDOL.

#### **Transports privés**

Après la première phase de l'étude de viabilité et de hiérarchisation du réseau routier conduite en 2005, le volet Transports individuels motorisés (TIM) du chantier 6 avait engagé en 2006 une deuxième phase portant sur le bilan de fonctionnement et les compléments à apporter au réseau routier dans le périmètre du SDOL au sud des voies CFF. Cette deuxième phase a été achevée et son rapport d'étude adopté par le Groupe de pilotage du SDOL en été 2007. Ses conclusions dressent une hiérarchie du réseau s'articulant autour du tronçon autoroutier Ecublens - Maladière et tenant compte de la réalisation escomptée de nouvelles jonctions urbaines à Chavannes et à Ecublens. Bien que centré sur la thématique de

la mobilité individuelle motorisée, ce chantier prend en considération les objectifs, inscrits dans le SDOL, d'un recours plus important aux transports publics et à la mobilité douce. Dans les secteurs destinés à un fort développement urbain, il propose des principes d'accès mais laisse le soin aux projets de territoire de compléter et moduler le futur réseau routier. Une troisième phase en cours porte sur le réseau routier dans le périmètre du SDOL au nord des voies CFF. Elle vise notamment à faire un état des lieux de la planification routière existante, dans le but de finaliser la démarche de hiérarchisation du réseau et d'engager par la suite une coordination avec les études menées dans le cadre du Schéma directeur du Nord lausannois. Cette troisième phase se terminera au début de l'année 2008.

### **Le Nord lausannois**

Le Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) a été mis en consultation du 1er février au 16 mars 2007. Trois soirées d'informations à l'attention du public ont été organisées.

Dans le cadre de cette consultation, se sont exprimés, 261 habitants, en grande majorité domiciliés à Romanel-sur-Lausanne, la Société d'Art public, l'ATE, le Parti socialiste vaudois, le Gropil du SDOL et la commune de Crissier.

En substance, les particuliers relèvent la densification trop importante de Romanel et s'inquiètent de l'avenir de ce village qui se transforme en site stratégique pour le PALM. Ils se demandent si les infrastructures nécessaires à cette nouvelle vocation sont planifiées. L'ATE et le PSV, à l'inverse, considèrent que SDNL favorise trop les transports individuels motorisés et que la densification est inférieure à celle préconisée par le PALM.

Mis à part quelques points de détail, les modifications apportées au SDNL suite à cette consultation s'intéressent essentiellement aux densités prévues le long du LEB. Dans la version finale, la densité est désormais exprimée en terme d'habitants et d'emplois à l'hectare et rejoint les valeurs préconisées par le PALM soit, à l'intérieur du site stratégique, 200 h+e/ha et à l'extérieur entre 90 et 100 h+e/ha. Le SDNL a été signé par tous les partenaires le 31 mai 2007.

L'organisation mise en place pour assurer le suivi du SDNL est celle retenue dans les autres schémas, à savoir, création d'un Gropil et d'un bureau chargé de la mise en œuvre des différents chantiers d'étude. Le planning des chantiers du nord lausannois est défini de la manière suivante :

<b>Chantiers</b>	<b>Ouvert</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
1. Axe LEB, Lussex – Bel-Air – concept de développement	X	X	X	
2. Etudes multimodales d'accessibilité				
2a) Transports collectifs				
2a-1) Extension du réseau tl sur le Mont	X	X	X	
2a-2) Amélioration de la desserte TC sur les autres communes du nord			X	X
2b) Transports individuels				
2b-1) Projet général pour le complément de jonction autoroutière de la Blécherette et compléments routiers nécessaires (mesure 14 du PALM)	X	X	X	
2b-2) Suppression des passages à niveau	X	X		
2b-3) Liaison nord-ouest				X
2b-4) Infrastructures TI 2ème couronne			X	X
2c) Mobilité douce			X	
3. Définition de la vocation économique du nord lausannois			X	X
4. Armature verte			X	X

### **L'Est lausannois**

Dans le contexte d'élaboration du PALM, les communes de l'est lausannois (Lutry, Belmont, Paudex et Pully) associées à la Ville de Lausanne sont appelées à définir de manière plus précise les objectifs d'aménagement du territoire.

Le concept prévoit deux mesures principales, soit le prolongement du raccordement autoroutier de Corsy au nouveau Port de l'Ancien Stand à Lutry et la création d'un axe de transports publics urbains entre Lutry et le centre-ville lausannois. Parallèlement, des mesures d'accompagnement, telles que parking-relais, réaménagement des espaces publics, etc., doivent être mises en place afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ensemble.

Fin 2006, les communes concernées ont rédigé un cahier des charges en vue de l'élaboration d'un schéma directeur intercommunal ayant pour finalité de répondre aux quatre mesures précitées. Le 30 mai 2007 une convention liant ces communes et Lausanne Région a été signée. Celle-ci définit les engagements des partenaires dans le cadre de l'élaboration du SDEL. Un appel d'offres sera lancé prochainement par le Gropil Est.

### **Le Centre lausannois**

Le découpage du Schéma directeur du Centre lausannois (SDCL) tel qu'il apparaît dans le PALM est le résultat du découpage des autres schémas (SDOL, SDNL, SDEL) qui ont été créés antérieurement. Ces derniers, n'ont

pas associé la Commune d'Epalinges qui s'est retrouvée isolée sur l'échiquier de la région.

Les difficultés engendrées par ce découpage qui n'obéit à aucune logique territoriale sont multiples. On peut citer :

- la difficulté d'élaborer un schéma et d'identifier les enjeux en tenant compte des territoires d'Epalinges et de Lausanne qui présentent des disparités importantes au niveau de leur poids démographique et économique ;
- la difficulté de mettre sur pied une organisation intercommunale en mesure de gérer les grands chantiers lausannois avec une commune aux ressources humaines et financières limitées.

Dans ce contexte, la création d'un Gropil réunissant les communes d'Epalinges et de Lausanne peut être envisagée mais sa tâche doit se limiter aux enjeux communs exactement dans le même esprit qu'ont été créés par le passé les SDOL, SDNL et SDEL, d'où la proposition de créer le **secteur nord-est lausannois** qui sera déposé auprès des instances du PALM début 2008. Cette vision des choses est entièrement partagée par la Commune d'Epalinges.

Dès lors, les travaux concernant le Schéma directeur du Centre lausannois se résumeront à la mise à jour du plan directeur communal.

### **Aménagement urbain**

Comme déjà évoqué dans le rapport de gestion 2006, la construction du m2 et la réorganisation du réseau tl ont nécessité de la part de l'architecte - urbaniste concerné, un suivi de séances et de projets conséquents. Ce dernier a notamment participé aux séances liées à l'aménagement de la place de l'Europe, de la Riponne et de la place de l'Ours et à ce titre, a dû assurer des tâches de coordination entre les projets et la réalisation qui s'achèveront à la mise en service du m2 en 2008.

La rue Marterey dans ses tronçons inférieurs et supérieurs, va être modifiée afin d'augmenter de manière substantielle des surfaces piétonnières, en lien avec la station du m2 «place de l'Ours». Dans ce cadre, il a participé à l'élaboration des détails d'aménagement de la rue et au design d'un mobilier urbain original, en cours de mise au point.

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire de Vidy, cet architecte - urbaniste a dessiné le centre du giratoire et mis en scène la sculpture offerte par le CIO «La flamme de l'amitié» en collaboration avec un artiste lausannois, spécialiste de la lumière. Ce giratoire a été inauguré le 27 avril 2007 en présence de l'artiste mexicain Eduardo Nierman.

Il participe aux séances hebdomadaires du BEP, du groupe Zone 30 et enfin aux séances du GDRL (Groupe des deux roues légers). Enfin, son attention porte sur l'intégration des antennes et surtout des armoires de téléphonie mobile, dont la prolifération soulève régulièrement des remarques. Il faut noter à ce sujet que sa marge d'appréciation dépend du bon vouloir des opérateurs, la jurisprudence en la matière ayant déterminé le caractère public de ce type de matériel.

### **Projet métamorphose**

Métamorphose est un programme d'actions proposé par la Municipalité en début de législature concernant essentiellement le développement urbanistique de la

Ville. C'est donc naturellement au service d'urbanisme qu'a été confiée la tâche de chef de projet – coordinateur pour cet important projet.

L'année 2007 a été consacrée dans un premier temps à la rédaction du préavis d'intention n° 2007/19. Ce préavis, par lequel le Conseil accorde à la Municipalité un crédit de plus de 10 millions de francs pour financer des études et des travaux préparatoires a été adopté le 6 novembre 2007. Ce pas important n'a pas été franchi sans de nombreux débats et rencontres avec des milieux souvent enthousiastes, mais parfois aussi inquiets des changements à venir dans notre Ville.

Le projet Métamorphose concerne les sept directions de l'administration au travers des quatre thématiques principales que sont les sports, la réalisation d'un écoquartier, les transports et la participation des habitants, ce qui implique un effort particulier de coordination.

Plusieurs mandats ont été attribués à l'extérieur de l'administration pour soutenir les premières études, dans des domaines tels que les transports, l'aménagement de zones naturelles, l'étude d'équipements sportifs, les installations gazières, la participation citoyenne, le recyclage du béton, etc.

Outre la direction de projet, deux urbanistes engagés cette année travaillent à l'élaboration des mesures d'affectation du sol nécessitées par Métamorphose.

Enfin, deux appels d'offres importants ont été publiés en fin d'année, concernant la gestion de la participation citoyenne pour l'un et l'organisation de la recherche d'investisseurs et l'organisation de concours d'architecte pour l'ensemble immobilier des Prés-de-Vidy (sports, logements et activités économiques).

### **OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS**

La tâche de l'office découle essentiellement des articles 17 et 104 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'office assure la gestion des dossiers de constructions, les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il soumet à l'enquête publique les projets qui lui sont présentés, procède ensuite à leur analyse après avoir récolté diverses directives d'autres services de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les oppositions-interventions ont nécessité 1 561 analyses, dont 731 ont abouti à des rapports (896 rapports en 2006), de même que la participation à 600 séances de travail (566 en 2006) avec des constructeurs, administrés et autres service de l'administration communale. L'office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction au Tribunal administratif.

Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'office, lequel bénéficie également de l'appui du secrétariat du service d'urbanisme. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours important (556 projets déposés en 2005, 530 en 2006 et 506 en 2007);
- les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Cette complexité s'est encore accentuée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie;
- la fréquence des demandes d'installations d'équipement pour la communication mobile s'est maintenue, toujours en raison de l'extension de la technologie UMTS (Universal Mobile Telecommunications), Wi Fi et faisceaux hertziens (internet sans fil) de même que les demandes pour la pose des armoires nécessaires à la TV numérique via le téléphone.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'office et du service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques. En ce qui concerne, la gestion d'une partie des archives de la Direction, notamment les dossiers d'écritures « bâtiments » de 1970 à 2004, l'entrée en vigueur du Plan général d'affectation, d'une part, et le traitement des affaires police des constructions dans l'application informatique « Goéland » d'autre part, ont permis dans le cadre de la planification du déménagement de la rue Beau-Séjour 8 à la rue du Port-Franc 18, de transmettre plus de 9 550 dossiers aux archives communales, ce avec leur collaboration et après avoir constitué une base de données.

Le traitement des affaires de la police des constructions dans l'application informatique « Goéland » en est à sa troisième année. Cette application a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'office, du fait qu'il gère tout le processus de travail avec, en finalité, une synthèse à effectuer des directives des services et en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

#### Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2005	2006	2007
Enquêtes publiques	279	258	276
Oppositions/Interventions	486	359	428

#### Propositions soumises à la Municipalité

Années	2005	2006	2007
Projets dispensés d'enquête publique	255	232	178
Projets après enquête publique	270	249	216
Refus LATC	7	10	4
Affaires diverses	5	5	4
Total	537	496	402

#### Permis de construire, permis de construire complémentaire et autorisations délivrés

Années	2005	2006	2007
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	53	43	33
Petites constructions (garages-boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	78	88	89
Transformations	261	242	214
Aménagements extérieurs	49	47	49
Démolitions sans reconstruction	4	2	0
Permis de construire complémentaires	83	61	46
Total	528	483	431

#### Selon leur coût annoncé

Années	2005	2006	2007
Projets de (en francs) :			
moins de 0,2 million (0,1 en 2001 et 2002)	400	356	289
de 0,2 à 1 million	86	83	79
de 1 à 5 millions	29	38	43
de 5 à 10 millions	10	3	10
plus de 10 millions	3	3	10
Total	528	483	431

En 2007, le montant total des permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés pour les projets de 200 000 francs à 10 millions de francs et plus représente des investissements de l'ordre de plus de 474 millions (plus de 286 millions de francs en 2006).

#### Prolongations de permis de construire

Années	2005	2006	2007
	16	5	6

#### Parcage

##### Nombres de places autorisées

Années	2005	2006	2007
Parkings souterrains	860	426	2105
Garages-boxes et couverts extérieurs	70	74	79
Places de parc extérieures	226	217	456
A supprimer	335	95	560
Total	821	622	2 080

#### Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2005	2006	2007
	131	106	102

#### Recours déposés

Années	2005	2006	2007
	9	9	12

## Courrier sortant (lettres)

Années	2005	2006	2007
	2 061	2 595	2 615

### ATELIER DE MAQUETTES, EXPOSITIONS ET PHOTOGRAPHIES

Pour l'atelier, le déménagement dans les nouveaux locaux des Côtes-de-Montbenon a représenté non seulement une césure dans l'activité courante, mais aussi un effort supplémentaire, puisque c'est l'équipe des maquetistes qui a assumé l'essentiel du transfert de l'équipement et son aménagement dans le nouvel espace. Il convient encore de préciser qu'il s'agit de surfaces de réemploi, situées sur deux niveaux et que les normes de sécurité pour les machines de façonnage du bois sont aujourd'hui plus exigeantes.

Le volume de travail consacré aux maquettes au 1 :500 de plans d'affectation a suivi naturellement l'augmentation des études et des mises à l'enquête dans ce domaine. Cependant, c'est la grande maquette du centre-ville au 1 :200 qui a demandé le plus d'attention pour pallier sans délai à l'attaque des parasites qui mettaient son avenir en danger.

L'atelier a été sollicité, comme chaque année, pour des expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et dans d'autres espaces publics. C'est une exposition sur le racisme et la bande dessinée à venir à la bibliothèque communale, qui a le plus sollicité les énergies dans ce domaine, suivi par les campagnes d'information du service des forêts, domaines et vignobles sur le parc du Jorat et les chambres d'hôtes dans le vignoble communal.

### OFFICE DE COORDINATION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

#### Environnement – Déplacements

Dans le cadre de l'application des exigences de protection de l'environnement et du suivi des conditions d'habitabilité l'office de coordination des risques environnementaux (OCRE) a permis de répondre à de multiples sollicitations des usagers et de participer à l'évaluation des conditions environnementales dans le développement du territoire. La Délégation aux risques environnementaux (DRE) s'est réunie à deux reprises, celle-ci a porté une attention particulière aux plans d'actions.

Dans le domaine de la qualité de l'air, le responsable a participé au suivi du Plan des mesures OPair 2005, ainsi que des plans d'actions pour la lutte contre les pics de pollution. Sur le plan des procédures, outre le suivi de l'élaboration des rapports d'impacts (RIE) en relation avec la planification urbaine, l'ingénieur adjoint a procédé, pour la première fois, à l'évaluation des impacts sur l'environnement d'une demande de permis de construire pour des logements au chemin de Maillefer. En complément, il participe à l'instruction des procédures de recours devant le Tribunal administratif et en particulier pour le projet de la route de contournement de la Sallaz, ainsi que pour la réalisation du P+R de « Vennes ». Pour le surplus, dans le domaine de la protection contre le bruit, le chef de l'office a assuré la coordination d'une part, de la procédure des parois antibruit le long du réseau ferroviaire (CFF) et d'autre part, dans le suivi du plan sectoriel de

l'infrastructure aéroportuaire (PSIA) notamment pour le projet de déplacement de la base de la REGA. Suite au recours des communes riveraines dans le cadre de l'approbation du nouveau règlement d'exploitation de l'aéroport Blécherette, l'instance fédérale a suspendu la procédure.

Dans le domaine des déplacements, le responsable de l'OCRE a présidé le Groupe technique lausannois des transports (GTLT) au cours de quatre séances de l'année. Ce dernier a dédié l'essentiel de ses réunions au suivi du Projet d'agglomération (PALM), notamment à l'étude des axes forts des transports publics urbains, ainsi qu'au projet Métamorphose, notamment l'accessibilité multimodale pour le secteur sud, respectivement nord. En complément, une attention particulière a été vouée au suivi de la mise en œuvre du plan de mobilité de l'administration communale (PML).

### DÉLÉGUÉ AUX PIÉTONS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 la fonction de délégué aux piétons n'est plus rattachée au service d'urbanisme, mais à celui des routes et de la mobilité.

### DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Le millésime 2007, à l'instar des précédents, s'est vu consacré pour l'essentiel à l'analyse des dossiers de demandes de permis de construire relatifs à des projets de transformations de bâtiments figurant au Recensement architectural ou inscrits à l'inventaire cantonal, dans ce deuxième cas par l'envoi d'un préavis à l'adresse du conservateur cantonal des monuments et sites.

Le titulaire a participé à quelque 100 séances et rédigé environ 200 rapports, préavis, textes, rapports historiques et notes diverses (son remplaçant 40 rapports préavis) et comme il est d'usage, répondu à nombre de sollicitations émanant des professionnels de la construction, des services de l'Administration communale, d'étudiants et de personnes de divers horizons. Le délégué a répondu favorablement à la demande de l'Institut de géographie de l'UNIL à des fins d'exposés pour l'obtention du certificat en « patrimoine et tourisme durable ».

Le 4 mai, notre entité a accueilli les conservateurs et conservatrices romands, dans le cadre des rencontres semestrielles. Cette journée, à laquelle assistait également la représentante de l'office fédéral de la culture, a été consacrée à des visites de bâtiments restaurés : l'Abbaye de Montheron, l'ancienne école de chimie et de physique, devenue l'école supérieure de la santé, premier objet à Lausanne restauré et réhabilité selon les principes de la restauration « douce », ainsi que l'immeuble administratif anciennement André & Cie, chemin Messidor, dû à l'architecte Jean Tschumi.

L'année 2007 a vu un accroissement des demandes de renseignements émanant de constructeurs s'enquérant de la possibilité de démolir des objets figurant au Recensement architectural.

## SERVICE D'ARCHITECTURE

### GÉNÉRALITÉS

Les missions confiées au service d'architecture sont les suivantes : contrôle de mandats, conseils administratifs, juridiques et techniques aux services communaux maîtres

d'ouvrages, direction d'opérations de construction, études diverses, inspection des constructions, gestion des coûts de construction et des procédures relatives aux marchés publics.

## RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2007: 26 EPT (26 personnes)

Effectif au 31.12.2007: 27,4 EPT (28 personnes)

Les décisions prises par la Municipalité en 2006 de créer le service du logement et des gérances et de transférer certaines tâches au service d'architecture, ont permis de transférer au service d'architecture 3 EPT.

En 2007, seul un de ces trois postes a été repourvu. Les deux autres seront occupés dès 2008.

Pour renforcer la section Analyse et inspection des constructions, un nouveau poste d'inspecteur a été repourvu.

Pendant la période écoulée, nous avons aussi engagé un apprenant dessinateur en bâtiment.

## ORGANISATION

Afin d'assurer une gestion efficace du service basée sur la maîtrise de ses processus, le service a obtenu la certification ISO 9001:2000 en février 2007. L'audit n'a relevé aucune non-conformité.

La cheffe du service d'architecture a participé en tant que membre professionnel au jury des concours suivants:

- Beaulieu: procédure de recherche d'investisseurs pour la concrétisation d'un programme de valorisation du front Jomini;
- Temple de St-Luc: concours de projet pour la transformation du temple en maison de quartier.

Participation à des commissions de construction:

- Comité International Olympique (bâtiment multifonctions de Vidy);
- Flon-Ville.

Participation au Conseil de Fondation:

- Pro Habitat;
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).

Direction de groupes de travail:

- groupe «amiante».

*Groupe «amiante»:*

En 2007, le groupe «amiante», sous la direction de la cheffe de service, s'est réuni à trois reprises. Ses activités peuvent être résumées comme suit:

- tous les bâtiments classés en priorité 1 ont été analysés; aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate n'a été répertorié;
- l'assainissement du collège de la Rouvraie (sols et plafonds) est planifié par étapes, dont la première a été effectuée en automne 2007;
- les analyses des bâtiments classés en priorité 2 sont en cours;
- tous les bâtiments classés en priorité 1 et 2 du service des sports ont été analysés.

## MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétence sur les marchés publics s'occupe de conseiller les services communaux sur les procédures et de les soutenir dans leurs démarches. Au cours de l'année écoulée, il a aussi proposé des séances d'information dans ce domaine.

## ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

Cette section met ses compétences à disposition des services qui jouent le rôle de maîtres de l'ouvrage au sein de l'administration. L'essentiel des missions confiées ont trait aux prestations suivantes:

- études préalables et de projets
- directions de travaux
- suivis de mandats attribués à des bureaux d'architectes privés
- expertises
- conseils aux maîtres de l'ouvrage.

A fin 2007, la section «Etudes et constructions» avait dans son portefeuille 137 affaires distinctes, dont 72 en activité. Parmi celles-ci, 52 étaient traitées en direct et 20 par l'intermédiaire de bureaux privés.

L'enveloppe des affaires suivies en direct comprend pour l'essentiel des missions de faible à moyenne importance, alors que les affaires suivies par des mandataires externes à l'administration sont en général de moyenne à grande importance.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2007 se présente comme suit:

### Concours

- Provence, concours de logements en partenariat avec le secteur privé
- Avenue de Morges 139, concours de logements en partenariat avec le secteur privé
- Fiches-Nord, concours d'urbanisme pour la création d'un quartier de logements
- WC rives du lac, concours pour la réalisation de deux édifices publics, l'un sur la place de la Navigation et l'autre au port de Vidy
- Chauderon 4, concours en vue de trouver une rénovation satisfaisante de l'enveloppe du bâtiment
- Théâtre de l'Arsenic, concours en vue de trouver une rénovation satisfaisante de l'enveloppe du bâtiment.

### Projets à l'étude

- Crédit d'assainissement 4 des écoles primaires et secondaires
- Bellerive-plage, rénovation des installations techniques et du bâtiment construit en 1964
- Centre pour adolescents (CPA) de Valmont, rénovation, transformation des cellules et création de 2 appartements protégés
- Bâtiment des secteurs 4 et 5 du service des routes et de la mobilité, nouvelle construction
- Camping de Vidy, transformation de la buvette en café-restaurant saisonnier
- Temple de St-Luc, transformation en maison de quartier
- Toises 14, transformation du bâtiment en succursale

- de la bibliothèque municipale et en centre de vie infantine
- WC publics lausannois, rénovation de l'ensemble du parc existant
- Grand-Pont, arches 17-19, réalisation d'une antenne des musées lausannois
- Collège de Villamont, rénovation, transformation, agrandissement.

#### Projets en chantier

- Maison de quartier de Chailly, construction
- Centre de logistique (CIL) à Malley, construction d'un centre intercommunal de logistique pour la gestion des déchets
- Grand-Pont, arches 1-3, création d'un cabaret rock et d'un centre de prêt de vélos

- Hôtel-de-Ville, réaménagement de la salle du Conseil communal
- Montoie, centre funéraire, pose de filtres, nouvelle installation de froid et réaménagement des cellules funéraires
- Vers-chez-les-Blanc, extension du collège
- Vieux-Moulin UAPE+CVE, rénovation, transformation de l'ancienne garderie et aménagement d'une unité d'accueil pour la petite enfance.

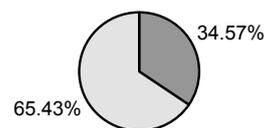
#### Projets terminés

- Chailly, rénovation du collège
- Montheron, rénovation du temple
- Collège du Vieux-Moulin, salle omnisports
- Collège d'Entre-Bois, construction de l'extension
- Ateliers et Magasins de la Ville (AMV), extension du bâtiment D.

#### Etat du financement des affaires traitées en 2007

Affaires en portefeuille

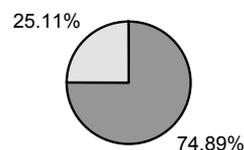
Crédits à voter	Fr. 80 725 000.--
Crédits votés (travaux en cours)	Fr. 152 770 000.--
Total	<u>Fr. 233 495 000.--</u>



■ Crédits à voter  
□ Crédits votés (travaux en cours)

#### Répartition des mandats

Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 174 855 000.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 58 640 000.--
Total	<u>Fr. 233 495 000.--</u>



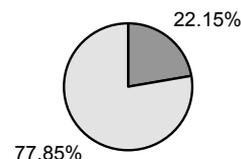
■ Mandats externes (bureaux privés)  
□ Mandats internes (service d'architecture)

DEPENSES DE L'EXERCICE 2007 : Fr. 34'401'708.--

#### Répartition des dépenses

Affaires suivies par :

Mandats externes (bureaux privés)	Fr. 7 620 872.--
Mandats internes (service d'architecture)	Fr. 26 780 836.--
Total	<u>Fr. 34 401 708.--</u>

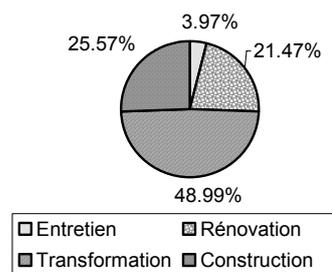


■ Mandats externes (bureaux privés)  
□ Mandats internes (service d'architecture)

## Nature des mandats

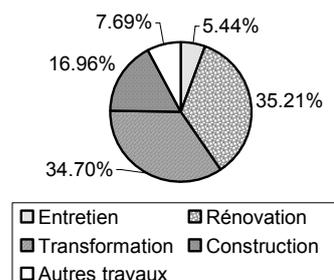
### Mandats externes (bureaux privés)

Entretien	Fr.	6 945 000.--
Rénovation	Fr.	37 540 000.--
Transformation	Fr.	85 660 000.--
Construction	Fr.	44 710 000.--
Autres travaux	Fr.	0.--
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>174 855 000.--</b>



### Mandats internes (service d'architecture)

Entretien	Fr.	3 190 000.--
Rénovation	Fr.	20 647 000.--
Transformation	Fr.	20 348 000.--
Construction	Fr.	9 945 000.--
Autres travaux	Fr.	4 510 000.--
<b>Total</b>	<b>Fr.</b>	<b>58 640 000.--</b>



## ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

La section « Analyse et inspection des constructions », s'occupe de mener à bien les activités dans le cadre des missions suivantes : l'analyse des projets soumis à autorisation (relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la salubrité et la sécurité des constructions), le suivi de l'exécution des travaux, l'archivage des plans, l'aménagement des espaces publics et la prévention des accidents dus aux chantiers.

### Analyse des projets et suivi de l'exécution

Le mi-temps du poste supplémentaire d'inspecteur a permis une nouvelle répartition des tâches, garante d'une plus grande efficacité et d'une optimisation des déplacements sur les chantiers en synergie avec son activité de prévention des accidents.

Cette année 2007 a été marquée par le passage de témoin entre l'office de la police des constructions et le service d'architecture qui, dès le mois de juillet, prend le leadership de la gestion administrative des dossiers pendant la phase d'exécution, soit dès l'octroi du permis de construire jusqu'à la délivrance du permis d'habiter et d'utiliser.

Il convient enfin de relever que les sollicitations sont toujours nombreuses pour des prestations de conseils aux propriétaires ou à leurs mandataires, notamment en matière d'interprétation des normes SIA relatives à la protection des personnes contre les chutes dans les constructions et leurs accès, ainsi que dans le choix des matériaux et couleurs.

### Archivages des plans

Dès juillet 2007, la consultation des microfilms a été centralisée aux archives communales pour toutes les personnes extérieures à l'administration. Ce transfert de prestations a pu s'effectuer avec les ressources de personnel des archives. Le collaborateur chargé de la gestion des plans et microfilms a réorienté son activité pour s'occuper, à mi-temps, de tâches administratives liées à la phase de suivi de l'exécution.

## Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de cette section et coordinateur architectural du m2 s'est principalement consacré aux développements architecturaux des stations et des aménagements d'espaces publics qui leur sont directement liés, notamment la concrétisation du prolongement du cheminement de la coulée verte jusqu'au lac, grâce à un partenariat et une coordination de projets privés et public.

### Prévention des accidents dus aux chantiers

Au printemps 2007, l'arrivée du nouvel inspecteur à mi-temps a permis d'assurer un suivi plus régulier dans le domaine de la prévention des accidents en intensifiant notamment les visites et les interventions sur les chantiers.

Le nombre de chantiers de réfection de façades ou de toitures a fortement augmenté, alors que celui de constructions de bâtiments a diminué. Il s'en est suivi une augmentation du nombre d'échafaudages (215) et une diminution de celui des grues (33).

La construction d'habitats groupés a fait apparaître de nouvelles sources de dangers pour le public. En effet, l'occupation des bâtiments échelonnée dans le temps a nécessité des dispositions particulières pour assurer la sécurité des premiers occupants alors que les travaux n'étaient pas achevés dans le voisinage.

## SERVICE D'ASSAINISSEMENT

### GÉNÉRALITÉS

Le service d'assainissement a pour mission la gestion des déchets solides, liquides et pâteux produits sur le territoire communal par les habitants et les entreprises. Pour ce faire, il organise le contrôle des installations individuelles d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration

des eaux) ou de collecte des déchets (conteneurs), construit et gère les éléments publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières), assure une épuration de l'eau conforme aux prescriptions légales, organise la récupération différenciée des déchets (déchèteries de quartier, centre collecteur des sous-produits animaux, centre intercommunal de logistique, vente de matériel de collecte). Il dispose de filières propres et en partenariat pour le traitement et le recyclage des déchets et met également en œuvre des moyens de sensibilisation de la population afin de favoriser la prévention (mesures à la source) ainsi qu'un comportement adéquat en matière de gestion durable de l'environnement.

A fin 2006, un audit général a été conduit par un cabinet spécialisé. Conjointement, en début d'année, il s'est révélé que la relation entre des responsables de l'exploitation se dégradait et affectait le bon fonctionnement du centre de ramassage des ordures ménagères (CROM). Trois cadres principaux qui géraient le CROM ont donné leur démission dans le courant de l'année 2007 et la totalité de la structure ainsi que des missions de chaque collaborateur dirigeant a été révisée.

Deux audits spécifiques, l'un portant sur la comptabilité et l'autre sur la gestion, ont permis de contrôler le fonctionnement antérieur du centre et d'apporter les modifications nécessaires en matière de suivis administratif et comptable. Aussi, la structure et les missions de l'encadrement ont été totalement revues et réorganisées.

Il convient de relever que cette restructuration a été suivie par une collaboration active de la direction du service menée par le chef de service et le directeur des travaux durant les quatre premiers mois de l'année 2007.

Un nouveau chef a pu être engagé en la personne de M. Christophe Leroy. Ces perturbations n'ont heureusement pas eu de conséquences sur les prestations effectuées pour la population et les clients du service.

En été 2007, M. Thierry Diserens, chef de service, a décidé de réorienter sa carrière professionnelle et d'ouvrir un bureau d'ingénieur conseil, fonction qu'il avait mise avec succès au profit de la collectivité lausannoise tant pas la conduite de projets à la STEP que dans la construction de l'usine TRIDEL.

La construction du nouveau centre intercommunal de logistique à Malley (CIL) s'est poursuivie en vue d'un déménagement complet durant les deux premiers mois de 2008. La mise en œuvre de 4 déchèteries de quartier en marge de celle du CIL a également été entreprise dans le but d'une ouverture de leurs portes au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'usine TRIDEL a pu garantir des rendements au-dessus des attentes. Son personnel a totalement pris en main l'exploitation des installations dont la fiabilité donne satisfaction. Le tunnel ferroviaire a pu être mis en service et le premier train de déchets est arrivé à l'usine le 16 avril 2007.

Quant à la STEP, les appels d'offres et adjudications pour les travaux de remplacement de la chaudière de la ligne d'incinération n° 2 ont abouti. La traque aux micropolluants a mobilisé les ingénieurs dans des études et négociations avec la Confédération pour finalement adhérer au projet « Stratégie MicroPoll » de l'Office fédéral

de l'environnement. Des essais pilotes seront organisés dans les installations de la STEP de Vidy pour lesquels une partie des bassins du traitement physico-chimique seront transformés.

Parallèlement, les études de reconstruction des équipements de traitement de l'eau se sont poursuivies. L'unité de gestion du réseau a pour sa part continué ses travaux de constitution du PGEE et de réalisation du SIT, ainsi que l'extension et la rénovation du réseau. Le marché du travail étant très tendu, particulièrement dans le génie civil, près de 30% de l'effectif (5 personnes) ont décidé de réorienter leur carrière pour des motifs divers, ce qui a passablement perturbé et chargé les collaborateurs en place, compte tenu de la difficulté de recruter des remplaçants. Finalement, l'effectif était à nouveau complet dès le début du mois de novembre, à l'exception du dessinateur chargé du SIT qui prendra ses fonctions en février 2008.

En octobre 2007, une étude portant sur la recherche et le développement de synergies entre les services d'assainissement, des routes et de la mobilité et **eauservice** a été lancée. Sous le nom de Réflexions croisées, le projet visait les objectifs suivants: identifier les bonnes pratiques et, cas échéant, les adapter à d'autres services, améliorer la collaboration interservices et mettre en évidence les synergies existantes et futures. Cette démarche participative s'est déroulée dans de très bonnes conditions de dialogue et de participation constructive. Elle se terminera au début de l'année 2008 et aboutira sans doute au renforcement des collaborations horizontales entre les 3 services, voire à une redistribution de certaines prestations entre eux.

## RESSOURCES HUMAINES

Effectif au 01.01.2007: 212,8 EPT (214 personnes)

Effectif au 31.12.2007: 226 EPT (225 personnes)

L'effectif autorisé était de 232 EPT au 1<sup>er</sup> janvier et 235 EPT au 31 décembre 2007. L'année s'est caractérisée par une très importante augmentation des sorties de l'effectif ou changements de postes au nombre de 45 (27 en 2006), soit dans le détail 16 démissions – 1 mise à l'assurance invalidité – 3 licenciements – 3 départs à la retraite – 22 transferts hors du service ou changements de fonction.

Quant aux nouvelles entrées ou promotions à une nouvelle fonction, elles se sont montées au total à 58 (28 en 2006), réparties comme suit: 33 nominations provisoires – 8 engagements par contrat de droit privé – 17 transferts d'un autre service ou accessions à une nouvelle fonction (promotions).

Il en a donc résulté un fort accroissement du temps consacré aux procédures de recrutement et de sélection de personnel, phénomène qui a été sensiblement aggravé par un marché du travail asséché dans certains domaines. Cela a contraint le service à faire passer deux annonces à quelques mois d'intervalle pour plusieurs postes!

## GESTION DES EAUX

En coordination avec les travaux d'aménagement en vue de la mise en place du réseau tl 08, et sur la base de la planification générale décidée dans le plan à long terme des canalisations, le réseau séparatif a été

développé principalement dans les quartiers sous-gare de Montchoisi (avenue de Cour, chemin de la Joliette, avenue de l'Elysée, avenue des Alpes) ainsi que sur les bassins versants de la Louve (chemin de la Clochette) et du Flon (chemin des Abeilles).

En complément à ces réalisations, plusieurs interventions conséquentes d'adaptation et de réhabilitation du réseau existant ont été engagées de façon à assurer la pérennité de nos équipements, soit dans le cadre du chantier m2 (rue Caroline), soit suite à des perturbations du fonctionnement du réseau lors des événements orageux de forte intensité qui se sont produits au mois de juin 2007. Dans ce dernier cas, les zones des rives du lac (Ouchy, Vidy) ont subi d'importants désagréments, et c'est dans ces secteurs que des travaux d'adaptation ponctuels ont été entrepris, permettant de sécuriser certains biens-fonds à l'avenir.

Un accent particulier a en outre été mis sur le contrôle et la mise en conformité du secteur de Vernand, autant au niveau du réseau public (raccordement séparatif du hameau de Vernand-Dessous) que des biens-fonds privés (investigations et suivi des adaptations), ainsi que sur la planification et la préparation des chantiers à venir dans les quartiers sous-gare (chemin de Beau-Rivage, chemin de Villard).

Au total, l'ensemble de ces travaux a permis la réhabilitation ou l'adaptation d'une vingtaine de tronçons de collecteurs existants (environ 3 700 mètres linéaires de canalisations au total).

Dans le cadre de l'élaboration du PGEE communal, plusieurs mandats ont été attribués, qui ont permis de compléter le diagnostic du système d'évacuation: rapport d'état des bassins versants, rapport sur la qualité et la gestion des eaux des voies de communication, mise en place et validation d'un modèle hydraulique du réseau, rapport de fonctionnement des déversoirs d'orage.

En parallèle, l'unité de gestion du réseau s'est impliquée dans la poursuite du diagnostic du système d'évacuation actuel. A cet effet, une synthèse de l'état des canalisations a été élaborée sur la base des contrôles caméras effectués. De plus, les collaborateurs ont participé à une campagne de contrôle des cours d'eau et des aménagements y relatifs, et une étroite collaboration avec le service du cadastre est en cours afin d'effectuer un relevé complet, en situation et en altitude, de notre réseau.

Sur le plan juridique, le recours déposé par des riverains du quartier privé de Montmoiret a été admis par le Tribunal neutre, ce qui implique que les travaux de mise en séparatif, dont le montant se situerait entre 400 000 et 600 000 francs, seraient à la charge de la Ville. Cette dernière a recouru au Tribunal fédéral contre ce jugement. Si le recours est perdu, cela signifie que la Ville pourrait être amenée à acquérir l'ensemble des réseaux privés d'évacuation des eaux lausannoises et être contrainte à les mettre en séparatif à ses frais. Le nombre de kilomètres de collecteurs concernés est estimé à une dizaine.

Les activités générales de la section protection des eaux, axées essentiellement sur le contrôle des pollutions, des installations de prétraitement des eaux usées, le suivi des dossiers de mise à l'enquête et la taxation des bâtiments, se sont pour leur part poursuivies avec succès. Durant l'année écoulée, la section s'est aussi fortement impliquée dans le contrôle de la stabilité des berges des cours d'eau, le suivi de pollution et de surcharge du réseau par des

eaux fortement polluées, la régularisation d'un problème de déversement chronique d'eaux polluées dans le cours d'eau de la Mèbre.

L'adaptation des évacuations de cuisines collectives par la mise en place de séparateurs de graisses, selon les exigences imposées principalement lors de changement d'affectation de locaux ou de changement de licence continue de se développer.

L'année écoulée a vu les précipitations atmosphériques diminuer à 1 185 millimètres (-20% par rapport à 2006). Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement en entrée de station 41.5 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (-4.8% par rapport à 2006), dont 37,1 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (-3.5% par rapport à 2006).

Pour assurer le suivi qualitatif des procédés, le laboratoire de la STEP a analysé 1 443 échantillons d'eaux usées et de boues. Les résultats moyens d'épuration s'élèvent, après suppression des dépassements admissibles selon l'Ordonnance sur la protection des eaux, à: DCO de 45 ppm O<sub>2</sub> inférieurs aux 60 ppm O<sub>2</sub> autorisés, DBO<sub>5</sub> de 22 ppm O<sub>2</sub> *supérieurs* aux 20 ppm O<sub>2</sub> autorisés, phosphore de 0.5 ppm P inférieurs aux 0.8 ppm P autorisés et matières en suspension de 22 mg/l *supérieurs* aux 20 mg/l autorisés. L'étude détaillée des résultats obtenus fait clairement apparaître que le traitement physico-chimique péjore à lui seul les résultats globaux annuels de la STEP, même si seulement 24% des eaux usées traitées à Vidy le sont par cette filière. Tant la vétusté des équipements électromécaniques et des bétons que le procédé de traitement physico-chimique ne permettent plus de garantir une sortie des eaux traitées respectant les normes en vigueur. Par comparaison, les 74% d'eaux usées traitées par la filière biologique sont parfaitement conformes aux normes: DCO de 34 ppm O<sub>2</sub>, DBO<sub>5</sub> de 16 ppm O<sub>2</sub>, phosphore de 0,4 ppm P et matières en suspension de 14 mg/l.

Les installations de déshydratation et d'incinération ont permis d'éliminer 23 693 tonnes de boues d'épuration et de produire 21 083 MWh thermiques, dont 19 478 MWh ont été injectés dans le réseau de chauffage à distance.

Le contrôle permanent de la qualité des fumées mesure en continu les teneurs en monoxyde de carbone (CO) et en oxyde d'azote (NOx). Le four principal a intégralement respecté les normes durant les 97.9% de son exploitation et a ainsi montré en 2007 une parfaite conformité à l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Quant au four de petite capacité (secours), il a exceptionnellement été mis en service durant 18 jours, une dérogation cantonale à l'OPair ayant été préalablement obtenue pour dite exploitation.

Les travaux de remplacement de la chaudière du four principal d'incinération ont été adjugés à trois entreprises spécialisées. Dites entreprises ont planifié puis engagé les travaux préparatoires de ce chantier, afin de pouvoir débiter in situ cette importante modification du procédé d'incinération en janvier 2008.

Le projet de crematorium animalier a été élaboré par la Ville de Lausanne (services d'architecture et d'assainissement), puis validé par la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA). Cette société s'est dès lors engagée à financer en totalité la réalisation de cet ouvrage qui devrait se concrétiser en 2008.

Finalement, un appel d'offres public a été publié en décembre 2007 pour des prestations d'ingénierie dans le cadre d'essais pilotes de traitement des micropolluants. Ces essais devraient se dérouler d'octobre 2008 à octobre 2009 et seront financés tant par la Confédération (office fédéral de l'environnement) et le canton (service des eaux, sols et assainissement) que par la Ville de Lausanne. Ces essais s'inscrivent notamment dans le cadre des études de rénovation complète de la STEP de Vidy qui feront l'objet, au début 2008, d'un préavis de demande de crédit d'étude.

## GESTION DES DÉCHETS

Il convient de relever que la quantité de déchets collectés en porte à porte à Lausanne est en légère baisse (-0.3%) et que celle des déchets recyclés est en hausse (+9.8%), alors que la population a passé de 128 231 à 129 273 habitants.

De ce fait, le taux de recyclage des déchets ménagers lausannois augmente par rapport à l'année précédente et s'élève à 39.7% (+2.2%). Mentionnons encore que les apports en déchèterie ont représenté 2 865 tonnes de déchets incinérables provenant principalement de l'artisanat et des services. Ils étaient auparavant comptabilisés dans les tonnages réceptionnés à l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Compte tenu des apports supplémentaires de déchets incinérables à la déchèterie, les quantités acheminées en 2007 à l'usine d'incinération par le service d'assainissement sont en baisse, toutes communes confondues, de -0.8% par rapport à l'année précédente.

Au niveau des déchets recyclables, on note une progression constante et forte de la collecte des textiles: 395 tonnes en 2007 contre 383 en 2005 et en hausse de 48.5% par rapport à 2000. La mise en place de nouveaux conteneurs à textiles dans des postes fixes porte ses fruits. Le ramassage de papier est également en progression significative à 12 331 tonnes (+7.96%). L'ensemble des déchets recyclables demeure pour le reste relativement stable, à l'exception des métaux dont la récupération diminue régulièrement depuis 2003: 893 tonnes en 2006 contre 1 052 en 2005 et 1 229 en 2004, mais a augmenté à 1 250 en 2007.

La collecte des objets ménagers volumineux est toujours aussi problématique, en dépit des campagnes d'information. Les dépôts sauvages ont représenté 758 sorties en 2007, dont 124 uniquement dans le quartier de la Borde.

La récolte et le tri des déchets devraient encore être améliorés par la mise en place des 4 déchèteries de quartier à la Perraudettaz, au Vélodrome, à la Bourdonnette et au Vallon, qui viennent compléter la déchèterie intercommunale de Malley. Cette dernière s'intégrera dans le centre intercommunal de logistique de Malley (CIL), dont la construction a été acceptée par le Conseil communal le 7 février 2006 sur la base du préavis municipal n° 2005/81 du 3 novembre 2005. Outre la déchèterie précitée destinée aux habitants des communes de Prilly, Renens et Lausanne, le CIL comprendra des locaux administratifs pour son exploitation (bureaux, vestiaires, locaux techniques), un garage pour les véhicules de collecte des déchets, un centre de compactage pour les déchets qui seront acheminés par

train à TRIDEL et un centre de transbordement et de tri pour les déchets recyclables.

L'équipement en véhicules du centre de ramassage a été complété par le remplacement de 5 camions équipés de bennes et d'un véhicule léger.

L'équipement des immeubles d'habitations en conteneurs différenciés s'est poursuivi avec la vente de 1 634 nouveaux conteneurs (2 409 en 2005).

En 2007, la surveillance de la propreté s'est soldée par 308 dénonciations auprès de la commission de police pour dépôts de déchets sauvages et 13 dénonciations pour affichage. A noter que de façon générale, ce dernier est contenu à Lausanne et les débordements sont généralement le fait de particuliers agissant de façon occasionnelle et ignorant les règles en la matière.

La lutte contre le «littering» (jeter sauvage) s'est aussi traduite par le lancement de deux expériences d'utilisation de gobelets réutilisables dans des manifestations, à savoir le festival Balelec le 19 mai 2006 et le festival «Label Suisse» dans le cadre de l'inauguration de TRIDEL, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre de la même année. D'ordinaire, le festival Balelec distribuait 80 000 gobelets jetables mais en 2006, seuls 55 000 gobelets consignés ont été utilisés. En 2007, l'opération a été renouvelée à Balelec, où près de 45 000 gobelets ont été utilisés, ainsi qu'aux 20 km de Lausanne (plus de 25 000 gobelets). Le recours aux gobelets jetables a été clairement réduit à ces occasions, avec comme conséquences la diminution des déchets et l'amélioration de la propreté.

Au plan juridique, à la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral du 11 août 2006, confirmant la légalité de la taxe lausannoise sur les déchets des entreprises, une convention a été établie d'entente entre la Municipalité et les principales associations professionnelles recourantes (Association des artisans boulangers lausannois, Hôtellerie lausannoise, Association vaudoise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers). La convention prévoit que chaque recourant, individuellement, accepte de retirer l'ensemble des recours encore pendants devant la commission communale de recours contre la taxe pour les déchets de son établissement et de retirer la demande en répétition de l'indu moyennant l'acceptation de la Municipalité de réduire l'intérêt moratoire dû sur les sommes impayées de 50%. En outre, elle octroie au recourant un échelonnement du paiement de la taxe pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le délai pour la signature de la convention arrivait à échéance le 15 décembre 2007. Cependant, il a finalement été décidé d'étendre la conclusion de cet arrangement à tous les recourants, sans limite de temps, afin de liquider de manière définitive et efficace le chapitre des recours contre la légalité de cette taxe.

Par ailleurs, 22 entreprises ont été dénoncées auprès de la commission de police pour n'avoir pas rempli le questionnaire sur les déchets des entreprises pour 2006.

En ce qui concerne l'exploitation de l'usine TRIDEL, l'année 2007 a été marquée par la mise en service de la liaison ferroviaire entre Sébeillon et la gare de l'usine. Après des mois de travaux pour le percement du tunnel et pour la mise en place de l'équipement ferroviaire, les spécialistes des CFF, les représentants de TRIDEL, ainsi que le service d'assainissement ont contrôlé et réceptionné les installations de la voie de raccordement

ferroviaire de l'usine le 29 mars 2007. Le 13 avril 2007, l'autorisation d'exploiter la voie de raccordement entre Sébeillon et TRIDEL était délivrée ouvrant ainsi la voie, dès le lundi 16 avril, aux premières livraisons de déchets par le rail provenant du périmètre VALORSA.

Au final plus de 37 000 tonnes de déchets ont été livrées par train durant l'année 2007. Cela représente plus de 22% des apports totaux réceptionnés à l'usine. Avec la mise en route du centre intercommunal de logistique de Malley (CIL – périmètre GEDREL) prévue en janvier 2008 et les apports de la ville d'Yverdon (périmètre STRID) dès février 2008, l'objectif de livrer 80 000 tonnes de déchets par train à l'usine devrait être atteint en 2008.

Cette année 2007 a également permis d'obtenir le permis d'exploiter à la fois pour l'usine d'incinération et de valorisation des déchets, et pour la gare de réception des déchets acheminés par le rail. TRIDEL dispose désormais de toutes les autorisations d'exploitation nécessaires. Le total des déchets réceptionnés à l'usine Tridel s'est élevé à 168 736 tonnes pour 2007, avec 96% de déchets suisses et 4% de déchets provenant d'Allemagne.

L'effectif de l'équipe d'exploitation de l'usine s'est encore renforcé en 2007 pour le démarrage de l'exploitation de la liaison ferroviaire. Cinq nouveaux grutiers conducteurs ont été engagés durant cette année, compensant également deux départs. L'équipe d'exploitation compte désormais 48 collaborateurs (EPT = 47.8) pour l'exploitation de l'usine et de la gare. Rappelons qu'au 1<sup>er</sup> janvier, l'effectif d'exploitation de l'usine était de 43 personnes, une ayant été engagée pour pallier l'absence du peseur et une autre à un taux d'activité de 80% pour effectuer les nettoyages du bâtiment administratif non plus par une société externe mais par une collaboratrice de l'exploitation.

Au 31 décembre, le solde des heures supplémentaires pour le personnel en rotation totale et en rotation partielle était de 1 510 h pour 35 personnes, ce qui fait un bilan moyen de 43 heures par personne. Quant au personnel hors rotation (cadres et personnel administratif), le solde des heures supplémentaires était de 1 173 h pour 13 personnes, ce qui représente un bilan moyen de 90 heures par personne.

Les formations hors usine pour le personnel ont représenté en tout 77.5 jours et ont concerné les domaines suivants : conduite de personnel, entretiens de collaboration, chef par le sens et la cohérence, formations Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED - cours de base), formations techniques (roulements, matières plastiques et automation), formations pour obtention du brevet de thermiste (cours de base et préparation à l'examen), formations sécurité (premiers secours et délégué sécurité ASED).

Pour conclure, les dates qui ont jalonné l'année 2007 sont les suivantes :

- 12 au 23 février : première révision de la ligne d'incinération n° 1 avec l'entreprise Von Roll ;
- 23 février : obtention d'une prolongation du permis d'exploiter provisoire jusqu'au 30 septembre ;
- 29 mars : réception des installations de la voie de raccordement ferroviaire entre Sébeillon et la gare de l'usine ;

- 16 avril : première livraison de déchets par le train depuis le périmètre de VALORSA ;
- le 4 juin : panne sur l'alimentation électrique 50 kV de l'usine : pour la première fois, la turbine s'est mise en fonction ilotage ;
- 6 juillet : obtention du permis d'exploiter provisoire jusqu'au 30 septembre pour la gare ferroviaire ;
- 21 septembre : inauguration de la liaison ferroviaire Sébeillon - TRIDEL ;
- 24 septembre au 5 octobre : deuxième révision de la ligne d'incinération n° 2 avec Von Roll ;
- 1<sup>er</sup> octobre : obtention du permis d'exploiter pour l'usine et pour la gare ;
- novembre : obtention du permis d'utiliser ;
- 7 novembre : première livraison de déchets allemands par le train.

### Prévention et sensibilisation

La publication de la revue GEDREL Infos s'est poursuivie à son rythme trimestriel. Le numéro de mai 2007 a été consacré aux 10 ans de GEDREL et sert de ce fait d'archive et de référence historique pour la société. Outre la transmission d'informations officielles et pratiques, les thèmes abordés et régulièrement suivis sont les activités de l'usine TRIDEL, les assemblées générales de GEDREL, les statistiques de recyclage, ainsi que les différentes manifestations organisées au sein du périmètre de gestion des déchets.

Par le biais de GEDREL, le service poursuit ses activités de sensibilisation dans les écoles, avec la collaboration du « Réseau écoles de sensibilisation à la gestion des déchets » qui a réalisé 161 animations en 2007 (134 en 2006 et 191 en 2005). L'animation « module citoyen » présentée aux classes secondaires rencontre toujours le même intérêt des enseignants. En effet, ce sont environ 60 classes qui s'inscrivent chaque année scolaire pour bénéficier de cette sensibilisation. Une visite de l'usine d'incinération suit généralement l'animation dans la classe, ce qui représente un « kit pédagogique » complet. Un module sur le thème du « littering » (jeter sauvage) a été élaboré pour être proposé aux enseignants qui souhaitent insister plus sur les incivilités que sur le recyclage des déchets. Il sera présenté dans les classes dès le printemps 2008. Le service des parcs et promenades, ainsi que celui des routes et de la mobilité ont été impliqués dans l'élaboration de ce projet, notamment pour les problématiques plus spécifiques à une grande ville. Des visites de déchèteries sont aussi organisées en collaboration avec les responsables de ces dernières sur demande des enseignants dans chaque commune du périmètre Gedrel.

A l'initiative du service d'assainissement, un regroupement de toutes les animations et visites concernant l'environnement a été créé avec les différents services de la ville proposant ces dernières. Un catalogue a donc été

élaboré en collaboration avec la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation qui gère la logistique des rendez-vous. Le catalogue a été distribué à tous les enseignants lausannois et 1 200 inscriptions pour 20 activités ont été recensées. Ce catalogue sera réédité chaque année.

Trois concepts sur le thème de l'eau ont été élaborés, à savoir une animation destinée aux classes enfantines, une présentation de la dérivation de la Louve par le biais d'un diaporama, ainsi que la visite des installations hydroélectriques du Capelard et une visite de la STEP de Vidy. Pour cette dernière, des animatrices ont été spécialement formées et ont pu conduire de façon totalement autonome les visites d'une durée d'environ une heure trente. Ainsi, durant l'année scolaire 2007-2008, plus de 85 classes suivront cette animation ciblée! Il est prévu d'élargir le choix de possibilités sur le sujet de l'eau au cours des prochaines années, afin de présenter une palette de programmes identiques à celle prévue pour le thème des déchets, soit une animation ou visite par année de scolarité.

Des animations ponctuelles ont également été organisées avec, notamment, les centres culturels lausannois, Helvetas et l'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne. En outre, une délégation de la ville de Montréal s'est intéressée aux actions menées auprès de la jeunesse lausannoise.

#### **Gedrel S.A.**

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA. Les travaux de secrétariat ont représenté 1 032.25 heures facturées (871 en 2006 et 1 109 en 2005), GEDREL employant également une personne à 70% pour la gestion des activités de sensibilisation dans les écoles.

#### **Tridel S.A.**

Le service d'assainissement n'assure plus la gestion administrative de la société TRIDEL SA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Nonobstant, 308.75 heures (903.25 en 2006) ont été facturées à TRIDEL SA par la direction du service pour les prestations qu'elle a effectuées

#### **Système qualité**

Le service d'assainissement poursuit sa mise en œuvre d'un système de management répondant à la stratégie générale fixée par la municipalité. Il développe en particulier un système de management (= M) dans les domaines de la santé et sécurité au travail (= S), de la qualité (= Q) et de l'environnement (= E). La direction du service s'engage dans ces trois domaines, en tenant compte du programme de législation, de la volonté fixée au niveau de la direction des travaux, des législations fédérale, cantonale et communale pertinentes dans ces matières et des exigences des normes relatives.

Ces engagements sont élaborés en cohérence avec les missions du service et les ressources qui lui sont allouées. Certaines unités doivent encore finaliser leur documentation d'après le principe écrire ce que l'on fait, faire ce que l'on a écrit et le prouver. La sensibilisation auprès des collaboratrices et des collaborateurs doit être poursuivie. Pour les deux normes (qualité selon

le système ISO 9001:2000 et environnement selon le système ISO 14001:2004), l'objectif est l'obtention des certifications pour la fin de l'année 2008.

## **EAUSERVICE**

### **GÉNÉRALITÉS**

L'année 2007 a été marquée par un net recul de la production d'eau et, par là, des ventes d'eau. La cause principale en est l'été pluvieux; les économies d'eau des ménages et industries en sont une autre, qui s'inscrit dans la durée.

La structure des tarifs a été revue dans le souci de faire payer au juste prix tant les investissements, indépendants des quantités vendues, que la distribution. Ces changements touchent les communes alimentées en gros et celles alimentées au détail. De nombreuses rencontres ont été organisées avec les septante communes alimentées en gros. Pour celles-ci, l'eau ne sera plus vendue au m<sup>3</sup> seulement, mais en fonction des prestations effectuées depuis le captage jusqu'à la distribution, réellement réalisées par **eauservice**.

Concernant la vente d'eau « au détail », soit à la population lausannoise et celle de 16 communes de l'agglomération, une nouvelle structure a été étudiée pour entrer, elle aussi, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle introduit une taxe de débit et diminue quelque peu le prix au m<sup>3</sup>.

Parmi les événements inhabituels qui ont eu lieu en 2007, il convient de citer le développement d'un concept de partenariat technique entre la Ville de Lausanne par **eauservice** et une ville d'un pays émergent. Il a abouti à l'étude d'une coopération avec une ville de Madagascar et à la collaboration entre la Ville de Lausanne et la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) pour étendre cette pratique avec la collaboration d'autres villes romandes.

Il convient également de relever que le service a été requalifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire réaccrédité ISO 17025 durant l'année 2007.

### **RESSOURCES HUMAINES**

Effectif au 01.01.2007: 120.7 EPT (125 personnes)

Effectif au 31.12.2007: 122.7 EPT (127 personnes)

Les 2 EPT supplémentaires étaient des postes non pourvus au 01.01.07.

### **CLIENTS ET RESSOURCES**

A l'exception d'une commune qui n'avait pas l'utilité de prolonger son contrat avec la Ville de Lausanne, toutes les communes clientes selon un tarif dit « en gros » ont accepté les nouvelles conditions fixées dans le contrat et le nouveau tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008. De manière à suivre les débits de pointe et mieux cerner les consommations d'eau, leurs raccordements ont été équipés de compteurs « intelligents », envoyant des informations sur les consommations et les débits par sms. De plus, une partie de ces compteurs ont été redimensionnés à la baisse pour tenir compte des soutirages réels. Ce travail de redimensionnement a été l'occasion de remettre en état d'anciennes installations et de nouer des contacts avec ces communes.

En 2007 1885 compteurs ont été posés dont 223 nouveaux et 1662 changés, ce qui est conforme à l'objectif de renouvellement de 13 ans qui exige le changement d'environ 1600 compteurs. Ainsi, le retard pris ces dernières années, dû au manque de ressources financières, s'est un peu comblé.

Par ailleurs, les contrôles de cohérence de la consommation et des factures se sont poursuivis sans pouvoir mettre en évidence des erreurs de facturation importantes.

## CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 7 000 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 20 000 analyses chimiques et 14 000 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2007 remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) du 23 novembre 2005, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025 au mois d'octobre 2007 et a passé cet examen sans problème.

## ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Les divers études et projets sur lesquels le personnel d'Études et Construction a travaillé durant l'année 2007 sont brièvement décrits ci-dessous.

### **Station de pompage de Haut-Vallon (Préavis N° 2003/53)**

La partie du gros œuvre s'est faite en 2006 et le montage des équipements électromécaniques de la station de Haut-Vallon s'est terminé en 2007.

L'alimentation en eau, depuis le réservoir de Chailly, se fait par un tuyau de 800 mm de diamètre posé dans la galerie de dérivation du Flon dans la Vuachère. Cette station de pompage comprendra, à terme, deux directions de refoulement :

- un refoulement en direction de Sauvabelin, qui a été entièrement équipé, passe dans la galerie ferroviaire de TRIDEL pour ressortir par un puits vertical à la route du Pavement et rejoindre le réseau du réservoir de Sauvabelin ;
- un deuxième refoulement, en direction du réservoir de Petite-Croix à Romanel-sur-Lausanne, a été équipé à l'exception des pompes. Il passe également dans la galerie ferroviaire de TRIDEL jusqu'à la Louve, derrière le dépôt des tl de la Borde.

La pose du tronçon entre la Louve et le réservoir de Petite-Croix, financé dans le préavis n° 2005/86, est planifié pour 2010-2011.

Les tests et la mise en service de l'alimentation depuis le réservoir de Chailly et du refoulement en direction de Sauvabelin ont eu lieu en mai 2007. Ce refoulement est en exploitation par **eauservice** depuis le 6 juin 2007 et totalise env. 430 000 m<sup>3</sup> pour environ 1 480 heures de fonctionnement des pompes pour le 2ème moitié de l'année 2007.

### **Réservoir de Montétan (Préavis N° 2005/44)**

Ce préavis a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 22 novembre 2005. La difficulté principale de ce projet réside dans l'obligation de maintenir ce réservoir en exploitation, même partielle, pendant la durée des travaux.

Les avant-projets ont été réalisés en 2006 déjà et une grande partie des études du projet définitif a été menée en 2007, année durant laquelle la planification de cette opération a été établie. Le permis de construire a été obtenu en fin d'année 2007.

Les appels d'offres concernant les travaux de gros œuvre et une partie des équipements électromécaniques ont été lancés à fin 2007 – début 2008 et les premiers travaux commenceront au début de l'année 2008. La fin des travaux d'équipement et de mise en service, qui s'échelonnent à partir du 2ème semestre 2008, est prévue pour l'hiver 2009 – 2010.

### **Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration (Préavis n° 2006/19)**

Les études relatives à ce projet se sont poursuivies en 2007. La Société Électrique Vevey Montreux (SEVM) et le Service Intercommunal de GEstion (SIGE) de Vevey Montreux se sont retirés du projet d'étude de la nouvelle usine de traitement d'eau à construire à Sonzier. **eauservice** a établi et lancé au mois de novembre 2007 le dossier d'appel d'offres pour l'équipement d'ultrafiltration de cette future usine. Le dossier de mise à l'enquête pour la nouvelle conduite forcée à poser entre la grande source des Avants et Sonzier est maintenant prêt à être déposé par le SIGE auprès du canton et de la commune de Montreux.

Les grandes lignes du programme des travaux sont les suivantes :

- 2008 – 2009 :  
essais pilotes sur ultrafiltration et pose de la conduite forcée
- 2009 :  
construction du gros œuvre de l'usine de traitement
- 2010 :  
installation de l'équipement et mise en service de l'usine d'ultrafiltration ainsi que du nouveau groupe de turbinage dans l'usine hydroélectrique de Sonzier.

### **Amélioration de la distribution dans le Nord lausannois (Préavis 2005/86)**

Les études et projets y relatifs débouchent déjà sur des réalisations concrètes.

Pour ce qui concerne le *réservoir de La Montagne du Château* ainsi que le *réservoir et la station de pompage de Vers-chez-les-Blanc*, **eauservice** a obtenu les autorisations de construire le 20 avril 2007. Des appels d'offres publics ont été lancés au mois de mai 2007, puis les travaux adjugés. La construction de ces deux ouvrages s'est déroulée très rapidement. En effet, malgré le froid et la neige, les deux dalles de couverture ont pu être coulées au début du mois de décembre 2007. Il est prévu de mettre ces ouvrages en service d'ici au mois de juin 2008.

#### **Commune de Morrens**

Une étude interne de la commune de Morrens relative à son alimentation en eau potable a été menée par un bureau extérieur. Les conclusions sont :

- Abandon de l'ancien réservoir de la commune et alimentation depuis le réseau de **eauservice**, réservoir de Marjolatte.
- Reprise des eaux des sources de la commune de Morrens par **eauservice** dans le réservoir de l'Orme.

Suite à des arrangements commerciaux entre **eauservice** et la commune de Morrens, **eauservice** a entrepris les études d'implantation et les travaux suivants :

- Mise en place d'une prise d'alimentation depuis le réseau de Marjolatte, située dans le réservoir de l'Orme, avec comptage pour l'ensemble de Morrens.
- Mise en place d'un système de télégestion, désinfection et comptage des eaux de sources également dans le réservoir de l'Orme.

#### **Lac de Bret / conduite d'alimentation en eau brute de l'usine de Bret**

Le profil de la conduite d'alimentation de l'usine de Bret a un point haut, situé en dessus du niveau du lac. Une chambre, munie d'une pompe à vide, permet d'extraire l'air de dégazage.

L'automne 2005 ayant été particulièrement chaud et sec a conduit à une utilisation importante de l'eau de Bret pour alimenter les communes de Gourze et Puidoux, qui dépendaient principalement de Lausanne. Le niveau du lac s'est retrouvé très bas et les limites du système de siphonage du lac ont été atteintes. La décision a été prise d'équiper la chambre siphon d'une deuxième pompe à vide à anneau liquide, d'un capteur de pression précis et d'un tube transparent de visualisation du débouillage de l'eau brute. Toutes les mesures sont transférées en temps réel dans le système de supervision de l'usine de Bret.

#### **Lac de Bret / prise d'eau sur le Grenet**

Une étude de semi-automatisation du dégrilleur situé en amont du canal de déviation des eaux du Grenet en direction du lac de Bret a été menée dans le courant de l'année 2007. Celle-ci inclut également la gestion du fonctionnement de la vanne batardeau qui sert au maintien en eau du barrage. L'objectif final était de mieux exploiter l'eau du Grenet et en conséquence d'augmenter le volume d'eau introduit dans le lac. En effet, toutes les feuilles, brindilles, branchages et autres déchets restent actuellement « bloqués » par le dégrilleur. Ce dernier sera équipé de capteurs et piloté par un

automate programmable. Ces adaptations permettront de rendre le système plus autonome, sachant toutefois que l'intervention humaine ne pourra pas être évitée à 100%. Ces travaux de modification sont planifiés pour 2008.

#### **Usine de Lutry / Mélange du charbon actif en poudre (CAP) dans les bâches d'eau brute**

Une étude d'injection du charbon actif en poudre dans les bâches d'eau brute a été entreprise par Etudes et Construction, les fournisseurs ayant proposé des solutions peu satisfaisantes. Le mélange en continu de CAP dans les bâches d'eau brute est essentiel et nécessaire en cas de pollution accidentelle par des produits toxiques de l'eau brute du lac Léman et doit être résolu.

Un système de Giffard et mélangeurs par jets liquides va être installé et testé dans la bache d'eau brute Est de l'usine de Lutry. L'ensemble du système, transport et dosage du CAP en fonction du débit de l'usine, alimentation en eau de solution, sera géré par un automate programmable. Le montage et la mise en service de ces équipements sont prévus dans le courant de l'année 2008.

#### **Usine de Saint-Sulpice**

Au début de l'année 2007, 2 vannes télescopiques de régulation du niveau sur les filtres à sable en fonction des différents débits de l'usine ont été mises en service. L'ensemble des travaux se sont passés comme prévu et à l'entière satisfaction de **eauservice**. Il convient de relever que ce matériel remplace avantageusement des vannes batardeau qui avaient été fournies lors de la construction de l'usine et qui ont toujours présenté des soucis de maintenance et d'exploitation.

#### **Station de Petite-Croix / refoulement sur Vernand**

Suite à une inspection effectuée par de l'Association suisse d'inspection technique (ASIT), le chaudron antibélier du réseau de Vernand a été déclaré non-conforme, mais exploitable jusqu'au début de l'année 2009. Etudes et Construction a entrepris une étude de dimensionnement et de remplacement et un nouvel appareil a été commandé à la fin de l'année 2007. Sa livraison et son changement sont prévus pour le début de l'année 2008.

#### **Stations de Marjolatte et de Châtaignier**

Ces deux stations reçoivent des eaux de sources appartenant à Lausanne. Jusqu'à ces derniers mois, l'exploitation de l'arrivée de ces eaux dans les réservoirs nécessitait l'intervention d'opérateurs pour les mises hors et en service de l'eau et des installations de désinfection attenantes.

Une petite étude d'automatisation et de télégestion de l'ensemble des eaux des sources et du système de désinfection a été menée par Etudes et Construction. Elle a conduit à la mise en place d'un système de télégestion, désinfection et comptage des eaux de sources dans ces deux réservoirs. Les dispositifs fonctionnent à l'entière satisfaction du service.

#### **Station de pompage de Bellevaux**

Une étude d'implantation a été faite pour la pose d'un débitmètre ainsi que les détails des tuyaux et de leurs supports. Les armatures et le débitmètre ont été

commandés et une potence posée au mois d'août 2007 pour permettre la réalisation des travaux.

La commande et la pose des tuyaux sont programmées pour l'année 2008.

### **Entretien des cuves de stockage de l'eau**

L'entretien des cuves des réservoirs est un travail important qui occupe passablement le personnel des trois réseaux et des usines durant 5 à 6 mois par an. Cette activité se déroule entre septembre et mars (période de plus faible consommation).

Pendant cette période, chacune des 45 cuves des 30 réservoirs gérés par les réseaux et les 37 cuves des trois usines, sont vidées, inspectées et nettoyées.

Ces travaux permettent aux différents intervenants de vérifier l'état général (génie civil, équipement hydraulique, état sanitaire) et, le cas échéant, de procéder aux réparations ou modifications nécessaires au bon fonctionnement des installations, décidées lors d'inspections antérieures.

### **Transformations**

Deux nouvelles installations de ventilation des cuves 1 et 2 des réservoirs de Montalègre et de Crissier ont été installées par le personnel d'**eauservice**, les systèmes en place n'étant plus conformes aux normes de sécurité.

### **Chantiers divers**

- Remplacement des joints de la couverture du bâtiment des filtres à l'usine de St-Sulpice.
- Remplacement du collecteur des eaux claires desservant le bâtiment locatif à la route de Lavaux 295, à Lutry.

### **Sécurité**

- Pose d'une barrière de protection pour le locatif de Dailles « ancien ».
- Protection des galeries de Grandvaux et Vulpillière.

### **Micropolluants**

Un groupe interservices « micropolluants » a été créé par **eauservice** (contrôle de l'eau + Etudes et Construction) et le service d'assainissement. Le premier besoin de la ville en ce qui concerne cette problématique complexe émergente a été défini comme étant la création d'une base de données regroupant les composants incriminés et leurs caractéristiques, en particulier leur provenance, leur toxicité et les possibilités techniques de leur élimination par les différentes étapes de traitement existantes. **eauservice** collabore avec la CIPEL et l'Université de Lausanne pour établir une base de données des pesticides.

### **Chambre de Calvaire – Bugnon**

Faisant suite à l'annonce de plusieurs services de la ville de Lausanne de réaliser des travaux importants et de longue durée aux alentours du Bugnon et du CHUV, **eauservice** a dû entreprendre l'étude et la réalisation d'une chambre de soutien du réseau Calvaire par le réseau de Grangette.

En effet, les travaux annoncés empêcheront les eaux des sources du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre,

qui représentent l'alimentation principale, d'arriver au réservoir du Calvaire. De plus, la rupture de la conduite de l'avenue Pierre-Decker a mis en évidence certaines faiblesses du réseau par manque de possibilités de connexions

Toutefois, grâce à la récente station de la Croix-sur-Lutry, qui joue un rôle prépondérant d'aiguillage hydraulique dans l'Est lausannois, les volumes d'eau des sources précitées ne seront pas perdus, mais pourront être aiguillés vers d'autres réseaux de l'Est lausannois.

La construction et la mise en service de cette chambre ont été réalisées durant l'année 2007. Cette chambre Calvaire – Bugnon est télégérée depuis le CEGEL et les débits de transit sont réglables de 0 à 7 000 litres par minute.

### **Installation des postes de télémesure pour les communes en gros**

Dans le cadre du préavis N° 2006/15 - *Rénovation du centre d'exploitation et gestion d'eauservice à Lutry* - , environ 40 stations d'enregistrements ont été posées en 2007 pour la gestion des abonnés alimentés en gros. Ces équipements permettent l'acquisition des débits tous les quarts d'heure. La transmission sans fil se fait par le réseau GSM. Après traitement et archivage, ces informations peuvent être consultées par les clients via un web service, développé spécialement en collaboration entre **eauservice** et le SOI.

### **DISTRIBUTION**

66 chantiers ont été réalisés en 2007. 12 240<sup>1</sup> mètres de conduites ont été remplacés et 1 005<sup>1</sup> mètres réhabilités.

Les montants dépensés ou engagés en 2007 pour financer ces chantiers dépassent les 10 millions de francs.

1) voir remarque dans le sous-chapitre Base de données réseaux (SIT) ci-dessous.

### **Interventions d'urgence**

Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 263 reprises en 2007. Dans 149 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. 26 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 5 les by-pass, 11 des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 10 des problèmes de qualité de l'eau, et 62 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

Du point de vue financier, 1 155 000 francs ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution et 350 000 francs pour réparer celles de pompage.

### **Nombre de défaillances**

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 110 cas.

**eauservice** a aujourd'hui le recul suffisant de 5 ans de pratique pour évaluer la mise en oeuvre de la stratégie de remplacement ciblée des conduites, choisies selon une méthode multicritères, ainsi que la recherche active des fuites sur le réseau avec des méthodes acoustiques. Il

ressort une tendance à la baisse du nombre de fuites et ruptures sur le réseau (170 – 137 – 113 – 103 – 101 fuites respectivement pour les années 2003 – 2004 – 2005 – 2006 – 2007).

### Écoute de réseau

L'équipe «écoute de réseau» a poursuivi son travail de recherche systématique de fuites et a ausculté 13 régimes de pression, ce qui correspond à environ 300 km de conduites, sans compter les branchements. 33 fuites ont été détectées, qui se répartissent entre le réseau de distribution (19) et les branchements ou autres organes du réseau (14).

119 corrélations indépendantes des campagnes de recherche systématique ont également été effectuées, à la demande des chefs de réseau.

### Équipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 3 944 BH dont 2 047 sont sur le territoire lausannois. Un contrôle systématique des BH situées sur celui-ci a été mis en place et est effectué par l'équipe BH. 316 BH ont été contrôlées, 24 ont fait l'objet de révisions lourdes et 43 de révisions légères.

Malgré la nouvelle concession en cours, les communes continuent de contrôler elles-mêmes les BH et eauservice se charge des révisions, celles-ci n'étant simplement plus facturées. Pour l'ensemble des communes alimentées au détail, 8 révisions lourdes et 57 révisions légères ont été effectuées.

Toutes les BH de type Hinni 6006 ont été contrôlées préventivement en collaboration avec le fabricant, soit environ 1 000 bornes hydrantes, suite à un problème de fixation de la tige de manœuvre qui aurait pu compromettre la sécurité du personnel qui manupile ces organes.

### Matériel

Un nouvel outil pour la réservation et le prélèvement du matériel, SPONTIS, a été introduit dans le courant du premier semestre 2007. Sa mise en place a nécessité l'implication importante des personnes du service qui l'utilisent (chefs de réseaux, gestionnaires), pour sa configuration et l'élimination des inévitables erreurs de jeunesse.

### Base de données réseaux (SIT)

Il convient de relever que le Système d'Information du Territoire (SIT) qui contient l'ensemble des données du réseau de distribution a migré du logiciel Hyperbird vers le logiciel Topobase, en décembre 2007. Ce nouveau logiciel permettra notamment d'effectuer simultanément la mise à jour des plans de détail et de la base de données. L'implémentation de ce nouvel outil a nécessité un effort de formation important, et entraîné également une période transitoire sans mise à jour de la base de données, ce qui explique que les données fournies dans ce rapport ne sont pas consolidées.

### PRODUCTION

La production d'eau annuelle a poursuivi sa tendance à la baisse amorcée en 2006.

La baisse globale est de 5,3 % par rapport au volume annuel d'eau produit en 2006 et de 9,4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années, soit 3,3 millions de m<sup>3</sup> pour un total d'environ 32 millions de m<sup>3</sup> produits en 2007.

Pour la première fois depuis des décennies, la courbe de production a une forme atypique. En temps normaux, elle présente une forme assez symétrique, croissante puis décroissante de manière régulière autour du point culminant qui, selon les années, est plus ou moins élevé et situé au mois de juin ou de juillet. Pour 2007, la courbe est très aplatie avec une apogée peu marquée au mois d'avril. En effet, le mois de plus forte production fut avril et le jour de production maximale fut le mercredi 25 avril 2007 avec un volume journalier produit de 124 600 m<sup>3</sup>, ce qui est largement inférieur aux maxima journaliers, situés à environ 160 000 m<sup>3</sup>, enregistrés pendant la période estivale de ces dernières années.

Pour mémoire, le jour d'adduction maximale de ces vingt dernières années fut le mercredi 21 juin 1989 avec 218 000 m<sup>3</sup>.

Les fréquentes et abondantes averses, régulièrement réparties durant l'été, expliquent pour l'essentiel la faible production annuelle totale et l'absence de pointe de production, donc de consommation, significative. Conséquence directe: les usines de production n'ont jamais fonctionné à plein rendement.

### COMMUNICATION, DÉVELOPPEMENT

En tant que distributeur d'eau, eauservice est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale de novembre 2005. Cette année, comme chaque année, une information a été communiquée aux communes alimentées au détail ainsi qu'aux communes alimentées en gros.

La journée mondiale de l'eau du 22 mars 2007 a axé sa communication sur la promotion de l'eau du robinet comme eau de boisson. Une étiquette à coller sur les carafes, intitulée «Domaine du Grand Lausanne», a été distribuée à cette occasion. Le rapport d'activité 2006 d'eauservice est paru en avril 2007.

En septembre 2007, un sondage pour connaître l'opinion des clients finaux sur la qualité de l'eau a été réalisé auprès des habitants de la commune de Prévèrenge.

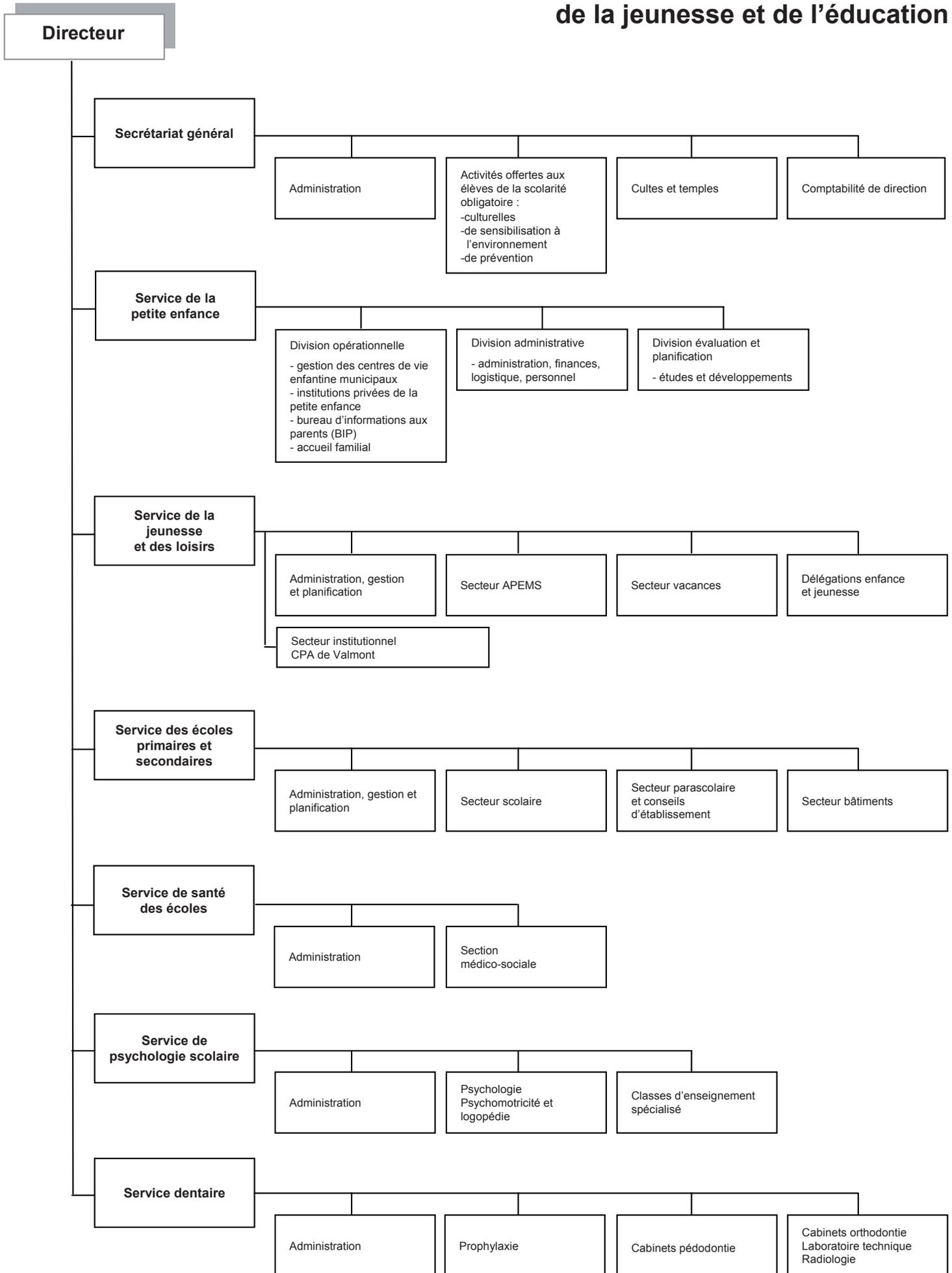
Afin de communiquer sur ses activités de manière plus professionnelle, eauservice va se doter d'une brochure de présentation générale et de trois brochures techniques (usine de Lutry, distribution de l'eau et ressources), qui seront imprimées en 2008.

### QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

En juillet 2007, eauservice a passé avec succès les certifications ISO 9001 et ISO 14001. Une démarche de certification OHAS 18001 (sécurité) est en cours.

L'organisation de demi-journées santé, sur des thèmes qui concernent les collaboratrices et collaborateurs à leur place de travail, a été envisagée. A cet effet, un questionnaire anonyme a été distribué afin de connaître les sujets susceptibles de les intéresser. Ces demi-journées auront lieu en 2008.

# Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### PRÉSENTATION DU SERVICE

Sans modification par rapport à l'exercice précédent, le Secrétariat général est articulé en trois sections :

- secrétariat,
- « cultes et temples »,
- comptabilité de Direction.

### ACTIVITÉS

Deux modifications importantes sont intervenues en 2007 :

- les conseils d'établissements vont reprendre sous une forme nouvelle les activités des commissions scolaires. Compte tenu de leur très grande proximité avec l'organisation scolaire et plus particulièrement avec la CRL (Conférence régionale de Lausanne qui réunit les directeurs des 12 établissements lausannois), leur gestion a été transférée au Service des écoles primaires et secondaires ;
- le programme des activités proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire a été élargi puisque y sont désormais incluses, s'ajoutant aux volets traditionnels d'initiation culturelle et de prévention, les offres d'autres services communaux touchant notamment à la préservation de l'environnement et à la production et à l'utilisation de l'énergie (fourniture et épuration de l'eau, tri et élimination des déchets, gestion de la forêt, création des énergies hydraulique et éolienne, etc.).

Les responsabilités du Secrétariat général peuvent dès lors être résumées comme suit :

- coordination des activités de la Direction : conférences des chefs de service, suivi de dossiers transversaux impliquant plusieurs services, relations avec les commissions permanentes du Conseil communal, réunions avec d'autres directions ou avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), réception et répartition du courrier, échancier ;
- relations extérieures et communications : bulletin d'information « Grandir à Lausanne », Association des parents d'élèves, Association vaudoise des écoles privées ;
- gestion des activités culturelles, de sensibilisation

à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention, sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites ;

- participation aux divers conseils et comités des écoles d'art subventionnées par la Ville ainsi qu'au Conseil de fondation du Petit Théâtre ;
- participation aux travaux de la CSMSG (Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux), du COPILINF (Comité de pilotage informatique) et de la délégation transversale « Sécurité, prévention, éducation » ;
- gestion de la section « cultes et temples » : engagements et traitements du personnel, entretien des bâtiments, relations avec les paroisses catholiques et protestantes et les autres communautés religieuses, les autorités ecclésiastiques et celles des communes voisines ;
- comptabilité de la Direction : budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions, factures fournisseurs et débiteurs, traitements du personnel, relations avec les autorités des communes voisines et celles du canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

### ORGANISATION ET PERSONNEL

L'organigramme du Secrétariat général n'a pas subi de modifications. Il représente, comme à la fin de l'exercice précédent, 14 personnes (= 13 EPT) sur le site de Chauderon et 34 personnes (13.1 EPT) dans les paroisses protestantes.

À ce nombre s'ajoute le poste de formation, occupé par une apprenante employée de commerce E.

Sans incidence sur l'effectif, plusieurs mutations sont toutefois intervenues cette année :

- l'adjoint du secrétaire général a été nommé chef du Service de la culture à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Une adjointe a été désignée pour le remplacer, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2007, sans modification du taux d'activité ;
- un comptable avec titre d'assistant a quitté le service le 30 novembre 2007. Une collaboratrice qui occupait un poste d'auxiliaire le remplacera, comme comptable,

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, sans modification du taux d'activité ;

- en janvier 2007, une secrétaire a repris le poste devenu vacant à la section « cultes et temples » à fin 2006 sans changement de taux d'activité.

Hormis ces trois mutations, les personnes en place sont les mêmes qu'à la fin de l'année dernière.

En résumé :

5 personnes (= 5 EPT) et l'apprenante sont rattachées au secrétariat.

2 personnes (= 1.5 EPT [avec, pour 0.5 EPT du poste de gérant technique, un appui au Service des écoles primaires et secondaires]) assurent le fonctionnement de la section « Cultes et temples » et 34 personnes (13.1 EPT [concierges, organistes et sacristains]) sont réparties dans les paroisses protestantes.

7 personnes (= 6.5 EPT) composent la comptabilité.

## CONFÉRENCES - COMMISSIONS

### CONFÉRENCE DES CHEFS DE SERVICE (CCS)

Composition : le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et son assistante, et les 7 chefs de service de la Direction.

#### Réunions ordinaires

Nombre de séances : 33 (2006 : 34).

La CCS reste le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services ou les relations transversales avec d'autres directions, y sont abordés. Il en va de même pour les projets de préavis et de réponses aux interpellations, motions ou postulats. La CCS traite également de tous les projets de loi ou de règlement ayant trait au domaine scolaire ou à la politique de la jeunesse mis en consultation par les autorités fédérales et cantonales.

#### Autres réunions

La CCS a encore consacré une séance spéciale au volet DEJE de la politique sociale communale et à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), et participé à des rencontres d'échanges, deux fois avec ses homologues la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (DSSE) et une fois avec la conférence départementale du DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture). Enfin, à titre d'essai, la réunion plénière de coordination entre les chefs des services qui gèrent des bâtiments et ceux de la Direction des travaux a été remplacée par des contacts bilatéraux, organisés en fonction des besoins et sur des objets précis.

## INFORMATION GÉNÉRALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Afin de tenir compte des nombreuses prestations offertes par la DEJE non seulement aux élèves mais à l'ensemble des enfants lausannois et à leur famille, la forme et le contenu de ce bulletin ont été repensés. « Grandir à Lausanne », a succédé en 2006, au bulletin d'information « Lausanne écoles », diffusé depuis 1987 et distribué à tous les parents d'élèves. L'édition 2007 leur a notamment permis de découvrir les nombreuses prestations proposées aux élèves par les services de la Ville en matière de sensibilisation à l'environnement.

## JEUX INTERNATIONAUX DES ÉCOLIERS

En 2007, le Secrétariat général a repris l'organisation du voyage de la délégation lausannoise participant aux jeux internationaux des écoliers, auparavant assurée par le Service des écoles primaires et secondaires.

Ces jeux, fondés en 1968 en Slovénie dans le but de créer des liens de paix entre les nations et aujourd'hui reconnus par le Comité international olympique, sont considérés, au plan mondial, comme étant le plus important rassemblement sportif de jeunes athlètes. La Ville de Lausanne a participé 24 fois aux jeux, et en a assuré l'organisation en 1980 et 1986.

Du 20 au 25 juin 2007, une délégation lausannoise composée de 16 écoliers âgés de 12 à 15 ans (4 nageurs, 9 athlètes et 3 judokas) entourés de 4 entraîneurs et du conseiller municipal, s'est rendue dans la capitale islandaise, Reykjavik.

## PRESTATIONS OFFERTES AUX CLASSES LAUSANNOISES DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Depuis de nombreuses années, la Commune de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent elles aussi à enrichir leurs connaissances. Ces activités se sont diversifiées avec le temps, et elles peuvent aujourd'hui être regroupées en quatre catégories :

- 1) activités culturelles et découvertes lausannoises,
- 2) abonnement culturel,
- 3) sensibilisation à l'environnement (dès la rentrée 2007/2008),
- 4) prévention des accidents par morsures (P.A.M.).

### 1) ACTIVITÉS CULTURELLES ET DÉCOUVERTES LAUSANNOISES

L'initiation culturelle offerte par la Ville aux élèves lausannois remonte à la fin des années quarante. Elle s'est formellement mise en place au début des années huitante, avec le vœu du Conseil communal de permettre à chaque élève au moins une fois lors de chacun des cycles de la scolarité obligatoire, de découvrir un spectacle et de prendre part à une animation théâtrale.

Aujourd'hui, les objectifs des activités culturelles peuvent être résumés comme suit :

- préparer le spectateur de demain en le sensibilisant à l'extraordinaire offre culturelle de sa ville ;
- donner la chance à tous les élèves des classes lausannoises de découvrir les arts de la scène (musique, opéra, danse, théâtre) par le biais de spectacles et d'animations-initiations de qualité.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités culturelles offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire **2006/2007**.

À la rentrée scolaire, le programme d'activités culturelles a proposé :

- 20 spectacles de théâtre,
- 6 concerts/spectacles musicaux,
- 2 spectacles de danse,
- 7 spectacles de prévention,
- 11 animations théâtrales,
- 1 animation de danse contemporaine,
- 1 animation à l'École de cirque de Lausanne,

- 8 découvertes lausannoises,
- 1 séance de cinéma.

Programme envoyé Nbre d'enseignants	Ont répondu pour 1 spectacle	Taux de participation	Ont été inscrits à 1 spectacle	Ont répondu pour 1 animation	Taux de participation	Ont été inscrits à 1 animation
CIN-CYP	379	356	95%	354	223	<sup>1)</sup> 85%
Secondaires	332	207	62%	<sup>2)</sup> 223	176	53%
<b>Totaux</b>	<b>711</b>	<b>563</b>		<b>577</b>	<b>399</b>	<b>358</b>

<sup>1)</sup> seules les CYP peuvent participer à une animation

<sup>2)</sup> par manque de place dans les animations, certaines classes ont été invitées au spectacle *Le pays des genoux* (spectacle lié à une animation en classe)

Éveiller l'enfant au monde du théâtre, le but est atteint grâce à l'intérêt marqué par la majorité des enseignants puisque durant l'année scolaire 2006/2007, sur les 12'000 enfants scolarisés à Lausanne :

- 11'700 sont allés voir un spectacle,
- 6'700 ont bénéficié d'une animation théâtrale.

3'300 élèves des classes CIN et CYP ont bénéficié d'un transport par bus spécial, commandé aux Transports publics lausannoises.

*Nouveauté : Une séance de cinéma*

Les élèves de 25 classes de 9<sup>e</sup> ont assisté à 2 séances du film de Jean-Stéphane Bron *Mon frère se marie* en présence du réalisateur, les 26 et 27 octobre 2006.

## Initiation à la musique

### Les ateliers lyriques de l'Opéra

«Les ateliers lyriques» ont permis à 33 classes lausannoises des niveaux CYP1-CYP2 de découvrir les coulisses du théâtre lyrique lausannois. Guidées par la responsable du secteur jeune public, les classes ont pu rencontrer les représentants des différents métiers : techniciens, maquilleuse, costumière... et assister à un mini-récital donné par un soliste de l'Ensemble vocal de l'Opéra de Lausanne.

### Opéra *Le Petit Ramoneur*

Le 26 mars 2007, 603 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années se sont retrouvés à l'Opéra pour découvrir l'œuvre de Benjamin Britten. Les solistes de l'EnVol ainsi que la Camerata accompagnaient la classe de maîtrise du Conservatoire de Lausanne.

### Initiation musicale par le Sinfonietta de Lausanne

Depuis bon nombre d'années, les concerts commentés de l'orchestre Sinfonietta sont très appréciés des classes et des enseignants. Une nouvelle thématique est proposée deux fois durant l'année scolaire. Lors de chacune de ces rencontres, le chef Jean-Marc Grob propose des séances d'initiation passionnantes, destinées à faire découvrir aux élèves le monde de la musique classique. Les musiciens illustrent les commentaires proposés aux jeunes auditeurs par la présentation de leurs instruments et l'exécution de fragments d'œuvres musicales.

Durant l'année scolaire 2006/2007, deux séries d'initiations ont été dispensées à 850 élèves les 30 et 31 octobre 2006

et à 670 élèves les 5 et 6 février 2007 par les musiciens du Sinfonietta dans les auldas des établissements secondaires du Belvédère, des Bergières, de Béthusy et de l'Élysée. Une présentation des instruments à cordes a été orchestrée en octobre et celle de la harpe en février.

### Concerts d'abonnement de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'OCL propose des places à prix réduit aux élèves de l'enseignement secondaire. Avant chaque concert, des affiches sont distribuées dans les établissements primaires et secondaires lausannoises.

### «Le coin des enfants» Concert spécial de l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour les classes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>

Au vu du grand succès rencontré les deux dernières années, une nouvelle collaboration avec l'OCL a permis d'offrir un moment exceptionnel aux classes lausannoises à la salle Métropole. Le 27 novembre 2006, 934 élèves ont écouté un concert pendant la diffusion du film *Les lumières de la ville* de Charlie Chaplin (1931). Les enseignants ont reçu au préalable un dossier pédagogique et un CD de la musique du film afin de pouvoir préparer leurs élèves au concert.

### Nouveauté : La Camerata de Lausanne

Pour la première année, 75 élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années ont assisté le 11 décembre 2006 à une répétition de la Camerata sous la conduite et avec les commentaires de Pierre Amoyal.

Parmi eux, 34 élèves du projet «Musique-études» de l'Élysée étaient également conviés.

## Animations théâtrales

Les animations théâtrales sont offertes aux degrés CYP (primaires) et 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> (secondaires).

### Classes primaires

Troupe	Activité	Nbre de classes bénéficiaires
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation d'une journée <i>L'être, l'avoir et le paraître</i> et spectacle lié <i>Modeste, Prosper et Parfait</i>	22 (CYP1-CYP2)
Théâtre pour enfants de Lausanne	Animation journée-théâtre au TPEL-Eldorado	39 (CYP1-CYP2)
Théâtre Bleu nuit	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Celui qui ne savait pas dire non</i>	61 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 1 jour en classe et spectacle lié <i>Les inséparables</i>	74 (CYP1-CYP2)
Théâtre La Main dans le Chapeau	Animation de 19 périodes en classe, aboutissant sur un spectacle présenté par les élèves <i>Rideau !</i>	6 (CYP2)
École de cirque de Lausanne	1 matinée d'initiation aux arts du cirque	21 (CYP2)

## Classes secondaires

Troupe	Activité	Nbre de classes bénéficiaires
Théâtre Tel Quel	Animation de 1 jour sous chapiteau	(6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
	<i>Matches d'improvisation</i>	47
	<i>Le grand show Music-hall</i>	24
	<i>Une autre approche</i>	21
École de théâtre Diggelmann	<i>Regarder, écouter, dialoguer</i> 6 périodes à l'école de théâtre	(6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> ) 10
Atelier ET	Animation de 6 périodes en classe <i>Mise en scène d'un texte narratif ou d'un poème</i>	(6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> ) 9
Cie Philippe Saire	Animation de 6 périodes au théâtre Sévelin et spectacle de danse <i>Humour et danse contemporaine</i>	(6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> ) 10
Gérard Demierre	Animation de 6 périodes en classe <i>Être ou paraître</i>	(5 <sup>e</sup> -7 <sup>e</sup> ) 14

## Spectacles

### Représentations offertes aux classes primaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes bénéficiaires
Cie La fanfare du loup	La chèvre de M. Seguin	24 (CYP1-CYP2)
J.-C. Issenmann	Don Quichotte	21 (CYP1-CYP2)
Cie Doris Vuilleumier	Ptitit et gros devant le rideau	29 (CIN-CYP1)
Cie ContaCordes	Melissa la menteuse	35 (CIN-CYP1)
Cie ContaCordes	Nom de bleu	13 (CYP1-CYP2)
Les Artpenteurs	El Güegüense	30 (CYP1-CYP2)
Cie Vertigo	La barbe bleue	7 (CYP2)
Am Stram Gram	Petit navire	17 (CYP2)
E'pericoloso sporgersi	Contes à rebours	24 (CYP1-CYP2)
Théâtre Globule	Drôles d'oiseaux	55 (CIN)
Théâtre des Lutins	Ptilou et Grand-Toine	20 (CIN)
Cie Hugo e Ines	Petites histoires	16 (CYP1-CYP2)
Joël Pommerat	Le petit chaperon rouge	19 (CYP1-CYP2)
Cie 38 bis et Co	Le château d'Otrante	11 (CYP2)

## Représentations offertes aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes bénéficiaires
E'pericoloso sporgersi	Contes à rebours	1 (5 <sup>e</sup> )
Cie Marin	Le pays des genoux lié à une animation en classe	30 (6 <sup>e</sup> )
Am Stram Gram	Petit navire	5 (5 <sup>e</sup> )
Cie Amiel	Soleil d'Afrique	37 (6 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
Roger Cunéo	Les fables de Jean de la Fontaine	27 (5 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
Théâtre Courte-Paille	En pleine mer	12 (8 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
Opéra de Lausanne	Le petit ramoneur	34 (5 <sup>e</sup> -6 <sup>e</sup> )
Cie Youkali	Mange ta soupe	9 (7 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )
Cie de la Sonnette	Roméo et Juliette	17 (5 <sup>e</sup> -7 <sup>e</sup> )
Duo Cellier et Duperrex	Voyage au bout des notes	14 (5 <sup>e</sup> -7 <sup>e</sup> )
Cie La fanfare du loup	La chèvre de M. Seguin	3 (5 <sup>e</sup> )
Cie Avant-Scène	Instant zéro	6 (5 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> )

### Spectacles de prévention offerts aux classes secondaires

Troupe	Spectacle	Nbre de classes bénéficiaires
Théâtre Forum Association	Partie de racket (violence)	31
Le Caméléon	Cadeau Condom (sida)	48
	Un père en pétard (toxicomanie)	24
	Bien cuit ou à point (alcoolisme)	9
	Cig'arrête (tabagisme)	33
	Le démon des maux (violence verbale)	9
	Violence sur Ben (problématique du bouc émissaire)	37

## Découvertes lausannoises

Depuis 2004, la DEJE offre aux classes lausannoises, accompagnées d'un guide, un programme de visites à thème, intitulé « découvertes lausannoises » dans le but de faire connaître aux jeunes habitants quelques-unes des particularités architecturales et urbanistiques de leur ville.

En 2006/2007, 4 100 élèves ont participé à une découverte lausannoise.

### Les parcs historiques

En juin 2007, 16 classes CYP2, conduites par les guides d'accueil du Mouvement des Aînés (MDA), ont découvert les parcs historiques de Mon-Repos (11 classes) et du Désert (5 classes).

Chaque élève a reçu au préalable un dossier pédagogique sous forme de jeu, spécialement conçu, pour la préparation en classe.

### *Au fil de L'eausanne*

46 classes ont bénéficié de cette prestation d'avril à mai 2007 sous la conduite des guides d'accueil du MDA. Les élèves ont reçu au préalable un dossier pédagogique spécialement élaboré. Cette visite permet aux élèves de découvrir la cité puis le centre-ville à travers les rues et les fontaines.

### *Nouveauté: La Cathédrale de Lausanne*

De mars à avril 2007, 41 classes de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années ont visité la Cathédrale sous la conduite des guides d'accueil du MDA. Une brochure pédagogique a été élaborée et envoyée au préalable.

### *Nouveauté: Introduction à l'image*

De novembre 2006 à mai 2007, 16 classes ont visité les archives communales. Guidés par l'archiviste communal, les élèves visionnent des images de Lausanne à différentes époques. Cette prestation permet aux élèves de s'interroger sur le sens et le rôle des images.

### *Nouveauté: Les institutions politiques*

Pour répondre au préavis du Conseil communal demandant que les élèves lausannois de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années fassent la connaissance des institutions politiques de leur ville, des visites de l'Hôtel de Ville ont été mises sur pied. De mai à juin 2007, 17 classes ont bénéficié de cette découverte, menée par des guides d'accueil du MDA, durant laquelle elles ont rencontré un-e conseiller-ère communal-e pour lui poser des questions traitant de l'organisation communale. Une brochure a été élaborée et envoyée au préalable dans le but de préparer la visite.

### *Nouveauté: Usine Tridel*

D'octobre 2006 à mars 2007, 40 classes de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années ont visité l'usine Tridel. Cette prestation fait suite à la présentation du projet du chantier à l'Espace-info sous les Arches du Grand-Pont. Hormis la visite des équipements techniques, elle a pour but de montrer les conséquences positives sur l'environnement d'un tri sélectif des déchets. Cette prestation a été introduite dans la brochure «environnement» proposée aux enseignant-e-s dès la rentrée 2007/2008.

### *Nouveauté: Visite du garage-atelier du m2*

Cette visite fait suite à la présentation du projet du chantier m2 à l'espace-info. Elle permet aux élèves de découvrir toutes les étapes de construction depuis l'ouverture du chantier jusqu'à la mise en service. De février à avril 2007, 36 classes CYP2 se sont rendues au garage-atelier de Grand-Vennes sous la conduite d'une animatrice.

## **2) ABONNEMENT CULTUREL**

Visant à faire bénéficier les élèves de l'offre théâtrale lausannoise, l'abonnement est offert aux classes de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années. Les élèves peuvent assister à des représentations publiques en payant leur billet au prix unique de fr. 8.-. Le Secrétariat général compense le manque à gagner qui en résulte pour les théâtres. Cette démarche remporte chaque année un grand succès. Le choix des pièces est effectué par une commission

composée de représentants des établissements secondaires, des théâtres et du Secrétariat général.

*3 330 billets ont été vendus pour les 21 spectacles suivants:*

Troupe	Spectacle	Nbre de billets
Théâtre Vidy-Lausanne	Question de directions	91
	Mademoiselle Julie	100
	Au bord de l'eau	98
	Nouvelle création James Thierrée	150
	Hamlet	398
	Le médecin malgré lui	874
Théâtre Kléber-Méleau	Le mariage	46
	Les femmes savantes	286
Arsenic	Pixel Babes	38
	Pirrhus Hilton	77
	Filles et garçons	523
Opéra de Lausanne	Concert baroque de Nice	25
	Concert du Sinfonietta	17
	Cie Ana Yepes	26
Grange de Dorigny	Songe d'une nuit d'été	120
	L'Eneide d'après Virgile	109
Théâtre 2.21	Mémoire de la nuit	11
	Srank	18
	La nuit au cirque	20
Cie Philippe Saire	Création 2006	55
Ass. vaudoise des ligues d'improvisation	Matches d'improvisation professionnels	248

## **Répétitions générales lyriques**

L'Opéra de Lausanne, par le biais de son service jeune public, propose également aux élèves des classes secondaires, accompagnés de leur maître, d'assister gratuitement aux répétitions générales de certains opéras.

*En 2006/2007, les opéras suivants ont été offerts à 568 élèves et accompagnants:*

Spectacle	Nbre de billets offerts
Le téléphone / Amelia al ballo	150
La veuve joyeuse	98
Monsieur de Pourceaugnac	120
Il barbiere di Siviglia	100
Le Nozze di Figaro	100

## **3) SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT**

En 2006, les différents services de la Ville proposant des activités de sensibilisation à l'environnement aux écoliers lausannois ont élaboré un projet commun afin d'en offrir une vision d'ensemble. Pour la rentrée 2007/2008, toutes ces prestations ont été regroupées dans un même catalogue. Le Secrétariat général en assure la distribution aux enseignants, traite les inscriptions et établit les plannings liés à ces activités.

#### 4) PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MORSURES (P.A.M.)

Introduite pour la première fois durant l'année scolaire 2003/2004, cette prestation a, une nouvelle fois, suscité une forte demande. Pour des questions d'organisation, mais surtout de disponibilité des cynologues et des chiens, le programme est proposé en alternance aux classes des cycles initial et primaire. On ne peut évidemment affirmer que ces cours de sensibilisation empêcheront tout nouvel accident, et le manque de recul ne permet pas encore de disposer de statistiques significatives. Destiné très pragmatiquement à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter!) en présence d'un animal, cet enseignement doit leur donner confiance et leur éviter de commettre une erreur dont on sait combien les conséquences sont dramatiques. Relevons encore que les parents peuvent assister à ce cours, et que ceux qui l'ont fait ont souligné le profit qu'ils en avaient tiré, pour eux aussi.

##### Statistiques

Année scolaire	Cycle	Nbre de classes
2003/2004	primaire	91
2004/2005	initial	77
2005/2006	primaire	113
2006/2007	initial	100
2007/2008	primaire	132

#### INSTITUTIONS SUBVENTIONNÉES

##### CINÉMA

###### Ciné du musée de zoologie

L'objectif du Ciné du Musée est de présenter aux élèves de la scolarité obligatoire des films qui leur permettent d'acquérir une meilleure connaissance de notre environnement. La contribution lausannoise représente une participation à l'achat des films et de la documentation.

##### Statistiques

Nombre de séances: 43 (2006: 36)

Nombre de classes: 124 (2006: 85)

Séances		Nombre de spectateurs	
		2007	2006
Judi après-midi	14h15 <sup>1</sup>	1 066	624
Mercredi matin	9h00 <sup>2</sup>	1 127	883
Mercredi après-midi	14h30 <sup>3</sup>	1 479	1 747
		3 672	3 254

<sup>1</sup> séance réservée normalement pour les écoles publiques lausannoises

<sup>2</sup> séance réservée normalement pour les écoles privées et du canton

<sup>3</sup> séance publique

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 19.4% de l'offre et de 12.8% des spectateurs.

###### La Lanterne magique

De plus en plus tôt, les enfants sont livrés sans y être préparés à des images et à des sons de toute provenance (Internet, DVD, cassettes vidéo, télévision). La Lanterne Magique propose aux plus jeunes une sensibilisation au cinéma qui leur permet d'acquérir un véritable sens

critique, tout en leur faisant partager le plaisir de découvrir sur le grand écran du cinéma des films adaptés à leur âge. Conçue sur 6 ans, la programmation comprend, chaque année, neuf films issus du meilleur de la cinématographie mondiale.

1 115 spectateurs (-2.2%) ont assisté à 9 séances leur permettant de découvrir la magie du 7<sup>e</sup> art.

Deux faits marquants ont ponctué cette 15<sup>e</sup> saison :

- participation à la journée dédiée à la lutte contre la maltraitance des enfants avec deux programmes de 5 à 6 courts-métrages sur le thème « Image par image » ;
- organisation, en partenariat avec un sponsor, d'un concours permettant aux moins de 12 ans de créer la bande-annonce d'un film imaginaire. Quatre enfants du club de Lausanne font partie des 47 gagnants désignés par un jury professionnel à qui plus de 750 créations ont été proposées.

#### THÉÂTRES JEUNE PUBLIC

##### Petit Théâtre

En 2007, 15 997 spectateurs (+28.0%), dont 5 414 élèves (+121.1%) lors de spectacles scolaires, ont assisté à 197 représentations (+89.4%) des spectacles suivants :

(NB : cette augmentation très importante est due, en partie du moins, à la programmation d'un sixième spectacle, Le petit chaperon rouge, donné au Théâtre de Vidy.)

- Créations intégralement produites par le Petit Théâtre :
  - El Güegüense par les ArTpenteurs,
  - 20 000 lieues sous les mers par la Cie les Voyages extraordinaires.
- Créations en coproduction avec des compagnies romandes :
  - Les Cosmicomics par le teatro Due Punti,
  - Le Pays des Genoux par la Cie François Marin.
- Créations en collaboration avec le Musée historique de Lausanne et la Cie Escarboucle, dans le cadre des Histoires du foyer :
  - Sam Grat au pays des hmagiques.
- Accueils :
  - Petit Navire par Am Stram Gram le Théâtre,
  - Le petit chaperon rouge de Joël Pommerat (au Théâtre de Vidy),
  - 5 séries de concerts du dimanche, avec Gaëtan, Sanshiro, Jacky Lager, Stimmhorn et Voyages en musique par les ArTpenteurs,
  - enfin, 1 bal gratuit a été organisé sur la Place Saint-Maur, pendant la nuit des Musées par les Pâg.

On peut encore noter que :

- 3 des 4 créations « maison » ont poursuivi leur aventure par une tournée importante en Suisse romande,
- durant le Festival de la Cité, le Petit Théâtre a accueilli la totalité des spectacles *jeune public*, ainsi que le ciné-club,
- lors des 54 représentations réservées aux élèves, 28 concernaient des classes lausannoises, ce qui représente à peu près 140 classes,
- les animations proposées en amont du spectacle *Le pays des Genoux* ont été suivies par 40 classes, dont 20 lausannoises.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et l'adjointe du secrétariat général siègent au Conseil de fondation, cette dernière en assure également le secrétariat.

En 2007, le Conseil de fondation s'est réuni 3 fois.

#### **TPEL-ELDORADO**

Récurrentes depuis plusieurs années, les difficultés financières de l'institution se sont aggravées, la plaçant de fait en situation de cessation de paiements. Comme elles l'avaient fait jusqu'alors, la Municipalité et plus particulièrement la DEJE ont cependant eu à cœur de tenter de sauver ce théâtre qui non seulement avait été précurseur du spectacle jeune public à Lausanne, mais avait de plus imaginé et développé tout un savoir-faire dans le domaine des animations et mis sur pied un important réseau de collaboration au niveau international. C'est ainsi qu'elles ont conduit une action sur quatre plans :

- proposition au Conseil communal d'accorder une aide complémentaire extraordinaire au TPEL pour lui permettre de faire face à ses engagements immédiats ;
- commande d'un audit externe destiné à inventorier les possibles mesures d'assainissements ;
- mise en place d'un comité de crise composé de responsables du TPEL et de la DEJE ;
- examen des synergies possibles avec les dirigeants du Petit Théâtre et du Théâtre de marionnettes.

Ces démarches ont abouti aux propositions suivantes, acceptées par le Conseil communal le 12 décembre 2007, lors de l'examen du budget 2008 :

- la subvention 2008 prévue pour le TPEL est maintenue ;
- gérée par la DEJE, elle sera tout d'abord utilisée pour permettre d'honorer les engagements du TPEL ;
- le solde sera à disposition du Petit Théâtre qui devra reprendre un certain nombre d'engagements assurés auparavant par le TPEL ;
- le Petit Théâtre pourra disposer de la salle de l'Eldorado dont il reprendra la gestion ;
- au terme de l'année 2008 qui sera considérée comme une période transitoire, et pour autant que l'expérience s'avère concluante, la Municipalité proposera au Conseil communal de transférer définitivement la subvention du TPEL au Petit Théâtre.

Cette situation très difficile a évidemment eu des répercussions sur la programmation du 2<sup>e</sup> semestre 2007 du TPEL-Eldorado et donc, inévitablement, sur sa fréquentation.

#### **Théâtre de marionnettes**

*5 367 spectateurs (-19.6%), dont 1 050 élèves lausannois (-22.1%), ont assisté à 58 représentations (-10.8%) des spectacles ci-dessous :*

- Créations :
  - Le Château d'Otrante, Compagnie 38Bis/Théâtre de la Marotte (Lausanne), version jeune public,
  - Le Château d'Otrante, Compagnie 38Bis/Théâtre de la Marotte (Lausanne), version adultes en soirée,
  - Ragoût d'loup, Globule Théâtre (Lausanne).
- Accueils :
  - La fée Hic, Cie Trois P'tits Points Rouges (Martigny), version adultes,

- Vagabondage, Une Poignée d'Images (Belfort),
  - Le jardin des saisons, F-Théâtre (Paris),
  - Toi grand et moi petit, Balsamique Théâtre (Figeac),
  - Pinocchio et le montreur de marionnettes, Théâtre Antonin Artaud (Lugano),
  - L'île d'Ariel, Teatro all'improvviso (Padova).
- Spectacle scolaire :
    - Drôles d'oiseaux, Globule Théâtre (Lausanne).

#### **FORMATION**

##### **Université populaire de Lausanne (UPL)**

Cette institution veut permettre à chacun d'élargir sa culture et d'acquérir des connaissances supplémentaires. Elle participe au développement des formations continue et permanente.

Les étudiants peuvent obtenir un livret qui atteste de la fréquentation des cours suivis.

En matière de langues, l'UPL prépare les candidats aux examens permettant l'obtention de diplômes internationaux et, pour ceux qui concernent l'allemand, elle en organise les épreuves. Pour l'informatique, l'UPL prépare aussi les candidats à la certification officielle U-CH.

Près de 4 500 personnes fréquentent chaque année les cours de l'UPL. Il faut toutefois relever qu'une forte proportion des étudiants vient de l'extérieur et que, malgré les démarches personnalisées du président auprès des autorités du Grand-Lausanne dont des ressortissants fréquentent l'UPL, seules deux communes ont accepté de contribuer au budget de l'institution.

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2007, celui-ci a tenu 6 séances.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- succession du président Léopold Pflug, qui a démissionné pour des raisons de santé ;
- réflexions sur les procédures à mettre en place pour obtenir la certification EduQua ;
- recrutement.

#### **ÉCOLES D'ART**

##### **Conservatoire de Lausanne (CdL) – Haute école de musique (HEM) et École de musique (EM)**

L'institution abrite la **Haute école de musique**, composée des départements classique et jazz, qui dispense une formation professionnelle et l'**École de musique**, section non professionnelle, proposant une formation musicale classique aux jeunes et aux amateurs.

La **Haute école de musique** du Conservatoire fait partie du *Domaine musique de la HES-SO* et propose un cursus de formation bachelor et master, conforme aux exigences des accords de Bologne. Elle accueille environ 300 étudiants classiques et 50 étudiants jazz.

Le financement de la Haute école de musique est assuré par les subventions du Canton de Vaud, de la HES-SO, les accords inter-cantonaux et les taxes d'études.

L'**École de musique** quant à elle offre une formation musicale à quelque 1 200 élèves amateurs. Elle se donne pour vocation d'être au service du plus grand nombre

et de promouvoir le talent musical de certains élèves qui pourraient envisager de poursuivre leurs études au niveau professionnel. Initié par le DFJC, le projet pilote « Musique-école » a été conduit pour la troisième année. Il propose un programme scolaire allégé pour permettre à un petit nombre de jeunes élèves musiciens de s'adonner à l'étude approfondie de la musique, tout en suivant leur scolarité obligatoire. Deux collèges lausannois sont partenaires du projet, l'établissement primaire de Mon-Repos et l'établissement secondaire de l'Élysée.

Le financement de l'École de musique est assuré par la Commune de Lausanne, le Canton de Vaud et les écolages.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de fondation et préside la SI Conservatoire SA (Société immobilière). Le secrétaire général, quant à lui, siège au Conseil de fondation et au Comité de direction. Il préside également le Fonds de prévoyance des professeurs et assure le secrétariat de la SI Conservatoire SA.

En 2007, le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois et le Comité de direction 12 fois.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier :

- Préparation et envoi de la demande d'autorisation des masters en musique, laquelle a été octroyée au mois de décembre 2007 par le Département fédéral de l'économie. La musique obtient ainsi 4 masters différents :

- Pédagogie musicale: Master of Arts in Music pedagogy.

- Interprétation musicale: Master of Arts in Music performance.

- Interprétation musicale spécialisée: Master of Arts in specialized Music performance.

- Composition et théorie musicale: Master of Arts in Music composition & Theory.

La Confédération autorise également les étudiants à préparer successivement 2 masters.

- Modification des statuts de la Fondation du Conservatoire de Lausanne.

- Refonte du site Internet.

- Nombreuses activités : masterclasses, midi-concerts et prestations publiques données au sein du Conservatoire, dont la production de 4 concerts pour la saison de la Société de musique contemporaine.

- À l'extérieur des murs, il convient de relever :

- pour la HEM**, une masterclass de Teresa Berganza (chant) organisée en collaboration avec le Concours de Genève et le Conservatoire de musique de Genève (octobre), et la participation des étudiants du département jazz au Montreux Jazz Festival et Verbier Festival (juillet, août);

- pour l'École de musique**, organisation des épreuves finales nationales du Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse (4, 5 et 6 mai), partenariat avec l'Opéra de Lausanne pour «Le Petit Ramoneur» (opéra pour enfants de Benjamin Britten avec 14 enfants issus de la Maîtrise de l'École de Musique du Conservatoire de Lausanne), et participation à l'édition 2007 du «Muzicos» (musique dans les quartiers de Grand-Vennes et de Montolieu en juin).

- Accueil de manifestations : les Rencontres internationales harmoniques (mars), l'Académie de Lausanne (juillet) et le Festival de musique improvisée (août).

### Statistiques

#### *Classes non professionnelles (degrés préparatoire, élémentaire, moyen, secondaire I à V, certificat)*

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>(54.1%)</b>	<b>(+1.2%)</b>	<b>619</b>
Autres communes vaudoises			489
Cantons romands			22
Autres cantons suisses			5
Étranger			9
<b>Total</b>			<b>1 144</b>

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 0.4%.

#### *Classes non professionnelles (certificat supérieur I à IV - études supérieures non professionnelles)*

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>(28.0%)</b>	<b>(+0.4%)</b>	<b>7</b>
Autres communes vaudoises			13
Cantons romands			3
Autres cantons suisses			-
Étranger			2
<b>Total</b>			<b>25</b>

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 13.7%.

#### *Classes non professionnelles (classe « adultes »)*

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>(33.3%)</b>	<b>(0.0%)</b>	<b>4</b>
Autres communes vaudoises			8
Cantons romands			-
Autres cantons suisses			-
Étranger			-
<b>Total</b>			<b>12</b>

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 20%.

Pour des raisons de transparence budgétaire, cette classe n'est pas incluse dans la catégorie non professionnelle. Le tarif des écolages, arrêté à un niveau « adultes », permet en effet son autofinancement.

#### *Classes professionnelles : Haute école de musique / Département classique*

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>(35.7%)</b>	<b>(-5.2%)</b>	<b>97</b>
Autres communes vaudoises			84
Cantons romands			55
Autres cantons suisses			8
Étranger			28
<b>Total</b>			<b>272</b>

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 3.2%.

#### *Classes professionnelles : Haute école de musique / Département jazz*

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit :

<b>Lausanne</b>	<b>(29.8%)</b>	<b>(-3.5%)</b>	<b>14</b>
Autres communes vaudoises			9
Cantons romands			19
Autres cantons suisses			3
Étranger			2
<b>Total</b>			<b>47</b>

Par rapport à 2006, on observe une diminution de 12.9%. Cette forte différence traduit l'élévation des exigences à l'admission, destinée à garantir le haut niveau du département HEM/jazz.

#### Diplômes décernés à la fin de l'année 2006/2007

- 53 (+11) attestations ou certificats non professionnels,
- 74 (+4) attestations ou certificats professionnels, dont 12 (+5) diplômes de soliste et 6 (-5) diplômes d'études supérieures musicales HEM (DESM).

### École de jazz et de musique actuelle (EJMA)

École de musique uniquement depuis la fermeture de sa section professionnelle à la fin de l'année scolaire 2005/2006, l'institution continue d'abriter et de gérer les classes libres (non professionnelles) et préprofessionnelles.

À ce titre, elle continue à bénéficier d'un subventionnement conjoint de la Commune de Lausanne et de l'État de Vaud.

Si les étudiants professionnels continuent à fréquenter le site de l'EJMA, ils le font désormais sous l'égide financière et académique du Conservatoire de Lausanne (CdL), dans le cadre d'une collaboration entre les deux écoles.

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Conseil de la SI EJMA SA. Le secrétaire général quant à lui siège au Conseil de fondation et au Comité de direction.

En 2007, le Conseil de fondation a tenu 3 séances et le Comité de direction 10.

Outre la gestion courante, les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier:

- Application du plan de rattrapage salarial afin de se rapprocher des conditions du CdL. Les enseignants ont ainsi obtenu un treizième salaire pour la deuxième année consécutive.
- Poursuite des collaborations avec la SSPM et l'AVCEM. Dans la mesure où ces institutions souhaitent que les écoles membres engagent des professeurs diplômés, le processus de validation mis en place avec la SSPM a donc été poursuivi afin que les enseignants non certifiés puissent obtenir une équivalence reconnue sur le plan suisse. Force est toutefois d'admettre que les musiques actuelles vont plus vite que les organismes structurants certificateurs et qu'une institution telle que l'EJMA, si elle veut continuer à assumer son rôle de laboratoire des musiques actuelles devra toujours être à même d'engager des enseignants issus du « terrain », donc non diplômés, sans négliger pour autant la mission de ses classes préparatoires, « pourvoyeuses » des classes professionnelles du CdL.
- La fermeture des classes professionnelles s'est évidemment traduite par une diminution des stages, master class et échanges avec d'autres écoles de musiques improvisées. La direction se concentre maintenant vers une collaboration plus large avec les institutions scolaires et universitaires afin de consolider les structures « musique écoles ». Déjà en place pour les

gymnases, elles n'en sont en effet qu'à leur début pour la scolarité obligatoire et très limitées pour l'Université puisqu'à ce jour, seules les sciences humaines ont un « module musique » opérationnel.

- Les conséquences de la disparition de la section professionnelle et de la réorganisation engendrée par cet événement ont maintenant été intégrées et l'école a retrouvé sérénité et stabilité.
- Enfin, président de la Fondation depuis sa création, Jean-Claude Rochat a cédé la place à Cyrille Bugnon, avocat et saxophoniste de jazz.

#### Statistiques

Catégorie libre	756	+9.9%
Catégorie préparatoire	21	+10.5%

Les domiciles des étudiants se répartissent comme suit:

<b>Lausanne</b>	<b>(57.5%)</b>	<b>(-1.9%)</b>	<b>447</b>
Autres communes vaudoises			306
Cantons romands			14
Autres cantons suisses			4
Étranger			6
<b>Total</b>			<b>777</b>

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 9.9 %.

### École sociale de musique (ESM)

Le directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation et le secrétaire général siègent au Comité de direction.

En 2007, celui-ci a tenu 3 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier:

- Traitement de l'excédent de recettes 2006 et attributions aux Fonds Steinway et Régularisation des résultats.
- Activités de l'école: camp des Chevalleyres, participation au Kinderconcert.
- Visibilité de l'ESM.
- Cotisations versées aux Retraites populaires.
- Consultation sur la CCT négociée par l'AVCEM.
- Renouvellement informatique.
- Nomination de nouveaux professeurs de piano et de clavecin.

#### Statistiques

Cours offerts	1 055	-2.7%
Cours individuels	680 élèves	-1.4%
Cours collectifs	375 élèves	-5.0%

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit:

<b>Lausanne</b>	<b>(85.1%)</b>	<b>(+1.0%)</b>	<b>823</b>
Autres communes vaudoises			144
<b>Total</b>			<b>967</b>

Par rapport à 2006, on observe une diminution de l'effectif de 1.0%, imputable aux élèves non lausannois, et une diminution des cours de solfège et d'initiation. L'école est mieux équilibrée suite à la réduction des cours de piano et à l'augmentation de ceux des cordes, de cor, de trombone et de saxophone.

### École de musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

Le secrétaire général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation siège au Comité de direction.

En 2007, celui-ci a tenu 5 séances. Outre la gestion courante (comptes et budget), les points suivants ont fait l'objet d'un examen particulier:

- Révision des statuts par une commission ad hoc (projet approuvé lors de l'assemblée générale du 13 mars 2007).
- Mise en application des modifications de fonctionnement du corps des Cadets et Tambours proposées, par ses directeurs artistiques.
- Soirée de gala du 12 mai 2007.
- Week-end séminaire à Château-d'Oex.
- « Voyage en Écosse », spectacle musical des Cadets et Tambours en collaboration avec le Traditional Pipe Band de Lausanne. Donnée également à Châtel-Saint-Denis, cette production a d'ores et déjà été engagée pour un concert en mars 2008 en Valais.
- Voyage en Finlande des Cadets et Tambours pour juillet 2008, recherche de sponsors et finalisation des modalités de déplacement.

### Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit:

<b>Lausanne</b>	<b>(90.0%) (+3.3%)</b>	<b>154</b>
Autres communes vaudoises		17
<b>Total</b>		<b>171</b>

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 8.2%, imputable exclusivement aux élèves lausannois. Les efforts entrepris dans le domaine du recrutement et la visibilité grandissante de l'école dans le quartier de Prélaz semblent porter leurs fruits.

### École de cirque de Lausanne

Depuis 2002, la Ville subventionne les activités de l'École de cirque de Lausanne, créée en 1994. Durant l'année scolaire 2006/2007, 188 élèves ont suivi les cours dans l'une des disciplines enseignées: acrobatie, équilibre, jonglerie.

D'autre part, une initiation aux arts du cirque a été suivie par 20 classes des niveaux CYP1-CYP2 dans le cadre des activités culturelles scolaires alors que des stages de vacances ont accueilli 103 enfants.

En 2007 des élèves de l'École de cirque ont remporté:

- le Grock d'argent du festival Grock,
- le Prix du Public du festival des artistes de rue de Vevey,

et ont participé:

- au spectacle Circomania (1 600 spectateurs),
- au spectacle de l'AFJD à Beaulieu,
- à un gala de soutien en faveur de leur école à Servion.

### Statistiques

Les domiciles des élèves se répartissent comme suit:

<b>Lausanne</b>	<b>(48.4%) (+12.6%)</b>	<b>91</b>
Autres communes vaudoises		97
<b>Total</b>		<b>188</b>

Par rapport à 2006, on observe une augmentation de 37.2%.

## CULTES ET TEMPLES

### MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CADRE LÉGISLATIF

Application du titre VIII (articles 169 à 172) de la Constitution cantonale du 14 avril 2003, les lois sur les relations entre l'État et les églises et communautés

religieuses votées le 9 janvier 2007 par le Grand Conseil, distinguent deux catégories de communautés:

- reconnues de droit public: l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et la Fédération ecclésiastique catholique romaine du Canton de Vaud (FEDEC-VD);
- reconnues d'intérêt public: la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV) bénéficie seule pour l'instant de ce statut, mais d'autres pourront l'obtenir, pour autant qu'elles répondent à certains critères, entre autres de respecter l'ordre juridique, les droits constitutionnels et les principes démocratiques prévalant dans notre pays.

À l'égard de la première catégorie, la responsabilité des communes vaudoises n'a pas fondamentalement changé et il leur revient toujours d'assurer les frais d'entretien et de fonctionnement des locaux de cultes (énergie, achats de matériel, aménagements et réparations) et les salaires des organistes, concierges et sacristains.

Pour la Ville de Lausanne, ces engagements concernent 7 paroisses protestantes (22 édifices) et 11 paroisses catholiques (10 édifices), auxquelles s'ajoutent 3 centres œcuméniques (Bois-Gentil, Bourdonnette et Grangette).

Pour autant qu'elles le souhaitent, les communes pourront passer des conventions avec les communautés reconnues d'intérêt public, et admettre de prendre en charge une part de leurs frais de cultes.

Ainsi, approchée par les responsables de la CILV (parce que leur lieu de cultes se trouve à Lausanne), la Municipalité a-t-elle suggéré une concertation à un certain nombre de ses homologues du Canton. Il s'agirait pour les 16 communes vaudoises qui comptent plus de 10 membres actifs de la CILV au nombre de leurs citoyens de contribuer, sur une base forfaitaire (et très partielle) aux frais d'entretien de la synagogue. Seules 3 communes ont refusé cette proposition, peut-être pour des raisons plus culturelles que financières. Conformément à l'esprit de la loi, il reviendra à la CILV de poursuivre la discussion avec les représentants des collectivités locales.

### ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Un certain nombre de travaux ont été entrepris, dans le cadre du budget ordinaire ou parfois en recourant à une demande de crédit supplémentaire (lorsque des interventions non prévues se sont révélées urgentes). Parmi les dossiers qui ont été menés à chef, mentionnons:

- Croisettes (prot): complément du système de sécurité (frais partagés avec la commune d'Épalinges);
- Grangette (centre œcuménique): réfection du sol et des stores;
- Mon-Gré (cath): peinture intérieure (2<sup>e</sup> acompte);
- ND du Valentin (cath): système d'affichage des chants (1<sup>er</sup> acompte), réparation de la sonorisation (1<sup>er</sup> acompte), réfection de la toiture (2<sup>e</sup> acompte);
- Sacré-Cœur (cath): participation au nouvel orgue (6<sup>e</sup> acompte), peinture intérieure (1<sup>er</sup> acompte);
- St-Jean (prot): remplacement d'un moteur de cloche, réfection de la mécanique et du tableau de commande;
- St-Joseph (cath): réfection du parvis (frais partagés avec les communes de Prilly et de Renens);
- St-Laurent (prot): réfection du chauffage;

- St-Matthieu (prot): assainissement du chauffage;
- St-Nicolas de Flüe (cath): remplacement de la sonorisation (3<sup>e</sup> acompte) et réalisation d'un ambon (3<sup>e</sup> acompte) (frais partagés avec les communes de Belmont et de Pully);
- St-Rédempteur (cath): remplacement de la chaudière et réfection du sol;
- Sallaz (prot): réfection extérieure de la nef;
- Villamont (prot, paroisse de langue allemande): restauration et protection des vitraux (frais partagés avec les 33 autres communes comprises dans le périmètre de la paroisse).

À côté de ces travaux d'entretien, trois chantiers concernent encore cette section, la réfection du beffroi de la basilique du Valentin achevée en novembre (préavis N° 2005/63), la réaffectation du temple de St-Luc en maison de quartier (préavis N° 2007/02) et la contribution à la réfection/extension de l'église catholique de St-Etienne (à laquelle participent également les communes d'Épalinges et de Savigny) (préavis N° 2007/17).

Les montants investis pour l'entretien des lieux de cultes dont la Commune a la responsabilité sont certes élevés. Ils permettent toutefois de conserver un patrimoine qui témoigne de ce qu'a été l'approche philosophique et architecturale de la chose religieuse durant plus de 8 siècles.

#### **UN NOUVEAU STATUT POUR LES ORGANISTES**

Une étude a été entreprise, il y a plusieurs années déjà, pour donner suite à une revendication formulée par les musiciens d'églises. Très généreux à son introduction, le barème qui leur était appliqué à Lausanne était en effet dépassé, en particulier par celui qui avait été négocié entre l'Association vaudoise des organistes et l'EERV. Plusieurs solutions ont été imaginées au regard de l'équité, mais aussi de la réalité financière: il s'agissait certes d'adapter un statut obsolète, mais aussi d'être attentifs d'une part à l'effet de levier lié au nombre des personnes concernées, et de l'autre à la situation générale des collaborateurs de l'administration auxquels des sacrifices salariaux ont été demandés. Finalement la Municipalité s'est ralliée à l'application du barème EERV, non sans exiger d'être partie à toute discussion qui viserait à modifier ce tarif.

#### **LES LOCAUX PAROISSIAUX, PIÈCES DU TISSU SOCIAL**

Mentionnons encore la poursuite des collaborations entre les paroisses et les services en charge de l'accueil des enfants et des écoliers qui permettent à 15 haltes-jeux, APEMS ou ludothèque d'accueillir quotidiennement quelque 480 enfants, dans 13 bâtiments.

### **COMPTABILITÉ**

#### **MISSION**

Cette section assure les prestations traditionnelles d'une comptabilité de Direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires;
- traitements du personnel (groupe traitements);
- factures fournisseurs et débiteurs (groupe factures);
- tenue de la comptabilité des établissements scolaires.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction, qu'avec les instances cantonales (Département de la

formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances) et fédérales (Office fédéral des assurances sociales).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier.

#### **ORGANISATION**

Le bureau des traitements assure le service habituel des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.). De plus, cette année il a dû s'adapter à la mise en fonction du nouveau logiciel de gestion du personnel « PeopleSoft ». Au 31 décembre, pour l'ensemble de la Direction, le personnel fixe s'élevait à 1 091 personnes (646.77 EPT) alors que 1 599 dossiers de personnel temporaire avaient été traités, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le bureau des factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle d'environ 23 500 factures fournisseurs (+7.5%) et a émis environ 57 400 factures débiteurs (+7.8%).

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

#### **RESSOURCES HUMAINES**

Les absences simultanées d'une collaboratrice en congé maternité et d'un collaborateur malade durant plusieurs mois, et l'engagement soutenu d'un troisième membre de la comptabilité pour participer aux travaux de vérification et de validation du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines ont évidemment eu des répercussions sur le fonctionnement d'une équipe de 7 personnes (6.5 EPT). Le recours à du personnel de remplacement, mais surtout la souplesse et une adaptation permanente au quotidien de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont toutefois permis de surmonter cette période particulièrement délicate.

### **SERVICE DE LA PETITE ENFANCE**

#### **INTRODUCTION**

La mission du Service de la petite enfance (SPE) est de proposer et développer, à Lausanne, la politique de la petite enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine, de garantir en tout temps la qualité des prestations et d'en évaluer l'efficacité.

L'année 2007 fut marquée par 7 faits importants:

- poursuite du plan de développement de l'offre d'accueil préscolaire;
- nouvelle organisation du Service de la petite enfance et augmentation de la qualité des prestations;
- logiciel de gestion des prestations préscolaires iCARE, améliorations;
- nouveau Bureau d'information aux parents (BIP) et création d'une halte-jeux au profit des citoyens lausannois qui consultent l'administration communale;
- accueil familial;

- actions promotionnelles;
- signature d'une convention de partenariat avec 11 halte-jeux lausannoises.

### POURSUITE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

- Préavis N° 2006/65 adopté par le Conseil communal le 23 janvier 2007 « Extension, transformation et rénovation du centre de vie enfantine de l'Ancien-Stand » qui prévoit la création de 26 places supplémentaires.
- Rapport-préavis N° 2007/34 adopté par le Conseil communal le 20 novembre 2007 « Création d'une crèche garderie aux fins d'accueillir notamment les enfants des collaborateurs de l'administration communale. Réponse à la motion de Mme Thérèse de Meuron. » Il est prévu la création de 44 places supplémentaires.
- La réalisation du projet de créer une nursery de 17 places au chemin de Sous-Bois a pu voir le jour. Depuis octobre 2007, l'association Grattapaille gère un centre de vie enfantine offrant toute la prestation d'accueil préscolaire dès la fin du congé maternité jusqu'au début de l'école obligatoire.

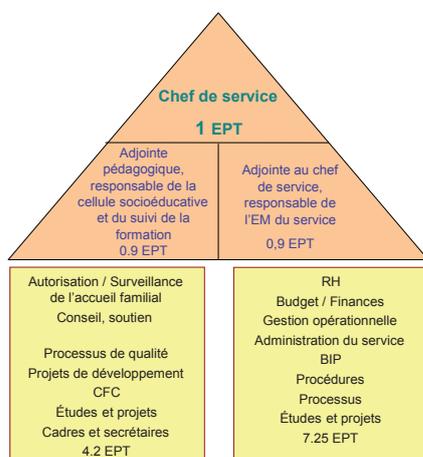
Ce sont donc 87 places supplémentaires qui ont été créées en 2007.

De plus, à fin octobre 2007, la Municipalité a mandaté le Service de la petite enfance pour analyser précisément la demande en places d'accueil pour le secteur préscolaire. Cette étude doit permettre d'envisager un nouveau plan de développement pour les années 2008/2011 qui prenne en compte les effets financiers de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

### NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE DE LA PETITE ENFANCE ET AUGMENTATION DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

La mise en œuvre de la LAJE a nécessité une profonde réflexion qui a abouti à un nouvel organigramme.

Dans le but de clarifier les responsabilités et de mieux coordonner les prestations à accomplir, le Service de la petite enfance a mis en place, dès le 1<sup>er</sup> octobre 2007, une gouvernance à trois têtes. Outre le chef de service qui assume l'entier des responsabilités, elle réunit l'aspect opérationnel et le côté qualité de la prestation dans une même entité directoriale et répartit les postes de travail



en fonction de tâches plus clairement définies. Le nouvel organigramme du service se présente dorénavant comme suit:

### i'CARE

Ce ne sont pas moins de 24 versions qui ont été installées tout au long de l'année 2007 avec, en parallèle, les différents tests indispensables qui en découlent (sans parler des tickets à créer sur Flyspray, nous y reviendrons ultérieurement!). Certes, et heureusement, toutes n'ont pas généré le même travail : corriger les problèmes relevés ou inévitables erreurs – fameux « bugs »! –, mais aussi améliorer le confort des utilisateurs en rendant le logiciel plus convivial, plus rapide, faciliter les recherches, créer des nouvelles fonctions et modules, tout particulièrement ceux des statistiques ou encore de simulation de fréquentation future, transformer des concepts, comme celui des placements (livré fin 2006, mais installé début 2007) qui a eu droit à un « lifting » important. D'ailleurs, en parlant d'esthétique, le « look » du logiciel n'a pas été épargné, le SPE ayant fait appel à une graphiste pour la création d'un logo :



En effet, dans un souci de personnalisation et de « francisation », l'appellation « kibe » – abréviation allemande pour Kinderbetreuung – a disparu des écrans au profit d'i'CARE. De plus, dans ce même esprit d'identification, les institutions privées subventionnées se sont vues proposer la possibilité d'insérer leur propre logo dans leur en-tête de facture.

Comme cité précédemment, le système de gestion des tickets Flyspray (outil de monitoring rapide) a été bien utilisé avec 170 tickets, dont 100 qui ont été clos et 70 dont la réalisation est terminée, en travail ou en accusé de réception. Il nous paraît néanmoins utile de rappeler qu'un ticket ouvert ne signifie pas automatiquement « erreur » ; il peut s'agir d'une question ou d'un vœu.

Le mois de juin a connu un moment important : celui de la clôture de la phase de mise en œuvre – dite phase 1 – avec un constat positif de bonne impression générale, sans toutefois éluder certaines difficultés en lien avec le développement d'une version spécifique pour Lausanne et le maintien d'une version standard pour les autres clients.

Les informations et communications avec l'ensemble des institutions ont été maintenues de manière régulière, toujours par le biais des « NFOS i'CARE » du SPE et du soutien personnalisé apporté par le formateur, dont les interventions s'effectuent par téléphone, messagerie électronique ou directement sur site. Le service a également pu compter sur la collaboration des quatre délégués – deux pour les institutions privées subventionnées et deux pour les municipales – de la commission de suivi pour des participations à différents groupes de travail, vérifications de certaines pratiques, contributions aux tests, entre autres. Qu'ils en soient remerciés.

Enfin, du côté de la formation des utilisateurs, deux sessions ont été organisées. La première fut consacrée tout naturellement aux deux nouveaux modules installés « statistiques et planification » et la deuxième, compte tenu du roulement du personnel dans les institutions, à la remise sur pied d'une « formation de base » du logiciel.

## BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

L'événement marquant de l'année 2007 est l'aménagement des nouveaux locaux du BIP à l'étage de l'entrée principale du bâtiment de Chauderon 9, puis, une fois les travaux terminés, le déménagement et à la mise en place d'un mode de fonctionnement dans ce nouvel environnement.

Il faut noter que l'ouverture des nouveaux locaux de réception a modifié le mode de contact des parents. Ceux-ci ont été nettement plus nombreux à se présenter au BIP pour remplir le formulaire d'inscription ou s'informer que précédemment (15% des parents venus sur place jusqu'à fin août 2007, moment du déménagement, puis 25% en septembre-octobre, pour atteindre plus de 30% en novembre-décembre). De fait, la situation des bureaux à l'entrée principale a engendré un surcroît de visiteurs qui avaient des demandes ne concernant pas uniquement le BIP. Malgré une bonne signalétique, cela a correspondu à plus de la moitié des personnes qui se sont présentées à la réception.

Comme pour les années précédentes, l'activité du BIP s'est poursuivie dans le cadre du projet iCARE principalement. Ce projet a nécessité une grande implication des collaboratrices pour maintenir une qualité des prestations aux parents ayant une demande de prise en charge de leurs enfants, en raison du volume des dossiers à traiter. Les demandes ont été introduites sur la liste d'attente centralisée LAC et cette liste mise à jour régulièrement en fonction des actualisations par les parents.

Il semble qu'un nombre stable de prestations quant aux contacts avec les parents et de fiches de demandes à enregistrer ait été atteint. En effet, les chiffres sont sensiblement les mêmes pour 2007 que pour 2006 (3 879 contacts des parents avec le BIP en 2007 versus 3 884 en 2006, 2 588 fiches saisies dans le logiciel iCARE en 2007 versus 2 597 en 2006).

Une analyse plus complète de la demande en places d'accueil pour les enfants a été réalisée par la responsable du BIP. Il en ressort distinctement deux quartiers réellement sous-dotés; il s'agit de « Centre » et « Sous-Gare ». De manière générale, le manque de places pour les enfants de moins de deux ans est récurrent sur l'ensemble des quartiers.

## HALTE-JEUX (BIP-BIP)

En première suisse, une halte-jeux destinée aux usagers de l'administration communale, le BIP-BIP, située au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de Chauderon 9, a ouvert ses portes début septembre 2007. Le BIP-BIP accueille les enfants de 6 mois à 6 ans pendant que leurs parents se rendent dans un service administratif. Le nombre de petits visiteurs, relativement faible au début, ne fait que croître. Le potentiel du lieu n'est cependant pas encore atteint.

## LE BIP EN CHIFFRES

*Contacts avec le BIP*

Période	2006		2007 global		01.01. - 23.08.07		24.08 - 26.10.07		27.10. - 21.12.07	
Passages sur place	552	14.2%	796	20.5%	350	14.9%	216	25.7%	230	33.7%
Téléphones	3 332	85.8%	3 083	79.5%	2 002	85.1%	626	74.3%	453	66.3%
Total	3 884		3 879		2 352		842		683	

## Réception REZ

Pour qui ?	Accueil d'enfants		Autres demandes		Total
BIP	433				433
Halte-jeux	43				43
Info Cité			499		499
Total	476	48.8%	499	51.2%	975

## ACCUEIL FAMILIAL

La Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) votée par le Grand Conseil le 20 juin 2006 modifie considérablement les régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial. De plus, elle délègue aux communes la responsabilité de sa mise en œuvre. Fort de ces contraintes légales, un comité de pilotage comprenant les deux structures produisant une prestation d'accueil familial et le Service de la petite enfance a, durant toute l'année 2007, préparé un projet ambitieux de création d'une structure de coordination unique de l'accueil familial ainsi qu'un renforcement du statut professionnel des futures accueillantes en milieu familial (AMF). Ce projet a été accepté par la Municipalité le 25 octobre 2007 (préavis N° 2007/57). Il est à l'agenda politique du Conseil communal pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

De plus, la LAJE oblige la Commune à être l'employeur des coordinatrices des structures d'accueil familial de jour. La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation a décidé de transférer les 3 collaboratrices concernées au Service de la petite enfance pour un total de 2.5 EPT, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## ACTIONS PROMOTIONNELLES

L'année 2007 a été l'occasion de mettre en œuvre une série d'actions de promotion de la qualité des prestations servies à Lausanne dans le cadre de l'accueil préscolaire qui visent comme objectif la valorisation de l'effort politique et financier accompli ainsi que l'efficacité de sa mise en œuvre, bien que des progrès soient encore réalisables.

## COLLOQUE LAUSANNE – GENÈVE « LE KALÉIDOSCOPE DE LA QUALITÉ » DES 2 ET 3 NOVEMBRE 2007

Comme en 2006, la Ville de Lausanne et la Ville de Genève se sont associées pour proposer un colloque sur le thème « Le Kaléidoscope de la qualité ». La manifestation a eu lieu au Théâtre du Léman à Genève les 2 et 3 novembre 2007. Pendant ces deux jours, plus de 1 000 participants ont pu écouter et participer à des conférences et des débats autour de quatre chapitres :

- *regards sur la créativité* avec en particulier MM. Keller, Thévoz et Pfund;
- *management et créativité* avec des orateurs venant également du monde de l'économie;
- *l'enfant et la créativité* avec en particulier une intervention de Mme Cl. Thüler, adjointe pédagogique du SPE;
- la créativité et le lien social.

La nouveauté de ce colloque a été la mise sur pied, à Lausanne, le 1<sup>er</sup> novembre 2007 d'un colloque « Off » : La parole aux équipes éducatives.

#### **COLLOQUE « OFF » : LA PAROLE AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES DU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2007**

Accueillir quotidiennement les enfants des autres dans un cadre collectif, cela place les professionnels de l'enfance au cœur de la complexité, car chaque enfant est différent, chaque famille est singulière, chaque situation est particulière... C'est à partir de là qu'un travail de mise en liens, d'accueil et d'accompagnement se met en place dans les centres de vie infantine et demande aux professionnelles de faire preuve de créativité pour répondre à la multiplicité des demandes.

Ce colloque, grâce à la très grande qualité des conférences proposées et de l'exposition « La parole aux équipes éducatives » présentée en version « off », le 1<sup>er</sup> novembre, a, pour les participants, parfois ouvert des nouvelles portes, d'autres fois consolidé des brèches ou encore maintenu des pratiques ... Il a, à coup sûr, donné des opportunités aux professionnelles de poursuivre leur réflexion pour rendre leur travail encore mieux adapté aux besoins des usagers lausannois des centres de vie infantine.

#### **ENQUÊTE DORE**

Participation active à un projet DORE (DOREsearch) – instrument du Fonds National Suisse (FSN) pour l'encouragement à la recherche orientée vers la pratique dans les HES. Ce projet s'intitule « Un phénomène négligé : la transformation de la mission des crèches garderie face à la diversité des situations familiales. Un exemple : les institutions en Ville de Lausanne ».

Cette enquête a concerné 13 institutions lausannoises qui ont, durant deux fois quinze jours, relevé toutes les demandes des familles faites aux éducatrices ou à la direction concernant leur enfant ou leur situation familiale et/ou professionnelle.

In fine, cette étude a démontré combien les professionnelles de l'enfance, par leur fonction, sont au cœur de la réalité des familles d'aujourd'hui et sont considérées par elles comme des partenaires utiles à leur accompagnement.

Elle a également illustré la complexité évidente de ce secteur d'activités où les professionnelles doivent composer avec des paramètres très hétérogènes : sociaux, familiaux, professionnels, médicaux lorsqu'elles travaillent avec les familles de jeunes enfants.

#### **MISE EN ŒUVRE DE LA LAJE**

Le Service de la petite enfance s'est fortement impliqué dans la réalisation de deux conférences importantes relatives à la mise en œuvre de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Ces deux conférences ont réuni la plupart des Municipalités de Lausanne Région ainsi que beaucoup d'autres acteurs de l'accueil collectif.

La première a eu lieu à Bussigny le 28 mars 2007. Elle a permis de mieux définir les enjeux de la nouvelle Loi et de son socle : la création d'un réseau d'accueil.

La seconde a eu lieu à Prilly, le 31 octobre 2007. Il s'est agi de présenter une étude des différents systèmes tarifaires en vigueur dans le périmètre de Lausanne Région et de proposer une méthodologie commune à tous les partenaires pour établir une politique tarifaire (facturation aux parents) coordonnée.

#### **AVENIR DU SECTEUR SOCIO-ÉDUCATIF**

La participation du chef et de l'assistante sociale du service à trois modules de formation HES et Master autour des deux axes sociaux éducatifs nouveaux dans les centres de vie infantine :

- l'intégration sociale des familles et des enfants,
- la prévention précoce de situations à risques.

#### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC 11 HALTE-JEUX LAUSANNOISES**

En suite de la dissolution de l'Association des centres d'accueil de l'enfance (ACAE), le Service de la petite enfance assure dès janvier 2007 la gestion de la subvention communale (fr. 356 150.–) aux 11 halte-jeux lausannoises.

Dans le but de définir clairement les relations entre la Commune de Lausanne et ces 11 associations, une convention de partenariat a été signée le 12 juin dernier à la salle du Conseil communal en présence de M. Oscar Tosato. La finalité de cette convention est de soutenir les structures d'accueil organisées sous forme de halte-jeux reconnues par la Commune, de préciser les conditions cadres de la subvention communale et enfin de déterminer les modalités d'évaluation et de contrôle de la qualité de la prestation et de son efficience.

Cette convention permet d'autre part aux éducatrices responsables d'acquiescer les mêmes conditions de travail que les professionnelles des garderies (13<sup>e</sup> salaire et régime de vacances identiques).

#### **PERSONNEL**

Malgré un succès qui ne se dément pas, la « JOM » (Journée « Oser tous les Métiers ! ») n'a malheureusement pas encore déployé tous ses effets au Service de la petite enfance... tant s'en faut !

Pour les métiers traditionnellement féminins, on observe une écrasante majorité de collaboratrices dans trois domaines. Tout d'abord, le secteur éducatif où la gent féminine est représentée à 94% (189 femmes / 12 hommes). Ensuite, pour les tâches dévolues au secrétariat, la tendance est à peine moins marquée car la proportion de femmes atteint 92% (12 femmes / 1 homme). Enfin, pour les aides de maison et de cuisine, la présence féminine culmine au taux important de 87% (34 femmes / 5 hommes).

Du côté des hommes, pour la profession de cuisiniers de centre de vie infantine (CVE), le clivage est également sans appel puisque aucune femme n'est représentée parmi un effectif de 9 hommes.

Par contre, en ce qui concerne les cadres du service, on obtient des pourcentages plus équilibrés si l'on excepte les 4 postes d'assistante de direction de CVE qui sont occupés exclusivement par des femmes.

Au niveau des directions, pour les 9 CVE communaux, le partage se fait quasiment à parts égales entre 4 directrices et 5 directeurs alors qu'au sein des responsables du service, à Chauderon, y compris le chef de service, nous comptons 2 hommes pour 5 femmes.

En résumé, pour l'ensemble du personnel, on dénombre 248 collaboratrices (87.9%) et 34 collaborateurs (12.1%), soit 282 personnes pour 211.22 EPT.

## Nombre de personnes en activité, en 2007

TC = Temps complet TP = Temps partiel	Cadres, directions, responsables				Personnel administratif				Personnel éducatif				Personnel de maison				TOTAL			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP	TC	TP
Chauderon	1	4	2	-	2	3	1	-	-	2	-	-	-	-	-	-	3	9	3	-
CVE	1	3	4	1	-	11	-	-	9	178	3	9	7	27	11	3	17	219	18	13
	2	7	6	1	2	14	1	-	9	180	3	9	7	27	11	3	20	228	21	13

### STAGIAIRES ET APPRENANTS

Cette année, le Service de la petite enfance a accueilli, par le biais de ses centres de vie infantine municipaux, 57 stagiaires longue durée (max. 6 mois), répartis comme suit:

- 29 en année préalable,
- 14 en 1<sup>ère</sup> année,
- 10 en 2<sup>e</sup> année,
- 4 en 3<sup>e</sup> année de formation.

La majorité de ces stagiaires est issue soit de l'IPgI, soit de l'EESP. Seule une minorité provient de HES-VS ou des gymnases du Canton.

De plus, le Service de la petite enfance accueille 11 apprenants CFC:

- 2 pour un CFC de cuisinier,
- 2 pour un CFC d'employé de commerce,
- 7 pour un CFC d'assistant socio-éducatif.

### PLACEMENT FAMILIAL

#### JARDIN-FAMILLE

Durant l'année 2007, 17 enquêtes ont débouché sur 5 autorisations d'accueil familial de jour, 6 en cours de processus d'autorisation, 3 renoncements sans autorisation, 2 n'ont pas donné suite après le 1<sup>er</sup> entretien et un refus d'autorisation.

Au 31 décembre, on enregistre 38 assistantes maternelles pour 104 enfants accueillis au Jardin-Famille géré par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

#### SERVICE D'ACCUEIL D'ENFANTS

Durant l'année 2007, 7 enquêtes pour l'octroi d'une autorisation d'accueil familial de jour ont débouché sur 7 autorisations provisoires. À relever qu'aucune renonciation après enquête, ni refus d'autorisation n'ont été enregistrés.

Au 31 décembre 2007, on comptabilise 80 mamans de jour pour 198 enfants accueillis à l'APEF (Association pour l'entraide familiale).

Au cours de l'année 2007, nous continuons d'observer une baisse sensible des candidates à l'accueil familial de jour, phénomène présent depuis plusieurs années.

### CENTRES DE VIE ENFANTINE MUNICIPAUX

Il n'est fait état que des événements ayant marqué le déroulement de l'année 2007:

#### ANCIEN-STAND

Le directeur a conduit avec efficacité et patience une partie des travaux de rénovation. La capacité d'accueil des tout-petits a ainsi pu être augmentée progressivement de 12 places dès octobre 2007.

### BELLEVAUX

Le CVE de Bellevaux a étendu ses prestations puisqu'il a ouvert en 2007 le « Jardin de Bellevaux », une structure type jardin d'enfants qui a pour priorité l'accueil des enfants du quartier avec une ouverture pour y intégrer des enfants en situation de handicap. Une partie du financement est amenée par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation). Ce projet novateur fera l'objet d'une évaluation par l'École d'études sociales et pédagogiques (HES-SOESP) dans le second semestre 2008.

### BOURDONNETTE

Le 26 mars 2007, la Municipalité informait le Conseil communal qu'une demande de crédit complémentaire allait être déposée. En effet, le Service de la petite enfance, constatant que l'état du bâtiment était beaucoup plus dégradé qu'initialement prévu, a fait stopper les travaux et ordonné une analyse complémentaire du surcoût. Un préavis sera déposé au début de l'année 2008.

### JARDINS DE PRÉLAZ

Les importantes mesures prises en fin d'année 2006 pour mettre fin à un grave conflit entre la directrice et l'équipe éducative, qui pouvait à terme altérer la santé des protagonistes, se sont concrétisées par le licenciement de la directrice. Après cette période sensible, le CVE des Jardins de Prélaz a trouvé son rythme de croisière grâce aussi au travail et à la motivation de la nouvelle directrice.

### MONTELLY

Les travaux prévus dans le préavis N° 2006/14 ont débuté en été 2007. La présence d'amiante dépistée avant les travaux a été remarquablement traitée par les services et les entreprises concernées.

### VALENCY

L'équipe du CVE de Valency a un nouveau capitaine à son bord puisque l'ancienne directrice a rejoint en octobre dernier le staff du Service de la petite enfance.

## STATISTIQUES

(A) Centres de vie infantine municipaux, (B) Garderies et centres de vie infantine de quartier privées conventionnées, (C) Garderies et crèches d'entreprises en partenariat avec l'État privées conventionnées, (D) Garderies en partenariat privées conventionnées, (E) Accueil familial de jour, situation au 1<sup>er</sup> décembre 2007

Effectif au 01.12.2007

Nbre d'enfants inscrits :						Total	Nbre d'enfants inscrits selon l'année scolaire :						Total
	A	B	C	D	E			A	B	C	D	E	
- nés en 2007	39	72	40	30	37	218	- année scolaire 07/08	4	13	10	3	7	37
- nés en 2006	137	185	86	76	56	540	- année scolaire 06/07	97	144	74	72	55	438
- nés en 2005	196	250	83	75	54	658	- année scolaire 05/06	178	212	86	70	56	602
- nés en 2004	214	256	88	66	56	680	- année scolaire 04/05	206	269	88	67	54	690
- nés en 2003	214	244	90	35	20	603	- année scolaire 03/04	204	265	87	58	43	644
- nés en 2002	200	174	65	7	26	472	- année scolaire 02/03	219	196	82	14	17	536
- nés en 2001	98	79	30	7	25	239	- année scolaire 01/02	183	152	52	12	25	427
- nés entre 95 et 2000	1	1	0	0	28	30	- année scolaire 00/01	8	10	3	0	22	43
							- année scolaire 95/00					23	23
<b>Total</b>	<b>1 099</b>	<b>1 261</b>	<b>482</b>	<b>296</b>	<b>302</b>	<b>3 440</b>	<b>Total</b>	<b>1 099</b>	<b>1 261</b>	<b>482</b>	<b>296</b>	<b>302</b>	<b>3 440</b>

Entre 2006 et 2007, l'augmentation du nombre d'enfants lausannois accueillis est de 233 soit 7.26%. À fin 2007, 45.1% de la population infantine préscolaire lausannoise passe tout ou partie de la semaine dans un lieu d'accueil de jour.

## STATISTIQUES

Un tableau de bord statistique important pour le Service de la petite enfance est le rapport entre :

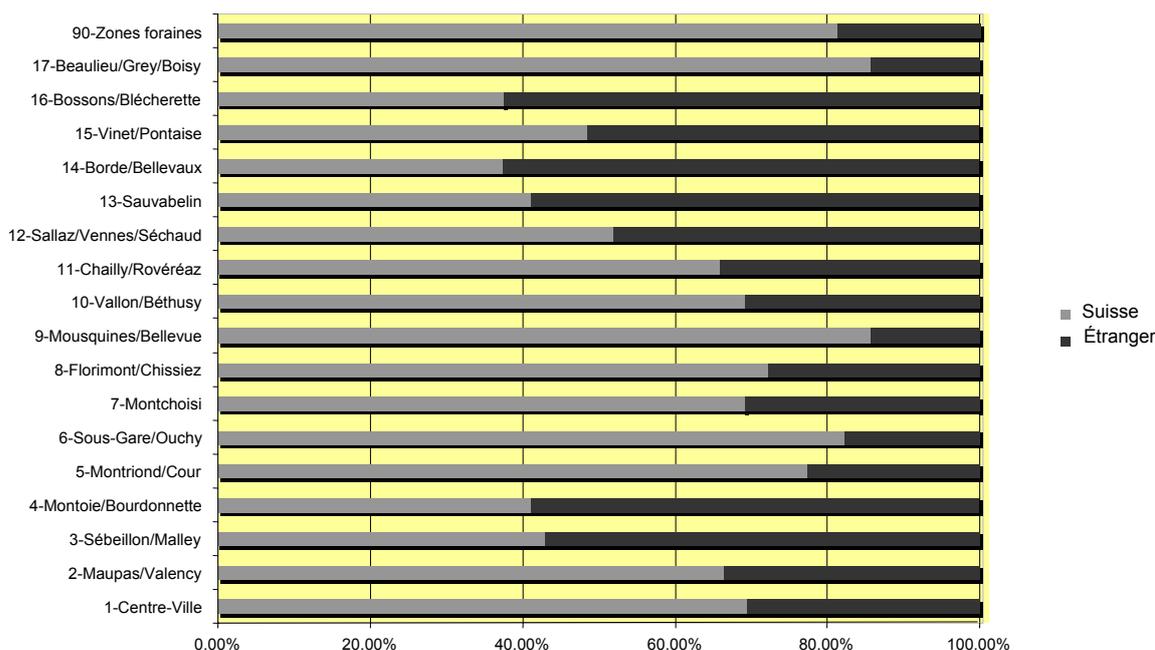
- le nombre de places offertes dans les institutions et donc financées par des ressources et
- le nombre de contrats vendus en équivalent places offertes.

**En 2007 ce ratio est de 85.08%.**

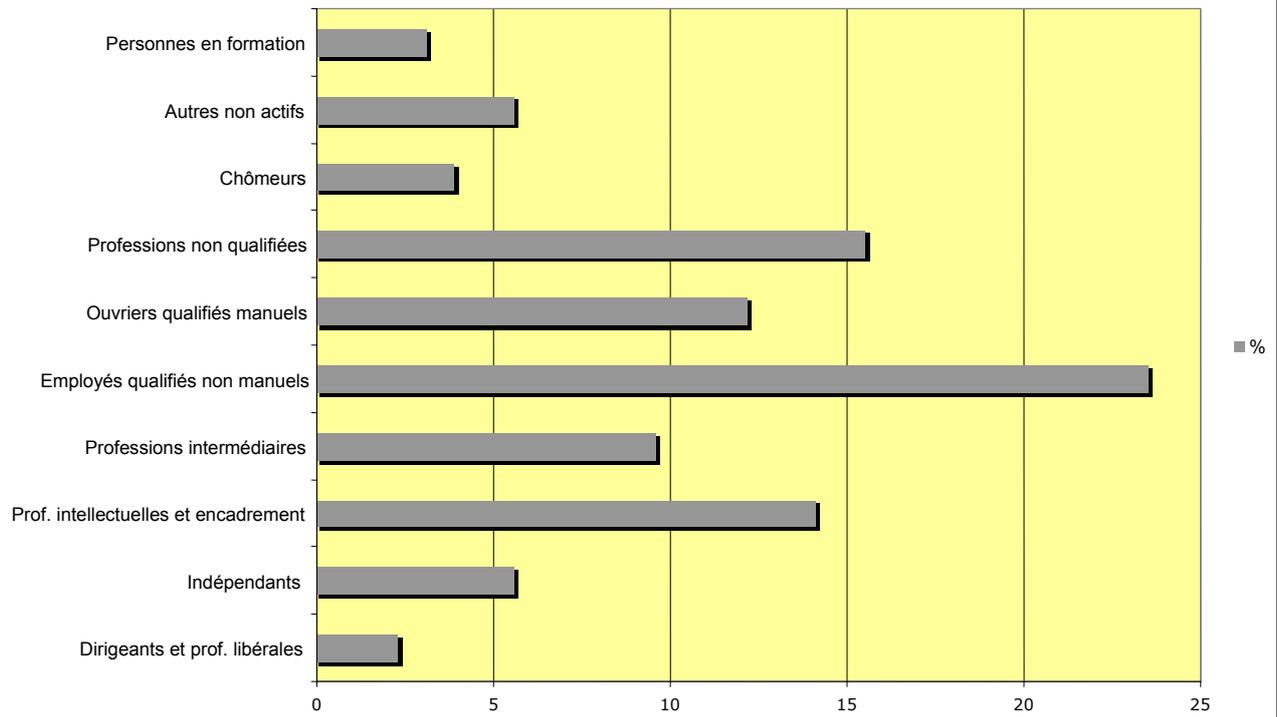
La moyenne et la médiane des contrats achetés par les parents pour le placement de leur(s) enfant(s) sont de

60% ou trois jours par semaine. Il n'est donc pas facile, voire impossible de « remplir » à 100% une garderie. La volonté de la Direction de l'enfance de la jeunesse et de l'éducation est de fixer un objectif à 90% de contrats vendus en regard des places offertes et financées. Une analyse des résultats 2007 est en cours et des dispositions précises seront prises en 2008 pour atteindre cet objectif. Si cette norme n'est pas atteinte, des dispositions de diminution de l'enveloppe budgétaire seront prises. Le Service de la petite enfance tient à la disposition de la Commission de gestion les résultats par lieu d'accueil.

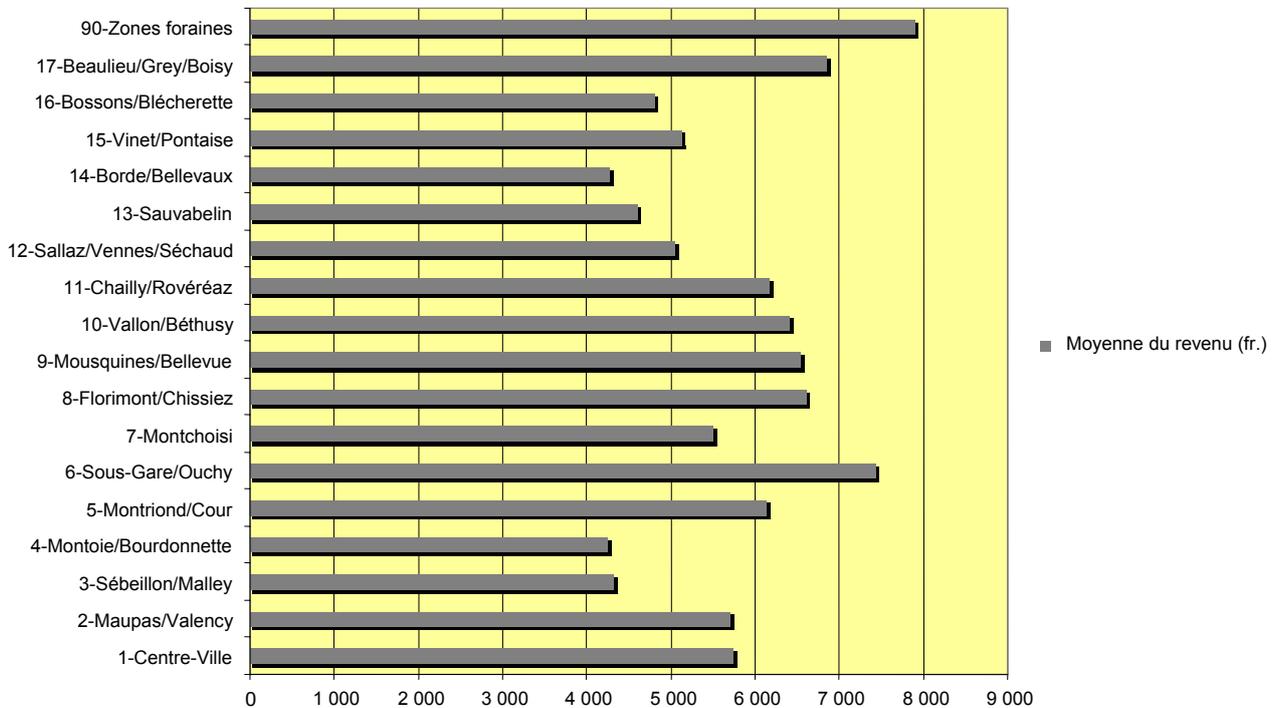
Proportion (en %) de suisses et d'étrangers selon le quartier d'habitation de l'enfant

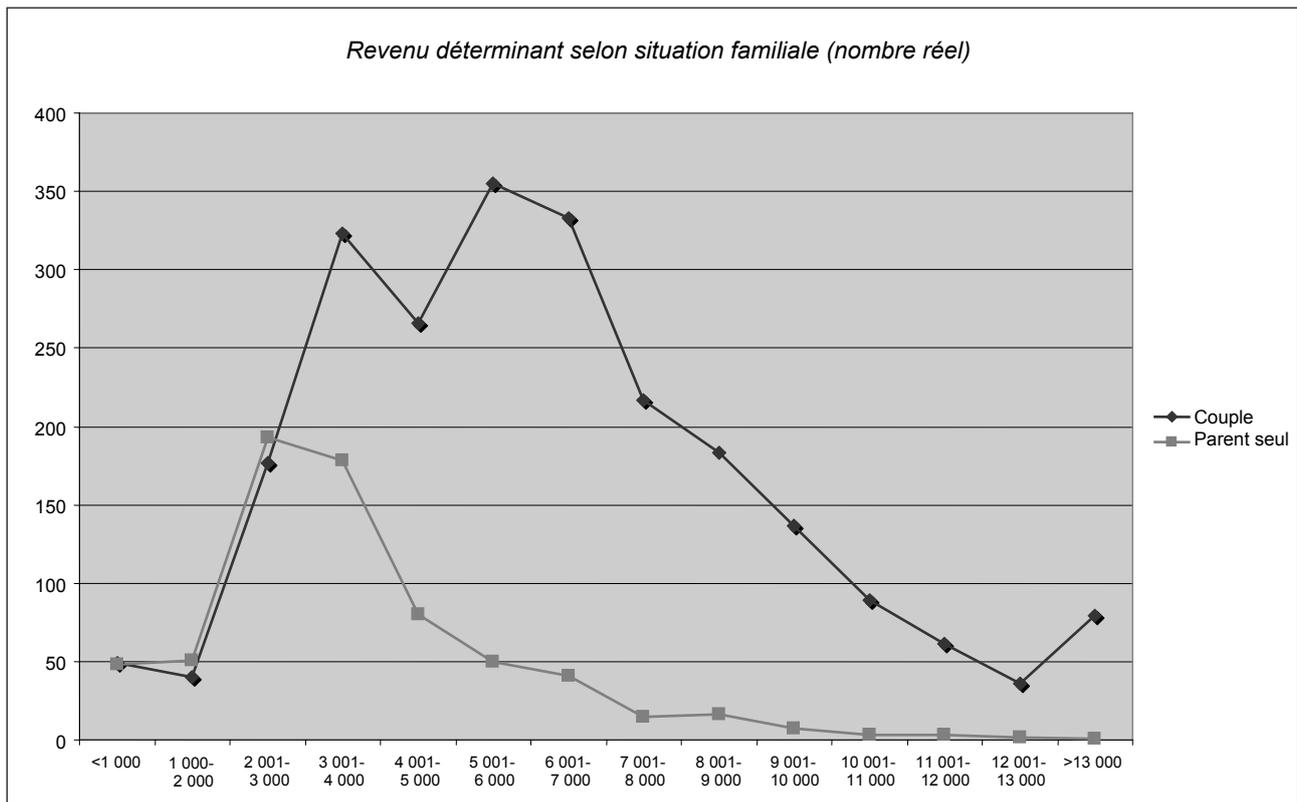


### Catégories socio-professionnelles des parents (en %)



### Revenu déterminant selon les quartiers





## BÂTIMENTS

Sont répertoriés ci-dessous les travaux effectués, sur budget, par le Service du logement et des gérances pendant l'année 2007.

### CVE de l'Ancien-Stand

- Rafrâichissement des plafonds de la cuisine.
- Diverses remises en état d'appareils dans la cuisine.
- Remplacement du moteur du compresseur de la chambre froide.
- Remise en état de diverses robinetteries des sanitaires.
- Mise aux normes de l'installation électrique.

### CVE de Bellevaux

- Remplacement de la robinetterie de la cuisine.
- Remise en état de la douche des adultes.
- Suppression du lavabo de la salle de repos du 1<sup>er</sup> étage.
- Remplacement des luminaires dans les salles de classes.
- Remplacement de luminaires au Pavillon.
- Remplacement de 2 stores toiles dans les salles de classes.
- Remplacement de 2 stores à lamelles.
- Remplacement d'un store à projection (extérieur).
- Pose d'armoires de rangement dans la buanderie et dans la nurserie.
- Pose d'un robinet d'arrosage extérieur.

### CVE des Bergières

- Diverses remises en état d'appareils de la cuisine.
- Remise en état du combi-steamer et de la chambre froide.

- Remplacement de 3 moteurs de store.
- Remplacement de 8 stores à lamelles.
- Remplacement des vannes des radiateurs.
- Remise en état de la porte coulissante de la terrasse.
- Remplacement de 10 vitrages.
- Remplacement des luminaires du bureau de la direction et du vestiaire.
- Remise en état de la cabane de jardin.

### CPE de Boissonnet

- Remise en état de l'éclairage de secours.
- Pose des tableaux d'affichage.
- Remplacement de 2 stores à lamelles.
- Remplacement de 2 vitrages.
- Remise en état de la robinetterie des sanitaires.
- Rafrâichissement de la peinture du rez.
- Pose d'une rampe pour l'accès à la cuisine.
- Remplacement de l'éclairage de secours.
- Rafrâichissement de la peinture des jeux de la terrasse.
- Pose d'un robinet d'arrosage sur la terrasse de l'étage.

### CVE de la Bourdonnette

- Pose de protection bois sur les radiateurs.
- Fourniture d'un réfrigérateur gastronome.
- Remplacement d'un store.

### CVE de la Chenille

- Mise aux normes de l'installation électrique.
- Remplacement du carrelage de la cuisine.
- Remise en état du seuil du sas d'entrée.
- Remplacement des vannes des radiateurs.
- Remplacement des lavabos dans les sanitaires du rez.

## SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

- Pose de dalles de jardin devant la véranda et le pavillon.
- Travaux de rénovation de la cuisine.
- Rafrâichissement de la peinture de la véranda de l'entrée.
- Fixation et entretien des volets.
- Rénovation de l'éclairage de secours.

### CVE de la Grangette

- Transformation d'une salle d'eau en bureau.
- Création d'une place de jeux.
- Fabrication d'un rangement pour vélos et jeux d'enfants.
- Pose de paroi de séparation dans les toilettes enfants.
- Pose d'armoires fixes, d'étagères et de supports divers.
- Pose de rideaux.

### CVE de Montelly

- Diverses remises en état des sanitaires.
- Remplacement de 2 moteurs des coupoles.
- (Travaux selon préavis).

### CVE de Valency

- Pose d'un système d'alarme (détection de présence).
- Sécurisation des impostes et portes-fenêtres.
- Remplacement d'une porte de terrasse.
- Remplacement du moteur de la ventilation.
- Remplacement du revêtement de sol du salon et des vestiaires de l'étage.
- Remplacement des sièges des WC.

### La Mezzanine

- Mise aux normes de l'installation électrique.
- Pose de panneaux acoustiques dans la salle de jeux.
- Rafrâichissement de la peinture du réfectoire et de la salle de jeux.
- Remplacement d'un chéneau.

### Vallée de la Jeunesse

- Remplacement des joints des fenêtres.
- Remise en état des luminaires.

### Les Jardins de Prélaz

- Pose de rideaux.
- Fabrication de meubles de rangement pour matelas enfants.

### DENRÉES ALIMENTAIRES

L'inspecteur des denrées alimentaires de la Ville a visité les 9 garderies communales. Il s'est rendu, entre autres, dans les antennes de l'Orée de la Forêt (CVE de la Grangette) et de la Colline (CVE de Montelly) pour y remettre des nouvelles fiches d'autocontrôle et pour distribuer des thermomètres permettant une prise de température au cœur des aliments.

Il a également pris contact avec les deux nouvelles directrices qui ont pris leurs fonctions en 2007 (Jardins de Prélaz et Valency) pour leur expliquer ce concept d'entretien.

Aucun collaborateur n'a suivi le cours d'hygiène alimentaire pendant l'année 2007.

### INTRODUCTION

Au cours de l'année 2007, le Service de la jeunesse et des loisirs (S JL), hormis la gestion des prestations de base, a donné un accent particulier à la question de la communication en réactualisant le site Internet, en faisant connaître certaines de ses prestations par des événements organisés sur la place publique, relayés par les médias, et en produisant des concepts à l'intention de partenaires extérieurs.

Pour le secteur APEMS, l'exposition « Tapis rouge pour les APEMS », organisée au Forum de l'Hôtel de Ville du 30 octobre au 10 novembre 2007, ainsi que les actions dans les quartiers ont rencontré un bon écho auprès des habitants et de la presse.

La délégation à l'enfance, à travers l'événement « Pousses urbaines », organisé sur le thème « La ville, un bienfait pour les enfants?! », a contribué à lancer le débat sur les potentialités du milieu urbain en termes de développement de l'autonomie pour les enfants.

La délégation à la jeunesse, par l'actualisation du site Internet et par divers communiqués de presse, a rendu plus clairement accessibles aux jeunes certaines prestations (fonds de soutien à des projets de jeunes, ateliers d'arts urbains, etc.).

Pour le secteur vacances, l'information au public a été améliorée par la mise en place au S JL d'un guichet « vacances » et par la mise à jour du site Internet permettant l'accès à l'éventail de prestations communes au S JL, au CVAJ ainsi qu'à la FASL.

Dans le cadre communal, le S JL a participé sous diverses formes au projet d'aménagement du temps de travail (ATT).

Les dispositions cantonales et fédérales qui ont continué d'influer la gestion du service ont été l'entrée en vigueur de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), celle du nouveau droit pénal des mineurs ainsi que la politique socio-éducative cantonale.

### PROJETS 2007

**48 semaines** : ce nouveau projet, mis en route en 2007, a pour objectif la simplification des démarches d'inscription pour les familles. En effet, partant du postulat que la majorité des parents bénéficient de 4 semaines de vacances, la question de l'accueil de leurs enfants se pose pendant 48 semaines. Les secteurs APEMS et vacances offrent certes leurs prestations durant 51 semaines mais avec des modalités d'inscription et des délais propres à chacun d'eux. Le projet *48 semaines* devrait permettre aux familles d'accéder aux prestations via une seule inscription.

Par ailleurs, pour le S JL, la consolidation des données APEMS et vacances donnera la possibilité d'établir de nouveaux éléments statistiques.

**Ariane** : à terme, le logiciel *Ariane* sera intégré au logiciel *Icare+* afin de traiter les demandes d'accueil des familles lausannoises pour la tranche d'âge 0-12 ans.

## MAISONS DE QUARTIER

### MAISONS DE QUARTIER DE CHAILLY ET DE LA PONTAISE

Les commissions des utilisateurs relatives à ces deux objets, mises en place avant l'acceptation par le Conseil communal, respectivement du préavis N° 2006/11 et du rapport-préavis N° 2007/02, ont poursuivi leurs travaux. Le lien avec les commissions de construction a été assuré par la présence de représentants des utilisateurs au sein de celles-ci.

La construction de la Maison de quartier de Chailly a débuté en février 2007.

Le jury du concours d'architecture de la future Maison de quartier de la Pontaise a désigné en septembre 2007 le projet retenu.

## PERSONNEL

### DONNÉES GÉNÉRALES

Durant l'année 2007, 19 personnes ont annoncé leur départ (8.8%) et 21 ont été engagées (9.72%). Les changements de taux d'activité représentent le principal mouvement en termes de personnel (60 personnes, soit 27.7%). Ces modifications ont été initiées soit à la demande du personnel, soit par le service afin d'adapter les prestations aux besoins des usagers.

### PERSONNEL FIXE

01.01.2007: 131.80 EPT (222 collaborateurs)  
31.12.2007: 130.61 EPT (216 collaborateurs)

ainsi répartis:

- secteur administratif: 16.30 EPT
- secteur APEMS: 70.11 EPT
- secteur vacances: 25.15 EPT
- secteur institutions: 19.05 EPT

La diminution de 1.19 EPT est liée au transfert du Foyer de Cour à la Fondation la Rambarde (-9.05 EPT) et simultanément à l'augmentation de l'encadrement dans les secteurs administratif (+3 EPT), APEMS (+2.61 EPT) et vacances (+2.25 EPT).

Le SJL compte parmi ses collaborateurs 56 hommes (26%) et 160 femmes (74%).

### AUXILIAIRES

En 2007, le SJL a fait appel à 528 personnes via le statut d'auxiliaire, selon la répartition ci-dessous:

- 44.4% dans le secteur vacances. Le taux élevé d'auxiliaires est lié aux prestations elles-mêmes qui sont de courte durée et fractionnées au cours de l'année;
- 39% dans le secteur APEMS. Dans ce secteur, la présence de personnes sous statut d'auxiliaire est, hormis les remplacements pour maladie et accident, liée à l'adaptation du SJL aux fluctuations des demandes des familles lausannoises, dans la logique de l'absence de liste d'attente;
- 2.6% au CPA de Valmont: ce sont principalement les veilleurs de nuit;
- 14% dans le secteur administratif. Le secteur administratif de Chauderon, hormis les remplacements pour maladie et accident, a fait appel à de l'auxiliaire, en termes de mandats particuliers (démarches administratives en vue de la reconnaissance des APEMS par le SPJ) et

d'engagement de moniteur-trice-s dans le cadre du travail social de proximité.

## POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL

### APPRENTISSAGES

En termes de politique de formation, le SJL a particulièrement mis l'accent en 2007 sur la formation des apprenant-e-s et en a accueilli 17, dont 3 pour le CFC d'employé-e de commerce et 14 pour le CFC d'assistant-e socio-éducatif-ve.

Dès août 2007, le Canton, outre les formations duale et en école, a mis en place un apprentissage en deux ans d'assistant-e socio-éducatif-ve (CFC ASE A), qui s'adresse aux personnes déjà en emploi.

Au sein du secteur APEMS, de nombreux employés travaillent depuis de longues années sans titre reconnu dans le domaine de l'enfance. Le SJL a donc donné la priorité à ce type de CFC. Il s'agit là pour le SJL d'offrir à ses collaborateurs l'opportunité de se former et également de leur donner un signe de reconnaissance pour le travail accompli pendant toutes ces années. Ce processus de formation devrait se dérouler sur plusieurs années en regard du nombre important de collaborateurs répondant aux exigences de l'ordonnance fédérale pour suivre cette filière.

### FORMATION CONTINUE ET FORMATION EN EMPLOI

En 2007, 47 personnes ont suivi des cours de formation continue et 19 se sont engagées dans un processus de formation en emploi, principalement dans le domaine socio-éducatif.

### EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS

Les quatre personnes accueillies au SJL sur la base d'emplois temporaires subventionnés (trois secrétaires et un archiviste) ont terminé leur mission au cours de l'année 2007.

### SECTEUR APEMS (ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE)

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation développe depuis 1998 les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). Définis comme des lieux d'accueil à la journée pour les enfants des deux cycles primaires (7-11 ans), les APEMS répondent, par des solutions souples, de qualité et financièrement supportables, aux besoins des familles lausannoises en termes d'accueil d'enfants pendant l'année scolaire. Devenus un maillon majeur de la politique familiale lausannoise, les APEMS satisfont aujourd'hui aux besoins de garde, notamment par l'absence de liste d'attente et par la qualité de l'encadrement.

En 2007, 1 750 écoliers ont fréquenté les APEMS, soit près de 40% des écoliers lausannois scolarisés en CYP1 et 2.

### ADAPTATIONS DES STRUCTURES AUX BESOINS

Le nombre d'enfants inscrits à la rentrée scolaire 2007/2008 s'élevait à 1 750, soit 182 inscriptions de plus que l'année scolaire écoulée (2006/2007). Ainsi, le nombre de

places offertes a augmenté et la capacité d'accueil, soit le nombre d'enfants accueillis par jour, se présente ainsi :

- matin: 336 (-12)
- midi: 1 284 (+96)
- après-midi: 636 (+120).

L'accroissement des demandes de fréquentation a requis les adaptations suivantes en matière d'ouverture :

- ouverture à temps élargi de l'APEMS de Vanil et de l'antenne de Mon-Repos,
- fermeture de l'antenne des Bossons (-12),
- augmentation de la capacité d'accueil pour :
  - antenne de Chissiez (+24)
  - CPO (+12)
  - Entre-Bois (+12)
  - Malley (+12)
  - Montchoisi (+12)
  - Montoie (+12)
  - Pontaise (+12)
  - Prélaz (+12)
- baisse de fréquentation à Coteau Fleuri (-12),
- ouverture de l'APEMS de l'Ancien-Stand au 1<sup>er</sup> novembre 2007 avec une capacité d'accueil de 24 enfants.

Notons encore que tous les APEMS assurent depuis 2007 la prestation de l'après-midi. Par conséquent, la prestation « devoirs surveillés avec animation », assurée par le SEPS, a été supprimée.

#### **STRUCTURES SUBVENTIONNÉES**

Deux APEMS subventionnés, Scoubidou à Vers-chez-les-Blanc et Midi-Stop à Bois-Gentil, offrent un accueil parascolaire sur territoire lausannois.

**Scoubidou** est ouvert 4 midis par semaine et occupe transitoirement une partie de la salle de gym dans l'attente de locaux mieux adaptés dans le nouveau collège. Cet emménagement aura lieu dans le courant de l'été 2008. L'offre d'accueil avec une nouvelle capacité de 36 places sera alors étendue au matin et à l'après-midi.

En décembre 2007, les membres de l'association, lors de leur assemblée générale extraordinaire, ont décidé de demander à la Ville de Lausanne de reprendre la totalité de la gestion de cet APEMS. Le Conseil communal recevra des informations supplémentaires à ce sujet.

**Midi-Stop** : depuis 2006, l'association Midi-Stop a vu ses demandes d'accueil augmenter, notamment en raison de l'absence d'APEMS proche du collège du Vieux-Moulin, ce qui a nécessité le passage provisoire de 36 à 48, voire 60 places.

Les locaux étant devenus trop exigus, la Ville a cherché de nouvelles solutions pour ce quartier. Un bail a été signé pour des locaux sis au ch. de l'Ancien-Stand 20 où un nouvel APEMS communal accueille depuis la rentrée scolaire 07/08 les enfants du collège du Vieux-Moulin. Cette nouvelle structure a une capacité d'accueil de 24 places. Elle est ouverte matin, midi et après-midi et permet à l'association Midi-Stop de ramener sa capacité d'accueil à 36 places.

#### **ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

##### **Concept d'accueil et guide pratique**

La qualité des prestations est un élément majeur dans les APEMS : elle doit garantir la sécurité et le bien-être

des enfants. Les principes fondamentaux qui guident son action socio-éducative tendent à ce que les moments de vie en APEMS soient riches en relations, expériences, découvertes, plaisirs partagés et difficultés surmontées ; les enfants sont accueillis dans un cadre leur permettant de développer leurs compétences et habiletés sociales.

A l'intention des parents, des professionnel-le-s du secteur et des autres partenaires, le Service de la jeunesse et des loisirs a réalisé un concept lausannois d'accueil en milieu scolaire et un guide pratique, incluant notamment une charte.

#### **Site Internet**

Le site Internet a fait l'objet d'un toilettage important : son graphisme, l'actualisation des données, les nouvelles directives ainsi que les documents utiles sont en ligne et directement accessibles au public. Une projection du tarif appliqué en fonction de la situation financière des familles intéressées par la prestation APEMS peut être réalisée en ligne : cette transparence rencontre un grand succès. La prochaine étape est l'inscription via Internet qui sera accessible dès la mise en application du logiciel « Ariane », voire « Icare+ ».

#### **Tapis rouge pour les APEMS**

Pour ouvrir les portes des APEMS à un large public, l'exposition « Tapis rouge pour les APEMS » a été organisée au Forum de l'Hôtel de Ville du 30 octobre au 10 novembre 2007. Un APEMS a été reconstitué et des tables rondes organisées autour des principaux thèmes de l'accueil parascolaire : « Comment se goûte-t-il chez l'enfant ? » et « Les APEMS : un atout de la politique familiale lausannoise ». Chaque APEMS a en outre accueilli des personnalités pour le repas de midi. Et pour ne pas oublier les principaux intéressés, une « boum » aux Docks et un jeu de piste ont été organisés le mercredi après-midi pour plus de 500 enfants.

À la Palud et dans les quartiers, des repas ont été offerts aux visiteurs. Bien relayée médiatiquement, cette série d'événements a rencontré un beau succès et la participation radiophonique sur toute la semaine à l'émission de la Radio Suisse Romande « Les Zèbres » a marqué les esprits.

#### **POLITIQUE DE FORMATION**

Les APEMS - de par leur mixité en terme de personnel formé et sans formation reconnue, et de par la possibilité de taux d'activité partiels, voire très partiels - constituent un champ de travail accessible pour des personnes possédant des formations dans d'autres domaines que le monde de l'enfance. En ce sens, les APEMS contribuent de manière significative à l'insertion, la réinsertion dans le monde du travail des jeunes et/ou des personnes socialement précarisées tout en garantissant une qualité de prestation pour les enfants.

Le secteur APEMS promeut depuis l'an dernier la formation du certificat fédéral de capacité d'assistant socio-éducatif en voie duale et en emploi. Le CFC ASE A permet à des collaborateurs-trices travaillant depuis longtemps en APEMS d'accéder à un titre reconnu. Ainsi, 12 collaborateurs-trices sont en formation CFC ASE. Simultanément, 6 autres se forment en vue d'un diplôme d'éducateur-trice de l'enfance en École Supérieure (ES) et 2 autres en vue du diplôme d'éducateur-trice social-e en Haute École Spécialisée (HES).

## INFORMATISATION DES APEMS

A fin 2007, seuls les 2/3 des APEMS étaient connectés au réseau Récolte. Les difficultés rencontrées par le SOI lors de l'installation expliquent ce retard.

La mise en réseau de l'ensemble des sites sera la priorité pour l'an 2008.

## CONSÉQUENCES DE L'INTRODUCTION DE LA LOI SUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (LAJE)

L'accueil parascolaire est soumis au régime d'autorisation et de surveillance défini dans l'ordonnance de la nouvelle loi en vigueur dès décembre 2006. Le SJL a ainsi déposé 20 demandes d'autorisation d'exploiter (une demande par APEMS).

## FONDATION POUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (FAJE)

En parallèle, les demandes d'aide au démarrage pour l'ensemble des APEMS ont été déposées à la FAJE qui y a répondu favorablement.

## OFAS-SUBVENTIONS D'AIDE AU DÉMARRAGE

En 2007, 3 demandes d'aide au démarrage ont été déposées à l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS): création de l'Ancien-Stand et augmentation de l'offre pour Vanil et Chailly).

## SECTEUR VACANCES

Dans le cadre de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ce secteur du SJL a pour mission l'organisation, la mise en œuvre et le développement des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les vacances scolaires. Les parents lausannois exerçant une activité professionnelle trouvent, dans les offres conjuguées des APEMS et du secteur vacances, des solutions d'accueil pour 51 semaines sur 52.

Les associations subventionnées FASL et CVAJ sont mandatées par le SJL pour des prestations d'accueil complémentaires sous forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le secteur vacances assure également:

- l'organisation administrative et logistique du passeport vacances pour l'ensemble des communes membres;
- l'organisation des camps scolaires dans les trois structures à la montagne: Barboleusaz, les Chevalleyres et le Planemard à Château-d'Oex.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Centres aérés urbains (CAU)

Cette formule d'accueil de proximité, facile d'accès et mobile, est ouverte de 8h00 à 18h00. Chaque groupe, constitué d'une douzaine d'enfants, est encadré par deux adultes privilégiant des activités de plein air. Les locaux utilisés pour les centres aérés urbains sont ceux des APEMS.

L'augmentation de la capacité d'accueil des centres aérés urbains de Malley et des Jardins de Prélaz a permis de passer de 72 à 144 places durant les vacances de février, avril et octobre.

### Centres à la montagne

Arrivée d'un nouveau directeur au centre à la montagne de Barboleusaz au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Camps de vacances thématiques à Château-d'Oex et aux Chevalleyres.

## PASSEPORT VACANCES

Adoption des nouveaux statuts du passeport vacances en assemblée générale par les 47 communes membres de l'Association en faveur du Passeport Vacances de la Région Lausannoise (APVRL) et confirmation de la fonction administrative importante que Lausanne assume au sein de cette association.

## PRESTATIONS DE VACANCES ORGANISÉES EN 2007

Équilibre entre offre et demande: conformément aux objectifs fixés en 2006, il a été possible de satisfaire à toutes les demandes des familles pour des prestations de vacances en 2007.

Confirmation de l'intérêt des familles pour les centres aérés urbains dont le taux d'occupation est de 100% bien que la capacité d'accueil ait été doublée en 2007.

Variation de fréquentation par rapport à 2006 des prestations suivantes:

- centre aéré de l'Arzillier  
+3.1%
- camps des centres à la montagne  
+3.5%
- passeport vacances  
-19.5%

Le Service de la jeunesse et des loisirs continuera de suivre l'évolution des demandes des familles lausannoises en terme d'organisation des temps de vacances pour les enfants

- en anticipant et en adaptant son offre aux fluctuations de la demande en places d'accueil,
- en améliorant l'information au public,
- en facilitant la procédure d'inscription aux prestations pour les parents,
- en adaptant les dates et horaires des prestations ainsi que le contenu des activités dans l'objectif d'une meilleure conciliation vie familiale – vie professionnelle.

## DÉLÉGATION À L'ENFANCE

Au cours de l'année 2007, la délégation à l'enfance a mis en place les prestations ci-dessous.

### POUSSES URBAINES

Afin de remettre en question le sentiment que la ville serait essentiellement une source de dangers pour les enfants, la délégation à l'enfance a organisé une manifestation sur le thème: «*La ville, un bienfait pour les enfants ?!*». But de ce projet: s'adresser prioritairement aux habitants que sont les parents et mettre les enfants au cœur de la démarche.

La conception de ce projet et sa mise en œuvre se sont faites en partenariat avec Tribu'architecture et Plates-Bandes.

Le projet Pousses urbaines s'est donc concrétisé par:

- une table ronde, le 26 septembre, sous la houlette d'un journaliste, réunissait des intervenants venant d'horizons différents: le directeur de la DEJE, la vice-présidente de l'AFMR (Association des familles monoparentales et recomposées), une collaboratrice de l'EPFL membre de Rue de l'Avenir, la cheffe du Service

de psychologie scolaire, un architecte urbaniste, la déléguée à l'enfance ;

- des visites de la ville guidées par les enfants, un stand, une exposition et un spectacle conçu par un groupe d'enfants sous la responsabilité du TPEL, le samedi 29 septembre.

Il est à noter que ce projet a rencontré l'intérêt du public et une couverture médiatique favorables.

#### **POSTE D'ANIMATRICE CONSEILS D'ENFANTS**

Afin d'élaborer un concept de conseils d'enfants sur le plan lausannois, l'animatrice a réalisé une prospection des démarches existantes s'apparentant à un conseil d'enfants, principalement en Suisse et dans les pays francophones et ainsi noué des contacts utiles.

Cela s'est fait par des recherches sur le terrain (communes, FASL, centres socioculturels genevois, associations diverses), par une recherche de documentation (bibliographie, articles, Internet), ainsi que par la participation à diverses rencontres en Suisse et en France.

Elle a ainsi eu des contacts avec des homologues dans différentes villes de Suisse, et notamment de manière plus soutenue à Genève et à Berne.

Par ailleurs, en vue de la mise en œuvre de conseils d'enfants dans les quartiers, elle a mené une étude sur les quartiers lausannois en termes de constitution sociologique.

#### **DÉMARCHE UNICEF**

Il s'agit de mener un questionnaire assez complet sur les différents services de la Ville permettant d'établir un état des lieux sur ce que la ville fait pour ses jeunes habitants. Les étapes suivantes seront un rapport d'évaluation de l'UNICEF et l'élaboration d'un projet de participation. À la clef de cette démarche, une labellisation « Commune amie des enfants ».

#### **CASUELS**

Durant 2007, ont été soutenus par le casuel enfance :

- l'Association Fair Play,
- le Théâtre pour enfants de Lausanne,
- l'École de cirque,
- le Grand Échiquier,
- l'Association de quartier de Prélaz.

#### **DÉLÉGATION À LA JEUNESSE**

##### **POLITIQUE DE LA JEUNESSE**

L'action menée par la délégation a porté sur les 5 axes suivants.

##### **Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes**

Un montant total de fr. 36 650.– a été distribué en 2007 pour dix projets de jeunes Lausannois. Rappelons l'originalité de ce fonds puisque les candidats qui passent sur le grill sont jugés par leurs pairs encadrés par le Municipal et la cheffe de service. Le délégué a reçu une vingtaine de projets culturels et sportifs pour l'essentiel. Les bénéficiaires ont été des réalisateurs de courts-métrages, de festivals hip-hop et autres événements musicaux, d'une jam de graffeurs et même d'un catcheur.

#### **Soutien d'activités par ou pour les jeunes**

Les ateliers d'art urbain ont permis aux artistes graffeurs de s'exprimer sur les murs de la ville singulièrement avec l'appui des sociétés privées (L.O. Holding SA, FNAC [Suisse] SA, Losinger Construction SA, etc.).

#### **BORDE 49 B : 1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE**

Aménagement de locaux au rez-de-chaussée du bâtiment permettant d'accueillir diverses associations tels qu'une radio pour jeunes, un atelier pour des artistes de l'ECAL, des associations du quartier, la Permanence Jeune Borde, etc.

#### **PERMANENCE JEUNE BORDE (PJB)**

Assurée par un éducateur à 50%, poste qui sera augmenté d'un autre 50% en 2008, la Permanence Jeune Borde s'est trouvée dans une année de transition puisque le bail des locaux de la Borde 3b a été résilié pour le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et les activités transférées à la Borde 49 bis. Danse, musique, fêtes de quartier et activités sportives ont été les supports de l'animation offerte aux jeunes et adultes du quartier.

#### **Suivi des associations subventionnées**

- Kabak (Association Alkémia),
- Métropop Festival (Association Building 14),
- GLAJ (Groupement de liaison des activités de jeunesse),
- Galerie Basta, Circuit et Galerie 1m3.

#### **TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP) ET ACTIVITÉS DES TRAVAILLEURS SOCIAUX HORS-MURS (TSHM)**

Le rapport-préavis N° 2005/47 en réponse à la motion de Mme Géraldine Savary intitulée « Pour des éducateurs à la rencontre de la jeunesse », a été accepté par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2005 et a permis la mise en place du travail social de proximité depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006.

Ce préavis indiquait en page 14, point 7, « qu'un rapport d'évaluation quant à la pertinence du travail social de proximité sera réalisé ».

Les activités développées par les TSHM en 2007 ont été les suivantes :

#### **Activités sportives**

L'affluence des jeunes a été particulièrement forte pendant la période hivernale (vacances, week-ends et soirées).

En moyenne, une centaine de jeunes se sont déplacés à St-Roch pour le fast-foot, sur le principe de la libre adhésion et avec l'appui de moniteurs sportifs, et 35 personnes en moyenne pour le Freebasket, ce qui représente 121 heures d'ouverture de salle, 30 week-ends, soit 496 heures pour les jeunes de 10 à 13 ans (12%), 14 à 20 ans (74%) et plus de 20 ans (14%).

Quant à la salle de Sévelin, les jeunes ont bénéficié de 48 ouvertures pour la boxe thaïe et le fitness sur toute l'année.

#### **Culture urbaine**

Des ateliers de graffiti pour adolescents ont été réalisés à la gare de Lausanne (Artgare) et à Beau-Séjour (garage de l'ancien bâtiment administratif).

Un soutien a été apporté à un groupe de jeunes pour la mise en place d'un atelier slam (poésie urbaine) jusqu'à l'autonomie du groupe, de même qu'un accompagnement à la réalisation d'un CD (rap).

## **Différentes actions des TSHM dans les quartiers avec les jeunes**

### *Boveresses*

Problèmes rencontrés : incivilités.

Résultats : processus en cours.

### *Praz-Séchaud*

Actions menées : contact avec les jeunes et médiation avec les habitants et les services de police.

Résultats : processus en cours.

### *Montoie (St-Jean)*

Problèmes rencontrés : incivilités.

Actions menées : contact avec les jeunes, la paroisse, la Maison de quartier Sous-Gare, Quartier solidaire (Pro-Senectute) et les services des parcs et promenades et des écoles primaires et secondaires (SEPS).

Résultats : offre d'une salle de sport, activités encadrées.

### *Boisy*

Problèmes rencontrés : nuisances sonores dues aux activités sur le terrain multisports en dehors des horaires fixés, pétition des habitants.

Actions menées : présence accrue des TSHM, médiation entre les habitants, les enseignants, les services des parcs et promenades, de police et le centre socioculturel de Boisy.

Résultats : amélioration légère mais insatisfaction de certains proches voisins.

### *Grand-Vennes*

Problèmes rencontrés : déprédations de la place de jeux des enfants, pétition des habitants.

Action menée : participation à une réunion organisée par la police.

Résultats : processus en cours.

### *Chailly*

Problèmes rencontrés : déprédations dans le parc Clamadour.

Actions menées : observations et processus en cours.

### *Malley*

Problèmes rencontrés : déprédations dans la cour du collège de Provence.

Actions menées : présence hebdomadaire, processus en cours.

### *Parc Bourget*

Problèmes rencontrés : ivresse, insécurité pendant les fêtes de promotion.

Actions menées : présence de 20h à 2h sous forme de prévention (distribution de bouteilles d'eau et mise en place d'un lien avec le bus Pyjama, collaboration avec les services de la Ville (santé, police, parcs et promenades), les gymnasiens et la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA).

Résultats : positifs en termes de santé et de sécurité pour les jeunes, insatisfaisants pour le Service des parcs et promenades.

En complément à ces actions, une observation et des prises de contacts ont eu lieu au centre ville (Chauderon, St-Laurent, Bel-Air), place de Milan, Croix-d'Ouchy, Ancien-Stand, Bellevaux, Borde et Prélaz ainsi qu'un soutien à la National Streetball League (NSBL) (camp de basket) et à la FASL (centres socioculturels Bellevaux et Prélaz).

## **Locaux de musique**

La gestion accompagnée des locaux mis à disposition pour les orchestres de jeunes a fait l'objet de nouveaux contrats mieux adaptés aux réalités et au suivi des groupes.

## **Évaluation de l'EESP**

Une évaluation qualitative a été effectuée d'octobre 2006 à septembre 2007 par la HES-SO EESP de Lausanne. Cette évaluation comporte une partie introductive et des analyses sur la méthode privilégiée, le processus de mise en œuvre selon les professionnel-le-s, les actions entreprises et enfin des éléments de synthèse et des recommandations.

Il faut ajouter que cette évaluation s'est parallèlement inscrite dans le cadre de la recherche : « Développement du travail social de proximité auprès des jeunes. Analyse de la mise en œuvre et professionnalité ». Recherche DORE (FNS) No 13 DPD 3 -112 12/1.

Cette évaluation est une photographie limitée dans le temps qui met en évidence :

### *Constatactions*

Les TSHM ont rempli la plupart des missions générales qui leur étaient imparties.

Les filles déclarent davantage de manques en terme d'activités créatrices de lien que les garçons.

Les trois manques les plus cités sont le parlement des jeunes, l'aide aux projets et l'accès aux discothèques bon marché.

### *Perspectives*

– Développer l'intervention des TSHM dans certaines zones, notamment les lieux où n'existent que peu d'activités créatrices de lien.

– Proposer des projets à celles et ceux qui n'ont pas de demande ou qui les expriment moins fort, ainsi que des activités différentes répondant à l'objectif d'intégration autrement que par la consommation.

### *Recommandations*

La reconnaissance du travail des TSHM est une démarche complexe et longue, car il s'agit de rendre visible un travail dont la nature même est celle de l'ombre.

Être attentif à ce que les TSHM ne deviennent pas des gestionnaires d'activités mais restent des transmetteurs. À terme, développer le nombre de postes afin de renforcer les différents pôles d'activité mis en place.

## **INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES**

### **CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)**

#### **Fréquentation**

Par rapport à l'année 2006, le CPA a connu en 2007, en chiffres absolus, une baisse significative de fréquentation tant du nombre de jeunes accueillis (-13%) que de celui de journées de séjour (-14.5%).

Cette diminution est à pondérer dans la mesure où, au cours de l'année 2006, le CPA avait réalisé un nombre de journées (5 844) largement supérieur aux journées attendues (5 200) ce qui, par ailleurs, détermine le taux d'encadrement en personnel.

La diminution pondérée des journées 2007 est de 4%.

Il s'agira, sur la base des chiffres des prochaines années, d'évaluer si cette diminution a un caractère conjoncturel ou structurel.

Entrées		2006	2007
– jeunes filles	0.0%	105	104
– jeunes gens	-16.0%	430	361
– Total	-13.0%	535	465
<hr/>			
Journées		2006	2007
– jeunes filles	-9.0%	872	796
– jeunes gens	-16.0%	4 972	4 154
– journées post-cures (PCE)			47
– Total	-14.5%	5 844	4 997

Les principaux dossiers relatifs au CPA en 2007 ont été les suivants :

- rédaction d'un concept d'accueil à l'intention de l'Office fédéral de la justice (OFJ) auquel il a été remis en octobre 2007 ;
- mise à jour des procédures internes au CPA ;
- politique socio-éducative cantonale: la nouvelle prestation proposée par le CPA au SPJ « suivi d'observation » est en cours d'examen par ce dernier ;
- création d'un établissement concordataire pénitentiaire pour mineurs: la direction du CPA participe au comité de programmation ;
- travaux d'aménagement du bâtiment: les travaux de mise en conformité des cellules demandés par l'OFJ (Office fédéral de la justice) n'ont pas encore été réalisés, notamment en raison de l'attente de l'acceptation ou non par le SPJ de la nouvelle prestation du CPA « suivi d'observation ». En effet, cette dernière impliquant aussi des travaux, il a été décidé de les effectuer en une seule fois compte tenu du coût de la sécurisation du bâtiment.

## Personnel

### Démissions

L'année 2007 a connu des mouvements de personnel relativement conséquents :

- trois éducateur-trice-s et un coordinateur ont démissionné,
- un éducateur a fait valoir son droit à la retraite à fin février 2007.

### Engagements

Le SPJ ayant alloué, dans le cadre du budget 2007, un poste supplémentaire de 70% d'aide de maison, deux collaboratrices ont été engagées.

### Formation

Un éducateur débute une formation HES en emploi.

## FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE (FASL)

En 2007, la FASL a mis particulièrement l'accent sur les projets suivants :

- Politique de communication: création du site Internet, d'un film et d'une plaquette présentant les activités de la fondation, renforcement du lien avec les médias.
- Participation active au sein des commissions d'utilisateurs relatives aux projets des maisons de quartier de Chailly et de la Pontaise.

- Négociations quant au conflit relatif aux mesures d'économies prises par la Ville en 2003. Le protocole d'accord signé le 15 décembre 2006 par la FASL et le Syndicat des services publics (SSP) prévoyant 3 étapes de négociation est en voie d'achèvement.
- Modifications des statuts de la FASL: en cours de traitement.
- Clarification des rôles entre les comités associatifs et les professionnels: la FASL a mandaté la Plate-forme romande de l'animation socioculturelle pour mener une enquête permettant de contribuer à cette question en vue de l'organisation d'une journée de réflexion en 2008.
- Mise en exploitation de la nouvelle Cabane des Bossons en septembre 2007.

## SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

La nouvelle équipe de direction du service consolidée en été 2006 permet de disposer des forces de travail indispensables pour couvrir un champ de prestations extrêmement diversifié. La structure du service est une illustration de cette diversité puisqu'elle comprend :

- une *direction*, qui assure l'organisation, la planification générale et la coordination du fonctionnement des écoles lausannoises et gère les tâches transversales du service (RH, finances, logistique et informatique) ;
- un *secteur scolaire*, qui assure la réception centrale et les inscriptions, la gestion coordonnée des élèves et des classes, la coordination administrative des établissements et la coordination régionale des ressources ;
- un *secteur parascolaire*, qui gère les devoirs surveillés, l'accueil parascolaire et les réfectoires au secondaire, les manifestations scolaires, l'appui à des activités parascolaires et pédagogiques, les transports scolaires et le Pédibus ainsi que la mise en place et le fonctionnement des Conseils d'établissement ;
- un *secteur bâtiments*, qui s'occupe des constructions, des transformations, des rénovations, de l'entretien des bâtiments et des locaux scolaires ainsi que des transports et de la logistique.

## ORGANISATION ET PERSONNEL

Deux faits marquants dans la gestion du personnel sont à signaler :

- la reprise de l'activité du Pédibus par le Service des écoles primaires et secondaires, qui a entraîné l'arrivée au sein du service de la coordinatrice Pédibus (0.35 EPT) ;
- l'augmentation de l'effectif du personnel travaillant au dépôt du mobilier et matériel scolaire (0.4 EPT), afin de pouvoir mieux répondre aux demandes des établissements et d'assurer simultanément, en hiver, le prêt d'équipements de ski pour les élèves qui partent en camp ou à l'école à la montagne.

Malgré ces deux augmentations, l'effectif global est resté stable. Il représente 433 personnes pour 183 EPT (182

EPT en 2006). Le personnel est réparti de la manière suivante :

#### *Personnel administratif*

- 18 personnes travaillant à Chauderon ;
- 44 personnes (secrétaires et bibliothécaires) rattachées aux directions des 12 établissements scolaires.

#### *Personnel d'entretien et réfectoires*

- 70 concierges et 121 nettoyeuses ;
- 14 cuisinières ou aides de cuisine.

#### *Devoirs surveillés et divers*

- 151 surveillant(e)s de devoirs scolaires ;
- 2 animateurs et 2 fermières pour les fermes pédagogiques ;
- 3 maîtres nageurs ;
- 8 responsables des corps de musique : Orchestre des collèges, Banda et Fifres et tambours.

#### *Personnel auxiliaire*

Le service fait appel chaque année à du personnel auxiliaire, soit pour un travail de courte durée, soit pour des activités à un taux très faible. Il s'agit en particulier de remplacements de surveillants de devoirs et d'aides au nettoyage des bâtiments scolaires durant l'été. Pour 2006, le nombre de personnes engagées s'élève à 412, répartis de la manière suivante :

- 92 surveillants de devoirs,
- 320 nettoyeuses et nettoyeurs.

## **PRÉAVIS ET INTERPELLATIONS**

La dernière étape des travaux d'assainissement, de rénovation et de transformations du collège de **Chailly** s'est déroulée durant l'été. Ces importants travaux de rénovation, résultant du préavis N° 2004/47 voté en 2005, sont achevés. L'enveloppe de tous les bâtiments du complexe ainsi que la salle de gymnastique sont ainsi entièrement remises à neuf. Restent les rénovations intérieures et le renouvellement du mobilier.

La construction du nouveau bâtiment scolaire de **Verschez-les-Blanc** (préavis N° 2006/9 voté en 2006) s'est achevée à fin août. Les élèves et les enseignants ont pu prendre possession des locaux comme prévu à la rentrée 2007. La dernière phase des travaux, soit la transformation de l'ancien collège en APEMS et en locaux de fonctionnement, se déroule comme prévu et l'ensemble du nouveau complexe sera opérationnel à la rentrée scolaire 2008.

Les études relatives à l'important projet de réfection, d'agrandissement et de transformations du collège de **Villamont** ont abouti à l'élaboration d'un préavis demandant un crédit de fr. 38 850 000.–. Adopté par la Municipalité le 14 juin 2007, ce préavis a été soumis au Conseil communal et accepté le 20 novembre. Les travaux, devenus de plus en plus urgents en raison de l'état du bâtiment, pourront ainsi débuter en mars 2008. Ils dureront 3 ans avec pour objectif la mise en service complète du nouveau complexe scolaire à la rentrée 2011.

L'année 2007 aura également été celle de l'élaboration de deux autres préavis qui seront soumis à la Municipalité au tout début 2008 :

- un préavis constituant la 4<sup>e</sup> phase d'assainissement des bâtiments scolaires, qui doit permettre de poursuivre la vaste opération amorcée en 1992 et destinée à une « remise à flot » du parc immobilier scolaire. Ce préavis inclut également une demande de crédit pour la consolidation d'ouvrages en béton fragilisés prématurément et qui posent des problèmes de sécurité. Les travaux se dérouleront sur 4 ans dans plus de 20 bâtiments, y compris, pour la première fois, des travaux de rénovation intérieure ainsi que le renouvellement d'une partie du mobilier. Les réfections des collèges de St-Roch et de Montriond, prévues initialement dans ce crédit, feront l'objet de préavis spécifiques, au vu de l'ampleur des travaux ;
- un préavis relatif à la 3<sup>e</sup> phase d'équipement réseau des bâtiments scolaires, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet cantonal « École et informatique », destiné à connecter l'ensemble des classes pour permettre un accès à Internet pour un minimum de 3 postes par classe au primaire et pour les salles d'informatique au secondaire.

Deux postulats ont également fait l'objet de rapports-préavis :

- le postulat *Pour des collations saines dans les collèges lausannois* de Mme Céline George Christin. Adopté par la Municipalité le 18 janvier, il a été accepté comme réponse le 4 septembre 2007 ; sur cette base, des consignes ont été données aux fournisseurs et les directions d'établissements scolaires ont été impliquées dans la mise en place des mesures proposées ;
- le postulat *Pour que la Fête du bois soit belle pour tous* de Mme Graziella Schaller. La réponse à ce postulat a été acceptée par la Municipalité le 22 novembre 2007 et sera traitée par le Conseil communal au début 2008.

Le service a également élaboré la réponse à l'interpellation intitulée *L'école publique doit-elle censurer ou former à l'esprit critique ?* Cette interpellation traitait des filtres mis en place pour l'accès à Internet dans les écoles. La résolution tendant à remplacer ces filtres par une responsabilisation des enseignants dans la surveillance des élèves a été refusée par le Conseil.

## **ORGANISATION DES CLASSES ET DES ÉTABLISSEMENTS**

### **CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LAUSANNE (CRL)**

La Conférence régionale de Lausanne, qui groupe les directeurs des établissements et le chef du service, s'est réunie à 21 reprises. Elle continue à assurer la responsabilité de la coordination et de l'organisation générale des établissements lausannois. Elle permet de maintenir la fluidité de la gestion et du fonctionnement des écoles lausannoises grâce à une coordination permanente et à un partage clarifié et convenu des responsabilités respectives du service et des établissements. Dans le cadre d'une nouvelle discussion avec le DFJC au sujet des fondements de la convention scolaire qui lie la Municipalité et le Conseil d'État pour la gestion de la scolarité obligatoire, les directeurs d'établissements ont manifesté un soutien ferme à une pérennisation du mode actuel de répartition des tâches, qui prévoit en particulier une délégation de compétence au service communal pour des tâches transversales de compétence cantonale, mais qui nécessitent une harmonisation au niveau lausannois.

## COORDINATION RÉGIONALE DES RESSOURCES (CRR)

Le « réseau des situations problématiques » (RSP/CRR) continue à assurer son travail de coordination du suivi des élèves présentant de grosses difficultés scolaires ou de comportement, souvent en lien avec une situation personnelle et familiale déficiente ou très dégradée. Il permet notamment d'activer ou de réactiver des mesures ou des réseaux mis en défaut par la complexité ou la gravité des situations, en réunissant l'ensemble des responsables des entités ou services concernés (directeurs, responsables de la DGEO, du SESAF, du SPJ, du CROSP, du SUPEA, des institutions privées, des services de psychologie et de santé des écoles).

## ACCUEIL DES ÉLÈVES ALLOPHONES

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) a trouvé sa vitesse de croisière. Grâce au travail considérable des doyennes et du doyen d'accueil, les entretiens d'arrivée des familles d'origine migrante se déroulent de façon propice à une première intégration des enfants dans leur future classe. Une coordination et un suivi de l'ensemble des classes et groupes d'accueil sont assurés tout au long de l'année, ainsi qu'un bilan en vue de l'intégration complète dans une classe régulière. Lors de l'inauguration officielle qui a eu lieu en mars 2007, la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture a relevé le rôle de pionnière que joue Lausanne dans les modalités d'accueil et de suivi des élèves allophones.

## INFORMATIQUE DE GESTION

Le projet de nouveau système d'information pour les établissements de formation (SIEF) prévu sur l'ensemble du canton présente quelques difficultés dans sa mise en place. La direction de projet peine en particulier à prendre en compte les spécificités de la gestion et de l'organisation lausannoises, liées aux dimensions, à la densité du tissu urbain ainsi qu'à la coordination et à l'harmonisation des 12 établissements situés sur une même commune. La difficulté principale est due à un important flottement dans la planification du projet, qui doit impérativement remplacer l'actuel outil lausannois de gestion des élèves et des classes dont la fin de l'exploitation est prévue pour fin 2008.

## CLASSES VERTES

Cette structure scolaire permet la prise en charge d'élèves nécessitant un encadrement éducatif particulier et leur maintien dans la structure scolaire régulière, malgré d'importantes difficultés psychosociales ou de comportement. Le statut des enseignants de ces classes, qui bénéficiaient d'un salaire complémentaire communal pour leur travail d'encadrement en dehors des heures scolaires (transports, repas de midi et devoirs surveillés), a dû être aligné sur les dispositions cantonales. Un accord a été trouvé avec le Canton et les enseignants concernés. Cette démarche a abouti notamment à l'engagement par la Commune de moniteurs pour assurer la surveillance durant les transports ainsi que durant les repas de midi. Un bilan de ces nouvelles dispositions sera tiré au printemps 2008.

## SECTEUR PARASCOLAIRE

### DEVOIRS SURVEILLÉS

#### Devoirs surveillés dans les cycles primaires

##### Ressources humaines

188 surveillants de devoirs (dont 137 sous contrat de droit privé et 14 en voie de régularisation) se sont occupés de plus de 2 000 élèves.

Outre trois cours de formation initiale, une nouvelle session d'« éthique et éducation » et un cours « premiers secours » ont eu lieu. De plus, trois sessions de formation aux responsables, organisées par la déléguée à la formation, ont permis à 38 personnes d'être formées à cette fonction.

Un groupe de travail a élaboré un nouveau concept de formation de base qui sera mis en œuvre au printemps 2008.

##### Fréquentation

À la fin de l'année, 2 069 élèves suivaient les devoirs surveillés, ce qui représente le 45% des élèves du CYP. Ils étaient répartis dans 184 groupes avec une moyenne de 11.2 élèves par groupe.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements primaires	Nbre élèves	Fréquentation en %	Nbre groupes
Floréal	431	46.5	35
Prélaz	473	47.3	41
Mon-Repos	393	42.0	30
La Sallaz	258	33.5	24
Entre-Bois	514	55.9	54
Total	2 069	45.4	184

Environ 40% de ces élèves sont inscrits en APEMS l'après-midi et suivent les devoirs surveillés dans ce cadre. La collaboration avec les APEMS est ainsi très étroite et indispensable.

#### Devoirs surveillés au cycle de transition (5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup>)

Parmi les principales nouvelles modalités de gestion des devoirs surveillés au CYT, on peut citer l'engagement des surveillants et des remplaçants aux devoirs surveillés et la consolidation de la gestion des ressources humaines assurés directement par le service. Deux séances d'information réunissant les surveillants de devoirs au CYT ont eu lieu et ces réunions vont être généralisées. Quelques surveillants ont également pu profiter des formations offertes aux surveillants du primaire. Cependant, une offre de formation plus spécifique reste à développer pour les surveillants de devoirs au CYT.

La répartition selon les établissements est la suivante :

Établissements secondaires	Nbre élèves	Fréquentation en %	Nbre groupes
Belvédère	47	14.9	4
Berrières	49	15.7	4
Béthusy	35	11.3	3
Élysée	29	12.4	4
Villamont	90	31.5	8
C.F. Ramuz	108	44.3	7
Isabelle-de-Montolieu	74	27.5	6
Total	432	22.0	36

## Études surveillées en 7-9

À l'initiative de l'établissement C.F. Ramuz, un projet novateur d'études surveillées pour les élèves des degrés 7 à 9 a été mis sur pied. Les études sont organisées sous forme de modules d'une dizaine de semaines chacun. Ce fonctionnement amène les parents à réaffirmer leur souhait d'inscrire leur enfant à l'étude. C'est également l'occasion, pour la doyenne qui supervise le projet pour l'établissement, de rencontrer les élèves, éventuellement les parents, pour leur rappeler le cadre à respecter, avant de décider d'une réinscription. Pour l'instant, deux groupes sont formés, l'un avec des élèves de 7<sup>e</sup>, l'autre avec des élèves de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, toutes voies confondues. Au total, 44 élèves sont concernés.

Le service assure la gestion administrative du projet et collabore avec l'établissement à la réflexion sur les modalités de fonctionnement.

## RÉFECTOIRES

Par rapport à l'année scolaire 2005/2006, la préparation, au réfectoire d'Entre-Bois, d'un plus grand nombre de repas livrés dans les APEMS a continué sa progression, suite à une nouvelle répartition des lieux de fabrication. Pour les autres réfectoires, le nombre de repas fabriqués est resté stable.

Établissement	Nbre de repas servis
Arzillier	14 849
Belvédère	4 890
Béthusy	11 690
Coteau-Fleuri	1 496
Élysée	17 653
Entre-Bois	39 415
Gd-Vennes	3 318
Rouvraie	4 116
St-Roch	1 651
Signal	5 957
Villamont	3 174
Total	106 713

La part des repas préparés dans des structures entièrement gérées par la Commune est de 40%. Les autres réfectoires sont gérés par des sociétés privées (DSR, Concordance et EESP à Grand-Vennes). Les repas livrés dans les réfectoires de Coteau-Fleuri et de Villamont sont fabriqués à Entre-Bois. Le réfectoire de Saint-Roch est livré par Béthusy.

## CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Les Conseils d'établissement instaurés par la loi scolaire, qui remplacent les Commissions scolaires, sont appelés à jouer un rôle important d'information sur les écoles et à créer des liens forts entre celles-ci et l'environnement dans lequel elles s'insèrent.

Un groupe de travail réunissant des membres appartenant aux quatre secteurs qui constituent les Conseils d'établissement (représentants des élus, professionnels de l'école, parents et organisations et milieux concernés par l'école) s'est réuni à cinq reprises en 2007. Les travaux de ce groupe ont abouti à une proposition de structure et de fonctionnement permettant de répondre à un double objectif de cohérence au niveau lausannois et de proximité des établissements dans leur secteur urbain. Le projet, qui propose à la fois la création d'un seul Conseil pour les 12 établissements lausannois et

de 12 Commissions d'établissement, a été adopté par la Municipalité en novembre. Il sert de base à l'élaboration du futur règlement qui sera soumis au Conseil communal par voie de préavis dans le courant de l'année 2008. La démarche participative se poursuit donc au travers d'un groupe de travail restreint, chargé de l'élaboration du projet de règlement.

## AUTRES DOMAINES D'ACTIVITÉS

### FÊTES SCOLAIRES

Le service a préparé un rapport-préavis en réponse au postulat Schaller « Pour que la fête du bois soit belle pour tous ». Il y est fait mention des améliorations apportées à l'édition des fêtes 2007. Elles se sont concrétisées par l'augmentation des animations et des manèges forains, dans le but d'élever la capacité d'accueil de l'ensemble des attractions. La réception des enseignantes et enseignants primaires a également été améliorée, par un service à table et une collation plus substantielle, pour s'approcher de celle offerte aux enseignantes des classes enfantines. Le rapport-préavis présente d'autres pistes pour augmenter le succès des futures fêtes scolaires, comme un renforcement de la participation des enseignantes en vue de mieux utiliser l'offre d'attractions, une communication plus adaptée en fonction des destinataires (enfants, parents et enseignantes), et une forme de rallye, proposé pour une meilleure motivation des plus grands élèves.

Une analyse détaillée des pratiques de différentes communes quant au défraiement des forains engagés à l'occasion de leur fête scolaire a été effectuée. Elle permettra d'améliorer les modalités contractuelles avec les forains.

### AUTRES MANIFESTATIONS SCOLAIRES

L'année 2007 a été marquée par un plus grand nombre de manifestations scolaires qu'à l'accoutumée :

- deux soirées ont réuni les enseignants retraités lausannois et les jubilaires comptant 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne ;
- des concerts ont eu lieu, donnés par l'Orchestre des collèges et des gymnases lausannois et la Banda des écoles lausannoises ;
- des moments conviviaux ont fêté l'inauguration du CREAL (Centre de ressources pour élèves allophones), le bouquet du nouveau complexe de Vers-chez-les-Blanc et les 100 ans du collège de Prélaz ;
- l'établissement de l'Élysée a reçu près de 500 élèves de toute la Suisse romande pour la finale du rallye mathématique transalpin ;
- une journée « portes ouvertes » dans les fermes pédagogiques de Rovéréaz et du Chalet-de-la-Ville a accueilli plus de 2 000 visiteurs à l'occasion des 20 ans de cette animation pédagogique proposée aux classes des cycles primaires.

### PÉDIBUS

Le rattachement des Pédibus lausannois au Service des écoles primaires et secondaires a été accompagné d'une réorganisation du fonctionnement de cette prestation. L'objectif du nouvel organigramme mis en place a été de définir le rôle respectif de la coordinatrice des Pédibus, basée à Chauderon et responsable de l'ensemble du dispositif, et des parents référents désignés pour chaque

bâtiment. Cette fonction de proximité, nouvellement créée, a été définie dans un cahier des charges. La nouvelle organisation sera opérationnelle au début 2008.

### MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

La mise à disposition de locaux aux sociétés locales et autres associations constitue une activité importante du service. En plus des locations habituelles, l'ouverture le week-end des salles de gymnastique de Saint-Roch et des Figuiers pour les sports libres en salle organisés par les travailleurs sociaux hors murs rencontre un grand succès auprès des jeunes.

La rédaction du nouveau règlement de mise à disposition des locaux a été finalisée en collaboration avec le Service juridique. Ce règlement entrera en vigueur en 2008.

## SECTEUR BÂTIMENT

### MAINTENANCE, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS

#### Travaux prévus et entretien courant

La situation financière est établie selon trois cibles distinctes. Pour l'année 2007, l'enveloppe budgétaire des travaux courants et imprévisibles est de 44%. La deuxième enveloppe de 45% concentre les travaux prévus.

Un troisième (11%), détermine le montant des contrats de maintenance annuelle des divers équipements techniques.

#### *Réfections diverses*

Au-delà d'une multitude de réfections courantes et imprévisibles, les travaux planifiés et engagés durant l'année 2007 ont permis notamment la rénovation et la rationalisation de surfaces existantes, soit :

- 2<sup>e</sup> phase de réfection des classes de **Montchoisi** ;
- organisation de l'ancien appartement du concierge, pour une antenne administrative sur le site du collège de **Beaulieu** ;
- 2<sup>e</sup> phase de l'amélioration thermique du collège de la **Blécherette** ;
- **Bergières** : réfection complète de la piste de course. Organisation de nouveaux bureaux PPLS. Mise à jour des moyens audiovisuels de la salle de projection ;
- création d'une salle des maîtres et organisation de l'APEMS au collège de la **Barre** ;
- 1<sup>ère</sup> phase de rénovation de la salle des maîtres du collège de l'**Élysée** ;
- rénovation des protections solaires et mise en place d'un éclairage économique pour la salle omnisports de **Grand-Vennes** ;
- 2<sup>e</sup> phase de rénovation de la salle TM des **Croix-Rouges** et mise en œuvre de hottes d'évacuation des vapeurs de soudo-brasure pour 3 salles de TM. (Croix-Rouges, Croix-d'Ouchy, Bergières).

### CONTRATS DE MAINTENANCE TECHNIQUE

Les dépenses relatives aux contrats de maintenance technique de l'année 2007 s'élèvent à environ fr. 295 000.- répartis comme suit :

- fr. 60 000.- (20%) concernent le traitement d'eau, dont 40% consacrés pour les piscines de Grand-Vennes et des Bergières ;
- fr. 50 400.- (16%) concernent les contrôles périodiques

- des 21 ascenseurs et monte-personnes handicapées ;
- fr. 47 800.- (13%) représentent la charge pour la maintenance des organes de ventilation ;
- fr. 39 600.- (13%) sont nécessaires pour la régulation et le contrôle des chaufferies ;
- fr. 38 000.- (13%) sont destinés aux contrôles des alarmes de sécurité ;
- fr. 32 400.- (11%) sont consacrés à l'entretien des espaces verts dont le Service des parcs et promenade ne peut assurer la charge.

### CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE

Une demande de crédit supplémentaire de fr. 310 000.- a été nécessaire sur l'exercice 2007, notamment pour couvrir les dépenses suivantes :

- travaux et réparations suite à des actes de vandalisme importants sur les bâtiments de Provence (fr. 65 000.-), Pierrefleur (fr. 35 000.-) et Élysée (fr. 25 000.-) ;
- sécurisation de la piscine des Bergières (fr. 85 000.-) et remise en état du réseau d'eau potable de Malley (fr. 100 000.-).

### Vandalisme

Les bâtiments scolaires continuent d'être la cible de vandalisme. Ce poste a représenté pour 2007, une dépense totale de fr. 325 500.-, soit plus de 11% du budget.

47% de ces dépenses concernent le remplacement des vitrages cassés, soit fr. 153 300.- et 16% constituent le nettoyage des tags par une entreprise privée intervenant en plus des travaux de la brigade anti-tags de la Ville. Les autres travaux concernent des faux plafonds, de la menuiserie et des travaux extérieurs.

### Organisation

La dernière phase de réorganisation du dépôt de Valency s'est finalisée par l'engagement d'un magasinier. Un local protégé offre désormais la possibilité de constituer une collection d'objets représentatifs du patrimoine pédagogique.

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves primaires de la scolarité obligatoire par degré et par établissement (classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2007

Établissement	CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP-VER	ACCP	Total
Floréal	449	473	446		8		1 376
Prélaz	501	510	451	19	21		1 502
Mon-Repos	444	463	436			8	1 351
La Sallaz	377	404	356		86		1 223
Entre-Bois	453	440	414	12	23		1 342
<b>Totaux</b>	<b>2 224</b>	<b>2 290</b>	<b>2 103</b>	<b>31</b>	<b>138</b>	<b>8</b>	<b>6 794</b>

Répartition des élèves secondaires de la scolarité obligatoire par degré, par division et par établissement (classes de raccordement et d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2007

Établissement	CYT5	CYT6	7 <sup>e</sup>			8 <sup>e</sup>			9 <sup>e</sup>			ER+VER	DES	ACCS	Total
			VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO	VSB	VSG	VSO				
Belvédère	157	134	50	42	74	50	38	61	50	46	70	62	33	28	895
Bergières	139	160	91	50	67	76	67	51	87	49	68	21	12	12	950
Béthusy	143	145	98	46	48	103	41	36	97	48	36	31		20	892
Élysée	118	115	75	36	47	52	36	22	50	50	28	13	20	23	685
Villamont	139	138	49	63	50	61	45	59	66	48	48	41	30	33	870
C. F. Ramuz	108	115	70	44	42	73	39	45	70	48	48	32	20		754
Montolieu	140	129	48	40	52	59	40	51	50	43	45	51	8		756
Tot./div.	944	936	481	321	380	474	306	325	470	332	343	251	123	116	5 802
<b>Totaux</b>	<b>944</b>	<b>936</b>	<b>1 182</b>			<b>1 105</b>			<b>1 145</b>			<b>251</b>	<b>123</b>	<b>116</b>	<b>5 802</b>

Effectifs des classes lausannoises (classes à effectif réduit, classes de développement, classes d'accueil et classes d'enseignement spécialisé non comprises) – situation au 01.10.2007

Degré	Élèves	Classes	Moyenne	Effectif min.	Effectif max.
CIN	2 222	111	20.0	16	23
CYP1	2 290	113	20.3	16	24
CYP2	2 104	107	19.7	12	24
<b>CYT</b>					
5 <sup>e</sup>	944	49	19.3	16	21
6 <sup>e</sup>	936	48	19.5	17	22
<b>VSB</b>					
7 <sup>e</sup>	481	20	24.0	22	25
8 <sup>e</sup>	474	20	23.7	18	26
9 <sup>e</sup>	470	21	22.4	15	26
<b>VSG</b>					
7 <sup>e</sup>	321	15	21.4	18	25
8 <sup>e</sup>	306	15	20.4	18	23
9 <sup>e</sup>	332	14	23.7	21	25
<b>VSO</b>					
7 <sup>e</sup>	380	24	15.8	12	19
8 <sup>e</sup>	325	21	15.5	14	18
9 <sup>e</sup>	343	21	16.3	14	18
<b>RAC</b>	260	13	20.0	17	22

Nombre et localisation des élèves des classes secondaires lausannoises domiciliés dans les communes de l'ancien arrondissement de Lausanne (classes de raccordement non comprises) – situation au 31.12.2007

Groupe scolaire	Épalinges	Le Mont	Forel/Savigny	Total
Belvédère	0	2	0	2
Bergières	0	59	0	59
Béthusy	0	4	51	55
Élysée	2	1	0	3
Villamont	0	26	2	28
C. F. Ramuz	0	96	0	96
Montolieu	7	0	12	19
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>188</b>	<b>65</b>	<b>262</b>

Plan de rentrée 2007/2008 des établissements primaires : cycle initial, cycles primaires, classes ER, VER, DEP et ACCP

	CIN	CYP1 P1	CYP1 P2	CYP1 multi	CYP2 P1	CYP2 P2	CYP2 multi	ERP	DEP + VER	ACCP*	Tot. Bât.	Tot. Etab.
<b>100 Floréal</b>												
101 Bourdonnette	3			3							6	
102 Cour	1			1							2	
104 Figuiers					3	1					4	
105 Floréal	3	2	2		2	2					11	
107 Malley	3.5	1.5	2		3	4					14	
110 Montoie	6	2	2	1	2	2					15	
111 Montriond	3	2	2		2	2			1		12	
112 Provence	2			2							4	
114 Tivoli	1			1							2	
	<b>22.5</b>	<b>7.5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>70</b>	<b>70</b>
<b>200 Prélaz</b>												
202 Beaulieu	5	3	4		3	3		1			19	
203 Bergières	3										3	
204 Chablière	2										2	
206 Pierrefleur	4	1	1	4	4	4					18	
207 Pont-des-Sauges	1			1							2	
208 Prélaz	6	3	4		5	4		1	2		25	
210 Valency	3	2	1								6	
211 Jardins de Prélaz	2										2	
	<b>26</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>77</b>	<b>77</b>
<b>300 Mon-Repos</b>												
301 Chailly	5	2	1	3	3	3					17	
302 Chandieu	2										2	
303 Chissiez	1	1	1		1	1					5	
304 Croix-d'Ouchy	3	1	1	1	2	2					10	
305 Devin	1			1							2	
306 Églantine	1	1	2		2	2					8	
307 Florimont	2	1									3	
308 Léman	2										2	
309 Mon-Repos	3			3	2	1				1	10	
310 Montchoisi	1	1	1	1	1	1	1				7	
312 Val d'Angrogne	1			1							2	
	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>68</b>	<b>68</b>
<b>400 La Sallaz</b>												
401 Arzillier									8		8	
402 Boissonnet	5	3	4		3	3			1		19	
405 Coteau-Fleuri	4	3	3	2	3	4					19	
408 Montolieu	1										1	
409 Praz-Séchaud	2										2	
412 La Sallaz	4	1	1	1	1	1	1				10	
415 VCLB-école	2			2			2				6	
	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>65</b>
<b>500 Entre-Bois</b>												
501 Barre	4			4	1	1	1				11	
502 Bellevaux	2	1	2		2	2		1			10	
504 Bois-Gentil	2			2		2					6	
506 City-Blécherette	1			1	1						3	
507 Colline	1	1	1						1		4	
508 Entre-Bois	3	2	2		2	2					11	
511 Pontaise	3	1	1		2	2			1		10	
512 Rouvraie	2										2	
513 Vieux-Moulin	4	2	2		2	1					11	
	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>68</b>
<b>Totaux</b>	<b>110.5</b>	<b>37.5</b>	<b>40</b>	<b>35</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>348</b>	<b>348</b>

\* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CIN classes du cycle initial

CYP classes des cycles primaires 1 et 2

ER, VER classes à effectif réduit, classes vertes

DEP classes de développement

ACCP classes d'accueil

Plan de rentrée 2007/2008 des établissements secondaires : cycle de transition, classes 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> VSB, VSG, VSO, classes ER, DES et ACCS

	CYT5		CYT6		7 <sup>e</sup> année				8 <sup>e</sup> année				9 <sup>e</sup> année				DES VER	ACCS	Tot. Bât.	Tot. Etabl.
	ER		ER		VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER	VSB	VSG	VSO	ER				
<b>011 BELVÉDÈRE</b>		1		1	2	2	4	1	2	2	4		2	2	4		3	3	33	
011 BV - Tivoli												1				1			2	
012 Croix-Rouges	8		7																15	
	<b>9</b>		<b>8</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	
<b>021 BERGIÈRES</b>	8		8	1	4	2	4		3	3	3		4	2	4	1	1	1	49	
<b>021 Bât. AB</b>																			0	
	<b>8</b>		<b>9</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	
<b>031 BÉTHUSY</b>	7	1	7	1			3	1	4	2	2		4	2	2			2	38	
032 Mon-Repos					4	2													6	
	<b>8</b>		<b>8</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>0</b>	<b>2</b>	<b>44</b>	
<b>041 ÉLYSÉE</b>			6		3	2	3	1	2	2	2		2	2	2		2	2	31	
042 Croix-d'Ouchy	6																		6	
	<b>6</b>		<b>6</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>37</b>	
<b>051 VILLAMONT</b>	2		3			2			2	1		1	2	1		1	3	4	22	
052 St-Roch	2		2		2	1	3	1	1	1	4		1	1	3				22	
055 Prélaz	3	1	2																6	
	<b>8</b>		<b>7</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	
<b>C. F. RAMUZ</b>																				
061 Rouvraie	6	1	6	1													2		16	
062 Entre-Bois					3	2	3		3	2	3	1	3	2	3				25	
	<b>7</b>		<b>7</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>41</b>	
<b>MONTOLIEU</b>																				
071 Grand-Vennes	3		3		2	2	4		3	2	3	1	3	2	3	1	1		33	
073 Coteau-Fleuri	4		4																8	
077 Signal																	3		3	
	<b>7</b>		<b>7</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>44</b>	
<b>Total par section</b>	<b>49</b>	<b>4</b>	<b>48</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>315</b>	
<b>Total par division</b>	<b>53</b>		<b>52</b>		<b>20</b>	<b>15</b>	<b>28</b>		<b>20</b>	<b>15</b>	<b>25</b>		<b>21</b>	<b>14</b>	<b>25</b>		<b>15</b>	<b>12</b>		
<b>Total par degré</b>	<b>53</b>		<b>52</b>		<b>63</b>				<b>60</b>				<b>60</b>				<b>15</b>	<b>15</b>		<b>315</b>

\* les groupes d'accueil et les cours intensifs de français ne figurent pas dans ce tableau

Légende

CYT	cycle de transition	ER	classes à effectif réduit
VSB	voie secondaire baccalauréat	DES	classes de développement
VSG	voie secondaire générale	VER	classes vertes
VSO	voie secondaire à options	ACCS	classes d'accueil

## SERVICE DE SANTÉ DES ÉCOLES

Le service comprend des médecins pédiatres, des infirmières, des physiothérapeutes et des assistants sociaux. La mission est la promotion des activités de santé communautaire, de la santé physique, psychique et sociale des élèves, le dépistage, le conseil et l'expertise dans le champ de compétences des spécialistes, et une contribution à l'intégration scolaire et professionnelle. Les collaborateurs sont au nombre de 44 sous contrat de droit public et 3 auxiliaires.

### Situation générale

Après une longue période d'attente de 2 ans, une nouvelle organisation de l'ODES (Office des écoles en santé) est prévue pour 2008. Même si les actions de santé au niveau des établissements ont bénéficié du dynamisme des équipes, le projet de lutte contre la consommation de cannabis, où nous sommes étroitement associés à l'État, en a été retardé d'autant.

Le groupe de travail sur les soins palliatifs, auquel participaient l'infirmière-chef et le chef de service, placé sous l'égide du Prof. Fanconi, a terminé ses travaux. Le document final propose une démarche d'intégration par l'intermédiaire des équipes de santé des établissements scolaires. Ce groupe doit être la plate-forme de discussion pour gérer les effets sur la scolarité des longues absences pour cause de maladie, les maladies chroniques, voire les phases terminales de longues maladies d'élèves.

Le service a accepté le transfert, pour suivi scolaire, de 711 élèves des institutions et écoles dépendant du Service de l'enseignement spécialisé, situées à Lausanne ou dans la banlieue. Le temps pour ces enfants étant compté à 2 heures par année pour les prestations de base, c'est 1 400 heures de travail que nous avons dû intégrer, dès la rentrée scolaire 2007 dans le travail habituel, sans modification du nombre des postes mais en renonçant à d'autres prestations.

### ACTIVITÉS DU SERVICE

L'action de prévention de l'alcoolisme aigu et de ses conséquences immédiates, qui s'est déroulée au parc Bourget fin juin et début juillet, a fait intervenir une équipe de 5 à 6 travailleurs sociaux hors-murs du Service de la jeunesse et des loisirs, en coordination avec la Fédération Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA) lors de 8 soirées qui ont rassemblé en tout environ 2 000 jeunes pour leurs fêtes spontanées de promotion. Les transports mis à disposition pour les 2 soirées ont été remplis, la prévention contre l'excès d'alcool et ses conséquences a été bien accueillie par le public, averti de cette démarche par le battage médiatique. La répétition de cette opération devra faire une plus large place à l'information en amont, aussi au niveau des établissements du secondaire supérieur.

Dès le début de l'année scolaire, la prise de contact avec les familles lors de l'inscription en enfantine a été facilitée par la remise d'un dépliant illustré en couleurs décrivant les activités des 3 professions, avec leurs coordonnées.

### FORMATION

Toutes les infirmières, les assistants sociaux et une partie des médecins scolaires lausannois ont participé à la formation sur l'entretien motivationnel niveau II avec l'équipe du Dr Daepfen (CHUV, 2 jours).

D'autres formations ont eu lieu sur divers sujets: bureautique (63 cours), professionnels (88 cours), sur les violences, l'addiction au WEB et aux jeux, la crise suicidaire, les psychotropes. L'ensemble de ces formations a totalisé 297,6 jours.

Une infirmière a achevé la formation en santé communautaire en cours d'année, après deux modules (1 an) de formation en cours d'emploi.

La formation donnée aux personnes extérieures au service pour les premiers secours a touché en 2007, 249 enseignants et 12 collaboratrices des études surveillées. Le chef de service a participé à la planification de la vaccination contre le papillomavirus (HPV), qui doit se dérouler à l'automne 2008. Il a aussi présenté aux pédiatres, en visioconférence romande (VD, GE, FR, NE, VS, JU, TI) le sujet de la dyslexie et de son retentissement sur la scolarité, sur la base de ses travaux sur 132 élèves atteints de ce handicap.

Le cours de nutrition déjà développé pour le programme ALEX a été suivi par 24 collaborateurs de la Commune, et a été proposé au centre de formation cantonal (CEP).

## PRÉVENTION

### ACTIONS DE SANTÉ

Les actions de santé faites durant l'année scolaire 2006/2007 par les équipes de santé des établissements ont été classées par thèmes (nombre de périodes):

Besoins fondamentaux	144
Alimentation	98
Sens	201
Sommeil et relaxation	12
Hygiène	430
Immunité, SIDA, sexualité	542
Droits des enfants, violences, mauvais traitements	358
Toxicomanies	405
Autres	207
Total	2 397

## PROGRAMMES DE SANTÉ

### PRÉVENTION DES TOXICOMANIES

En raison de la refondation prévue pour l'ODES et de la mise en place d'une cheffe de projet pour le projet prioritaire cantonal sur les dépendances, les activités antérieures se sont terminées en décembre 2007. Des contacts ont été pris avec un établissement secondaire pour mettre en place les nouvelles procédures dès janvier 2008.

### PROGRAMME FAMILLE BOOZ'YEUX

Le programme Booz'yeux, complètement remanié en 2005 après 8 ans de mise en pratique, a suscité un intérêt renouvelé après une année de gestation.

#### Nombre d'élèves qui ont suivi le programme

année scolaire	nbre d'élèves
2000/01	1 100
2001/02	240
2002/03	960
2003/04	960
2004/05	240
2006/07	120
fin 2007	460

Les moyens didactiques de soutien aux enfants et à leurs familles ont été complètement renouvelés, et ont fait l'objet de deux présentations publiques très fréquentées.

### PROJETS DE PRÉVENTION

Le projet de prévention secondaire-tertiaire de l'obésité (ALEX) fait l'objet d'une étude en cours sur l'amélioration de la condition physique, mesurée en laboratoire d'ergométrie à l'Institut des sports de l'UNIL, comme travail de diplôme d'un futur professeur d'éducation physique.

### RECHERCHE ET ÉTUDES

Une étude a été faite sur l'évaluation, par les élèves eux-mêmes, des entretiens de classes de 5<sup>e</sup> année par l'équipe médecin-infirmière durant le 2<sup>e</sup> semestre 2007, qui s'est révélée largement favorable.

Une 2<sup>e</sup> étude a analysé l'évaluation des participants aux cours de premiers secours, dans le 2<sup>e</sup> semestre 2007, elle aussi largement favorable à la formule d'enseignement pratiquée.

Une 3<sup>e</sup> recherche porte sur le retentissement scolaire du handicap représenté par la dyslexie. On note une très forte influence, à la baisse, des résultats obtenus. Malgré le traitement logopédique offert, ils sont très inférieurs à ce que peut faire espérer le niveau intellectuel des élèves.

Une 4<sup>e</sup> étude porte sur le projet ALEX, et démontre l'effet favorable de ces activités sur l'estime de soi, même s'il n'y a pas ou que peu de poids perdu.

### PRESTATIONS DU PROGRAMME

Le programme de prestations est resté inchangé.

#### VACCINATIONS (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

vaccin	doses	soit	diphtérie	1 210 doses
vaccin Infanrix	341 doses		tétanos	1 210 doses
vaccin Revaxis	177 doses		coqueluche	1 033 doses
vaccin Boostrix	692 doses		polio	518 doses
vaccin Dintarix	84 doses		vaccin ROR	493 doses
vaccin Priorix	493 doses		vaccin HB	1 422 doses
vaccin GENHBvac	1 422 doses			

On constate une légère diminution des vaccinations, bien que forte pour le ROR, et une augmentation imprévue pour l'hépatite B.

#### VISITES MÉDICALES (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

##### Résultats des contrôles de santé et des visites médicales

	garçons	filles
Examinés sans visite préscolaire en 1 <sup>ère</sup>		
par le médecin scolaire	292	266
par le médecin traitant	428	443
envoyés chez le médecin pour :		
anomalie de l'acuité visuelle	193	229
anomalie de la vision des couleurs	79	18
test de Lang (vision stéréoscopique)	16	9
anomalie de l'audition	81	53
examinés pour verrues	2 460	2 479
envoyés chez le médecin pour verrues	199	277
examinés pour poux	3 124	3 115
traités pour poux	48	163

Sur les 1 119 nouveaux élèves de CIN, seuls 965 (86%) avaient fait l'examen préscolaire, ce qui est une régression de l'ordre de 10% par rapport aux deux années précédentes.

#### PRESTATIONS HORS PROGRAMME DE DÉPISTAGE (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

##### Urgences

APEMS	53	situations
premiers secours accidents	20 690	événements

##### Interventions de soutien

en faveur des enseignants	363	heures
en faveur des classes	45	heures

##### Démarches médico-sociales

réductions diverses	382	situations
	81	heures
en faveur des enfants	715	heures
auprès des enseignants	1 049	heures
dans le cadre du service	1 208	heures
assurances sociales, SPJ, divers	327	heures
entretiens avec les familles	1 095	heures

Sur les 1 124 élèves dont les parents ont été invités par l'infirmière à l'entretien prévu en CIN, 849 (75.5%) se sont présentés, 20 (1.8%) ont répondu au téléphone, 130 (11.6%) l'ont refusé, 116 (10.3%) ne sont pas venus au rendez-vous, et 9 n'ont pas pu être atteints. Par rapport à l'année scolaire 2004/2005, où seuls 62.5% des parents avaient pu être contactés, il y a 14.8% d'augmentation.

#### ÉDUCATION POUR LA SANTÉ FAITE PAR LES INFIRMIÈRES (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

Préparation individuelle	684 heures
606 élèves	186 heures
en groupe	665 heures
10 972 élèves	
total	1 535 heures
11 578 élèves	

La permanence « mauvais traitements » ne s'est plus réunie par manque de demandes.

#### PHYSIOTHÉRAPEUTES (ANNÉE 2006/2007)

##### Nombre d'élèves

sexe	examinés	signalés pour gym préventive	suiivis pour gym préventive	signalés au médecin
garçons	295	111	68	5
filles	499	100	54	11
total	794	211	122	16

#### ASSISTANTS SOCIAUX SCOLAIRES (ANNÉE CIVILE 2007)

##### Répartition des situations prises en charge en fonction de la date d'ouverture et de fermeture du dossier

	fermés en 2006	restés ouverts	total
ouverts avant 2007 (y compris réouvertures)	53	658	711
ouverts en 2006	3	169	172

Un effort particulier a été mis cette année pour consolider la collaboration avec les autres services (petite enfance,

service dentaire, unité d'insertion des jeunes, unité logement, etc.) et surtout pour la mise en place régulière de séances de travail avec les conseillères sociales école-famille du Canton de Vaud.

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

### MISSION DU SERVICE

Les psychologues, psychomotricien-ne-s et logopédistes du Service de psychologie scolaire PPLS offrent aux enfants et à leurs familles, en collaboration avec les partenaires scolaires, une aide spécifique qui peut prendre diverses formes : consultations, évaluations des difficultés, propositions d'interventions. Leur mission est de faciliter l'évolution de chaque élève afin qu'il puisse acquérir de nouvelles connaissances et se développer harmonieusement aussi bien dans le cadre scolaire que familial. Les parents ont accès aux prestations de trois professions complémentaires, ce qui facilite la réflexion lorsqu'il s'agit d'analyser la situation d'élèves en difficultés et de trouver avec l'école l'intervention qui répondra au mieux à la recherche d'une reprise évolutive.

### SITUATION GÉNÉRALE

L'année a été marquée par la nécessaire anticipation d'une nouvelle organisation à mettre en place avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. À cette date, en effet, l'entrée en vigueur de la Réforme de la Péréquation financière et de la répartition des Tâches entre la Confédération et les Cantons (RPT) obligera le Canton à reprendre des prestations qu'il n'avait pas à assumer jusque-là : l'Assurance Invalidité ne financera plus certaines prestations individuelles (comme la logopédie), ni groupales (comme les mesures de formation scolaire spécialisée). Ces charges et ces tâches devront être intégralement reprises par le Canton.

En prévision de ce changement fondamental, de nombreux groupes de travail se sont réunis durant l'année. Ceci a permis de mener à bien divers projets auxquels les collaborateurs du Service de psychologie ont activement participé :

- L'élaboration d'un « catalogue de prestations minimales » assurées par tous les collaborateurs des services PPLS du Canton. Cet inventaire a permis de décrire le travail effectif proposé dans chaque profession (psychologues, psychomotricien-ne-s, logopédistes). Le but final était d'avoir un document commun à tous les spécialistes à l'intention des personnes qui nous consultent, comme des services avec lesquels nous collaborons (CHUV, Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), Service éducatif itinérant (SEI), etc.).
- La mise en consultation des directives émises par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) pour la gestion des classes officielles de l'enseignement spécialisé.
- La mise en place d'un dispositif pour l'octroi des prestations de logopédie, qu'elles soient dispensées par des collaboratrices PPLS ou par des logopédistes installées en privé.

En collaboration avec l'ensemble des directeur-trice-s des établissements scolaires lausannois, nous avons travaillé pour la mise en place d'une phase de transition qui tienne compte des particularités lausannoises et des

structures actuelles (classes de langage et classes dites « d'intégration »).

La réflexion se poursuivra en 2008 pour voir comment améliorer l'organisation de ces structures tout en respectant les bases légales.

Pour Lausanne, le secrétariat du Service de psychologie scolaire s'est réorganisé afin de répondre dans les meilleurs délais aux parents demandeurs de traitement logopédique (accueil téléphonique, envoi rapide d'une « autorisation » permettant une consultation en vue d'un examen ou d'un traitement, système informatique de contrôle de la facturation des prises en charge, envoi à la comptabilité du Canton pour paiement). Appliqué également dans les neuf autres régions du Canton, le système donnera lieu à une évaluation de faisabilité durant l'année 2008.

L'Arrêté du 5 décembre 2007, réglant pour les années 2008 à 2010 l'octroi et le financement par le Canton des prestations de logopédie dispensées par les logopédistes indépendant-e-s est l'aboutissement d'un travail de concertation avec les associations professionnelles.

Il est le fruit d'une concertation conduite par l'Office de psychologie scolaire impliquant tous les organes régionaux dont le Service de psychologie scolaire.

### ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES REMARQUE GÉNÉRALE

Le service a connu une importante augmentation aussi bien du nombre de dossiers ouverts que du temps consacré aux enfants. Ce n'est pas moins de 30% de situations supplémentaires que nous avons eu à gérer durant l'année 2007.

Cette augmentation est principalement liée à l'ouverture de nouveaux dossiers AI, 5 fois plus nombreux que les années précédentes. En effet, en déposant une demande de prestations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008, les logopédistes avaient la garantie que ces prestations seraient assurées et que le Service de l'enseignement spécialisé s'en verrait accorder automatiquement le financement outre le montant calculé par le Canton. Il faut relever encore que l'Assurance Invalidité cessant définitivement son activité telle que nous la connaissions jusque-là, il n'allait plus être possible d'échelonner les demandes et de solliciter des prises en charge de manière rétroactive comme c'était le cas par le passé. Les logopédistes, en collaboration avec les psychologues et les thérapeutes de la psychomotricité, ont donc eu à cœur de tout mettre en œuvre pour garantir aux enfants les prestations qui leur étaient nécessaires pour 2008 et 2009.

	05/06	06/07	% augm.	facteur multiplicatif
<b>DOSSIERS</b>				
doss N-AI	2 126	2 085	-1.9%	
doss AI	176	912	418.2%	5.2
total	2 302	2 997	30.2%	
<b>HEURES</b>				
heures N-AI	30 373	27 129	-10.7%	
heures AI	3 233	9 662	198.9%	3.0
total	33 606	36 791	9.5%	

### REMARQUES SPÉCIFIQUES

Durant l'exercice 2007, nous avons effectué les statistiques habituelles permettant de faire une analyse

du fonctionnement du service. De plus, nous avons souhaité approfondir « une variable » de l'ensemble des données recueillies. Notre attention s'est focalisée sur la différence de prestations que nous demandent les filles par rapport aux garçons: en termes de consultations (nombre de dossiers), de temps, de type de mesures (entretien, examen ou suivi) et de variation selon l'âge.

Il ressort d'une première observation générale que 61% des consultants sont des garçons (voir tableau ci-dessous) ce qui occupe 63% du temps des professionnels et représente 29% de la population totale des garçons scolarisés.

#### Répartition des dossiers selon le sexe

sexe	dossiers	%	total enfants scolarisés	% des enf. scolarisés
M	1 845	61.6%	6 392	28.9%
F	1 152	38.4%	6 271	18.4%
total	2 997	100.0%	12 663	23.7%

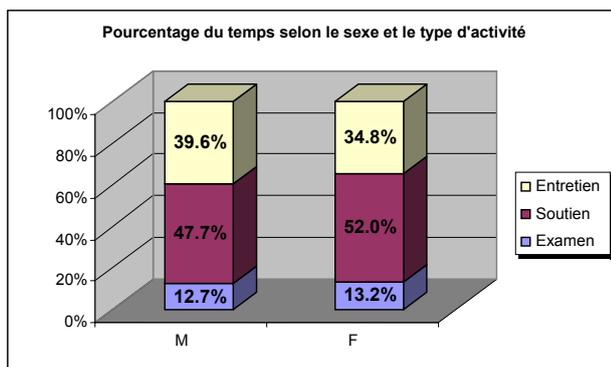
Ce constat n'est pas nouveau, il se retrouve depuis de nombreuses années dans d'autres services comme le SUPEA, dans les institutions, dans les classes spécialisées et dans la pédagogie compensatoire. De nombreuses hypothèses ont été faites à ce sujet sans jamais obtenir un accord unanime: plus grande fragilité des garçons? Préoccupation maternelle prépondérante? Manifestation d'oppositions des garçons moins socialement acceptée que celle des filles? Notre objectif n'était pas d'apporter une nouvelle contribution au débat mais de nous pencher sur notre pratique pour être au plus près des besoins des élèves qui nous consultent.

Aussi nous avons eu envie d'affiner cette observation en analysant les paramètres qui pouvaient moduler cette différence liée au sexe.

Nous avons tout d'abord comparé le temps consacré aux garçons et aux filles selon le type d'activité du spécialiste.

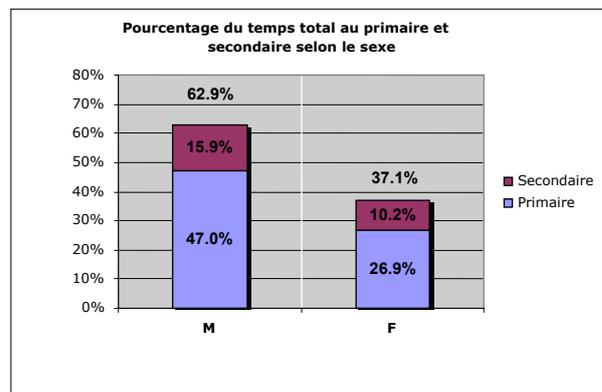
Le graphique 1 nous montre une différence de plus de 4% pour la prestation de type « soutien » en faveur des filles. Vu le grand nombre d'enfants en cause, cette différence est importante. On peut se risquer à une première hypothèse: les garçons demandent davantage d'investissement « global » (entretien avec la famille, avec l'école, réunions en réseau) et les filles semblent plus réceptives aux possibilités de « suivi » individuel qu'on leur propose.

#### Graphique 1



Le tableau suivant (2) reflète une différence importante entre filles et garçons selon que la prise en charge a lieu durant la scolarité primaire ou secondaire. Le 47% du temps global est dévolu aux garçons durant leur scolarité primaire, contre 27% pour les filles. Ces valeurs indiquent clairement des besoins largement supplémentaires des garçons par rapport aux filles dans leur jeune âge. Ils « mobilisent » d'avantage les spécialistes et inquiètent aussi plus profondément les enseignants.

#### Graphique 2



En poursuivant notre comparaison, nous observons une variation du temps de consultation selon les cycles.

#### Proportion du temps selon les cycles et le sexe

cycles	M	F	total
CIN	3.5%	1.8%	5.4%
CYP1	15.4%	9.6%	25.0%
CYP2	13.7%	9.0%	22.7%
CYT	6.2%	3.4%	9.6%
VSO	2.6%	1.6%	4.2%
VSG	1.5%	1.5%	3.0%
VSF	0.7%	0.8%	1.6%
Cl Spéc	19.3%	9.4%	28.6%
total	63.0%	37.0%	100.0%

L'écart en faveur des garçons reste important jusqu'à la VSO (2.6% du temps pour les garçons et 1.6% pour les filles). Il s'équilibre par contre largement pour la VSG (1.5% pour les deux sexes) et la VSB (0.7% et 0.8%). Bien que ces pourcentages soient faibles, ils rendent compte d'un constat clinique assez couramment partagé par les spécialistes, à savoir que les filles sont globalement plus réceptives que les garçons à la préadolescence et à l'adolescence au travail sur elle-même et à l'introspection.

Au vu de ce qui précède, on ne sera pas surpris de constater que la répartition du temps donné aux enfants trouve son sommet entre 6 et 9 ans.

#### Pourcentage du temps pour les filles et les garçons par regroupement d'âges

âges	M (% cumulés)	F (% cumulés)
3 à 5	14.9%	11.2%
6 à 9	59.6%	60.3%
10 à 16	25.5%	28.5%
total	100.0%	100.0%

En résumé, l'ensemble des données illustre la manière dont nous devons conduire notre clinique pour une prise en charge adéquate des enfants.

## RESSOURCES HUMAINES

Le nombre d'EPT est inchangé et correspond à la dotation cantonale toujours maintenue à 2,5 EPT pour 1 000 élèves. La formation de tous les collaborateurs reste une préoccupation importante et l'acquisition « en continu » de nouvelles méthodes d'interventions est une garantie supplémentaire pour une adaptation maximale aux nouveaux enjeux que se donne l'école.

## STAGIAIRES

En 2007, notre service a pris en charge 2 stagiaires psychomotriciennes, une stagiaire psychologue et une stagiaire logopédiste.

## CONCLUSION

Un travail intense s'est effectué tout au long de l'année 2007. Il a été nécessaire de poursuivre un double objectif : une mise en place concrète de l'application de la RPT avec son impact sur les professionnel-le-s comme sur l'administration ; le maintien de notre effort pour garantir des prestations diversifiées et une coordination serrée avec le corps enseignant confronté au défi que suscite un projet intégratif d'enfants différents. La conscience des enjeux a motivé tout le Service de psychologie scolaire.

## SERVICE DENTAIRE

### MISSION

La mission du Service dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, de prévenir les maladies bucco-dentaires et, s'il s'avère nécessaire, de prodiguer des soins aux élèves des écoles lausannoises.

### PRESTATIONS OFFERTES PAR LE SERVICE DENTAIRE

- prophylaxie individuelle effectuée par deux hygiénistes au cabinet ;
- prophylaxie collective effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire dans les classes primaires ;
- soins conservateurs effectués par des médecins dentistes (pédodontistes) dans sept cabinets dentaires ;
- soins orthodontiques effectués par des médecins dentistes (orthodontistes) dans trois cabinets dentaires ;
- dépistage annuel de la carie pour tous les écoliers des établissements lausannois, ceux d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, et des élèves de Belmont.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Les sept cabinets conservateurs comptent neuf médecins dentistes, neuf assistantes dentaires et une hygiéniste dentaire. Le groupe orthodontique de Montbenon, trois

spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse. Le service de prophylaxie, deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire. Le secrétariat, un chef de service et deux secrétaires. L'effectif à la fin de l'année était de 25.25 EPT.

## ÉVOLUTION DU SERVICE DENTAIRE

Le fonctionnement d'un logiciel de gestion des cabinets de soins conservateurs s'est avéré particulièrement efficace en 2007. Ce programme donne aux cabinets dentaires les moyens d'identifier les élèves et leurs responsables afin de pouvoir constituer des dossiers informatiques. La gestion administrative est facilitée, ainsi que l'échange d'informations entre les cabinets et l'administration.

L'intégration des nouvelles techniques en orthodontie a permis de renforcer les méthodes existantes de travail au sein du groupe orthodontique de Montbenon. Ces procédés modernes ont permis une réduction de la durée des traitements et une hausse des revenus. Une nouvelle planification des travaux au sein du laboratoire s'est montrée efficace.

Le système de stérilisation, transformé à la fin de l'année 2005 en conformité avec l'ordonnance sur la prévention de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, continue à démontrer une grande efficacité.

Un suivi constant des appareils et des installations dentaires a permis au service d'éviter d'importants frais d'achats pendant l'année 2007.

## DIVERS

L'année 2007 a vu une légère réduction du nombre d'élèves inscrits au Service dentaire. Ceci est dû à la baisse des effectifs dans les écoles lausannoises et autres institutions dont les élèves sont suivis par le service.

### Effectif des patients

Enfants inscrits au S.D.S	au 31.12.07	au 31.12.06
Écoles primaires (CIN + CYP)	4 066	4 482
Écoles secondaires (CYT + 7 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	3 100	3 241
Apprentis, gymnasiens	938	749
Communes voisines (+ Belmont)	180	190
Institutions diverses	103	118
	8 387	8 780

Durant l'année 2007, 224 demandes de « réduction d'honoraires » ont été examinées et parmi elles, 206 ont été prises en considération, 10% de moins qu'en 2006. Sur la base des devis établis, le montant global de ces réductions s'élève à fr. 120 319.–, identique à l'année précédente.

## VISITES DE DÉPISTAGE 2007

Comme chaque année, les visites annuelles de dépistage de la carie chez tous les écoliers lausannois se sont déroulées de début septembre à fin novembre. Cet index reste un baromètre important de la santé bucco-dentaire des écoliers. En moyenne, 76% des élèves de la première année enfantine sont inscrits au Service dentaire.

Visites de dépistage – récapitulation générale 2007

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Contrôles	Catégorie				Soins par		Avis aux parents
					I	II	III	IV	SDS	Privé	
Classes primaires	357	6 900	302	6 598	3 763	1 333	1 381	121	3 573	3 327	918
Classes secondaires	336	6 125	256	5 869	3 132	1 671	1 017	49	2 791	3 334	817
Institutions spécialisées	34	339	29	310	156	75	77	2	21	318	73
Classes privées	20	257	12	245	180	26	39	0	17	240	37
Belmont	12	238	5	233	189	21	23	0	81	157	18
<b>Total</b>	<b>759</b>	<b>13 859</b>	<b>604</b>	<b>13 255</b>	<b>7 420</b>	<b>3 126</b>	<b>2 537</b>	<b>172</b>	<b>6 483</b>	<b>7 376</b>	<b>1 863</b>

Catégorie I :	Sans carie, ni obturation	56%	SDS :	Inscrits au Service dentaire	49%
Catégorie II :	Sans carie, avec obturations	24%	Privé :	Non inscrits	51%
Catégorie III :	Avec caries	19%			
Catégorie IV :	Bouches négligées	1%			





## Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

Jamais depuis quarante ans la situation économique du pays n'a été aussi bonne. Avantagées par un franc suisse relativement faible face à l'euro, les entreprises tournent à plein régime. Les finances publiques sont en pleine santé et les ménages ont confiance en l'avenir.

Cette situation de boom économique a des effets sur la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement (DSSE). C'est le cas pour l'accompagnement des chômeurs: l'ORP de Lausanne accueille de moins en moins de monde avec un chômage très bas. L'inspection du travail Lausanne doit vérifier que la surchauffe ne s'accompagne pas d'entorses à la loi sur le travail et sa permanence reçoit de plus en plus de travailleurs. Parallèlement, certains des programmes d'emplois temporaires (ETSL) ont quelque peine à recruter.

Le paradoxe de la situation est que le nombre de dossiers d'aide sociale n'a cessé de croître en 2007. En principe deux ou trois ans de haute conjoncture économique finissent par se répercuter sur les chiffres de l'aide sociale. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. L'arrêt de l'exception accordée à Lausanne comme à d'autres villes du Canton de Vaud en termes de durée des prestations chômage pour les seniors a provoqué une augmentation directe du nombre de personnes soutenues par le Revenu d'insertion. Mais ceci n'explique pas l'évolution négative constatée. Les départements cantonaux de tutelle (Santé et action sociale et Economie) tentent de comprendre cette situation, mais ne disposent pas à l'heure actuelle de réponse satisfaisante.

Sur le terrain, tant du côté de l'ORP que de celui du Centre social régional, on note que les personnes à aider sont celles qui sont les moins bien qualifiées, qui ne maîtrisent pas bien le français, etc. Un noyau de demandeurs d'emploi devient ainsi particulièrement difficile à placer dans un marché du travail exigeant où la concurrence pour les postes à basse qualification s'est exacerbée avec l'ouverture des frontières consécutive aux accords bilatéraux avec l'Union européenne. De plus, les restrictions décidées par le Canton malgré sa bonne santé financière réduisent le nombre de bénéficiaires du RI placés dans des mesures susceptibles de les ramener sur le marché du travail.

La DSSE a tenté de réagir à cette problématique en 2007. La collaboration entre le Service du travail et de l'intégration et le Service social a été renforcée, en particulier en ce qui concerne l'offre d'emplois

temporaires visant les personnes les plus défavorisées, ayant besoin d'une formation élémentaire. La diminution des ressources mentionnée ci-dessus n'a cependant pas permis à ce dispositif de déployer tout son effet.

Le Service social a d'autre part lancé une opération-pilote de réorganisation de l'action sociale. Le projet RI-Métiers a pour objectif de séparer les vérifications administratives nécessaires à l'établissement de l'indigence de l'action sociale qui vise à faire regagner leur autonomie aux bénéficiaires. Cette expérience, développée en plein accord avec les autorités de tutelle, emporte une large adhésion au sein de l'équipe qui la conduit. Si le modèle, après analyse, prouve son efficacité, il pourrait être étendu à l'ensemble des Centres sociaux régionaux du Canton.

Le contexte politique et social général a été par ailleurs facteur d'inquiétudes, après l'adoption par le peuple des nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers. La DSSE, qui pilote le dispositif à seuil bas lausannois craint une affluence dans ce dispositif, causée par les normes plus restrictives de la nouvelle législation. A la fin 2007, ces craintes n'étaient pas concrétisées, mais ce ne sera qu'en 2008 que le dispositif nouveau, en particulier celui de la loi sur l'asile, sera pleinement en vigueur.

Dans les autres secteurs de la Direction, on relèvera

- la mise en production des nouveaux moyens informatiques du Service des assurances sociales. Cette véritable révolution dans les pratiques d'administration de l'AVS se déroule harmonieusement, grâce à un engagement sans faille du personnel;
- les changements au sein du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés, avec l'arrivée en fin d'année d'une nouvelle responsable;
- la conduite par le Service des parcs et promenades de la réalisation de la Coulée Verte, nouvel espace vert gagné sur le parcours inférieur du M2 entre l'avenue de Cour et Ouchy, ainsi que la réalisation par ce même service d'un manuel d'entretien différencié destiné à faire entrer dans la pratique quotidienne des jardiniers de la ville les pratiques respectueuses et du caractère jardiné de certaines zones, et de celui plus naturel d'autres espaces verts.

On relèvera enfin que l'échec, devant le peuple, du projet de reconfiguration du dispositif lausannois toxicomanie exige de la DSSE de repenser ses objectifs sur ce terrain

sensible. Un travail de construction de consensus avec l'ensemble des partis politiques a été entrepris dès la rentrée 2007. Il devrait porter ses fruits en 2008.

## **SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES**

### **LES PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

Le service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment:

- a) l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- b) l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF
- c) le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG) et des allocations familiales (AF)

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la ville ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois. Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement est de son ressort de même que celle du centre de tri du courrier de la plateforme Flon-Ville-Chauderon.

### **LES CHANGEMENTS**

#### *Modernisation de la gestion informatique*

Pour les prestations, depuis l'entrée en vigueur de la dixième révision de la loi AVS en 1997, le personnel concerné travaille en télétraitement sur le site informatique de la caisse cantonale de compensation AVS à Clarens et ceci aussi bien pour les rentes AVS/AI que pour les prestations complémentaires à l'AVS/AI.

Dans le domaine des cotisations, le service utilisait des applicatifs « maison » réalisés par le SOI. Le 6 août, le nouveau logiciel Web@AVS a été mis en production. Cette modernisation de la gestion informatique du service a été menée en partenariat étroit avec le SOI et la société GLOBAZ, spécialiste de l'informatique des caisses AVS de Suisse romande. Pour le moment, elle ne concerne que le secteur des cotisations; celui des prestations sera réalisé à l'horizon 2009-2010.

Web@AVS est un ensemble d'applications modulaires couvrant les domaines des cotisations et de la comptabilité. L'application informatique elle-même est hébergée par la Caisse cantonale de compensation AVS à Clarens. Les utilisateurs travaillent donc depuis leur poste de travail RECOLTE sur les serveurs de Clarens grâce à un interface de type Internet.

### **L'EFFECTIF DU PERSONNEL**

En début d'année: 73 personnes pour 68 EPT + 3 apprenti(e)s

En fin d'année: 75 personnes pour 68.5 EPT + 3 apprenti(e)s

## **FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE**

### *L'allocation communale de naissance*

Cette allocation, qui existe depuis le 1er janvier 1979, a connu un changement important en 2005, découlant de l'entrée en vigueur – le 1er juillet – de l'allocation fédérale de maternité. En effet, depuis cette date, cette prestation n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

2007 est donc le deuxième exercice comptable annuel permettant de mesurer les économies – pour la ville – découlant de la modification du cercle des bénéficiaires. Durant l'année, pour les raisons invoquées ci-dessus, seules 290 allocations ont été octroyées (en diminution de 47.8% par rapport à 2004, dernière année sans allocation fédérale de maternité) représentant une dépense totale de Fr. 386 090.– contre Fr. 687 570.– en 2004. Par rapport à cette année-là, la ville a donc vu ses dépenses d'allocations communales de naissance diminuer de Fr. 301 480.– grâce à l'entrée en vigueur de cette allocation fédérale.

### **LES AUTRES FAITS À METTRE EN EXERGUE**

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 293 mères pour un montant total proche de 2.7 millions de francs dont près de Fr. 700 000.– ont été versés à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité.

Un cadeau a été remis à 244 nonagénaires (77% de femmes). A noter que le 19% d'entre eux/elles seulement sont placés en EMS. Montant de la dépense: quelque 30 000 francs.

Les rentes AVS/AI et les limites de revenus donnant droit aux prestations complémentaires ont été augmentées de 2.8% (l'augmentation moyenne était de 1.9% au 1er janvier 2005).

La loi fédérale sur le partenariat enregistré est entrée en vigueur le 1er janvier. Elle produit des effets dans le domaine des assurances sociales. C'est ainsi que ce nouveau statut d'état civil – pour autant qu'il soit enregistré, c'est-à-dire authentifié par un office d'état civil qui délivre alors un document officiel – est assimilé au mariage et sa dissolution judiciaire au divorce. En cas de décès d'un des partenaires, le survivant a les droits d'un veuf ou d'une veuve.

Le montant minimum des allocations familiales cantonales a été relevé de manière sensible. L'allocation pour enfant a passé à 180 francs (précédemment 160 francs) et l'allocation de formation professionnelle à 250 francs (205 précédemment).

## **SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION**

### **ORGANISATION**

Durant l'année, le service n'a connu aucune modification des tâches. Son organisation a subi quelques modifications au niveau de l'ETSL.

## EFFECTIF

Entre le 1er janvier et le 31 décembre, son effectif au plan des postes est passé de 168.85 à 169.20 EPT. Le nombre de postes occupés a, quant à lui, baissé de 131.0 à 126.0 EPT. L'importance du nombre de postes vacants, à hauteur de 43.2 EPT au 31 décembre 2007, s'explique presque en totalité par le niveau des effectifs de l'ORP dont la dotation varie en fonction du taux de chômage

## INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Après 17 ans passés aux Terreaux 5, l'inspection du travail Lausanne (ITL) a déménagé à la place de la Riponne 10 dans des locaux plus vastes et mieux adaptés à sa mission. En effet, chaque inspecteur bénéficie de son propre bureau, ce qui garantit la discrétion des entretiens avec les usagers. Une rampe permet un accès aisé aux locaux pour les personnes à mobilité réduite ou pour les personnes avec des poussettes d'enfants. Pour mémoire, l'ITL reçoit en moyenne 150 personnes et traite 340 appels téléphoniques par mois dans le cadre de sa permanence de droit du travail.

En procurant à l'ITL ce nouvel outil de travail, la Municipalité de Lausanne confirme sa volonté de garder des inspecteurs du travail sur son territoire et son engagement pour préserver des conditions de travail respectant la législation en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.

Suite à une interpellation au Conseil communal concernant la dénonciation de la CCNT de la coiffure par le syndicat UNIA, la Municipalité a chargé l'ITL de mettre un accent particulier sur les contrôles de ladite branche. L'ITL a donc effectué 31 visites d'entreprises dont 18 avec du personnel, totalisant 48 employés. Un salon a ouvert courant 2007 et s'est basé sur la CCNT pour établir les contrats des deux employées. Un autre salon envisageait d'engager du personnel pour septembre 07 selon les

conditions de la CCNT. Les employeurs ont affirmé vouloir continuer à appliquer la convention.

L'ITL a différentes sources de revenus : des émoluments pour la délivrance de permis en dérogation de la durée du travail (Fr. 5400.-), pour l'approbation ou examen des plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (Fr. 4609.-), pour les autorisations d'exploiter des entreprises industrielles (Fr. 840.-), pour l'installation des récipients sous pression (Fr. 1750.-) et surtout des indemnités pour l'activité de prévention des accidents dans les entreprises (Fr. 74424.-). De manière générale, l'ITL a mené 305 contrôles d'entreprises et d'établissements sis sur le territoire de la commune de Lausanne.

## OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

Vu la bonne tenue de la conjoncture l'accent a été tout spécialement mis sur l'intensification du placement; nous avons sensiblement augmenté notre activité de prospection et d'acquisition de places vacantes. Cela s'est traduit par une hausse des placements de 16%. Les objectifs fixés par le service de l'emploi étaient :

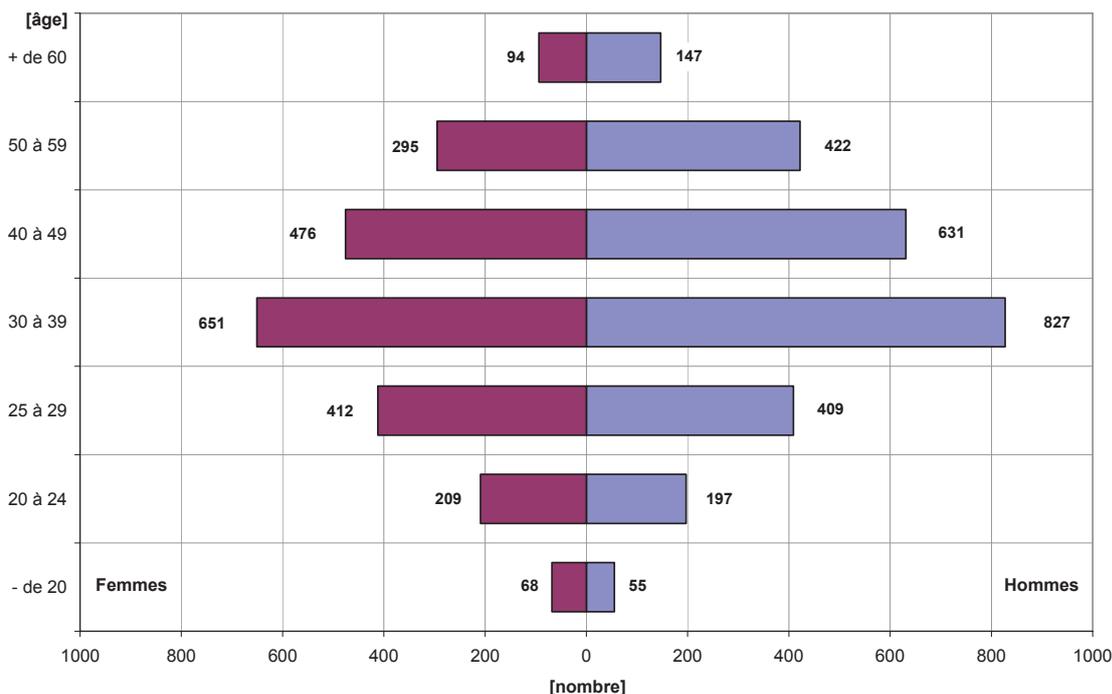
- atteindre un taux de chômage inférieur à 4% au niveau cantonal
- obtenir une durée moyenne d'indemnisation inférieure à 180 jours.

Ces deux objectifs sont atteints et dépassés.

Le service de l'emploi de l'Etat de Vaud a par ailleurs décidé de centraliser l'instruction et la rédaction des décisions d'aptitude au placement le 1er septembre 2007. Des trois personnes qui étaient chargées de cette tâche à l'ORP de Lausanne, une a rejoint l'équipe cantonale, une autre a donné son congé et la troisième a repris une activité de conseiller à 100%.

Le marché du travail s'est encore détendu durant toute l'année 2007; le nombre de demandeurs d'emploi

Répartition des demandeurs d'emploi à l'ORP de Lausanne au 31 décembre 2007, selon l'âge et le sexe



est passé de 5 388 en janvier à 4 895 à fin décembre 2007. Les flux ont sensiblement diminué: en moyenne 451 inscriptions par mois contre 492 sorties (en 2006: 584 inscriptions pour 655 sorties). Les secteurs ayant bénéficié des plus fortes baisses sont:

- la banque avec moins 33.3%.
- le commerce de détail avec moins 24.6%.
- la santé et le social avec moins 23.1%
- l'hôtellerie et la restauration avec moins 19.5%.

Les hausses les plus marquantes sont à relever dans les secteurs de la construction (+28.6%), des activités de nettoyage (+ 5.8%) et de l'administration publique et des assurances sociales (+5.3%).

Les jeunes ont également été les premiers bénéficiaires de la baisse; si la baisse moyenne toutes catégories d'âges confondues est de 10%, les jeunes ont enregistré une diminution de 18.9% pour les moins de 20 ans et de 16.6% pour les 20 à 29 ans, alors que les demandeurs d'emploi de plus de 60 ans n'ont eux diminué que de 3.6%. Les chômeurs de longue durée ont diminué de 26% passant de 1 254 à 929.

De façon plus générale le chômage conjoncturel étant en baisse, la proportion du chômage structurel par rapport au chômage global augmente. Le profil des personnes concernées est en fort décalage avec le profil des postes vacants proposés par les employeurs. Ceux-ci recherchent de la main d'oeuvre qualifiée, alors que la proportion des non qualifiés augmente, alimentée par l'envoi à l'ORP de gens très fragilisés au bénéfice du revenu d'insertion (66 transferts CSR-ORP en moyenne mensuelle en 2007 contre 40 en 2006).

Par ailleurs l'effectif des collaborateurs de l'ORP est passé de 77 le 1.1.2007 à 70 le 31.12.07. Cette correction parallèle à la baisse du chômage s'est faite uniquement par des départs naturels qui n'ont pas été remplacés. La charge en nombre de dossiers par conseiller n'a dès lors que légèrement diminué en 2007, passant de 104 en 2006 à 103 en 2007.

Pour 2008 les perspectives sont bonnes et nous devrions connaître une nouvelle année de baisse du chômage.

## EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Le bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL) a connu d'importants changements organisationnels durant l'année 2007. Les emplois temporaires réalisés par la Ville de Lausanne sont maintenant distribués en trois sous-unités administratives distinctes: les postes en programmes spécifiques réalisés généralement sous forme d'ateliers et encadrés par les professionnels d'ETSL, les postes en institutions d'accueil réalisés dans l'administration lausannoise ou dans des institutions lausannoises à but non lucratif et les postes réalisés dans le milieu international (institutions onusiennes à Genève ou dans des pays de l'Est européen).

Une réorganisation complète a débuté le 15 janvier et un certain nombre d'objectifs stratégiques ont été fixés par le chef de service. Certains d'entre eux étaient d'ores et déjà atteints au 31 décembre: réorganisation de l'unité administrative chargée de l'administration, de la comptabilité et de l'intendance et rattachement de celle-ci à l'adjoint administratif du service, contrôle de la qualité des dossiers individuels des participants dans les postes en institutions d'accueil, création d'un nouveau programme spécialisé dans l'encadrement des secrétaires au chômage et création de mesures préprofessionnelles pour des personnes au revenu d'insertion suivies par les CSR. D'autres objectifs ont été poursuivis durant l'année et devraient pouvoir être achevés en 2008: extension du réseau RECOLTE à l'ensemble des sites dépendant d'ETSL et réalisation de concepts d'organisation pour les quinze offres gérées par ETSL. Par ailleurs, ETSL a obtenu la norme *eduqua*, norme qualité reconnue par la Confédération pour les prestations de formation. Le bureau travaille également à l'obtention de la norme qualité de l'Association des organisateurs de mesures

## Participants aux ETS selon le lieu de placement

	Nombre de participants	dont hommes	dont femmes	Pourcentage du nombre total de participants	Moyenne EPT par mois	Pourcentage sur le total des mois en ETS	Nombre de services ou institutions d'accueil
Services Ville de Lausanne	31	14	17	4.0%	10.9	5.4%	12
Institutions d'accueil	82	34	48	10.6%	24	11.8%	30
Syni-Lausanne (programme national)	92	39	53	11.9%	27.3	13.5%	
Syni Emploi	25	14	11	3.2%	6.8	3.4%	
Syni-21 (ETS pays de l'Est)	41	18	23	5.3%	15.8	7.8%	
Programmes spécifiques vaudois	481	254	227	62.1%	112.9	55.7%	
Autres mesures (MIS)	11	8	3	1.4%	2.9	1.4%	
Autres mesures (CHV)	12	12	0	1.5%	2.1	1.0%	
<b>Total participants</b>	<b>775</b>	<b>393</b>	<b>382</b>	<b>100.0%</b>	<b>202.7</b>	<b>100.0%</b>	

actives de Suisse (AOMAS), dérivé de la norme ISO et également reconnue par la Confédération.

Sur le plan des offres proprement dites, des changements importants doivent être signalés en raison de l'arrêt des subventions du Service cantonal de l'emploi, qui est le mandant principal. En conséquence, les programmes spécifiques Château 3 (animation, communication) et Papier Froissé (arts plastiques et arts appliqués) ont dû fermer leurs portes.

## BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS (BLI)

Pour la première fois, Lausanne a participé à la mise sur pied d'une semaine d'action contre le racisme qui s'est déroulée du 21 au 31 mars 2007. Coordinée par le BLI, cette semaine d'actions a été soutenue par le Service fédéral de lutte contre le racisme. Elle a vu la participation ou le soutien de nombreuses organisations ou institutions telles que le Forum des étrangères et étrangers de Lausanne, la LICRA, ACOR SOS Racisme, l'Association culturelle kasai, Métis'Arte, la Cinémathèque suisse, la Bibliothèque municipale, le Centre de danse contemporaine et l'Office de perfectionnement scolaire de transition et d'insertion (OPTI). Cette première édition a constitué pour notre Ville une manifestation tangible de sa volonté d'adhérer pleinement à la Coalition européenne des Villes contre le racisme.

Le BLI a assuré les tâches habituelles de conseil aux projets portés par des associations de migrants et pouvant être soutenus par la Commission fédérale des étrangers ou

par le Fonds culturel pour les communautés étrangères; en 2007 le fonds lausannois a soutenu six manifestations pour un montant total de 35 600 francs. L'année 2007 a également été marquée par une intensification des travaux de la Commission tripartite d'intégration des immigrés (CTI) dont le secrétariat est assuré par le BLI et qui s'est réunie à trois reprises. Le bureau a également mené une enquête auprès de différentes associations et personnalités de l'immigration lausannoise de façon à définir les besoins et intérêts de ces milieux dans la perspective de l'organisation d'une nouvelle Fête de Lausanne. Il a aussi collaboré régulièrement aux travaux du Groupe de travail «Culture et religion» animé par le secrétaire général de la DEJE et qui a pour objet d'examiner les relations entre les communautés culturelles et confessionnelles et l'administration et, cas échéant, d'appuyer et de conseiller les services.

Durant l'année, le BLI a connu quelques changements de personnel. Une nouvelle déléguée à l'intégration a pris ses fonctions à la date du 15 novembre.

## SERVICE SOCIAL LAUSANNE

### RAPPEL DES MISSIONS DU SERVICE ET DE SES UNITES

«Accueillir les Lausannois-es en situation d'indigence, les aider à regagner leur autonomie et leur garantir le minimum vital; réduire les risques sociaux», telles sont les missions générales du Service social Lausanne (SSL), ou Centre Social Régional de Lausanne au sens de la Loi vaudoise sur l'action sociale (LASV). Le service comprend les unités suivantes:

### Unités de prestations aux habitants

1	Info sociale	Accueil, orientation, prises en charge brèves.
2	Action sociale	Appui social et octroi de l'aide sociale cantonale.
3	Caisse RI	Octroi de l'aide sociale cantonale aux personnes suivies par l'office régional de placement.
4	Insertion	Conduite du projet pilote d'insertion socioprofessionnelle des jeunes requérants de l'aide sociale cantonale âgés de 18 à 25 ans et soutien aux assistants sociaux.
5	Logement	Aide au logement des personnes expulsées, sans logement ou en logement précaire, garde-meubles communal.
6	Unafin	Assainissement financier; prévention du surendettement, formation interne.

### Unités de support interne

1	Groupe ressources	Expertise juridique, financière et fiscale. Enquêtes, plaintes et dénonciations.
2	Unité support	Gestion des ressources humaines, financières et logistiques.
3	Unité Institutions sociales	Gestion des mandats aux institutions sociales privées subventionnées dans tous les domaines, excepté le dispositif seuil bas (DSB).
4	Unité DSB & toxicomanie	Gestion des mandats aux institutions sociales privées subventionnées du DSB. Comprend l'unité socioéducative de terrain (uniset).

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU SERVICE

Equivalents plein temps occupés au 31.12.2006	Equivalents plein temps occupés au 31.12.2007	Evolution en %
185.15	193.3	+4.4

L'augmentation des effectifs est principalement due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale: des renforts ont été accordés dans le cadre des dotations en personnel social et administratif admises par l'Etat (dotations proportionnelles au nombre de dossiers). Par ailleurs, les effectifs de l'unité logement ont également

été renforcés pour faire face à une charge de travail en constante augmentation.

## FAITS MARQUANTS – UNITÉS DE PRESTATIONS AUX HABITANTS

### INFO SOCIALE, ACTION SOCIALE ET CAISSE RI

#### La demande d'aide sociale publique continue d'augmenter, mais moins fortement

Les unités Info sociale, Action sociale et Caisse RI ont été très sollicitées en raison de l'augmentation de la

demande d'aide sociale publique. Celle-ci est cependant moins forte que les années précédentes, pour les raisons suivantes :

- Conjoncture économique favorable et amélioration des prestations d'insertion socioprofessionnelle ;
- Fin de la prise en charge des personnes séjournant irrégulièrement en Suisse, suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers.

Malgré tout, le total de la dépense brute franchit pour la première fois le seuil des cent millions de francs.

### Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux (Aide sociale vaudoise/ASV, Bouton d'Or/BO, Revenu minimum de réinsertion/RMR et Revenu d'insertion/RI) dont le SSL est autorisé d'application

Année	Dépense brute	Evolution en %	Rétrocessions de tiers Remboursements	Evolution en %	Dépense nette	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.		4 220 381.00	
2000	65 540 001.40		12 306 409.75		53 233 591.65	+ 1'161.3
2001	63 393 777.25	- 3.3	12 681 182.30	3.0	50 712 594.95	- 4.7
2002	67 520 684.08	+ 6.5	17 895 208.92	41.1	49 625 475.16	- 2.1
2003	72 828 469.05	+ 7.9	24 746 285.85	38.3	48 082 183.20	- 3.1
2004	78 752 894.85	+ 8.1	20 328 540.25	-17.9	58 424 354.60	+ 21.5
2005	88 062 832.75	+ 11.8	17 479 071.20	-14.0	70 583 761.55	+ 20.8
2006	96 013 073.90	+ 9	13 880 876.85	- 20.6	82 132 197.05	+16.4
2007	101 504 430.07	+ 5.7	15 154 306.26	+ 9.1	86 350 123.81	+ 5.1

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2007)

### Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'au moins un paiement par le SSL durant l'année

Année	ASV	Bouton d'Or / RMR	RI	Total	Evolution en %
1990	2 628	281		2 909	
2000	3 882	1 881		5 763	+ 98.1
2001	3 774	1 241		5 015	-13.0
2002	4 203	1 021		5 224	+ 4.2
2003	4 526	1 239		5 765	+ 10.4
2004	4 534	1 627		6 161	+ 6.9
2005	4 660	2 043		6 703	+ 8.8
2006	1 350	536	6 022	7 908	+ 18
2007	22	12	6 409	6 443	- 18.5

Sources : Miroir statistique (données 1990) ; Datawarehouse/Progres (données 2000-2007)

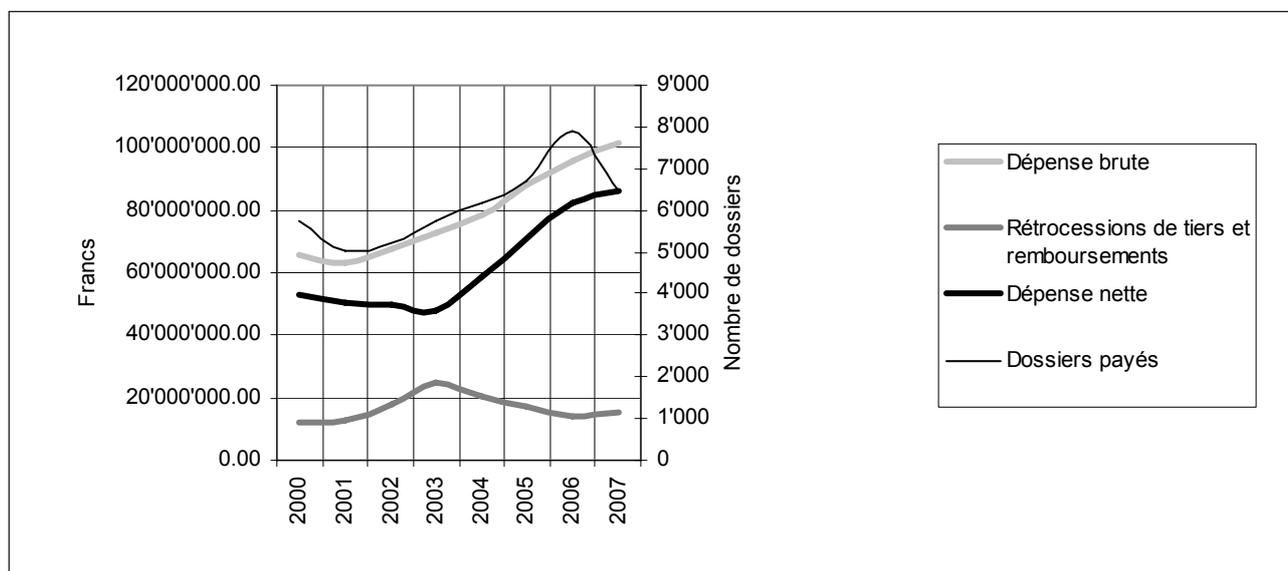
**Nota bene** : jusqu'en 2005, un même bénéficiaire était susceptible de recevoir des paiements de plus d'un régime dans une même année (p. ex. lorsqu'il passait du RMR à l'ASV). Depuis 2006, il est comptabilisé une fois dans chaque colonne. 2006 marquant en outre la transition vers le régime unique du RI, des paiements rétroactifs ASV et RMR ont encore été effectués cette année-là, des bénéficiaires étant ainsi susceptibles d'apparaître plus d'une fois. A partir de 2007, ce phénomène ne se produit pour ainsi dire plus.

### Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

Année	ASV	Evolution en %	Bouton d'Or RMR	Evolution en %	RI	Evolution en %	Total	Evolution en %
1990	n.d.		n.d.				n.d.	
2000	n.d.		822				n.d.	
2001	1 965		529	- 35.6			2 494	
2002	2 202	+ 12.1	461	- 12.9			2 675	+ 7.3
2003	2 312	+ 5.0	526	+ 14.1			2 843	+ 6.3
2004	2 390	+ 3.4	711	+ 35.2			3 104	+ 9.2
2005	2 551	+ 6.7	918	+ 29.1			3 476	+ 12.0
2006	128	- 95.0	54	- 94.1	3 639		3 821	+ 9.9
2007	2	- 98.5	1	- 98.1	3 905	+ 7.3	3 908	+ 2.3

Source : Datawarehouse (Progres)

### Dossiers payés, dépenses et recettes des régimes cantonaux d'aide sociale au SSL



#### Qui est à l'aide sociale et pourquoi ?

En 2007, la demande d'aide sociale publique a augmenté de 5.1%, cela alors même que le chômage a reculé de 17% et que le marché du travail connaît, dans plusieurs secteurs, une réelle pénurie de main-d'œuvre. A Lausanne, plus de 8% de la population active est désormais bénéficiaire du RI (plus de 25% dans les quartiers « populaires »). Comment expliquer une telle évolution ? Les bénéficiaires de l'aide sociale sont des chômeurs des années 1990 qui ne sont pas parvenus à retrouver un emploi notamment en raison de leur âge, des migrants faiblement qualifiés voire faiblement scolarisés, des travailleurs pauvres (aux prises avec le travail sur appel ou le temps partiel imposé), des jeunes dont l'insertion professionnelle est tenue en échec, des familles monoparentales – près d'une famille monoparentale sur cinq, en Suisse, est à l'aide sociale – ainsi que des personnes atteintes dans leur santé (en attente d'une décision de l'AI par exemple).

Ainsi, les bénéficiaires de l'aide sociale sont le plus souvent indisponibles pour une prise d'emploi ou très difficile à

placer parce qu'ils ne disposent pas des compétences généralement requises sur le marché du travail.

#### Un budget (cantonal) insuffisant pour l'insertion socio-professionnelle

Seul un effort très important d'insertion par la scolarisation et la formation pourrait permettre une stabilisation, voire une réduction, du nombre de personnes assistées. Or les budgets disponibles à cet effet sont manifestement très insuffisants puisque seuls 3% à 4% des bénéficiaires du RI peuvent accéder à une mesure d'insertion !

#### Lancement du projet pilote « RI Métiers »

C'est en 1987 que la prestation financière de l'aide sociale cantonale a été confiée aux assistants sociaux. A l'époque, cette prestation était principalement destinée à des personnes marginalisées ou âgées dont la situation était relativement stable et dont la prise en charge n'impliquait pas un travail administratif important. Dès 1990, l'aide sociale explose (1990 : 4 millions de francs

d'aide versée à Lausanne; 2007: près de 90 millions). En milieu urbain, le régime cantonal d'aide sociale ne concerne plus seulement une infime minorité de personnes marginalisées, mais tend à devenir l'un des principaux régimes de la sécurité sociale. Elle intervient en complément d'un autre revenu dans un cas sur cinq et près de la moitié des dossiers exige une révision mensuelle du montant alloué. Aussi, l'application du principe de subsidiarité de l'aide sociale est-elle devenue bien plus complexe, d'autant que l'autorité cantonale soumet inlassablement les centres sociaux régionaux à toutes sortes d'exigences nouvelles.

Une telle évolution n'est pas sans conséquence. L'aide financière est devenue l'essentiel de l'aide accordée aux personnes qui font appel au service social et le calcul de la quotité mensuelle de cette aide est désormais au cœur de l'entretien avec le bénéficiaire. On ne s'étonne donc pas de voir les assistants-es sociaux-les faire régulièrement observer qu'ils-elles ne peuvent plus guère exercer leur métier «réel». On relèvera encore que le service a régulièrement augmenté son personnel administratif pour venir en appui aux assistants-es sociaux-les, mais sans que l'objectif de décharge soit réellement atteint. Les CSR ont par ailleurs tenté de convenir avec l'autorité cantonale d'un programme de simplification du RI, mais force est de constater que cette démarche n'a pas abouti. Seuls ont été obtenus quelques allègements mineurs, très vite compensés par de nouvelles exigences ...

Raison pour laquelle le service a décidé, d'entente avec le DSAS, d'étudier la possibilité de confier - selon le principe «à chacun son métier» - la prestation financière du RI aux collaborateurs-rices administratifs-ves et la prestation d'appui social aux assistants-es sociaux-les. Nous savions déjà, avec la caisse RI, que la prestation financière peut être servie par des personnes au bénéfice d'une formation d'employé-e de commerce - d'autant que cette prestation est désormais presque entièrement normée. Mais il restait néanmoins à élaborer un nouveau modèle de collaboration entre «sociaux» et «administratifs».

Un projet pilote a été lancé en août 2007 pour élaborer et tester la nouvelle organisation. Une équipe restreinte de trois assistants sociaux et quatre collaborateurs administratifs traitant 240 dossiers a été mise sur pied, sous la responsabilité directe d'un adjoint du chef de service. L'expérience montre, d'ores et déjà, que le principe de la réforme envisagée est juste. Elle doit se poursuivre, néanmoins, pour permettre au service de cerner au plus près les facteurs clés de succès, les précautions à prendre, les pièges à éviter.

### **La vérification de l'indigence demeure difficile en raison des multiples obstacles auxquels elle se heurte**

La vérification de l'indigence des requérants du RI est régulièrement effectuée conformément aux prescriptions cantonales. Pour autant, elle ne permet qu'une prévention partielle et limitée de la fraude, pour les raisons rappelées ci-après:

1. Les contrôles ne portent que sur des périodes écoulées (la principale source de renseignements est la décision de taxation de l'année précédente, obtenue sur présentation à l'Administration cantonale des impôts d'une procuration signée par les membres majeurs du ménage);
2. Ils ne portent que sur les renseignements communiqués (seuls les comptes bancaires ou postaux déclarés peuvent être analysés; les autres sont protégés par le secret bancaire);
3. Ils ne portent que sur les données accessibles (les renseignements fiscaux concernant les titulaires de permis B - un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale - ne sont pas disponibles, pour ne citer que cet exemple);
4. Ils ne peuvent pas être systématiques dans tous les domaines: certains d'entre eux doivent faire l'objet de démarches écrites et motivées (par exemple auprès des agences AVS ou des caisses de chômage), qui ne peuvent être effectuées qu'en cas de doute fondé;
5. Dans le cadre de ses enquêtes, diligentées en cas de doute ou de dénonciation, le service demeure soumis au secret de fonction. Les enquêteurs doivent à la fois se légitimer et éviter de poser des questions qui laisseraient entendre à un tiers que telle personne est bénéficiaire de l'aide sociale.
6. Lorsque les centres sociaux régionaux ne parviennent pas à établir la situation financière d'un ménage avec certitude, par exemple parce que le requérant ne produit pas toutes les pièces demandées, ils doivent procéder à ce que la jurisprudence appelle une «évaluation d'office» et, selon les conclusions de cette évaluation, accorder leur aide même en l'absence de réelles preuves de l'indigence. C'est ainsi que le Service de prévoyance et d'aide sociales et le Tribunal administratif ont demandé à plusieurs reprises au service social de reprendre une aide qui avait été interrompue en raison de la difficulté d'établir l'indigence.

### **Information des personnes en fin de droit, avant l'échéance de leur délai-cadre**

Dès 2007, le SSL organise en collaboration avec l'ORP de Lausanne des séances permettant aux chômeurs en fin de droits de s'informer des conditions d'accès au RI. 11 séances ont été tenues auxquelles 183 personnes en tout ont participé. 158 d'entre elles ont jugé la séance utile ou très utile.

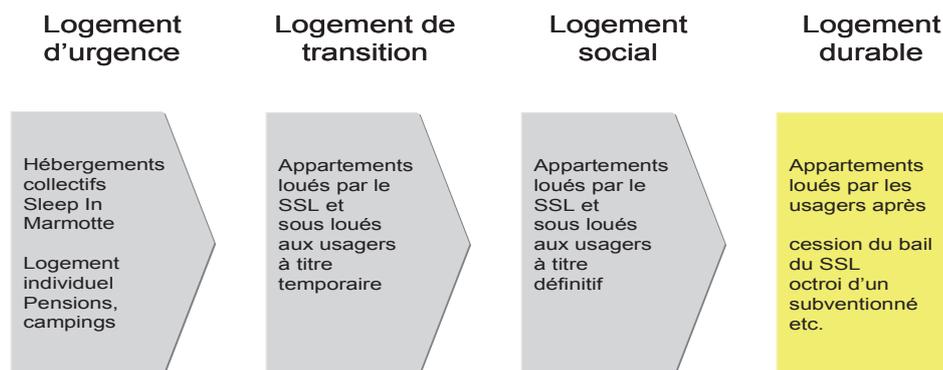
## **UNITÉ LOGEMENT**

### **De l'hébergement collectif au logement durable**

L'unité logement, créée en 2005, a pour missions de

1. Favoriser le maintien dans le logement des personnes menacées d'expulsion (médiation, prise en charge d'arriérés de loyer);
2. Aider à la recherche d'un logement (notamment dans le cadre d'ateliers de recherche);
3. Assurer un logement de transition en faveur des familles expulsées ou occupant un logement très précaire.

Le concept logement du service social peut être illustré de la manière suivante :



## Hébergement nocturne

**Tableau des nuitées**

	2004	2005	2006	2007	Evolution En %
Sleep-In	7 907	7 954	7 843	7 523	-4
Marmotte	9 249	9 165	9 130	9 241	+1
Abri PCi	2 041	2 047	2 364	2 216	-6
Total	19 197	19 166	19 328	18 980	-2

Nota bene : l'abri PCi est ouvert durant 4 mois, de début décembre à fin mars. Les nuitées de décembre 2006 sont par conséquent comptabilisées en 2007.

## Les expulsions à Lausanne

**Expulsions (habitations et locaux commerciaux) en 2004, 2005, 2006 et 2007**

Expulsions	2004	2005	2006	2007	Evolution En %
Annoncées	285	185	254	253	0
Exécutées	140	105	120	128	+7
Reportées sur place	26	8	17	15	-12
Annulées	145	80	125	125	0

**Expulsions (habitations) en 2006 et 2007**

Expulsions (habitations)	2006	2007	Evolution En %
Annoncées	201	187	-7%
Exécutées	94	95	+1%

Les expulsions n'ont pas augmenté en 2007. Il est intéressant de constater que le nombre d'expulsions annoncées concernant des ménages avec enfants a diminué (-40%) entre 2006 et 2007. Le travail de prévention effectué en amont (rattrapage des arriérés de loyers grâce aux aides « RI casuels ») a certainement contribué à ce résultat. Mais, pour 13 familles, l'exécution forcée a été inéluctable. Par ailleurs, la situation s'aggrave pour les personnes isolées.

## Le parc de logements d'urgence grandit régulièrement, mais demeure insuffisant

**Parc de logements d'urgence géré par le service**

Logements d'urgence	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	Evolution En %
Nombre d'objets	182	211	266	308	+16
Nombre de gérances	29	32	35	42	+20

Le service n'est pas propriétaire de logements ; il les loue à des propriétaires et gérances et les sous-loue à ses usagers, en principe pour une durée limitée.

### Nombre de demandeurs de logement accueillis

820 (accès et maintien) dont 470 en consultations individuelles et 350 en atelier collectif de recherche de logement.

### Garde-meubles

Lots	31.12.2004	31.12.2005	31.12.2006	31.12.2007	Evolution En %
Nombre de lots stockés	91	73	75	86	+15
Entrées durant l'année	49	36	38	25	-34

Malgré la hausse de la demande, le service a fait face à ses obligations. Aucune famille avec des enfants mineurs, aucune personne âgée ou atteinte dans sa santé ne s'est trouvée à la rue et tous les meubles confiés ont pu être stockés. Il faut cependant relever que le service n'est pas en mesure de reloger des personnes seules en appartement et qu'il doit le plus souvent orienter ces dernières vers des hôtels, pensions et campings lausannois ainsi que vers les hébergements d'urgence de la Ville. Fin 2007, plus de 110 personnes devaient se contenter de telles solutions de fortune.

### Collaboration avec Le Cazard

A la demande du service, le Foyer unioniste lausannois, qui gère Le Cazard, accueille désormais des jeunes à l'aide sociale qui sont engagés dans un projet d'insertion socioprofessionnelle. 12 jeunes suivis par un-e assistant-e social-e du SSL sont actuellement logés au Cazard.

### Evolution des dossiers unafin

	31.12.2006	31.12.2007	Evolution En %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	231	253	+10
Procédures de désendettement abouties avec succès clôturées	19	31	+63
Procédures de désendettement ayant échoué clôturées	5	5	0
Situations stabilisées grâce à un appui social et clôturées	52	55	+6
Dossiers en cours	163	171	+5

### En 2007 dossiers actifs :

- 1/3 des dossiers est en cours de procédure d'assainissement (durée d'un assainissement jusqu'à 3 ans) ;
- 2/3 des dossiers bénéficient d'une évaluation socio-financière avec suivi mensuel permettant si possible une stabilisation de l'endettement.

### Prévention

#### Nombre de séances organisées en 2007 dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement

Nouveaux chômeurs	Nouvelle famille	Jeunes au RI	Tout public
18	14	9	1

### UNITE D'ASSAINISSEMENT FINANCIER (UNAFIN)

L'unafin remplit désormais toutes les missions dont elle a été chargée au moment de sa fondation, en septembre 2001 (préavis 144/2000) :

1. Prestations individuelles d'assainissement financier
2. Prévention dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement auquel elle participe activement
3. Formation interne.

#### Assainissement financier

##### Collaboration avec le SPeL

A noter que depuis 2006 déjà, l'unafin est accessible aux employés de la Ville non domiciliés à Lausanne, toutes les interventions dans ce cadre sont refacturées et prises en charge par le SPeL. En 2007, elle a également accompli 4 séances de prévention communautaire, en collaboration avec le service social d'entreprise, touchant 236 employés communaux. Ces actions ont été très appréciées.

### Formation interne

Le cours «Autour des dettes» a été organisé dans le cadre du programme de formation continue interne au service. Deux sessions d'un jour et demi ont été dispensées à 18 participants. En référence à l'évaluation effectuée à la fin de formation, le degré de satisfaction des participants est très bon puisqu'il se monte en moyenne à 90%.

### UNITÉ INSERTION

L'unité insertion, créée en 2006, a poursuivi ses efforts en faveur des jeunes adultes à l'aide sociale.

## Evolution des dossiers unité insertion

	31.12.2006	31.12.2007
Jeunes reçus par l'unité insertion	385	109*
Jeunes pour lesquels un droit au RI a été reconnu	330	100**
Démarches de bilan et d'élaboration de projet abouties	166	225**
Jeunes ayant suivi une ou plusieurs mesures d'insertion	94	113**

\* En 2007, seulement une partie des nouveaux jeunes demandant l'aide sociale a été adressé à l'unité Insertion car sa capacité d'accueil avait atteint les limites.

\*\* Y compris jeunes adressés à l'unité en 2006.

Pendant l'année 2007, l'unité insertion a suivi, en moyenne, 206 jeunes. L'unité a également offert des prestations d'orientation et d'insertion à une vingtaine de jeunes suivis par Action sociale.

En outre, l'unité a instauré une permanence hebdomadaire pour aider les jeunes à rédiger leur CV et des lettres de motivation. Cette permanence est ouverte à tous les jeunes suivis par le SSL.

L'ensemble du service a inscrit 68 jeunes à des formations relevant du programme cantonal FORJAD (sur un total de 167 jeunes pour l'ensemble du canton).

Les deux tiers des jeunes à l'aide sociale n'ont aucune formation et sont issus d'une scolarité inachevée ou difficile. Un tiers au moins est issu de familles à l'aide sociale ou suivies par le service de protection de la jeunesse. C'est ainsi qu'à fin 2007, plus de 220 jeunes de 16 et 17 ans étaient suivis par le service.

## COURSES DE LOISIRS DES PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

### Courses de loisirs des personnes à mobilité réduite

En décembre 2005, le Conseil communal a voté un amendement de Fr. 40 000.— au budget 2006, destiné à l'élargissement du cercle des bénéficiaires par l'abolition des clauses limitatives en vigueur relatives à l'accès aux transports par taxi. Cet élargissement est devenu effectif dès le 1er novembre 2006.

Année	Taxis			THV			Total		
	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette	Clients	Courses	Dépense nette
2004				584	16 499	419 439.80	584	16 499	419 439.80
2005	57	1 391	23 272.50	540	14 843	469 704.40	597	16 234	492 541.90
2006	221	3 665	63 263.80	461	11 286	370 918.90	682	14 951	434 182.70
2007	556	14 926	252 313.90	433	9 979	329 213.30	989	24 905	581 527.20

Nota bene: jusqu'en octobre 2006, le droit aux courses et le quota de courses annuel en taxi était limité. Cela explique le moindre coût final de 2006 par rapport à 2005. La suppression de ces limitations dès novembre 2006 a conduit en 2007 à une augmentation importante de la dépense nette, ainsi que du nombre de clients et de courses. La poursuite de ces augmentations est à envisager.

## FONDS SOCIAUX

### Fonds du 700ème anniversaire de la Confédération

Sur les 321 demandes acceptées, 37 ont été accordées sous forme de prêts pour un montant de Fr. 49 716.— et 284 ont été accordées sous forme de dons pour un montant de Fr. 239 173.10.

Depuis sa création en 1992, le but du Fonds a été de venir financièrement en aide aux personnes dont la situation ne peut pas être suffisamment améliorée par le recours aux régimes sociaux existants.

Depuis 2006, le service social a mis en place une nouvelle procédure visant à recourir en priorité aux possibilités d'aides casuelles désormais offertes par le Revenu d'insertion, le recours au Fonds du 700ème n'intervenant plus qu'à titre subsidiaire. En outre, certaines demandes d'aides ont été dirigées vers le Fonds d'Action Sociale (FAS) créé en septembre 2006. Plus récemment, des mesures ont été prises pour réduire le recours au Fonds dans des cas de suspension de couverture d'assurance maladie, suite aux dispositions prises dans ce domaine par l'Etat de Vaud.

Actuellement, le Fonds est essentiellement sollicité pour des demandes concernant :

- les frais dentaires
- les règlements d'arriérés de frais de soins ou de primes d'assurance maladie
- les activités sportives, culturelles ou de loisirs pour des enfants
- divers arriérés, par exemple loyer ou électricité, suite à chômage, divorce ou séparation, maladie et incapacité de travail
- les frais de faillite personnelle en lien avec les prestations d'assainissement financier du service social.

### Evolution des demandes au Fonds

	2004	2005	2006	2007
Demande reçues	638	623	419	350
Demandes acceptées	544	560	380	321
Demandes refusées	94	63	39	29

Les différentes mesures ci-dessus ont permis de réduire le montant des aides octroyées par le Fonds. Malgré cela, le solde du Fonds est de Fr. 200 804.86 au 1er novembre<sup>1</sup> alors qu'il présentait un solde de Fr. 402 066.06 au 31 décembre 2006 et de Fr. 687 495.56 au 31 décembre 2005.

Dès lors, et afin de permettre la poursuite des prestations sociales rendues possibles par l'existence du fonds, un nouvel apport de la part de la Ville de Lausanne est nécessaire. S'inspirant de la décision initiale ainsi que de la reconstitution du capital acceptée par le Conseil communal suite au rapport-préavis No 2002/53 du 7 novembre 2002, la Municipalité a présenté une nouvelle fois une demande de crédit spécial de Fr. 350 000.— (préavis 2007/63).

## FLUX FINANCIERS

Année	Recettes	Dépenses	Solde
1991	700 000.—		700 000.—
1992	2 950.—	175 709.05	527 240.95
1993	8 560.—	235 393.40	300 407.55
1994	217 899.40	233 058.85	285 248.10
1995	101 125.88	129 975.45	256 398.53
1996	402 605.85	109 282.20	549 722.18
1997	49 500.20	197 614.30	401 608.08
1998	280 314.50	163 778.—	518 144.58
1999	1 012 611.80	263 637.60	1 267 118.78
2000	171 165.35	495 486.35	942 797.78
2001	59 147.80	683 350.70	318 594.88
2002	454 674.55*)	612 875.25	160 394.18
2003	884 519.60**)	444 495.65	600 418.13
2004	854 858.38***)	433 315.95	1 021 960.56
2005	87 572.00	422 037.00	687 495.56
2006	167 813.95	453 243.45	402 066.06
2007	180 948.10	395 990.80	187 023.36

\*) dont Fr. 99'000.— crédit spécial (préavis 54/2002)

\*\*\*) dont Fr. 700 000.— recapitalisation (préavis 53/2002)

\*\*\*\*) dont Fr. 761 568.23 de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à Fr. 3 222 106.11. A la même échéance le fonds avait accordé des dons pour un total de Fr. 4 295 848.45<sup>2</sup> et des prêts pour Fr. 859 053.90 dont Fr. 683 264.75 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour Fr. 62 445.15 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à Fr. 187 023.36.

## Fonds d'action sociale

	2007
Demande reçues	79
Demandes acceptées	70
Demandes partiellement acceptées	2
Demandes refusées	7

Sachant que 3 demandes ont fait l'objet d'un versement sous la forme d'un don couplé à un prêt, 68 dons ont été accordés pour un montant de Fr. 65 183.70 et 7 prêts pour un montant de Fr. 7 316.80.

## FAITS MARQUANTS – UNITÉS DE SUPPORT INTERNE

### UNITÉ INSTITUTIONS SOCIALES

#### Revue systématique des prestations et des subventions

Conformément aux objectifs et principes du rapport-préavis 2005/51 sur la politique sociale communale, le service social a entrepris une revue systématique des prestations et des subventions allouées à des institutions sociales privées d'intérêt public.

#### Application du principe de subsidiarité

On rappellera que la plupart des institutions sont également subventionnées par l'Etat. Dès 2006, toutes les subventions de l'Etat ont été inscrites à la facture sociale cantonale, mise à charge pour moitié de l'Etat et pour moitié des communes. Ainsi l'Etat a-t-il réduit ses dépenses de moitié alors que les communes ont commencé à payer deux fois. Aussi le service a-t-il identifié les subventions concernées et réduit ou supprimé celles qui pouvaient l'être sans mettre en péril les institutions bénéficiaires. Le service a procédé de même avec les subventions versées à des institutions agissant exclusivement sur mandat cantonal ou échappant à tout pilotage et à tout contrôle communaux.

#### Application du principe de nécessité

Le service s'est par ailleurs assuré que les prestations servies par les institutions qu'il mandate correspondent bien aux attentes, qu'elles atteignent les publics auxquels elles sont destinées. Cette opération se poursuivra en 2008.

La revue des prestations et des subventions ne relève pas a priori d'une démarche d'économie. Elle peut identifier des besoins non couverts et impliquer le lancement de nouveaux projets afin que les objectifs fixés par le Conseil communal soient atteints.

### UNITÉ DISPOSITIF SEUIL BAS ET TOXICOMANIE

L'unité gère à la fois la coordination du dispositif ainsi que l'Unité socioéducative de terrain, qui en fait partie

<sup>1</sup> Les chiffres de référence le sont au 1<sup>er</sup> novembre, ils figurent dans le préavis 2007/63 qui sera présenté au Conseil communal durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2008

<sup>2</sup> Montant incluant la mise de fonds de 700 000 francs, la recapitalisation de 700'000 francs (préavis 53/2002) et un crédit spécial de 99 000 francs (préavis 54/2002)

intégrante. Elle a été chargée de la réflexion d'ensemble qui a abouti au rapport-préavis 2006/66 accepté par les autorités communales puis rejeté en votation populaire.

### Un dispositif de réduction des risques à la fois nécessaire et insuffisant

Le dispositif communal vise principalement la réduction des risques sanitaires liés à la toxicomanie tels que :

- la dégradation de l'état de santé des toxicomanes (qui consomment des produits dangereux issus du marché noir);
- la transmission, à des personnes toxicomanes ou non, du VIH et d'autres maladies.

Il va sans dire que ce dispositif ne saurait se substituer aux actions, par ailleurs indispensables, de prévention, de thérapie et de répression incombant notamment aux autorités cantonales. La réduction des risques ne doit en aucun cas être confondue avec une quelconque incitation à la consommation. Dans le cadre du dispositif, les usagers sont naturellement invités à recourir aux structures d'aides et de soins existantes.

Le service a élaboré de nouvelles propositions concernant le dispositif lausannois, impliquant notamment une évolution de la mission de l'uniset.

### Nombre de seringues distribuées

	2006	2007
Distribus	3 803	44 821
Automates	3 004	10 452
Uniset	14 306	3 333
Passage	41 125	21 849

Le Distribus a repris l'essentiel de la remise des seringues de la part de l'uniset dès novembre 2006. Les automates sont mis en place depuis août 2006.

### GROUPE RESSOURCES

La lutte contre la fraude à l'aide sociale est menée avec détermination

Le service dispose d'une équipe d'enquêteurs de terrain – renforcée en 2006 – qui intervient en cas de doute de l'assistant/e social/e ou de dénonciation d'un tiers.

### Activité du groupe ressources – enquêtes, plaintes et dénonciations

	2005	2006	2007
Enquêtes demandées	147	138	223
Enquêtes menées	101	127	66
Plaintes pénales déposées	19	5	6
Dénonciations préfectorales déposées	16	60	198

### La répression des fraudes

La répression des fraudes comprend a) les sanctions administratives (réduction temporaire de l'aide) et b) les sanctions pénales. Le service social applique les directives du SPAS aux centres sociaux régionaux vaudois. Il donne une suite administrative à chaque fraude, qu'elle entraîne

ou non une perception indue, ainsi qu'une suite pénale à chaque fraude entraînant une perception indue de plus de Fr. 300.—. Il est à noter que, de tous les régimes sociaux fédéraux ou cantonaux, le RI est de loin le plus sévère puisqu'il est manifestement le seul à donner une suite pénale systématique.

### Plaintes et dénonciations

La dissimulation de ressources est une contravention à la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), auparavant à la Loi sur la prévoyance et l'aide sociales (LPAS), passible d'une amende de Fr. 10 000.— au plus prononcée par le Préfet, sur dénonciation du service. Elle ne constitue une contravention au Code pénal (escroquerie ou faux dans les titres notamment) que sous certaines conditions. Ainsi l'escroquerie est-elle réalisée si le bénéficiaire de l'aide a trompé l'autorité de manière astucieuse, grâce à un édifice de mensonges. Dès lors que l'indigence doit être établie non par l'autorité mais par le requérant de l'aide lui-même, que les dires de ce dernier ne sont que partiellement vérifiables et le plus souvent a posteriori, il n'est hélas guère besoin d'astuce ou de mensonge pour obtenir une aide indue.

Aussi le service doit-il examiner de cas en cas s'il convient de :

1. Dénoncer la contravention au préfet pour contravention à la Loi sur l'action sociale vaudoise ;
2. Déposer une plainte pénale, pour contravention à la Loi sur l'action sociale vaudoise et au Code pénal.

C'est au demeurant ce qu'exige la Directive sur la procédure à suivre en cas de perception indue d'une prestation financière du RI du Service de prévoyance et d'aide sociales.

Le service social a déposé de nombreuses plaintes pour escroquerie (voir les rapports de gestion des exercices 2000 à 2006). Il l'a fait à l'invitation du contrôle cantonal des finances qui lui-même avait dénoncé huit situations. Or il apparaît aujourd'hui que, dans de nombreux cas, la contravention à la LPAS ou à la LASV a été constatée, mais que les conditions de la contravention au Code pénal n'étaient pas remplies. Tel a été le cas dans sept des huit situations dénoncées par le CCF par exemple. Or cela porte un grave préjudice au service social dans la mesure où, dans l'intervalle, la contravention à la LPAS ou à la LASV peut être prescrite et que, de ce fait, les intéressés demeurent impunis.

Raison pour laquelle le processus de traitement des fraudes a été revu et sécurisé, les plaintes étant désormais déposées lorsque les conditions du délit pénal paraissent remplies – conformément à la directive cantonale précitée et à la pratique du SPAS et des autres CSR.

### Restitution des perceptions indues

Chaque perception indue donne lieu à une décision de restitution (qui peut faire l'objet d'un recours). Les personnes toujours aidées se voient prélever un montant de Fr. 70.— par mois sur leur forfait d'entretien. Pour les personnes qui ne sont plus aidées, un arrangement est négocié et sa bonne exécution est ensuite suivie. Les dossiers des personnes qui ne s'acquittent pas de leur dû sont transmis au service du contentieux.

## UNITÉ SUPPORT

### Ressources humaines

#### Formation

Le service a lancé en 2007 un programme de formation continue interne, complétant les offres de l'Etat et de la Ville. Ce programme a rencontré un vif succès.

#### Absences et taux de rotation

	2006	2007
Effectif moyen (ept)	175.8	188.96
Maladie/Accident (Nbr de jours par ept)	14.8	13.87
Taux d'absence (%)	6.01	5.66
Taux de rotation (%)	5.18	4.18

De manière générale, la situation évolue favorablement: le volume des absences, le nombre de jours de maladie sans certificat et le taux de rotation diminuent. Malgré tout, avec un taux d'absence de 5.66%, le SSL se situe au-dessus de la moyenne 2006 de la ville de Lausanne: taux d'absence maladie de 3.4% et 1% pour les accidents. Cela fait l'objet d'un suivi permanent.

## SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

### MISSIONS DU SERVICE

- Entretien d'environ 360 hectares d'espaces verts (y compris les cimetières) et des équipements qui les agrémentent.
- Application des règlements de protection des arbres.
- Fourniture de décorations officielles.
- Formation d'apprentis. Ils étaient seize en cours de formation à la date du 1er août: une apprentie de commerce; un apprenti dessinateur-paysagiste, cinq apprentis horticulteurs «paysagistes» et neuf apprentis horticulteurs/trices «plantes en pot, fleurs coupées».
- Mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail (dont ceux relatifs au M2 et à la restructuration des lignes tl).

#### Effectifs

Equivalents plein temps au 1er janvier: 279 collaborateurs

Equivalents plein temps au 31 décembre: 279 collaborateurs

### ÉLÉMENTS PARTICULIERS

#### Parc animalier et Lac de Sauvabelin

Aux différentes races déjà présentes a été ajoutée l'«appenzelloise huppée» avec un coq et cinq poules.

Les nombreuses naissances ont suscité l'intérêt et l'enthousiasme des visiteurs. Nous avons, en effet, enregistré la venue au monde d'un veau (race grise-rhétique), neuf ovins (roux du Valais et brun du Jura), deux caprins (chèvre bottée) et seize porcins (porc laineux). La

vente de sujets et quelques décès précoces ont maintenu la population à un nombre raisonnable.

Un nettoyage superficiel du lac a permis d'améliorer la navigabilité du plan d'eau. Les études, pour un nettoyage plus poussé, se sont poursuivies avec la société superficière.

#### Parc sur la toiture du parking de Mon-Repos

Le parc a pu être à nouveau ouvert au public et les tractations, pour la prise en charge des frais, se poursuivent.

#### Vandalisme

Avec une «ardoise» de Fr. 248 700.— (Fr. 151 900.—), ces coûts explosent littéralement mais cette augmentation est la conséquence des trois effractions aux volières de Mon-Repos avec destruction des grillages spéciaux. Une étude a été engagée pour trouver des solutions.

#### Places de jeux

Que ce soit par le biais du préavis n° 2002/45 «Réfection des places de jeux», par le crédit cadre ou par un crédit d'investissement spécifique, la «remise à niveau» des places de jeux a été poursuivie, ainsi que la création de place «multi-jeux» (quartier de la Bourdonnette), ce dernier type d'installation étant toujours aussi attendu.

#### Etudes, participations multidisciplinaires

Les gros projets tels M2, futur «Lausanne Jardins 2009» et Métamorphose ont continué à solliciter fortement les architectes du service.

#### Collaboration avec d'autres directions

Une intense collaboration s'est poursuivie avec les Directions de la Jeunesse et de l'éducation, Culture, logement et patrimoine, Sécurité publique et sports, tant pour des études, projets et réalisations que pour fournir conseils et assistance.

A noter également l'excellente collaboration qui s'est poursuivie avec le BiCan (Bureau d'intégration canine).

#### Manifestations

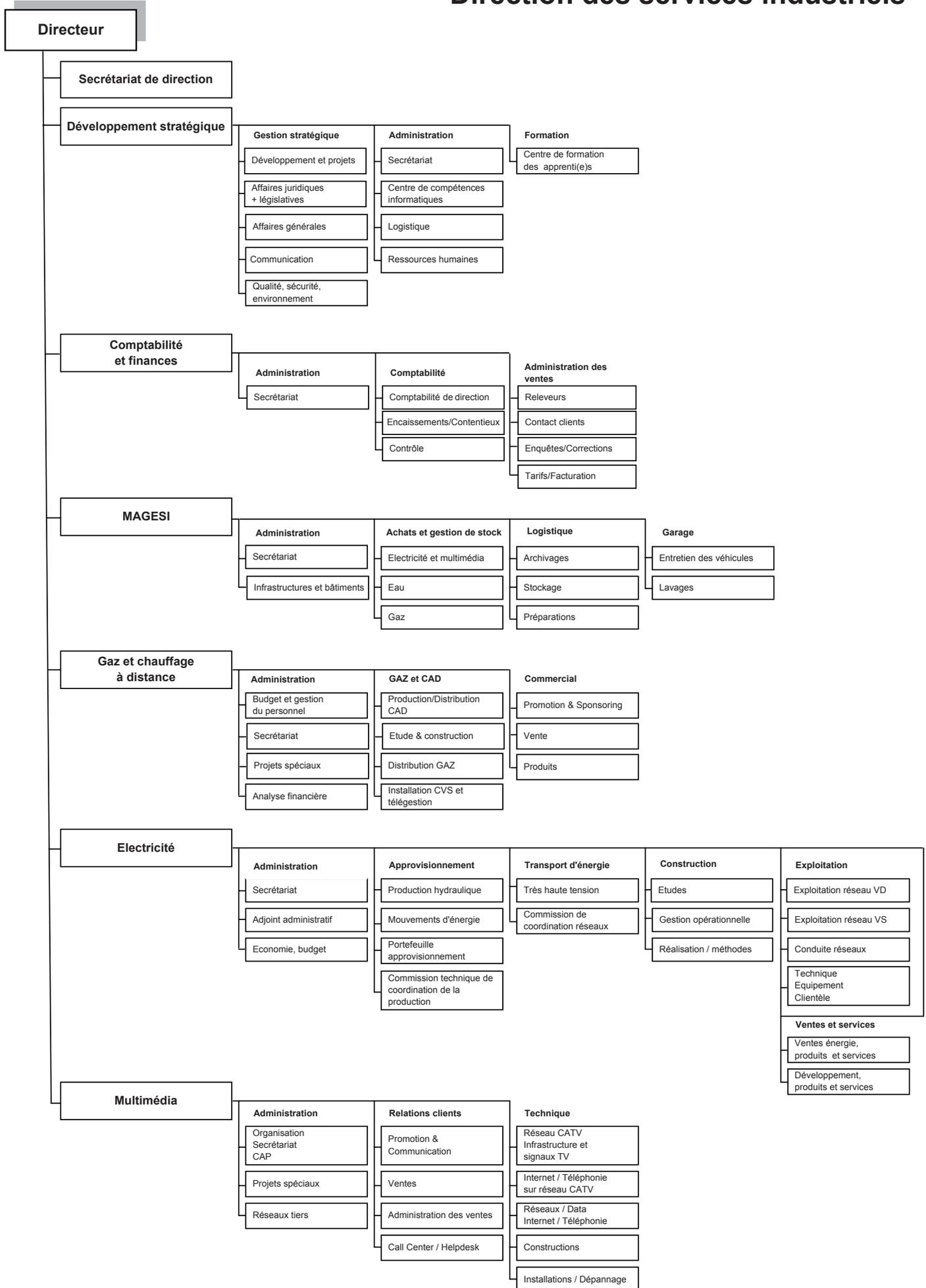
Participation à l'exposition internationale «Royal Flora Ratchaphruek» à Chiang-Mai – Thaïlande du 20 au 31 janvier 2007 sur invitation du gouvernement thaïlandais sur le thème «Medicinal Plants & Herbs». Cette grande exposition organisée en l'honneur du roi a rencontré un très grand succès et a accueilli plus de 3 800 000 visiteurs dont plus de 800 000 pendant la période où nous exposons. 50 espèces de plantes provenant de la région alpine et méditerranéenne ont été mises en scène et présentées.

Le service a également participé à l'exposition sur les orchidées, tenue dans le cadre de la «Foire d'automne», permettant de souligner l'influence de notre entretien différencié sur la résurgence de nombreuses orchidées sauvages.

Le service a aussi co-organisé la «Journée de l'Arbre» qui s'est déroulée à Lausanne et a regroupé 148 professionnels de toute la Suisse.



# Direction des services industriels



# Direction des Services industriels

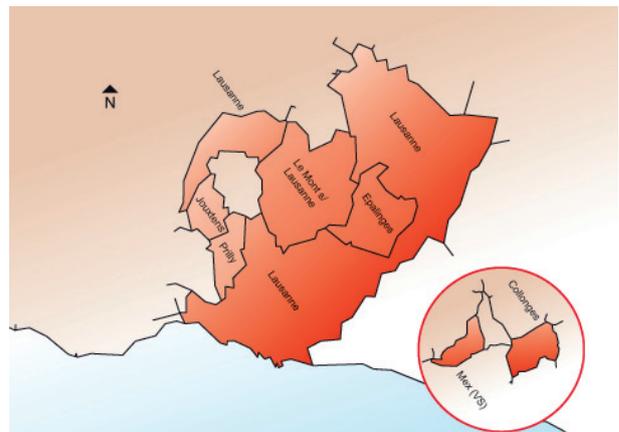
## ASPECTS GÉNÉRAUX

### MISSION DES SIL ET PRINCIPALES TÂCHES DES SERVICES

Les Services industriels de Lausanne (SIL) sont un prestataire multiservices et multifluides. Ils ont pour mission d'alimenter l'agglomération lausannoise en électricité, gaz, énergie thermique et prestations multimédia. Les SIL sont composés de trois services opérationnels et de trois services transversaux de soutien :

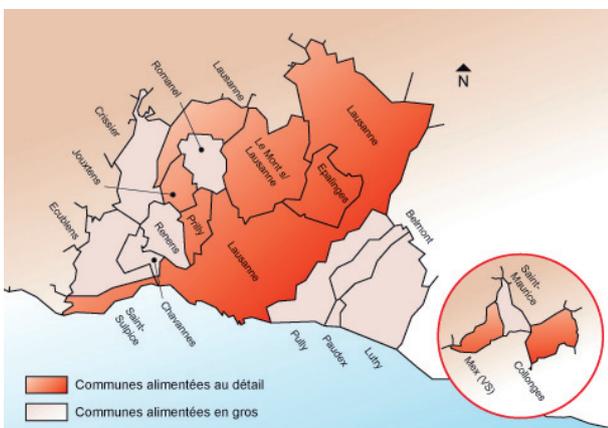
- le service de l'électricité (SEL);
- le service du gaz et chauffage à distance (gaz et CAD);
- le service du multimédia (SIMA);
- le service du développement stratégique (SDS);
- le service de la comptabilité et des finances (COSI);
- le service du magasin général (MAGESI).

Le SEL alimente en électricité plus de 225'000 personnes réparties dans 15 communes de la région lausannoise et trois communes valaisannes situées à proximité immédiate de l'aménagement hydroélectrique de Lavey. Le réseau de distribution du SEL compte 105'000 raccordements. Le service entretient 16'000 points lumineux pour l'éclairage public de Lausanne et de six autres communes.



Communes dont les SIL assurent l'exploitation de l'éclairage public.

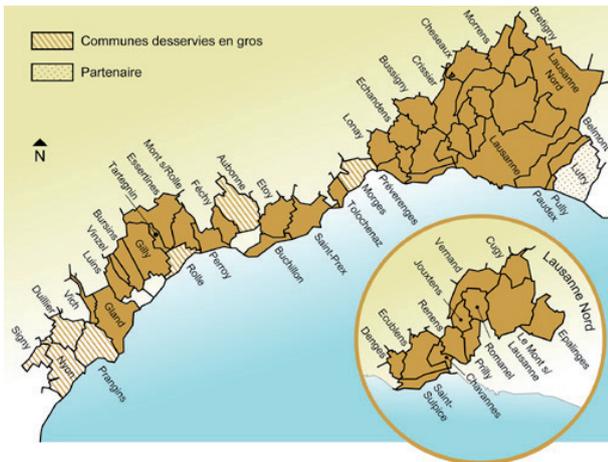
Le service du gaz et du CAD alimente 1'014 clients avec son réseau de chauffage à distance. Il dessert en gaz naturel 38 communes au détail, 4 communes en gros et une en partenariat, pour un total de plus de 16'000 clients industriels et individuels. Il se place au cinquième rang des distributeurs suisses de gaz.



Communes desservies par le réseau d'électricité des SIL.

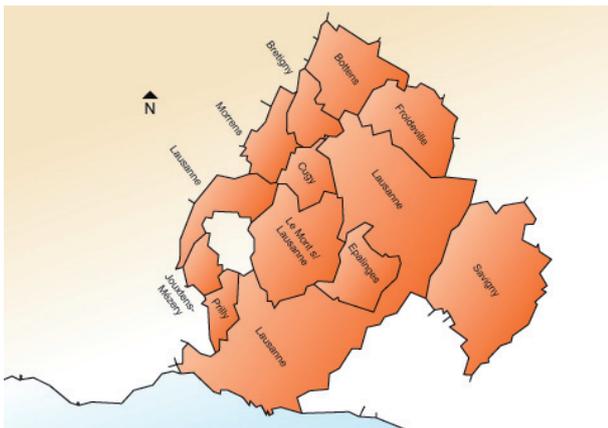


Zones desservies par le réseau du chauffage à distance à Lausanne.



Communes desservies par le réseau du gaz des SIL.

Le SIMA fournit des prestations multimédia - télévision, radio, Internet, téléphonie, télécoms - via le télé-réseau lausannois de fibres optiques, ainsi que des produits de télésurveillance. Il compte près de 77'000 clients pour la télévision et la radio et plus 12'000 clients à Internet. Le télé-réseau s'étend sur Lausanne et 10 communes avoisinantes.



Communes couvertes par le télé-réseau.

Le MAGESI fonctionne comme prestataire interne de services pour l'approvisionnement et le stockage de matériel des SIL et d'eauservice. Il gère également le garage des SIL. Le COSI est responsable de l'analyse financière et économique et de la facturation de l'ensemble des prestations des SIL et d'eauservice. Le SDS rassemble des fonctions transversales comme les ressources humaines, l'informatique, la gestion de la qualité, la veille technologique en matière énergétique et le soutien au pilotage de grands projets et aux stratégies de développement.

L'énergie électrique produite par les SIL provient de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, des turbines à gaz et à vapeur de Pierre-de-Plan, de la centrale chaleur-force de l'Elysée, de l'éolienne de Collonges et de diverses centrales hydrauliques et solaires. En 2006, la production propre des SIL a représenté 32% de l'énergie distribuée. L'énergie électrique achetée ou résultant d'échanges provient principalement d'EOS Holding, dont la ville de Lausanne est actionnaire à hauteur de 20,056%.

Le gaz naturel distribué par les SIL est acheté à Gaznat SA, dont la ville de Lausanne est actionnaire à hauteur de 18,82%. L'énergie thermique est fournie, pour un tiers, par la production de la turbine à gaz et à vapeur et par les chaudières de l'usine de Pierre-de-Plan et, pour deux tiers, par la récupération des énergies thermiques générées par TRIDEL, la station d'épuration des eaux usées et la chaufferie à bois de la Tuilière chargée de brûler les déchets forestiers.

Les programmes radio-TV analogiques et numériques distribués par le SIMA proviennent respectivement de la station de tête de Boisy TV et de celle de Digi TV, toutes deux installées à Lausanne.

L'effectif des SIL par service (hors apprentis) a évolué de la manière suivante entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007 :

Services	31.12.2006		31.12.2007	
	Nb de collaborateurs	Equivalents plein temps	Nb de collaborateurs	Equivalents plein temps
Développement stratégique	51	34,70	54	36,48
Comptabilité et finances	66	61,70	74	70,30
Magasin général	25	23,60	26	25,70
Electricité	202	202,15	206	200,50
Gaz et chauffage à distance	105	103,10	110	106,50
Multimédia	38	36,65	47	45,40
<b>Total SIL</b>	<b>487</b>	<b>461,90</b>	<b>517</b>	<b>484,88</b>

Pour l'année sous revue, le chiffre d'affaires global des SIL s'est élevé à 399 millions de francs.

Les SIL poursuivent avec succès leur mutation vers un projet global de service public orienté vers le client. Ce service au public conjugue efficacité, rentabilité et proximité avec les clients, dans le respect des principes du développement durable. C'est dans ce cadre général que les SIL ont mené leurs activités en 2007.

## CONTEXTE LÉGISLATIF

### LOI SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ ET REVISION DE LA LOI SUR L'ÉNERGIE

La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) a été approuvée par les Chambres fédérales lors du vote final du 23 mars 2007. Le projet a été accepté au Conseil national par 166 voix contre 27 et au Conseil des Etats par 41 voix et 1 abstention. Son entrée en vigueur partielle a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2008. La LApEI ouvre le marché de l'électricité à la concurrence en deux étapes. La première ne concerne que les clients consommant plus de 100'000 kWh par année qui pourront, s'ils le souhaitent, négocier un contrat de fourniture pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009. La deuxième étape, l'ouverture complète du marché y compris pour les ménages, est prévue après 5 ans, soit en 2014, et sera soumise au référendum facultatif.

La loi sur l'approvisionnement en électricité comprend une révision de la loi sur l'énergie (LEne), qui prévoit un paquet de mesures pour la promotion des énergies renouvelables. La rétribution de l'injection à prix coûtant en constitue le pilier central. Ce mécanisme permet de garantir la rentabilité des nouvelles installations de production. Quelque 320 millions de francs par an au maximum seront disponibles via une taxe sur l'électricité pour financer ces mesures d'encouragement.

L'entrée en vigueur de la LApEL, de la LEne révisée et de leur ordonnance d'application respective a des

incidences importantes pour les SIL, respectivement en tant que distributeur d'électricité et en tant que producteur d'énergies.

### DÉCRET VAUDOIS SUR LE SECTEUR ÉLECTRIQUE

Dans l'attente de la LApEI, l'Etat de Vaud avait pris des dispositions transitoires en adoptant le décret cantonal sur le secteur électrique du 5 avril 2005 (DSecEI). Ce décret, entré en vigueur le 1er novembre 2005, impose sur le territoire du canton un monopole de droit en matière de distribution et de fourniture d'électricité. La question du monopole mise à part, il se base en grande partie sur les principes directeurs de la future LApEI. Il retient par exemple le principe d'une facture différenciant distribution, énergie et taxes. Il s'agit d'une législation intermédiaire qui servira de base à la loi cantonale d'application de la LApEI et sera abrogée avec son entrée en vigueur.

Le DSecEI a des conséquences directes sur les finances des communes: il remplace le système compliqué des ristournes communales - qui étaient prévues par les articles 72 et suivants du règlement d'application de la loi du 5 septembre 1944 sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public - par la possibilité de percevoir un émolument pour l'usage du sol (DSecEI, art. 23, al. 1). Les communes sont également habilitées à prélever des taxes communales spécifiques, transparentes et clairement déterminées permettant de soutenir les énergies renouvelables, l'éclairage public, l'efficacité énergétique et le développement durable (DSecEI, art 23, al. 2).

L'entrée en vigueur de l'émolument pour l'usage du sol était fixée au 1er janvier 2007 par le règlement d'application du DSecEI qui s'y rapporte. Toutefois, trois communes, dont celle de Lausanne, ont recouru contre ce règlement auprès de la Cour constitutionnelle et obtenu l'effet suspensif. Cette dernière a tranché en faveur du Canton et l'émolument est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2007.

Les communes sont libres de décider de percevoir ou non cet émolument qui a été fixé par le Conseil d'Etat vaudois à 0,7 ct/kWh. Dans sa séance du 5 juin 2007, le Conseil communal de Lausanne a suivi la proposition de la Municipalité d'introduire cette taxe. Les SIL, en tant que distributeur, verseront donc à la Ville de Lausanne, en tant que commune, une rétribution pour les surfaces utilisées au sol par les pylônes, transformateurs et lignes enterrées, qui acheminent et transforment l'électricité. Le Conseil communal a également légalisé l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 de taxes autorisées par l'article 23, alinéa 2 du DSecEI. Il s'agit d'une taxe alimentant le fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables, une taxe alimentant le fonds communal pour le développement durable et une taxe permettant de financer les coûts réels de l'éclairage public<sup>1</sup>.

Alors que les ristournes communales étaient incluses dans les tarifs d'électricité, l'émolument pour l'usage du sol, pour les raisons de transparence déjà évoquées, vient s'ajouter à ces derniers. En conséquence, les SIL ont baissé leurs tarifs 101, 102 et 103 du montant de cette taxe dès son introduction, afin que cela n'engendre pas de hausse pour la majorité des consommateurs lausannois.

### LOI SUR LE CO<sub>2</sub>

La loi sur le CO<sub>2</sub> est la pièce maîtresse de la politique climatique, par laquelle la Suisse réagit contre le

réchauffement de la planète. Entrée en vigueur le 1er mai 2000, cette loi fixe des objectifs impératifs pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, le principal gaz à effet de serre. En ce sens, elle constitue un instrument qui permettra de remplir les engagements internationaux pris avec 180 autres Etats en signant la Convention de Kyoto sur les changements climatiques. En se dotant de la loi sur le CO<sub>2</sub>, la Suisse s'est engagée à réduire ses émissions de 10 % en dessous du niveau de 1990 d'ici 2010.

Pour atteindre cet objectif, la loi sur le CO<sub>2</sub> tablait sur des mesures librement consenties par les entreprises et les particuliers mais réservait la possibilité d'instaurer une taxe si elles se montraient insuffisantes, ce qui a été le cas. Le 20 mars 2007, les Chambres ont approuvé une introduction échelonnée d'une taxe sur le CO<sub>2</sub> en fonction du taux de réduction atteint: la taxe est suspendue si au moins 94 % du niveau de 1990 est atteint en 2006, 90% en 2007 et 86.5% en 2008. Sans quoi, la taxe s'élèvera respectivement à 12 francs par tonne d'émissions de CO<sub>2</sub> en 2008, 24 francs en 2009 et 36 francs en 2010. Le Conseil fédéral a adapté son ordonnance sur le CO<sub>2</sub> en conséquence.

Le niveau de réduction visé en 2006 n'a pas été atteint, la taxe est donc entrée en vigueur au 1er janvier 2008. Pour le gaz, elle se monte à 0,216 ct/kWh. L'Association suisse de chauffage à distance (ASCAD) ne s'est pas encore déterminée sur la manière de reporter cette charge supplémentaire sur le client. En effet, la proportion de chaleur produite à partir de gaz varie fortement dans le temps. En la matière, les SIL suivront les recommandations de l'organisation faîtière de la branche. La signature par la Ville de Lausanne d'une convention d'objectifs de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub> permettra toutefois de limiter l'impact du report de cette taxe sur le prix du chauffage à distance.

### ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DES CENTRALES À CYCLE COMBINÉ ALIMENTÉES AU GAZ

Lors de la session parlementaire de mars 2007, les chambres fédérales ont également décidé que les nouvelles centrales à cycle combiné alimentées au gaz ne seront pas soumises à la taxe sur le CO<sub>2</sub>, mais qu'elles devront compenser entièrement leurs émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à fin 2012. L'arrêté fédéral sur la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> des centrales à cycle combiné alimentées au gaz précise qu'au moins 70% des émissions de CO<sub>2</sub> produites annuellement doivent être compensés dans le cadre de projets menés en Suisse. Les 30% restants peuvent être compensés à l'étranger. Le Conseil fédéral peut relever la part compensée à l'étranger à 50%, s'il constate que l'approvisionnement national en électricité est menacé.

La réalisation sur le site de Chavalon d'une centrale à gaz à cycle combinés alimentée au gaz à laquelle pourrait participer la Ville de Lausanne est étroitement liée à la question du coût des mesures de compensation. En clair, le projet ne pourra voir le jour que si le Conseil fédéral applique la clause d'exception fixant à 50/50 le niveau des compensations à réaliser en Suisse et à l'étranger.

<sup>1</sup> Ces taxes sont régies par le « Règlement sur les indemnités communales liées à la distribution d'électricité du 5 juin 2007 », consultable sur le site Internet [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch).

## FAITS MARQUANTS

### MANAGEMENT ET ORGANISATION

#### CRÉATION D'UN SERVICE COMMERCIAL

Pour affirmer leur positionnement sur des marchés de plus en plus concurrentiels, mettre en valeur la spécificité de leur offre multiservices et multiénergies et améliorer l'efficacité du service à la clientèle, les SIL ont débuté en août 2007 un projet de création de service commercial (SILCom). Ce changement dans la structure des SIL concerne essentiellement les collaborateurs des entités commerciales des services de l'électricité et du gaz et chauffage à distance, ainsi que la section « administration des ventes » du COSI. En fin d'année, ce nouveau service était complètement dessiné et ses objectifs clairement définis. SILCom aura pour mission :

- de coordonner les stratégies et les processus commerciaux pour le secteur « énergies », en mettant un accent particulier sur le positionnement multifluides ;
- de développer une image d'entreprise cohérente, une culture commerciale et des compétences et des méthodes homogènes au sein des SIL ;
- de professionnaliser l'activité commerciale par la concentration des ressources et des responsabilités ;
- d'augmenter la qualité de service pour les clients.

Les synergies avec la division « relations clients » du service multimédia présentent un grand potentiel et seront mise en œuvre progressivement. Les trois premières étapes de ce rapprochement sont prévues en 2008.

#### Un nouveau chef de service

Le chef de ce nouveau service a été désigné en décembre par la Municipalité en la personne de M. Marc-Antoine Surer, 51 ans, de nationalité suisse et britannique et titulaire d'un MBA (Master of Business Administration) en économie de l'Université de Dallas. Spécialisé en marketing et dans le développement de stratégies commerciales, M. Surer compte à son actif plusieurs lancements de produits réussis, notamment dans les domaines de la bureautique et des piles électriques. Sa maîtrise des langues, son sens de la négociation et sa connaissance des milieux économiques seront des atouts importants pour faire de SILCom l'acteur central et incontournable de l'agglomération lausannoise en matière d'énergies de réseaux.

#### SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

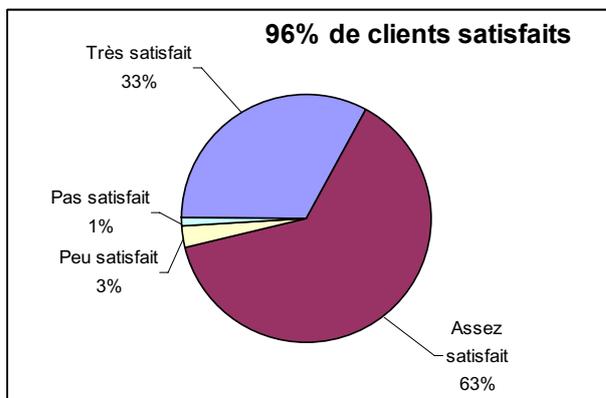
L'audit de surveillance mené par une société accréditée a montré que le système de management intégré des SIL fonctionne à satisfaction. En conséquence, les certifications selon la norme de qualité ISO 9001 et la norme environnementale ISO 14001 sont acquises pour 2008. L'objectif de cet audit était de confirmer que le système de management des SIL répond aux critères suivants :

- conforme aux exigences ISO ;
- correctement documenté et effectivement mis en œuvre ;
- cohérent avec les objectifs de l'entreprise et soutenant sa politique.

La maîtrise de la documentation ISO a été améliorée par la mise en production d'un nouvel outil de gestion électronique des documents. Une interface de recherche

sous intranet a également été développée afin de faciliter l'accès des collaborateurs à l'ensemble des documents. Ce travail conséquent a été réalisé en étroite collaboration avec le groupe informatique des SIL et le service d'organisation et d'informatique de la Ville (SOI).

#### Enquête de satisfaction



Les SIL procèdent à des sondages auprès de leurs clients afin d'être à l'écoute de leurs attentes<sup>2</sup>. De l'enquête réalisée en 2007, il ressort - avec un résultat extrêmement encourageant pour les collaborateurs et la direction des SIL - que 96% de la clientèle est globalement satisfaite.

Le détail par prestations de ce sondage permet de faire apparaître quelques pistes d'amélioration. En terme d'image notamment, les SIL doivent renforcer leur identité de prestataires multifluides - ils restent fortement associés d'abord à l'électricité - et mieux communiquer et valoriser leur engagement dans le développement durable.

Cette enquête a également montré que l'innovation, la mission de service public et l'amabilité du personnel sont les critères les plus importants pour les clients les plus satisfaits. Ces résultats confortent la politique énergétique innovante des SIL et leur volonté de fournir des services de qualité et de proximité.

#### SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

La sécurité et la santé du personnel sont des objectifs prioritaires pour la direction des SIL. Pour l'année 2007, les statistiques montrent que le nombre d'accidents professionnels, après la forte diminution observée en 2006, s'est stabilisé. En revanche, le nombre d'accidents « bagatelle » (absence de moins de 3 jours) est en augmentation. Il s'agit surtout de blessures aux mains, aux chevilles, aux jambes qui sont dues à des glissades et à des chutes. Elles s'expliquent principalement par l'augmentation du nombre de chantiers. En outre, pour remédier aux blessures aux mains, de nouveaux gants de protection seront mis à disposition des collaborateurs.

De nombreuses actions de formation et de sensibilisation ont été mises en places en collaboration active avec la cellule sécurité de la Ville : cours de formation pour les répondants sécurité dans les services, visites dans les services pour compléter le cadastre des dangers, formation des nouveaux collaborateurs au « Bréviaire de sécurité », cours sur les mesures d'urgence au Centre de formation de la Rama et cours sur les dangers de l'électricité dans

<sup>2</sup> Le sondage 2007 a porté sur un échantillon de 600 personnes représentatives habitant la commune de Lausanne, interrogées par téléphone. L'erreur maximum est de 4%.

les réseaux et les installations électriques au Centre d'essai et de formation (CEF) de Prévèrènges.

La campagne de sécurité 2008 portera sur la prévention des chutes et des glissades. L'objectif final vers lequel tendent les SIL est une politique « zéro accident ». Pour s'en rapprocher, les circonstances de chaque accident sont analysées et entraînent des mesures correctives.

En ce qui concerne les accidents non-professionnels, leur nombre est en diminution et les jours d'absences en forte diminution. Le sport reste la principale cause d'accidents (football, ski, basket et hockey) suivi par les chutes, les glissades et les accidents de la circulation.

#### **EXERCICE D'ÉVACUATION PIERRE DE PLAN**

Les SIL ont mené le 10 octobre 2007 un exercice d'évacuation de l'Usine de Pierre-de-Plan en collaboration avec les pompiers du service de protection et de sauvetage de Lausanne (SPSL). Le thème de l'exercice était une suspicion de fuite d'acide chlorhydrique, un liquide que l'on trouve dans les circuits de refroidissement des turbines à gaz et à vapeur.

Les buts de cet exercice étaient :

- d'analyser les comportements lors du déclenchement de l'alarme, de l'évacuation et du rassemblement ;
- de tester si les directives sont connues et respectées ;
- de tester les plans d'évacuation ;
- de vérifier que les listes des personnes soient à jour.

L'exercice a révélé des comportements généralement adaptés et des réactions rapides. Toutefois, il a également mis en lumière des points d'amélioration : mise à jour du dossier d'intervention des pompiers, révision du balisage et du tracé de certains chemins de fuite et formation de personnes responsables sur la place de rassemblement.

#### **ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION SAP**

Prévue en plusieurs étapes, la mise en production de la solution informatique SAP a commencé le 1er mai 2005 par le remplacement de l'ancienne application de facturation ISIS pour assurer la gestion de la facturation et des encaissements. En 2007, l'intégration de SAP a franchi deux grandes étapes de mise en production selon le planning prévu.

La première a eu lieu durant le week-end de Pâques. Elle a consisté à implémenter les modules de logistique pour le MAGESI. Il s'agit du module MM (Material Management) pour la gestion des articles, des achats et des mouvements de stock, du module WM (Warehouse Management) pour la gestion des emplacements de stockage et du module MRP (Material Requirements Planning) pour le calcul des réapprovisionnements. Cette étape a été accompagnée d'une migration de SAP de la version 4.6c vers la nouvelle version ECC6.0 et de l'intégration avec la plateforme Spontis<sup>3</sup>.

La seconde étape a eu lieu entre Noël et Nouvel An. Elle a consisté à implémenter les modules de finance, de contrôle de gestion et de gestion de projets. Il s'agit du module FM (Funds Management) pour la gestion des budgets dans le secteur public, du module FI (Financial) pour la comptabilité générale, la comptabilité fournisseur et les immobilisations, du module CO (Controlling) pour le contrôle de gestion, le contrôle des frais généraux et la comptabilité analytique des centres de coûts et de

profits par segment de marché, et du module PS (Project Systems) qui permet de gérer les projets, de les structurer, de les planifier et de suivre les ressources matérielles et humaines engagées.

#### **SAP pour la gestion de l'énergie**

En prévision de la libéralisation du marché de l'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les SIL vont encore étendre le champ d'application de leur outil de planification des ressources de l'entreprise (ERP). En effet, la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) oblige les fournisseurs et les distributeurs d'électricité de pouvoir communiquer entre eux les nombreuses informations qui permettent de gérer un client.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 les clients consommant plus de 100'000 kWh par an pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité. Néanmoins, pour la distribution de l'électricité, ces derniers restent évidemment liés au gestionnaire du réseau d'électricité auquel ils sont physiquement raccordés. En conséquence, le prix de l'énergie et le coût de la distribution seront différenciés. Les gestionnaires de réseau (qui acheminent et distribuent de l'énergie) et les fournisseurs d'électricité (qui vendent de l'énergie) – qui ne font qu'un aujourd'hui – devront présenter des factures détaillées, séparant ces éléments.

Gestionnaires de réseaux de distribution et fournisseurs d'électricité devront donc pouvoir communiquer entre eux, ainsi qu'avec Swissgrid, l'opérateur national de transport de l'électricité. En effet, à la demande d'un fournisseur d'énergie qui aura signé un contrat avec un client sur la zone de desserte d'un gestionnaire de réseau, ce dernier devra lui fournir de nombreuses données telles que les caractéristiques du point de livraison et du compteur, la date exacte du changement de fournisseur ou la consommation horaire.

Afin de répondre à ces nouvelles exigences, les SIL vont implémenter les modules SAP Energy Data Management (EDM), Intercompany Data Exchange (IDE) et Real Time Pricing (RTP). Ils permettront de couvrir l'ensemble des besoins internes des SIL et d'échanger avec les autres acteurs du marché les données requises.

#### **FORMATION DES APPRENTIS**

##### **Apprentissages et stages**

Entité formatrice, les SIL ont offert 42 places d'apprentissage en 2007, qui se répartissent de la manière suivante dans les dix filières de formation proposées :

<sup>3</sup> Spontis SA réunit les actionnaires suivants : Groupe e, Romande Energie SA, FMB/BKW, SIG et les SIL. En centralisant l'acquisition d'équipements électrotechniques et en proposant une plateforme informatique, Spontis permet de réduire les prix d'achat du matériel par effet de volume, de bénéficier de gains de standardisation (réduction du nombre d'articles, des coûts de stockage et du risque d'obsolescence) et de gains d'efficacité par l'amélioration du suivi des commandes et de la planification des chantiers.

Métiers	Services	2005	2006	2007
Polymécanicien	SDS	15	15	13
Automaticien	SDS	-	-	1
Mécatricien	SDS			1
Employé de commerce	SDS	6	7	8
Informaticien	SDS	1	1	2
Nettoyeur en bâtiment	SDS	-	-	1
Gestionnaire en logistique	MAGESI	2	3	3
Réparateur d'automobile	MAGESI	-	1	1
Electricien de réseau	SEL	8	9	10
Dessinateur électricien	SEL	-	1	1
Télématricien	SIMA	-	-	1
<b>Total</b>		<b>32</b>	<b>37</b>	<b>42</b>

Depuis août 2007, les SIL proposent trois nouvelles filières de formation : automaticien, nettoyeur en bâtiment et télématricien.

Les SIL ont également accueilli 73 stagiaires pour des stages d'une durée de 1 à 10 jours. En 2007, ils ont assuré un total de 269 jours de stage.

Métiers	Nb de stagiaires	Durée (nb de jours)	Nb de jours total en 2007
Polymécanicien	28	3	84
Automaticien	6	3	18
Employé de commerce	6	1	6
Employé de commerce	1	5	5
Informaticien	9	3	27
Informaticien	1	5	5
Nettoyeur en bâtiment	1	5	5
Gestionnaire en logistique	5	3	15
Electricien de réseau	8	5	40
Dessinateur électricien	6	10	60
Dessinateur électricien	2	2	4
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>45</b>	<b>269</b>

En outre, les SIL ont proposé pour la deuxième année consécutive une formule de stage originale qui permet à une douzaine d'élèves encore hésitants quant à leur futur professionnel de découvrir cinq professions en une semaine. Ce stage « découverte » est proposé la deuxième semaine des vacances scolaires d'octobre et la troisième semaine de novembre. Il s'adresse en priorité aux élèves lausannois de huitième et neuvième années.

### Création de la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

Constatant qu'il est de plus en plus difficile de recruter des électriciens de réseau et que cette profession est insuffisamment connue, les SIL ont pris l'initiative, en collaboration avec différents partenaires de Suisse romande, de dynamiser et professionnaliser cette filière en créant la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER).

Cette association remplacera la Commission romande pour la formation des électriciens de réseau (CROFER) qui coordonnait jusqu'ici les cours pratiques interentreprises de la branche. Nous saluons ici l'excellent travail fourni par cet organisme qui fonctionnait sur la base d'un système

de milice et de volontariat. La CIFER va professionnaliser cette filière de formation. Elle va poursuivre et développer la formation de base et dynamiser la formation continue en lien avec les métiers de l'électricité. Elle aura aussi comme but de soutenir en Suisse romande les activités complémentaires des associations faitières suisses que sont l'Association des entreprises électriques suisses (AES) et l'Association des entreprises d'installations de lignes aériennes et de câbles (AELC).

L'activité d'électricien de réseau est très variée et demande de plus en plus d'exigences en termes de connaissances techniques, de sécurité et de préservation de l'environnement. La création officielle de la CIFER aura lieu fin janvier 2008.

### Création du centre de formation de Malley

Les travaux qui doivent permettre l'ouverture au mois d'août 2008 du centre de formation polyvalent prévu sur le site de Malley ont débuté en novembre 2007, conformément au calendrier prévu<sup>4</sup>. Ce centre pourra former, à terme, 48 apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques. L'augmentation du nombre d'apprentis se fera progressivement, à raison de 4 engagements supplémentaires chaque année, dès 2008 et jusqu'en 2015.

### Réalisation d'un chariot d'intervention pour le m2



*Chariot d'intervention des sapeurs-pompiers en partie conçu par les apprentis polymécaniciens*

Contactés par le sergent-major Melly du corps des sapeurs-pompiers de Lausanne pour participer à la réalisation d'un chariot d'intervention sur le parcours du métro m2 et après quelques explications succinctes, les SIL ont décidé de faire participer leurs apprentis polymécaniciens à ce projet. Dans un premier temps, les réflexions des apprentis ont surtout concerné le choix des matériaux et leurs formes: le poids et la résistance des matériaux étaient en effet deux critères importants pour la réalisation de ce chariot.

Sur la base de quelques croquis, les apprentis ont ensuite effectué un premier travail de mise en plan avec le logiciel de dessin technique Autocad. Une touche de fantaisie a été apportée à certaines pièces, permettant de gagner quelques grammes. Ce chariot destiné aux interventions sur le site du m2 doit pouvoir être porté par les sapeurs, d'où l'importance de son poids. Une fois la conception terminée, les apprentis ont fabriqué les pièces. La qualité

<sup>4</sup> Tel qu'indiqué dans le rapport-préavis N° 2006/64 « Création de places d'apprentissage au sein de l'administration communale - Réponse au postulat de M. Grégoire Junod » accepté par le Conseil communal dans sa séance du 13 mars 2007.

et la précision de leur travail ont été relevées par les sapeurs-pompiers qui se sont chargés de l'assemblage. Pour les récompenser des heures passées à la conception et à la fabrication de certains éléments de ce chariot, les deux apprentis qui se sont le plus impliqués dans le projet et leur maître d'apprentissage ont été invités par les sapeurs pompiers à participer aux premiers essais sur le tracé du m2, de nuit, entre 21h30 et 23h00.

L'expérience de projets concrets de ce type est particulièrement enrichissante pour les apprentis, qui ont exprimé leur satisfaction et leur fierté d'y avoir participé.



*Après quelques explications, Marc Sandoz et Michael Fuerbringer, apprentis polymécaniciens, et Philippe Martin, maître d'apprentissage, ont pu tester le chariot sur le tronçon Ouchy-Gare.*

#### Création d'un journal des apprentis

« Une occasion de prendre la parole ne se refuse pas »<sup>5</sup> peut-on lire sous la plume de Mélanie Mettral, apprentie employée de commerce, qui signe l'éditorial du premier numéro du journal des apprentis. Le nom dont ils ont baptisé leur journal, FleurBleu, est un double clin d'œil : au logo des SIL bien sûr, mais également à leur statut de débutant au grand bal du monde professionnel. L'éditorialiste réfute en revanche tout rapport avec ces « jeunes filles sentimentales et naïves » que l'on qualifie de « fleurs bleues »... Le journal paraît deux fois par année. Il est tiré à 50 exemplaires et diffusé sur intranet. Le comité de rédaction est composé de représentants des apprentis de chaque profession. Il est animé par les apprentis employés de commerce.

Avant la sortie du premier numéro, Morgane Torras, apprentie employée de commerce, présentait ainsi l'utilité

de ce projet dans le cursus d'un apprenti : « La réalisation d'un journal permettra de mettre en valeur des aspects aussi bien professionnels que personnels. Il s'agit de mener un projet à terme, de l'idée à sa réalisation et, finalement, à sa diffusion. Un tel projet implique d'organiser des séances, de tenir un planning, de respecter des délais, d'apprendre à rédiger et de prendre un procès-verbal. Cette expérience sera utile pour notre vie professionnelle future.<sup>6</sup> »

Les apprentis gèrent la parution de chaque numéro de manière parfaitement autonome. Le numéro 3 est attendu pour début 2008.

#### STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE



*Début des travaux pour l'éolienne Mont d'Ottan, près de Martigny*

#### ÉOLIENNE DE MARTIGNY : DÉBUT DES TRAVAUX

Comme annoncé fin 2007, les travaux nécessaires à la construction de l'éolienne Mont d'Ottan ont débutés sur le site de Martigny, non loin du restaurant Le Relais du Grand St-Bernard. La mise à l'enquête publique de la construction de cette deuxième éolienne prévue par RhônEole n'a en effet soulevé aucune opposition.

Les pieux de soutènement de la fondation ont été mis en place fin 2007. Viendront ensuite les travaux de fondation, puis la construction de l'éolienne elle-même. Cette dernière étape est planifiée pour le mois de mai et la mise en service pour le début de l'été 2008.

La nouvelle éolienne sera du même type que celle de Collonges mais d'un modèle plus récent (Enercon E82 contre E70). Avec 2 MW, elle développera la même puissance, mais le diamètre de son hélice sera de 82 mètres contre 71 mètres pour la Cime-de-l'Est de Collonges. Contrairement à celui de cette dernière,

<sup>5</sup> Mélanie METTRAL, « Nouveau souffle », FleurBleu, n°1, janvier 2007, p. 1.

<sup>6</sup> Morgane TORRAS, « Un journal pour / par les apprentis », SInergies, n°26, novembre 2006, p. 14.



*Le visuel conçu par les apprentis pour la maquette de leur journal est une variation de la Semeuse (1890) d'Eugène Grasset qui intègre le logo des SIL.*

constitué de grands éléments en métal particulièrement difficiles à transporter sur des routes étroites, le mât de l'éolienne de Martigny sera construit par un assemblage de coquilles en béton. La production attendue est de 4,5 millions de kWh par an.

En 2007, les vents ont été plus faibles mais plus réguliers qu'en 2006. Malgré un léger fléchissement de la production à 4'289'000 kWh contre 4'377'000 kWh en 2006, l'éolienne de Collonges maintient d'excellentes performances. La turbine a enregistré un record journalier le 7 novembre en produisant 48'700 kWh, ce qui signifie qu'elle a tourné à pleine puissance pendant 24 heures et fait des pointes supérieures à sa puissance théorique (24h \* 2'000 kW = 48'000 kWh)!

#### PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE À LAUSANNE

Les SIL ont finalisé l'étude préliminaire de faisabilité du projet de géothermie profonde (SGS) dans l'agglomération lausannoise, initiée en 2006 et financée par le fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables.

Cette étude préliminaire a permis de quantifier les besoins en énergie thermique de certaines zones de l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020, notamment de l'Ouest, d'évaluer le coût et la rentabilité de différentes options de réseaux de chauffage à distance pour subvenir à ces besoins et d'évaluer différents sites d'implantation pour une centrale SGS. De cette analyse multicritères, il ressort que l'agglomération lausannoise présente un potentiel intéressant de valorisation de l'énergie géothermique et les conditions requises pour l'implantation d'un site de production.

Ces premiers résultats doivent encore être étayés et validés par des études plus poussées qui ne pourront se faire qu'avec le soutien du Canton et de la Confédération.

#### PROJET DE GÉOTHERMIE À LAVEY-LES-BAINS

Le projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP) vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans les Alpes. Les SIL participent à ce projet avec les partenaires suivants: CESLA SA (société fondée en 1999 par le Canton pour l'exploitation des sources de Lavey), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) de l'Etat de Vaud, le Service de l'énergie (SEN) de l'Etat du Valais, les commune de Lavey et de St-Maurice, la Bourgeoisie de St-Maurice, les Forces Motrices de l'Avançon et Romande Energies Renouvelables.

Après études, le site de Lavey-les-Bains a été retenu comme le plus favorable. Il présente les caractéristiques suivantes:

- cibles géothermiques relativement claires, situées à environ 3 km de profondeur;
- température attendue des fluides profonds de l'ordre de 110°C;
- contexte régional favorable pour la production d'électricité et la valorisation de la chaleur.

L'étude de faisabilité en cours a permis de modéliser différentes variantes d'exploitation (production d'électricité et valorisation de la chaleur par les bains et un réseau CAD à St-Maurice), elle a permis de démontrer la rentabilité économique du projet. Il est prévu d'achever cette deuxième phase de l'étude de faisabilité en juin 2008. Celle-ci devra notamment définir précisément le projet de forage et déterminer son coût.

#### PROJET DE BIOMÉTHANISATION

Afin d'améliorer la valorisation énergétique des déchets organiques sur le territoire de l'agglomération lausannoise, un nouveau concept de traitement des déchets verts sur un site unique dans la zone de Cery est à l'étude. Ce site

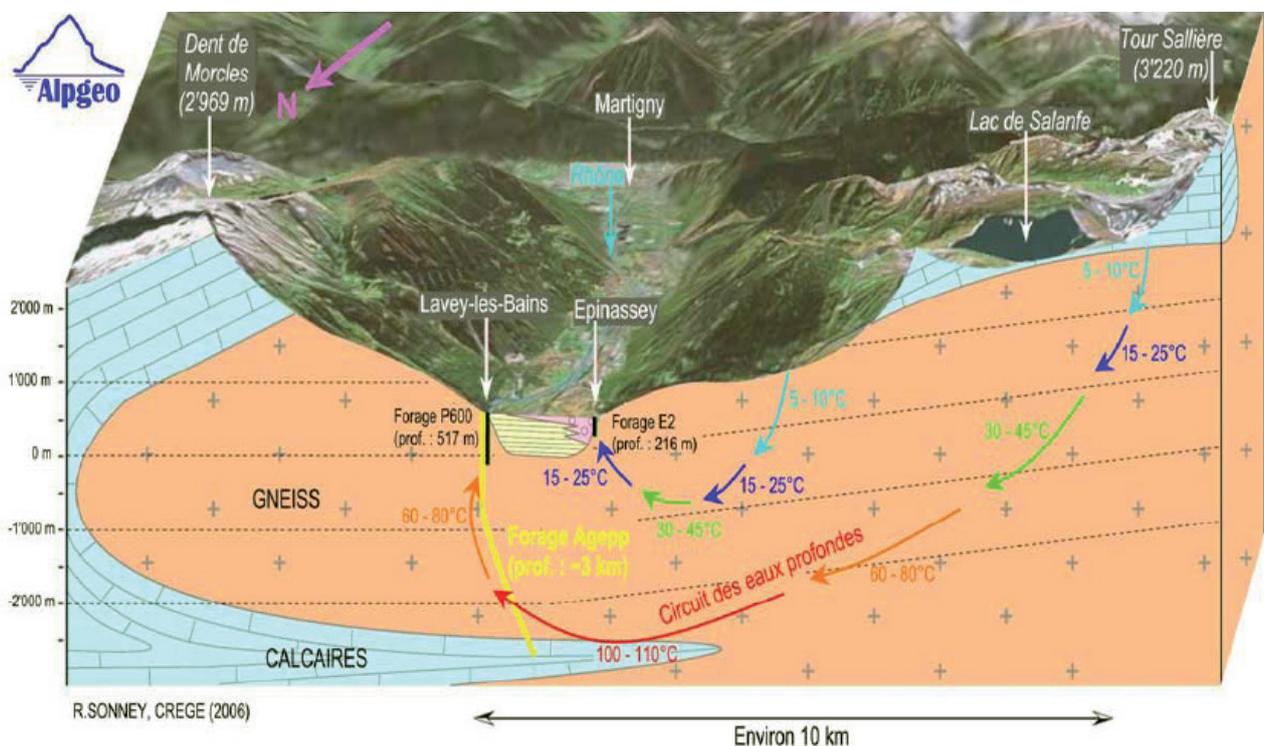


Schéma hydrogéologique régional des circulations d'eau profonde dans la région de Lavey

devrait accueillir, dans un premier temps, une installation de biométhanisation sèche et une compostière couverte. Dans un deuxième temps, une centrale chaleur-force à bois, en remplacement de celle de la Tuilière, complètera les installations et permettra de brûler les déchets ligneux en vue d'une production d'électricité et de chaleur renouvelable.

Une étude du bassin versant des déchets a été effectuée afin de répondre aux questions telles que le volume attendu, la provenance, la saisonnalité et les filières d'évacuation des résidus. Cette étude a permis d'identifier un centre de gravité des déchets qui devrait permettre de définir un site optimisant les distances de transport. Les données ont aussi permis de faire une première évaluation des capacités de traitement des installations, soit environ 10 à 15'000 tonnes/an pour l'installation de méthanisation sèche et entre 20 et 25'000 tonnes/an pour celle de compostage. Ces installations permettront de produire de l'ordre de 1'100'000 m<sup>3</sup> de biogaz, soit 6 GWh d'énergie brute réinjectable dans le réseau de gaz<sup>7</sup> ou transformable en électricité et chaleur, 3'500 tonnes de compost et 5'000 m<sup>3</sup> d'engrais liquide.

La présence sur un même site de ces trois installations permettra de réduire les transports ainsi que les frais d'exploitation notamment en permettant la valorisation de tous les déchets organiques sur un site unique. De plus, les variations saisonnières de la composition et du volume des déchets pourront être valorisées de manière flexible par une des 3 filières de traitement. Des études en cours permettront de mettre en évidence les solutions techniques les plus économiques de valorisation du gaz, de la chaleur et de l'électricité. La possibilité de valoriser la chaleur à l'hôpital de Cery est un atout supplémentaire.

#### **MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE DE FROID PAR LE CHAUD DE LA STEP**

Après celle de Flon-Ville, la centrale de production de froid par le chaud de la Station d'épuration (STEP) alimentant le Comité international olympique (CIO) est la deuxième à avoir été mise en service sur le réseau du chauffage à distance lausannois. Cette technologie innovante permet de valoriser le surplus de chaleur produite en été à partir de sources renouvelables (STEP, TRIDEL).

Chaque année, la STEP de Vidy incinère quelque 21'000 tonnes de boues déshydratées, dont une partie provient d'autres stations de la région. La chaleur qui en résulte est réinjectée dans le réseau de chauffage à distance. Désormais, grâce à la mise en service de cette centrale de production de froid par absorption, il sera possible de produire en été de la climatisation à partir de chaleur qui atteint environ 120 degrés. L'eau, glacée à 6 degrés, est ensuite transportée par une conduite de 200 mètres au bâtiment du CIO. Elle transite dans le système de ventilation et revient à la STEP à 12 degrés où, en circuit fermé, elle est à nouveau refroidie.

La prochaine centrale est prévue pour la climatisation du nouveau bâtiment administratif et industriel de KBA-GIORI SA en construction à l'avenue du Grey à Lausanne.

#### **MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE DE PRODUCTION DE BIOGAZ DES SAUGALLLES**

L'installation de production de biogaz à la ferme des Saugallles a été mise en service en mai 2007. La production de biogaz se fait selon un processus relativement simple. Les déchets organiques de différentes

origines sont d'abord stockés séparément et les huiles et lavures traitées dans une unité d'hygiénisation et de broyage. Ils sont ensuite regroupés durant 44 jours dans un digesteur de 400 m<sup>3</sup>, maintenu à une température entre 35 et 42°C. Le biogaz résultant de la fermentation est ensuite conduit vers un couplage chaleur-force dans lequel il est brûlé et transformé en électricité et chaleur. Le courant ainsi produit, environ 375'000 kWh par an, est réinjecté dans le réseau. Cette production permet de couvrir la consommation d'une centaine de ménages lausannois. L'énergie thermique, environ 440'000 kWh par an, est quant à elle utilisée pour les besoins de la ferme. Différents ajustements ont été effectués en fin d'année pour optimiser le fonctionnement du digesteur.

### **STRATÉGIE MULTIMÉDIA**

#### **LE TÉLÉRÉSEAU LAUSANNOIS DEVIENT CITY TV**

Pour fêter ses 30 ans d'existence, le télé-réseau lausannois a pris le nom de « City TV ». Afin d'améliorer sa visibilité, cette nouvelle appellation s'assortit d'un logo et d'un visuel créés tout spécialement pour l'occasion. City TV prend sa place dans la déclinaison des prestations du réseau câblé lausannois aux côtés de Citycable (Internet) et de Cityphone (téléphonie fixe).



*Campagne publicitaire de lancement du visuel City TV*

Le télé-réseau a été construit à partir de 1976 à grand renfort de travaux souterrains pour contrer la multiplication des antennes et pallier les aléas de la diffusion par ondes hertziennes sur le territoire accidenté de la Ville. Connu autrefois sous le nom d'URBA-TEL, le télé-réseau permettait de disposer de 13 programmes radiophoniques et de 9 chaînes de télévision. Trente ans plus tard, il propose 50 programmes radiophoniques, plus de 100 chaînes TV, l'accès à Internet et l'accès à des prestations de téléphonie!

#### **CITYPHONE**

Le 31 janvier 2008, la téléphonie fixe est venue s'ajouter à la gamme des offres radio-TV-internet des SIL sur le réseau câblé. Techniquement, l'offre Cityphone tient à la fois de la téléphonie par Internet et de la téléphonie fixe classique. La technologie Internet, qui permet de

<sup>7</sup> La solution énergétique la plus efficace est d'injecter le biogaz dans le réseau de distribution de gaz, ce qui contribuerait également à maintenir la proportion minimale de 10% de biogaz distribué au niveau suisse que la branche s'est engagée à respecter. Toutefois, le biogaz, constitué de deux tiers de méthane et d'un tiers de CO<sub>2</sub>, doit préalablement être filtré de son CO<sub>2</sub>, ce qui n'est pas sans poser, à l'heure actuelle, des difficultés techniques.

passer ses appels via le câble TV, est utilisée pour les transmissions locales. Les appels au niveau national sont relayés par le réseau de téléphonie conventionnelle. Cityphone propose une alternative concurrentielle aux offres des grands opérateurs nationaux.

#### OFFRE TNT

Grâce au lancement de la télévision numérique terrestre, la TNT, sur le réseau câblé lausannois, de nombreux clients peuvent désormais regarder leurs chaînes préférées en qualité numérique, sans frais supplémentaires si leur récepteur de télévision est assez récent, ou moyennant l'achat d'un récepteur TNT. Considérée comme la norme universelle de demain en matière de programmes télévisuels non-payants, l'offre numérique devrait progressivement remplacer – à moyen ou long terme – la technologie analogique utilisée jusqu'ici.

Le déploiement de cette nouvelle prestation s'est fait en trois étapes : mise à disposition de 20 programmes lors du lancement fin janvier 2007, extension de l'offre aux principaux programmes diffusés en analogique en juin 2007 (36 chaînes au total), diffusion de la totalité de l'offre analogique, des programmes de la TNT française et de quelques chaînes supplémentaires pour atteindre, en décembre, 70 chaînes numériques comprises dans l'abonnement de base au télé-réseau.

#### PARTENARIAT

##### CRÉATION DE ROMANDE ÉNERGIE COMMERCE SA

Fruit d'une volonté de collaboration entre acteurs des secteurs public et privé dans la perspective de l'ouverture du marché de l'électricité, la société Romande Energie Commerce SA (RECom) a été créée en décembre 2007 et sera opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Elle doit permettre de réaliser des économies d'échelle et des synergies. Elle réunit 9 partenaires qui se sont réparti le capital en fonction des apports de chacun (clientèles captives, clientèles éligibles et approvisionnement) de la manière suivante :

Groupe Romande Energie	67,49%
SIE SA	16,00%
Atel	12,00%
<b>Lausanne</b>	<b>2,00%</b>
Bussigny	1,03%
Pully	1,03%
Romanel	0,20%
Belmont	0,15%
Paudex	0,10%

Les SIL approvisionneront la société à raison de 100 GWh par an. La Ville détiendra un siège au Conseil d'administration. Les clients éligibles lausannois et les clients éligibles multfluides ou multisites seront traités en consortium avec RECom. Par convention d'actionnaires, la Ville dispose d'une option jusqu'au 31 décembre 2009 pour augmenter sa part au capital par apport de la clientèle éligible, aux mêmes conditions que les actionnaires fondateurs, mais à la date de l'apport.

RECom SA sera basée à Morges et constituée à partir de l'Unité marketing et vente de Romande Energie. Elle réunira une centaine de collaborateurs, professionnels du

marketing, de la vente, de la relation client, de la gestion de projets et de l'approvisionnement.

Le capital de la nouvelle société est ouvert à tout acteur énergétique suisse intéressé à faire face à l'ouverture du marché et partageant les valeurs et la stratégie de la société.

#### CLIENTS-DISTRIBUTEURS

La hausse des coûts d'approvisionnement en électricité à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007 a contraint les SIL à négocier de nouvelles conditions de fourniture d'électricité avec leurs clients-distributeurs et ses clients les plus importants. Compte tenu de l'entrée en vigueur de la LApEI au 1<sup>er</sup> janvier 2008, Lausanne a contribué à sécuriser l'approvisionnement de ses clients-distributeurs. Ainsi, les communes de Belmont-sur-Lausanne, Paudex, Pully et Romanel-sur-Lausanne ont signé de nouveaux contrats d'approvisionnement avec les SIL. Les conditions de ces contrats ont été adaptées de sorte à faciliter la participation de ces communes à la création de RECom. Le contrat avec le SIE SA a également été adapté dans ce sens.

#### CONVENTION AVEC LUTRY

Les SIL, en collaboration avec la Direction des travaux, ont élaboré un modèle de partenariat à long terme avec les Services industriels de Lutry pour les activités de distribution de l'électricité, de l'éclairage public, du gaz et de l'eau. Il s'agit d'optimiser les processus et les coûts d'exploitation de ces réseaux, tout en garantissant à Lutry un service public de proximité et de qualité.

Ce partenariat sera formalisé par la signature, début 2008, d'une convention qui précisera les engagements de chaque partie pour les activités d'exploitation et de construction de réseaux, le partage des ressources et la mise à disposition de produits et prestations.

Le contrat d'approvisionnement en électricité avec Lutry a également été renouvelé.

#### PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

##### EUROPEAN ENERGY AWARD ET LABEL CITÉS DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre du programme Interreg III A France-Suisse pour le renforcement de la coopération transfrontalière, le projet REVE Jura-Léman - REseau de Villes pour une politique de l'Energie durable dans l'Arc Jurassien et le bassin Lémanique – a mobilisé 16 collectivités françaises et suisses qui ont pour ambition de développer sur leurs territoires des politiques énergétiques locales durables, efficaces et exemplaires. L'objectif du projet était de renforcer les compétences internes des collectivités participant au projet dans ce domaine à travers un vaste échange d'expérience, en s'appuyant et en développant des outils qui ont depuis fait leurs preuves au niveau européen : la certification European Energy Award et la campagne Display. L'engagement de Lausanne a largement contribué à la dynamique de ce projet.

Comme résultats côté suisse, au début 2008, 28 communes romandes participaient à la campagne Display. Avec l'entrée en lice fin janvier de la ville de Zurich, le projet prend une dimension nationale. Cette extension à la Suisse allemande se poursuivra et s'accompagnera de la publication d'un cahier technique par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes (SIA).

Côté français, le concept du label Cité de l'énergie a été adapté au contexte national. Plus spécifiquement, il englobe désormais les notions d'intercommunalité et d'agglomération qui étaient peu développées du côté suisse. Quatre communes ont passé avec succès la certification, tandis que quatre autres ont entamé le processus.

Suite au succès rencontré en Suisse et à cette expérience pilote, l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a officiellement lancé le 18 décembre 2007 à Paris la version française du label: Cité'ergie/eea. La mise en place de l'infrastructure nécessaire à son extension à tout le pays est planifiée sur 18 mois.

### MÉTAMORPHOSE

De manière générale, les solutions énergétiques retenues pour le projet Métamorphose tendront à minimiser les consommations, limiter les rejets de particules et utiliser en priorité des ressources indigènes et renouvelables. Il s'agira également d'exploiter et de tester des technologies énergétiques innovantes. Les SIL apporteront à ce grand projet leur expertise dans le domaine énergétique, et plus particulièrement dans le développement du concept énergétique de l'éco-quartier de la Pontaise.

C'est également les SIL qui donneront le coup d'envoi du projet: le premier chantier de Métamorphose consistera à déplacer le poste de détente de gaz (PDC) de Vidy, situé dans le périmètre du futur stade olympique. Le déplacement de ce poste de détente s'inscrit dans la restructuration du réseau de gaz. Les anciennes conduites 25 bars situées en pleine ville seront ramenées à 5 bars, permettant la construction de logements dans leur périmètre.

Dans le cadre de la réalisation du concept énergétique de l'éco-quartier, un partenariat avec l'Energy center de l'EPFL et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a été mis sur pied. La première pierre d'un ensemble de mesures regroupées sous l'appellation « consortium plus-e » est un projet appelé « Instruments innovants de planification et de gestion des systèmes énergétiques en zone urbaine ». Ce projet fournira un système d'aide à la décision en vue d'évoluer vers une société à faible consommation énergétique. D'autres villes devraient participer à un vaste échange d'expériences. L'OFEN prendra en charge la participation des villes au consortium plus-e.

### OUVERTURE DE NOUVELLES STATIONS GNC

Dans le cadre de sa politique de développement durable, les SIL ont été des précurseurs dans le développement de stations de remplissage de gaz naturel carburant (GNC), bien avant que le Conseil fédéral adopte, dans le cadre des ordonnances relatives à la loi révisée sur l'imposition des huiles minérales (Limpmin), un allègement fiscal en faveur des carburants ménageant l'environnement. Le gaz naturel, le gaz liquide et le biogaz, ainsi que d'autres carburants issus de matières premières renouvelables, feront en effet l'objet dès le 1er juillet 2008 d'un allègement fiscal visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le trafic routier et à promouvoir le remplacement des carburants fossiles.

Cet allègement fiscal, qui intervient dans contexte de hausses du prix du pétrole, vient encore renforcer l'attrait du GNC. Pour la troisième année consécutive, les SIL ont

organisé en 2007 deux journées d'exposition et d'essais de véhicules hybrides fonctionnant au GNC.

En partenariat et à part égale avec Gaznat, les SIL ont subventionné l'achat de véhicules à gaz. Ils ont également à leur actif la réalisation de cinq stations de remplissage au GNC. En effet, l'année 2007 a vu la construction et l'ouverture de trois nouvelles stations de remplissage qui sont venues compléter l'offre existante de Perrelet et de la Borde:

- la station AGIP à l'avenue de Rhodanie 68. L'installation a été livrée par Cirrus SA, elle a une capacité de 80 m<sup>3</sup>/h de débit et un stockage de 600 m<sup>3</sup> permettant le ravitaillement de 8 véhicules consécutifs. Elle est complètement intégrée dans le site et complète l'offre des carburants traditionnels;
- la station Garage Emil Frey à Crissier. Cette installation est identique à celle de l'avenue de Rhodanie. Elle est construite sur le site du garage Emil Frey, importateur de véhicules fonctionnant entre autres au GNC;
- la station BP-Blécherette à l'avenue du Grey 119. Station livrée par Greenfield SA, elle a une capacité de 80 m<sup>3</sup>/h et un stockage de 440 m<sup>3</sup> permettant le ravitaillement de 6 véhicules consécutifs et de 55 véhicules/jour.

### RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

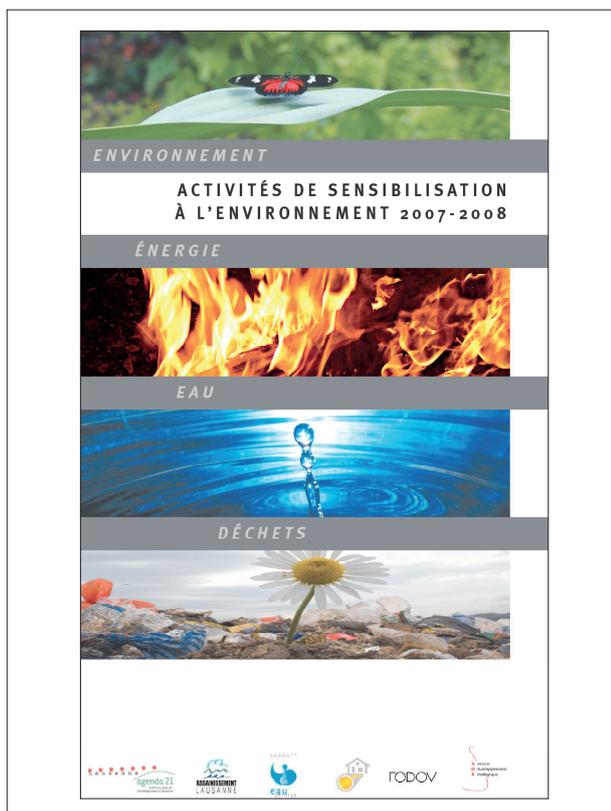
La Confédération a prévu un système incitatif pour les gros consommateurs d'énergie que sont les entreprises et les collectivités publiques: elles peuvent s'engager par une convention signée avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) à atteindre des objectifs de réduction d'émission par rapport à une année de référence, objectifs qui seront contrôlés. Les signataires qui atteindront ces objectifs bénéficieront d'un remboursement partiel de la taxe CO<sub>2</sub>.

La Ville de Lausanne, « Cité de l'énergie » a déposé en automne 2007 un dossier pour la signature d'une convention d'objectifs par laquelle elle s'engage à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> produites par l'activité de son administration. La signature de cette convention est l'occasion de valoriser l'implication de la Ville de Lausanne pour le développement durable et tout particulièrement les nombreuses réalisations ayant abouti à une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>: améliorations apportées au parc de bâtiments communaux en termes d'isolation et de rénovations techniques, télégestion, audits énergétiques, campagne Display, mise en service de l'usine d'incinération TRIDEL et, prochainement, travaux de rénovation de la STEP.

Lorsque les objectifs auront été contrôlés, le remboursement partiel de la taxe sur le CO<sub>2</sub> sera affecté pour limiter l'effet de cette taxe sur la facture du chauffage à distance et pour alimenter le fonds communal pour le développement durable.

### CAMPAGNE DISPLAY DE NOUVEAU PRIMÉE AU NIVEAU EUROPEEN

Déjà primée à deux reprises en 2006, la campagne lausannoise de communication sur l'étiquette énergétique liée aux bâtiments Display a obtenu un nouveau prix le 10 octobre à Bruxelles, devant Montreux et Colomiers (France). Cette nouvelle distinction récompense les actions de sensibilisation dans les écoles lausannoises décrites ci-dessous et l'extension de la campagne Display vers le secteur privé.



### ÉDUCATION À L'ÉNERGIE (EDEN)

Le 14 mai 2007, quatre classes lausannoises et six classes de France voisine se sont rencontrées pour échanger leurs travaux et réflexions dans le domaine des économies d'énergie. Cette rencontre a clos un cycle d'ateliers, nommé « Opération Energie » dans le cadre du programme européen d'éducation à l'énergie EDEN, piloté en Suisse romande par l'Association lausannoise pour le développement des énergies renouvelables (ADER).

Depuis 2005, les SIL organisent une campagne de sensibilisation dans les écoles autour de l'étiquette énergétique Display. Dans le prolongement de ces cours, cinq ateliers ont été mis sur pied avec la collaboration de l'association Terrawatt. Ce projet a permis de faire découvrir aux enfants la problématique de l'énergie, de comprendre ses enjeux, de vivre des expériences novatrices. L'objectif est de promouvoir par l'éducation un usage responsable de l'énergie dans la perspective du développement durable.

Trois classes d'élèves de 8 à 14 ans du collège de Grand-Vennes et une classe du collège de Béthusy ont participé à ces ateliers de septembre 2006 à janvier 2007. Ils ont ainsi pu expérimenter par des jeux, des observatoires ou des rallyes les enjeux du monde de l'énergie. Au final, ils ont réalisé une exposition sous forme de posters, relatant leurs découvertes.

Ces actions de sensibilisation à l'énergie ont été pérennisées avec leur intégration dans le nouveau catalogue des prestations liées à l'environnement distribué aux professeurs des écoles lausannoises. Résultats en 2007: 68 classes (1'400 élèves) ont découvert Display et 15 classes (300 élèves) participé à l'« Opération Energie ».

### CONCOURS DE RÉNOVATION

Afin d'inciter aux économies d'énergie les propriétaires qui n'en ont pas l'obligation légale<sup>8</sup>, la Ville de Lausanne, en collaboration avec la BCV et la société « Les Portes de l'Immobilier », a lancé, pour la première fois, un concours de la meilleure rénovation. Encourager les propriétaires à améliorer l'isolation de leur bâtiment et à entreprendre des travaux d'entretien qui ne sont pas requis par la loi représente un grand potentiel d'économies d'énergie. Tous les bâtiments qui participent au concours bénéficieront d'un étiquetage Display.

Le lancement officiel du concours a eu lieu lors de l'inauguration du 3ème Salon de l'immobilier de Lausanne, qui s'est déroulé à la place de la Navigation à Ouchy du 28 au 30 septembre 2007. Les réalisations présentées au concours seront évaluées par un jury indépendant et les prix remis lors de l'édition 2008 du Salon de l'immobilier.

### PROMOTION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les SIL ont subventionné l'achat de 146 vélos électriques en 2007, à raison de 300 francs par vélo. Cette action en faveur de la mobilité douce s'intègre dans le programme du Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables. En sept ans, 379 vélos ont été subventionnés.

### TÉLÉVISEURS À BASSE CONSOMMATION

Part souvent négligée, mais non négligeable des bilans énergétiques, les postes de télévision représentent en moyenne 10% de la consommation d'électricité des ménages. Les SIL, via le Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables, ont décidé d'offrir à 500 clients une remise de 150 francs à l'achat d'un téléviseur figurant dans une sélection de modèles à consommation d'électricité réduite. Destinée au grand public, cette action pilote est valable pour les abonnés des communes connectées au réseau câblé lausannois City TV.

Un achat judicieux permet de réduire jusqu'à 25% la consommation électrique liée au téléviseur. La remise de 150 francs représente en moyenne 10-15% du coût des appareils concernés.

### SENSIBILISATION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La Ville de Lausanne s'est associée à la journée internationale d'action pour le climat du samedi 8 décembre 2007. De 20h à 20h05 environ, les SIL ont éteint la Cathédrale ainsi qu'une trentaine d'illuminations et de bâtiments situés sur l'espace public (églises, parcs, théâtres, etc.). Cette initiative symbolique permet d'attirer l'attention sur les changements climatiques et la hausse constante de la consommation d'électricité, alors que se tenait à Bali la 13ème conférence internationale des Nations Unies sur le changement climatique. Durant cette conférence, la communauté internationale a discuté de la suite à donner au protocole de Kyoto qui expire en 2012. La Banque Lombard Odier Darier Hentsch et l'UBS, avec leurs bâtiments de St-François, se sont également associées à cette opération.

<sup>8</sup> Depuis son entrée en vigueur en septembre 2006, la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) impose des critères stricts d'efficacité énergétique pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes.

## ILLUMINATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

### « VILLES POUR LA VIE, VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT »

Le 30 novembre 2007, à l'occasion de la journée « Villes pour la vie, villes contre la peine de mort », Lausanne a marqué son soutien en illuminant de façon saisissante le Palais de Rumine. Différentes mentions autour de ce thème ont été projetées sur l'édifice, avec l'équipement mis en place pour les fêtes de Noël, notamment la bougie entourée de fils de fer barbelés d'Amnesty International.

### FÊTES DE NOËL

Comme chaque année durant la période des fêtes de fin d'année, les SIL ont illuminé la ville en collaboration avec les commerçants lausannois. Pendant cette période, les rues, places et monuments de la capitale vaudoise se sont habillés de guirlandes et de jeux de lumière originaux. La cheminée de Pierre-de-Plan, en particulier, a changé de couleur en boucle grâce à un système de projecteurs LEDs (Light-Emitting Diodes, ou diodes électroluminescentes) particulièrement efficaces sur le plan énergétique. Le Palais de Rumine, quant à lui, est apparu dans ses moindres détails grâce à un éclairage détournant et des projections diverses. Ces animations ont duré jusqu'au 3 janvier.



*Le Théâtre municipal illuminé par les SIL*

Sept autres sites ont complété ce dispositif: la place Chauderon, la place de la Gare, l'Hôtel-de-Ville, le Théâtre municipal, l'église Saint-Laurent, la fontaine de la place de la Riponne et la fontaine de la place du Grand-Saint-Jean. De plus, les SIL ont posé des illuminations rue de l'Ale, rue St-Laurent, rue de la Louve, rue du Pont, place de la Palud, rue de la Madeleine, rue de la Mercerie, rue Saint-François, place Saint-François, rue de Bourg, rue du Petit-Chêne et rue Etraz.

### LUMINIS : UNE PREMIÈRE À LAUSANNE

En collaboration avec les Services industriels de Lausanne (SIL) et City Management, le Festival Luminis organisé par Romande Energie a fait étape pour la première fois à Lausanne les 14, 19 et 21 décembre 2008. Luminis a mis en lumière les quartiers intégrés dans le projet « Métamorphose », ainsi que les bâtiments du Flon, le Palais de Rumine, l'Hôtel de Ville et la Tour 24Heures. Toutes ces constructions incontournables de Lausanne ont été « métamorphosées » en revêtant, le temps d'un instant, les extravagants atours de lumière projetés par Gerry Hofstetter, le concepteur lumière du festival.



*Les bâtiments des quartiers concernés par le projet « Métamorphose » au Nord de la ville ont été intégrés dans le festival Luminis.*

### AUTRES MANIFESTATIONS

Comme chaque année, les SIL ont participé à l'alimentation et à la pose de décorations et d'installations de nombreuses manifestations parmi lesquelles on peut citer la Fête de Lausanne, le Festival de la Cité, Athlétissima, la Fête de la musique, le Carnaval de Lausanne ou encore le Tour de Romandie.

## DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

### SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ

#### MOUVEMENTS D'ÉNERGIE

En 2007, la consommation totale d'électricité sur le réseau des SIL s'est élevée à 1'359 GWh, finalement en baisse de 0,5% par rapport à 2006. Cette légère diminution est essentiellement due aux conditions climatiques très clémentes de l'hiver 2006/07 et relativement fraîches de l'été. A fin juillet, la diminution annuelle provisoire atteignait son maximum à 2,5% et encore 1,8% à fin octobre. Avec une valeur de 10,45°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de seulement 0,35°C à la moyenne multiannuelle 1960-1990 de l'Institut suisse de météorologie, malgré de grands écarts saisonniers qui se sont en fin de compte compensés les uns les autres.

La production « Ville de Lausanne » a couvert 32% des besoins en énergie électrique des SIL, comme en 2006. La charge horaire maximale du réseau électrique a atteint 237,3 MW le mardi 18 décembre 2007 entre 17h00 et 18h00. Cette valeur maximale reste stable depuis plusieurs années.

Avec plus de 400 GWh, la production de la centrale de Lavey a dépassé un seuil de valeur qui n'avait plus été atteint depuis 2004. La météorologie particulière de 2007 en est la cause directe.

Conjugué aux températures hivernales clémentes, l'apport de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles TRIDEL a encore induit une diminution de la production issue de la turbine à gaz de l'usine de Pierre-de-Plan par rapport à l'année dernière et donc réduit en conséquence les rejets de CO<sub>2</sub>. Ce fait explique également la stagnation de la part de production « Ville de Lausanne » malgré le bon résultat de l'aménagement de Lavey.

La production de l'éolienne de Collonges est homogène, d'une régularité toute horlogère et quasiment identique à celle de 2006. La microcentrale à biogaz de la ferme des Saugealles a été mise en service au printemps 2007 et est

## Production et distribution d'électricité en 2007

Mouvements d'énergie (en MWh)				
	Production et achats	Ventes	Solde net	% du total
<b>Energie produite par la Ville de Lausanne</b>			<b>430'725</b>	<b>31.70%</b>
Centrale de Lavey	402'474		402'474	29.62%
Centrale de Pierre-de-Plan	26'678		26'678	1.96%
Centrale chaleur force de l'Ellysée	862		862	0.06%
Microcentrale du Capelard, la Louve	485		485	0.04%
Microcentrale à biogaz des Saugealles	90		90	0.01%
Centrales solaires	136		136	0.01%
<b>Echanges avec des sociétés en participation</b>			<b>867'239</b>	<b>63.82%</b>
Energie Ouest Suisse EOS	811'861	21'183	790'678	58.19%
TRIDEL	64'050		64'050	4.71%
Forces Motrices de l'Aboyeu FOMAB	10'366		10'366	0.76%
RhônEole, éolienne de Collonges (part de Lausanne)	2'145		2'145	0.16%
<b>Echanges avec des sociétés tierces</b>			<b>60'896</b>	<b>4.48%</b>
Accès au marché libre	135'313	78'163	57'150	4.21%
Partenaires en Suisse romande	4'542	3'593	949	0.07%
Microcentrale de la Rasse, Evionnaz	1'866		1'866	0.14%
Microcentrale du Bouet, Collonges	272		272	0.02%
Autoproducteurs et producteurs divers	419		419	0.03%
Bourse solaire	240		240	0.02%
<b>Total de l'énergie produite et achetée</b>			<b>1'461'799</b>	<b>102'939</b>
<b>Energie distribuée</b> (y c. pertes et propre usage)			<b>1'358'860</b>	<b>100.00%</b>
Saint-Maurice, Collonges et Mex			30'608	2.25%
Région lausannoise			1'328'252	97.75%

actuellement en phase d'optimisation. Cette petite centrale a d'autre part obtenu le label convoité naturemade star. Une demande de certification est actuellement en cours pour obtenir ce même label en faveur de la microcentrale du Capelard turbinant les eaux dérivées de la Louve.

En 2007, les conditions contractuelles des livraisons d'électricité provenant d'EOS ont été totalement renouvelées, avec l'arrivée à échéance de 4 contrats au 30 septembre, remplacés par l'entrée en vigueur de 2 nouveaux dès le 1<sup>er</sup> octobre. Ces changements ont induit une hausse importante du coût d'approvisionnement. En revanche, les achats sont restés stables à 928 GWh, seulement inférieurs de 0,2% à ceux de l'année dernière. Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché suisse s'est établi à 7,61 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante sur toute l'année (livraison en ruban). Le prix horaire a cependant ponctuellement dépassé, à 100 reprises, en période de forte demande, la barre des 25 cts/kWh, avec un pic à 91,5 cts/kWh le vendredi 16 novembre 2007 entre 18h00 et 19h00.

Les restrictions physiques (consécutives à des congestions) des capacités d'importation de courant à la frontière nord de la Suisse ont eu pour effet de renchérir l'électricité disponible en Suisse de 1,3 ct/kWh en moyenne annuelle par rapport au marché allemand.

Pour faire face à la complexité de l'accès au marché, à l'augmentation des volumes traités par ce biais et à la hausse des risques financiers inhérents à la fluctuation

continue et parfois très rapide des prix du marché, une gestion du portefeuille d'approvisionnement-ventes et un comité de gestion des risques ont été mis en place avec l'accord de la Municipalité et de la commission des finances du Conseil communal.

Des conventions de reprise de l'électricité excédentaire ont été conclues avec neuf nouveaux autoproducteurs solaires privés, représentant une puissance de pointe totale de 32 kW, une production annuelle d'environ 30'000 kWh et une surface de panneaux solaires photovoltaïques d'environ 300 m<sup>2</sup>.

La certification *naturemade et TÜV* de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs a été contrôlée avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé en juillet.

### DÉCLARATION DE MARQUAGE POUR 2006

Pour la deuxième année consécutive, et conformément à la révision de l'Ordonnance fédérale sur l'énergie (OEne), les SIL ont communiqué à leurs clients directs la provenance de l'électricité livrée sur l'ensemble de la zone de desserte lors de l'année précédente<sup>9</sup>. Ainsi, en juillet et août 2007, les SIL ont distribué la déclaration de marquage relative à l'année 2006 à tous leurs clients au travers du bulletin d'information « Les Quatre saisons de l'énergie », n° 6. Grâce au portefeuille d'approvisionnement optimisé, la part d'énergie renouvelable s'est montée à plus de 68%, en hausse de 2 points par rapport à l'année

précédente. La prise en compte de la part réelle d'énergie d'origine nucléaire livrée par EOS a également permis de diviser par deux la proportion d'agents énergétiques non vérifiables.

#### RACCORDEMENT DE NOUVEAUX CLIENTS

Marquage de l'électricité		
<b>Votre fournisseur d'électricité:</b>	Services Industriels de Lausanne Place Chauderon 23, 1003 Lausanne Tél. 021 315 81 11 www.lausanne.ch/sil	
<b>Contact:</b>	www.lausanne.ch/sil	
<b>Année de référence:</b>	2006	
L'électricité fournie à nos clients a été produite à partir de:		
En %	<b>Total</b>	<b>De Suisse</b>
<b>Energies renouvelables</b>	<b>68.48%</b>	<b>68.48%</b>
Energie hydraulique	68.17%	68.17%
Autres énergies renouvelables	0.31%	0.31%
Energie solaire	0.05%	0.05%
Energie éolienne	0.26%	0.26%
Biomasse	0.00%	0.00%
Géothermie	0.00%	0.00%
<b>Energies non renouvelables</b>	<b>13.05%</b>	<b>13.05%</b>
Energie nucléaire	7.03%	7.03%
Energies fossiles	6.02%	6.02%
Pétrole	0.00%	0.00%
Gaz naturel	6.02%	6.02%
Charbon	0.00%	0.00%
<b>Déchets</b>	<b>6.09%</b>	<b>6.09%</b>
<b>Agents énergétiques non vérifiables</b>	<b>12.38%</b>	-
<b>Total</b>	<b>100.00%</b>	<b>87.62%</b>

La croissance de la demande de nouveaux branchements, amorcée en 2003, reste soutenue avec 160 nouveaux raccordements ou renforcements soumis à finance d'équipement décomptés en 2007.

#### CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

L'application de l'ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT) de 2002 est toujours aussi problématique. Elle touche de nombreux acteurs qui en ont une connaissance variable: propriétaires de bâtiments, gérants, installateurs électriciens, organes de contrôle indépendants et exploitants de réseau. Dans les faits, l'exploitant de réseau, tenu d'exercer la surveillance, doit se charger de rappeler aux propriétaires qu'ils sont désormais responsables de garantir la conformité selon les exigences de l'OIBT des installations électriques de leurs bâtiments en fournissant les rapports de sécurité établi par des sociétés agréées - comme Securelec Vaud SA créée en 2005 en partenariat par les SIL. Cette tâche de surveillance demande un soutien administratif important. Pour la faciliter, une notice explicative résumant les aspects importants de la loi a été réalisée pour améliorer la compréhension de l'OIBT chez les différents intervenants.

#### ÉQUIPEMENTS DE MESURE CLIENTÈLE

La modernisation des équipements de mesure pour les gros consommateurs se poursuit. Les quelque 150 nouveaux comptages télérelevés installés en 2007 portent leur total à près de 600. Cette activité est étroitement liée à la mise en œuvre, décrite plus haut, du système EDM en vue de l'ouverture du marché de l'électricité.

#### TARIFS DE L'ÉLECTRICITÉ

Suite à l'augmentation de leurs coûts d'approvisionnement, les SIL ont dû se résoudre à ajuster leurs tarifs 102, 103 et moyenne tension. Ces augmentations ont été approuvées par la Municipalité et le Conseil d'Etat et sont entrées en vigueur le 1er janvier 2008. Le tarif simple 101 appliqué aux ménages est resté stable.

Les SIL ont également procédé aux modifications suivantes de la structure tarifaire de l'électricité, notamment pour la mettre en conformité avec la LApEI:

- suppression de la progressivité (+3 ct/kWh dès le 4'001ème kWh);
- suppression de la taxe d'abonnement (72 francs par an);
- introduction d'une facturation minimale de 6 francs par mois;
- suppression des tarifs saisonniers (l'atténuation de la différence des prix d'approvisionnement entre hiver et été ne justifie plus la distinction saisonnière des tarifs);
- modification des heures pleines le samedi pour l'adapter aux changements d'habitudes de la population: elles sont désormais fixées de 7h à 14h au lieu de 6h à 12h30.

La suppression de la taxe d'abonnement et de la progressivité contrebalance en partie l'augmentation moyenne de 3,8% du tarif double 102 et de 4,85% du tarif puissance 103. Dans certains cas, selon le profil de consommation, ces modifications aboutissent même à une diminution du montant de la facture d'électricité.

#### SERVICE DU GAZ ET CHAUFFAGE À DISTANCE

##### CHAUFFAGE À DISTANCE

##### MOUVEMENTS D'ÉNERGIE

L'année 2007 est la première année complète de fonctionnement de l'usine TRIDEL. Les conséquences sur les productions thermique et électrique sont les suivantes:

- une nouvelle diminution importante de la quantité de gaz naturel utilisé pour la production de chaleur pour le CAD. A elle seule, l'usine TRIDEL a assuré 60% de la production thermique de l'ensemble des besoins du chauffage à distance en 2007;
- une réduction de la production d'électricité sur le site de Pierre-de-Plan, conséquence de la reprise prioritaire de l'énergie thermique de TRIDEL.

L'année 2007 a connu une baisse de la production d'énergie de la chaufferie à bois de la Tuilière due à son arrêt pour une révision importante et l'adjonction d'un électro-filtre destiné à réduire les poussières fines.

Les conditions météorologiques de l'année 2007 ont été plus clémentes que la moyenne multi-annuelle, notamment avec un début d'année très doux et surtout un mois d'avril exceptionnellement chaud. En revanche,

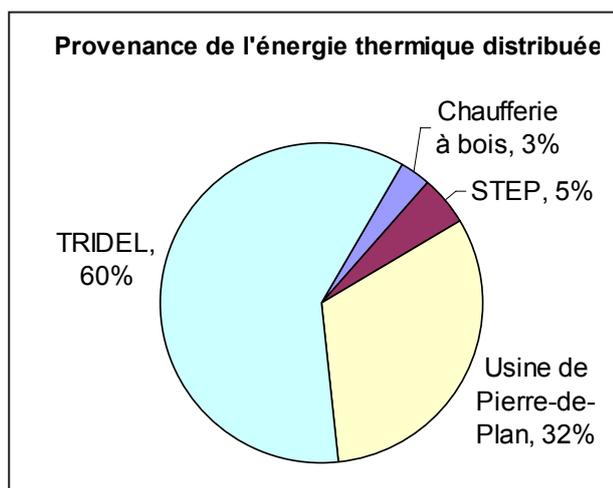
<sup>9</sup> Le lecteur est rendu attentif au fait que la comparaison des pourcentages avec le tableau précédent des mouvements d'énergie n'est pas possible. En effet, d'une part les années considérées sont différentes et d'autre part les quantités de référence ne sont pas identiques, l'énergie livrée aux revendeurs devant être exclue, selon les prescriptions légales en vigueur, de la déclaration de marquage.

les 3 derniers mois de l'année ont été un peu plus froids que la moyenne.

### Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité

	2005	2006
Nombre de clients	933	972
Puissance installée des abonnés [MW]	311,8	319,6
Chaleur vendue [GWh]	322,2	321,0
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	379	371
Chaufferie à bois de la Tuilière	16,7	16,3
STEP	19,3	19,3
UIOM*	81,2	-
TRIDEL	-	138,2
Usine de Pierre-de-Plan	261,8	197,2
Energie électrique produite [GWh]	86,1	52
Gaz consommé [GWh]	448,5	310,3
Mazout consommé [GWh]	0,5	0,3

\* UIOM: ancienne usine d'incinération des ordures ménagères, remplacée par TRIDEL



En valeur corrigée par rapport aux températures moyennes des 10 dernières années, les ventes 2007 ont régressé d'environ 7%. Cette diminution est due à une meilleure isolation des bâtiments, mais également, pour près de 4%, à des dates de relevés avancées d'environ une semaine afin de faciliter la mise à niveau du logiciel SAP.

#### NOUVEAUX RACCORDEMENTS

La forte progression du nombre de raccordements amorcée en 2006 se maintient. En 2007, 42 raccordements de bâtiments ont été mis en service (dont 2 pour la production de froid), contre 39 en 2006. Ces nouveaux clients représentent une puissance de 8'982 kW, soit une augmentation de près de 17% par rapport à 2006 et 140% par rapport à la moyenne des 4 dernières années. Les activités de prospection ont abouti à la signature de 58 contrats, alors que des tractations sont très avancées pour 33 autres projets. Les mesures compensatoires comme la gratuité du raccordement pour les bâtiments situés dans la zone de TRIDEL ont porté leurs fruits avec 9 contrats

signés (3 bâtiments sont déjà raccordés, dont le 1000ème raccordement au CAD) et ont suscité un intérêt croissant pour le CAD dans ce quartier. Avec 44 clients en attente de raccordement, le carnet de commandes pour 2008 est proche de la capacité maximale de réalisation technique, principalement limitée par le manque de disponibilité des entreprises sous-traitant la construction des conduites.

En avril 2007, la loi cantonale sur l'énergie (LVLEne) qui incite les communes à encourager l'utilisation du CAD et qui permet de l'imposer pour les nouveaux bâtiments ou ceux subissant des transformations lourdes de leur chaufferie est entrée en vigueur. A ce jour, elle n'a pas encore déployé tous ses effets. Cette évolution réjouissante va s'accélérer grâce à l'attractivité des prix de cette énergie et au nouveau tarif destiné aux installations combinées avec la télégestion.

#### TARIFS DU CAD

Entre janvier et décembre 2007, le prix du pétrole a augmenté de plus de 50%, avec comme corollaire une augmentation des prix d'achat du gaz naturel, une des énergies sources pour la production de chaleur. Cette tendance haussière liée à l'instabilité des marchés a contraint les SIL à adapter une nouvelle fois le prix du CAD. La Municipalité a ainsi décidé de majorer de 0,3 ct/kWh le tarif du CAD avec effet au 1er novembre 2007. Cette augmentation reste modeste dans le contexte de forte volatilité du prix des énergies.

#### Evolution du réseau du chauffage à distance

	2005	2006	2007
Longueur des conduites [km]	88,3	90,3	92,0
Nouveaux raccordements	12	39	42
Nouveaux raccordements [puissance en MW]	3,1	7,8	8,9

Depuis 2004, la télégestion est proposée comme prestation complémentaire aux clients des SIL. Pour le consommateur, le coût de cette prestation est compensé par les économies qu'elle permet de réaliser sur la consommation d'énergie (de l'ordre de 5 à 10%) et les frais d'exploitation. Pour encourager son recours et stimuler les économies d'énergie, les SIL proposent depuis novembre 2007 un tarif avec télégestion, qui s'applique aux clients privés au bénéfice d'un contrat de télégestion et propose une réduction de 3 fr/MWh sur le prix de l'énergie.

#### GAZ

##### MOUVEMENTS D'ÉNERGIE

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant la production, l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation.

#### Ventes et achats de gaz (GWh)

	2005	2006	2007
Tous usages	21,7	21,0	21,8
Chauffage	872,8	903,2	775,6
Interruptibles	297,5	346,0	356,6
Communes en gros	281,4	296,6	286,7
Traction (GNC)	10,7	12,9	13,0
Centrales CAD	235,6	210,9	104,4
Turbine à gaz	212,9	99,4	78,9
Achats gaz naturel	1'998	1'854	1'685

Les ventes du gaz « tous usages » restent stables. Les ventes de gaz de chauffage ont diminué de 14% en 2007. Cette baisse des quantités vendues est principalement due à des températures clémentes, à l'amélioration du rendement des chaudières dans les bâtiments et à une meilleure isolation des immeubles. Les ventes aux clients interruptibles ont progressé grâce aux raccordements de plusieurs gros clients. Les ventes aux quatre communes alimentées en gros ont légèrement diminué, de 3,3% en valeur absolue par rapport à 2006 mais en proportion moindre en tenant compte des températures clémentes de l'année 2007.

Une légère augmentation des ventes de gaz de traction est constatée malgré une baisse de 2,9% de la consommation des bus à gaz des Transports publics de la région lausannoise (tl). La réalisation de 3 stations de remplissage supplémentaires à Lausanne et Crissier a permis de doubler les ventes de GNC aux véhicules privés.

La diminution des achats de gaz naturel s'explique quant à elle par des conditions climatiques exceptionnellement chaudes, la production plus faible de la turbine à gaz et la progression de la production de l'usine TRIDEL.

#### NOUVEAUX RACCORDEMENTS

En 2007, 378 nouvelles installations, représentant une puissance totale de 19,3 MW, ont été raccordées au gaz naturel. Du fait de l'amélioration de l'isolation des bâtiments et du meilleur rendement des chaudières, l'évolution de la puissance moyenne par raccordement est en diminution par rapport à 2006 qui avait enregistré 407 raccordements pour 28,7 MW. Pour réduire la présence d'une double infrastructure, la suppression des branchements pour le gaz de cuisson dans les zones couvertes par le chauffage à distance est vivement encouragée, d'où également une baisse du nombre de compteurs de gaz.

Les activités commerciales ont abouti à plus de 346 propositions de raccordements et à la signature de 305 contrats représentant 16,3 MW.

La poursuite des relations avec les partenaires et prescripteurs s'est concrétisée par la mise sur pied d'un concours de rénovation de bâtiments et de cycles de conférences destinées à la formation des installateurs. En matière de promotion et de sponsoring, un accent important a été mis en 2007 sur la collaboration avec les communes, qui a débouché sur plusieurs événements soutenus par les Municipalités.

#### Evolution du réseau du gaz

	2005	2006	2007
Longueur des conduites [km]	700,4	718,3	719,9
Nombre de compteurs	15'966	16'088	16'017
Nouveaux abonnés [MW]	25,0	25,3	19,3

#### PRIX DU GAZ

Le prix du gaz naturel est directement lié à celui du pétrole et subit les mêmes variations avec un décalage de quelques mois. Les deux tiers des prix d'achat sont indexés sur le prix du pétrole. La tendance haussière qui s'est maintenue durant toute l'année 2007 a contraint les SIL à adapter leurs tarifs. Le tarif 203 (interruptible) a été augmenté de 10%, avec effet au 1er novembre 2007 et les tarifs 201 et 202 d'un peu plus de 1 ct/kWh avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Pour encourager les ventes de gaz naturel carburant (GNC), le prix de vente à la colonne pour les particuliers et les véhicules communaux a été maintenu jusqu'à fin 2007 à 1,63 fr/kg. Ce prix avantageux équivaut à un prix de l'essence sans plomb 95 de 1,11 fr/litre. Au 1er janvier 2008, le prix du GNC a toutefois dû être augmenté de 0,07 fr/kg à 1,70 fr/kg, soit 1,16 fr/équivalent litre de sans plomb 95.

#### AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Pour l'année 2007, 61 audits énergétiques multi-fluides ont été réalisés. Conçus comme préétudes à des rénovations de bâtiments et autres mesures d'économies d'énergie, ces audits sont aussi un excellent moyen de communication avec les clients des SIL. Ils permettent d'étayer les explications sur leur consommation d'énergie et de les renseigner sur les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables et les économies d'énergies réalisables. L'expertise des SIL dans le domaine du bâtiment est bien établie. Ils ont établi 11 rapports sur l'enveloppe de bâtiments de la Ville et de bâtiments privés, 5 bilans thermiques complets et 130 calculs de la surface de référence énergétique (SRE) de bâtiments de la Ville réalisés dans le cadre de la campagne énergétique « Display ». A ce jour, un total de 354 SRE ont déjà été calculées. Pour le compte de l'Office de la police des constructions, les SIL ont traité les aspects énergétiques d'environ 500 dossiers d'enquêtes publiques. Cette activité, conséquence de la mise en application de la nouvelle loi sur l'Energie (LVLEne), est en forte croissance. Elle nécessite des ressources importantes qui devront être renforcées pour permettre de remplir efficacement cette obligation légale importante qui contribue à la réduction de la consommation d'énergie.

#### SERVICE DU MULTIMÉDIA

Après le lancement de Citycable en 2005, le service multimédia a poursuivi le développement de ses prestations en lançant Cityphone, la téléphonie par le câble, ainsi que la TNT sur le câble, afin de répondre aux attentes de la clientèle et de faire face à la concurrence toujours plus marquée des opérateurs téléphoniques. C'est en effet à la fin de l'année 2006 que Swisscom a lancé la prestation BluewinTV, qui offre à ses clients une centaine de chaînes numériques via Internet et l'utilisation d'un boîtier de réception. S'agissant du réseau lausannois, une campagne de promotion a fait connaître le nouveau nom des prestations de radio et télévision, rebaptisées CityTV.

Pour faire face à l'augmentation de la clientèle qui apprécie le contact direct avec les collaborateurs chargés de les accueillir à l'Espace-clients, le service multimédia a emménagé dans de nouveaux locaux, sis à la place de l'Europe 2, au sein du quartier du Flon, qui est amené à confirmer sa vocation commerciale, notamment pas l'ouverture prévue pour 2008 des Portes St-François, nouveau centre commercial, hébergé dans les anciens locaux de l'UBS. Le service multimédia a ainsi pu rassembler toutes les activités commerciales et administratives ainsi que le centre d'appels (call center) et le helpdesk sur ce site, les techniciens occupant les locaux de la rue de Genève 38.

Enfin, plusieurs collaborateurs ont été engagés dans le cadre de la nouvelle structure, en particulier pour

reprendre l'installation d'Internet chez les clients et assurer la permanence du centre d'appels.

#### RACCORDEMENTS AU TÉLÉRÉSEAU ET OFFRE RADIO-TV

Comme en 2006, le télé-réseau a connu en 2007 une forte progression du nombre de raccordements, en particulier suite à l'arrêt de la diffusion analogique par voie hertzienne des programmes de la SSR (Société Suisse de Radiodiffusion). 244 nouveaux bâtiments ont été raccordés au télé-réseau, représentant 622 nouveaux clients. En outre, plusieurs milliers de clients supplémentaires bénéficient désormais des prestations de radio et télévision pour atteindre un total de près de 77'000. Une augmentation des prises plombées marque sans doute une légère érosion de la clientèle en faveur de l'offre de télévision numérique de Swisscom ou d'autres prestataires de télévision présents sur Internet, comme Zattoo ou Joost.

Grâce au lancement de la TNT sur le câble, de nombreux clients peuvent désormais regarder leur chaîne préférée en qualité numérique. S'il n'est pas possible de connaître avec précision le nombre de clients qui regardent les chaînes en TNT, on peut l'évaluer à plusieurs milliers.

Plus de 500 décodeurs numériques DigiTV ont été vendus, portant à 6'800 le nombre de clients regardant les programmes proposés. Les ventes de bouquets payants ont également connu une forte progression et comptent 3'500 clients digitalTV et 1'000 clients canal+.

#### INTERNET

En juin 2007, l'offre de Citycable s'est enrichie d'une nouvelle prestation nommée City Surf, qui s'inscrit entre l'offre d'entrée de gamme City Base et la prestation City Prime, équivalente à l'offre ADSL proposée sur les réseaux téléphoniques. La promotion de la rentrée de septembre, proposant de s'abonner pendant 6 mois pour 150 francs a rencontré un grand succès et contribué à la progression de la clientèle, qui s'établit à plus de 12'200 clients à fin décembre, soit une augmentation annuelle de près de 3'000 clients. Les vitesses ont été augmentées une nouvelle fois au 1er juin et dépassent légèrement celles de la concurrence.

#### TÉLÉPHONIE

Lancée en janvier sous le nom de Cityphone, la téléphonie sur le câble a connu une progression continue pour atteindre 700 clients à la fin de l'année. Aucune promotion n'a été faite si ce n'est l'information aux clients du télé-réseau, afin d'assurer un service à la clientèle de qualité, lors de la phase de démarrage de cette nouvelle prestation.

Sur le plan technique, aucune panne notable n'a été relevée et le service a été assuré à la satisfaction des clients. Le détail des communications est disponible sur Internet, tous les clients étant titulaires d'un abonnement à Citycable.

#### PRESTATIONS TELECOMS

De nombreuses offres ont été faites et plusieurs contrats importants ont été conclus en fin d'année, confirmant le rôle du service multimédia en matière de prestations de télécommunication, que ce soit sous forme de location de fibres optiques ou de mise à disposition de bande passante. Plusieurs contrats au bénéfice de services de la Ville ont également été conclus.

#### TÉLÉSURVEILLANCE

Aucune promotion n'ayant été faite en 2007, la progression de la clientèle a été peu marquée, même si les activités de service à la clientèle se poursuivent. Une quarantaine de nouveaux clients ont toutefois signé un contrat, portant le nombre de clients à près de 540.

#### SERVICE DU MAGASIN GÉNÉRAL

##### MAGASIN GÉNÉRAL

Le volume d'achats de matériel pour les réseaux s'est encore accru par rapport à l'année précédente, atteignant 13,86 millions de francs. Des chantiers en nombre et une hausse moyenne du prix des fournitures, estimées à environ 3%, sont les facteurs de cet accroissement de volume. Il est réjouissant de relever que la valeur du stock au 31.12.07 a pu être abaissée par rapport à l'année précédente et que le taux moyen de rotation dudit stock a, quant à lui, progressé, passant de 1.39 en 2006 à 1.85 en 2007. Le changement informatique (SAP) réalisé en avril a contribué à cette amélioration de la gestion de stock. Bien qu'ayant été effectué durant une période de pleine activité, le passage sur SAP, pour les modules traitant de la logistique, s'est effectué avec succès. Les collaborateurs ont très rapidement appréhendé leur nouvel environnement informatique et les améliorations des processus, induites par l'effet structurant de SAP, se sont rapidement faites sentir.

<b>Stock</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
	Fr.	Fr.
Stock Magesi au 1er janvier	8'084'489	7'677'105
Achats	11'300'594	13'864'286
Vente	-10'957'978	-14'027'714
Ajustement stock	-750'000	-
Stock Magesi au 31 décembre	7'677'105	7'513'677
Réserve du stock	-1'730'000	-1'760'000
Valeur stock au bilan au 31 décembre	<b>5'947'105</b>	<b>5'753'677</b>
Taux moyen de rotation du stock	1.39	1.85

#### ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Hormis les travaux d'entretien courant financés par le biais du crédit-cadre accordé par le Conseil communal pour la période 2006 à 2009, plusieurs aménagements ont été réalisés en cours d'année :

- un local, d'une surface de 200 m<sup>2</sup>, a été créé au sous-sol de la halle principale du MAGESI, permettant d'abriter une partie des œuvres du Mudac. Doté des infrastructures en relation avec son affectation, il jouit également d'une excellente accessibilité. Cette réalisation répond à la 11<sup>ème</sup> observation du rapport de l'exercice 2005 de la Commission permanente de gestion ;
- le service a collaboré à la mise à l'enquête et à la réalisation des trois stations de remplissage pour les véhicules roulant au GNC ;
- pour se prémunir de vols de cuivre, une extension du système de sécurité du MAGESI a été réalisée. Plusieurs locaux ont ainsi été équipés d'un dispositif

d'alarme relié au centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP), intégrant une vidéo surveillance enclenchée en dehors des heures d'exploitation;

- une réfection partielle de l'étanchéité de la toiture du bâtiment administratif du MAGESI a été entreprise pour traités les infiltrations d'eau en augmentation.

#### GARAGE DES SIL

Le garage gère et entretient le parc de véhicules et les engins des SIL et d'eauservice. A fin 2007, la composition du parc de véhicules se présentait de la manière suivante :

Catégories	Véhicules SIL	Véhicules eauservice	Total	Age moyen
Véhicules légers de livraisons (fourgons ou utilitaires)	43	26	69	6.9
Voitures de tourisme à essence	43	9	52	7.6
Voitures à gaz ou hybrides	29	1	30	3.7
Camions	3	3	6	10.1
Camions avec nacelle	3		3	5.1
Scooters électriques	5	2	7	9
Scoter essence	1		1	3.6
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>41</b>	<b>168</b>	

En 2007, le MAGESI a procédé à l'achat de 20 véhicules, dont 12 fourgons ou utilitaires (7 pour les SIL et 5 pour eauservice) et 8 voitures roulant au gaz pour les SIL. Tous les fourgons ou utilitaires acquis en 2007 et roulant au diesel, sont systématiquement équipés d'un filtre à particules.

L'ensemble des véhicules totalise 1'680'466 km parcourus en 2007 contre 1'604'291 en 2006.

## ÉVOLUTION DES RÉSEAUX ET DES INSTALLATIONS

### RÉSEAU ÉLECTRIQUE

En 2005, le SEL a présenté au Conseil communal les grands axes d'une planification des investissements sur 10 ans pour le renouvellement du réseau électrique. Cette planification se décline pour l'instant en deux phases portant sur un total de 128,2 millions de francs. La troisième phase fera l'objet d'un préavis séparé au début de l'année 2011.

Dans le cadre de l'extension et du renouvellement du réseau électrique, 4 km de liaison 50kV, 17 km de liaison moyenne tension et 24 km de liaison basse tension ont été installés en 2007. Vingt-deux postes de transformation ont été assainis, rénovés ou mis aux normes en vigueur.

#### CHANTIER « LEMAN-LUTRY »

Le chantier de la liaison 50 kV entre les postes de transformation « Léman » et « Lutry » s'est terminé en juin 2007 avec la mise en service des câbles aluminium et le remplacement de nombreuses liaisons moyenne tension. Cette artère électrique assure l'alimentation d'une partie de l'Est lausannois, de Pully, de Paudex et de Lutry. Cet chantier a mobilisé des moyens techniques considérables car il devait se dérouler dans les meilleurs délais et

presque simultanément sur une longueur de près de 4 km, pour limiter les perturbations sur cette importante pénétrante routière.

#### MÉTRO M2 ET TRAVAUX INDUITS PAR SA CONSTRUCTION

Pour permettre la construction des stations et des infrastructures du m2, de nombreux postes des réseaux MT et BT ont dû être déplacés. Dans certains cas, des postes provisoires ont été installés pour garantir la continuité de la fourniture de courant. Les postes suivants ont été reconstruits: à l'avenue du Tribunal-Fédéral, à la place de l'Europe, à la rue du Lac et au chemin des Délices.

Les SIL, en qualité de sous-traitant d'Alstom SA, ont réalisé et mis en service les deux alimentations principales du nouveau métro (à Pierre-de-Plan et à Sébeillon) ainsi que les alimentations de secours de plusieurs stations. Le montage de ces équipements a débuté en 2006. La mise sous tension en 750V continu de tout le tracé du m2 a été effectuée en octobre 2007, comme prévu.

Les SIL ont conclu avec les TL et le m2 un contrat d'entretien pour les équipements électrotechniques qu'ils ont installés. Ils confirment ainsi leur savoir-faire dans ce domaine.

#### AUTRES CHANTIERS IMPORTANTS

Les chantiers 50 kV pour le remplacement prochain des liaisons entre les postes de transformation haute tension de « Praz-Séchaud », « Tenalaz », « Expo » et « Venoge » sur les communes de Lausanne, le Mont, Romanel et St-Sulpice se sont poursuivis.

Le réseau global de distribution moyenne tension sur tous les sites du CHUV a fait l'objet d'une étude générale en vue d'une restructuration et d'une rénovation. Les travaux sur site ont débuté en 2006 et se sont poursuivis en 2007.

Les travaux de transformation du réseau à moyenne tension au départ du poste source de Sébeillon, menés de nuit afin d'éviter de perturber les clients, sont terminés : cette partie importante du réseau est désormais entièrement alimentée par une tension de 11,4 kV (6,4 kV précédemment).

#### CONCERT DES ROLLING STONES

Le méga-concert des Rolling Stones au stade olympique de Lausanne a été l'évènement marquant de l'année 2007 pour l'équipe d'exploitation du réseau électrique des SIL. Les responsables des branchements provisoires ont démontré toutes leurs compétences à mener à bien les importants travaux de raccordements électriques nécessaires pour recevoir dans de bonnes conditions des milliers de fans, assurer le service de piquet durant le concert et effectuer le démontage des installations.

#### ÉCLAIRAGE PUBLIC

##### Efficacité énergétique

Le SEL est attentif à l'efficacité énergétique des ampoules utilisées sur le réseau de l'éclairage public lors de leur remplacement. Actuellement, le réseau est constitué de :

- 80% de lampes à vapeur de sodium haute pression. Ce sont les meilleures en termes d'efficacité énergétique et de durée de vie parmi les technologies disponibles actuellement à l'échelle industrielle et dont le coût est compétitif;

- 14% de lampes à vapeur de mercure. L'efficacité énergétique en est plus faible et l'on constate une baisse notable des performances dans la durée. Ces éléments, encore renforcés par des préoccupations environnementales (présence de mercure), ont conduit les SIL à planifier le remplacement de ce matériel;
- 6% de lampes fluorescentes (tubes fluorescents, lampes fluorescentes compactes).

La lampe à vapeur de sodium haute pression a été introduite sur le réseau lausannois dès les années 70 déjà. Sur le marché, c'est toujours la lampe la plus intéressante en termes de rendement et de rapport qualité/prix. Des améliorations technologiques l'ont rendue encore plus performante au fil du temps.

En outre, six régulateurs de tension sont installés sur le réseau et permettent des économies annuelles de 58'000 kWh.

### Sécurité nocturne

Suite au rapport-préavis 2005/87<sup>10</sup> accepté par le Conseil communal d'un montant de 580'000 francs pour améliorer la sécurité nocturne, des travaux sont échelonnés jusqu'en 2009. Les travaux d'amélioration de l'éclairage des sites suivants sont terminés ou entrepris : esplanade de Montbenon (entrée du parking, place de jeux); avenue de France, rue du Maupas; rue Beau-Séjour, rue du Midi et rue Charles-Monnard; rue de l'Alé, rue Etraz, avenues des Acacias et de Montchoisi, chemin du Closelet, avenue Maria-Belgia, avenue du Servan, chemin Eugène-Grasset et avenue Mon-Loisir; Avenue Dapples; Avenue de Rhodanie.

## RÉSEAUX DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE

### PLANS DIRECTEURS

L'élaboration des plans directeurs des réseaux de gaz et de chauffage à distance (CAD) s'est poursuivie durant l'année 2007. Ils seront achevés au début 2008. Ils permettront de définir les investissements à long terme sur la base des zones d'extension à fort potentiel et des coûts de renouvellement des réseaux. Ils indiqueront où axer la prospection de la clientèle en fonction des chantiers d'extension et de densification. Les plans directeurs sont basés sur le principe du développement coordonné des réseaux d'énergies des SIL mais aussi de ceux des autres services (eauservice, assainissement, etc.). En fonction des opportunités de chantiers, certaines sections de conduites de gaz sous-exploitées sont abandonnées au profit du CAD.

### EXTENSION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE AU SUD DE LA VILLE DE LAUSANNE

Le chauffage à distance alimente le nord de la Ville depuis de nombreuses années. En revanche, le sud est resté longtemps inaccessible pour des raisons de pressions et de capacités de production. En 1995, grâce à la mise en service de l'échangeur de chaleur de la place Centrale, les problèmes de pression ont été résolus. Avec la mise en service de TRIDEL, la quantité de chaleur à disposition a fortement augmenté. Il devient donc intéressant d'étudier un réseau qui alimenterait toute ou partie de la zone sous-gare.

Le réseau Sud alimentera principalement la zone située entre l'avenue d'Ouchy et l'avenue Frédéric-César-de-la-Harpe.

Actuellement, la grande majorité des immeubles du sud de la Ville est chauffée au mazout. La réalisation du nouveau réseau permettrait de réduire de 35 à 45% les émissions de CO<sub>2</sub> dues au chauffage. L'arrêt des chaudières individuelles va également permettre de diminuer la pollution atmosphérique locale, principalement le NOx.

L'extension du réseau CAD permettra ainsi une meilleure valorisation de la chaleur produite en été et durant l'entre-saison par TRIDEL, la STEP et la chaufferie à bois. Une plus grande utilisation de la turbine à gaz de Pierre-de-Plan est également envisageable en complément.

## ENTRETIEN DU RÉSEAU DE GAZ

### Branchements

Le nombre de branchements contrôlés en 2007 s'élève à 2'400 contre 1'450 en 2006. Avec un ratio de 7% de défauts, le nombre de fuites est proportionnellement stable par rapport à 2006.

Le contrôle systématique des branchements a été mis en place en juin 2006. A ce jour, environ 3'900 branchements ont été contrôlés sur un total d'environ 13'000 à effectuer. Cette relative lenteur provient d'une préparation complexe des premières campagnes de contrôles. En outre, de nombreuses incohérences existant entre les plans de repérages, le statut administratif et la réalité sur place, une remise à niveau aussi bien des bases de données SAP que des plans du réseau est systématiquement opérée. Ce travail important et laborieux permettra de faciliter l'exploitation et les contrôles à l'avenir.

Au rythme de 2'500 branchements contrôlés annuellement, le premier contrôle des 13'000 branchements sera terminé en 2011. A préciser que les branchements contrôlés antérieurement sont revisités tous les deux ans selon les directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE), il y aura donc deux campagnes de contrôles à gérer simultanément.

### Réseau

Un contrôle d'étanchéité de l'ensemble du réseau de transport et de distribution de gaz naturel a été à nouveau effectué en 2007. Le réseau est contrôlé par un véhicule spécialisé de surveillance sur la totalité du secteur des SIL. Il a été constaté 235 fuites en 2007 contre 284 en 2006, soit une diminution de 17,2%. 201 fuites ont été réparées, les autres étant de faible importance, elles sont surveillées ponctuellement.

Le contrôle systématique permet un assainissement rapide et maîtrisé du réseau de gaz.

### INSTALLATION DE TÉLÉGESTION

En 2007, 28 installations de chauffage et de ventilation ont été rénovées et équipées de la télégestion. La majorité des bâtiments concernés appartiennent au patrimoine communal. Toutefois, un effort particulier a également été mené pour le raccordement de bâtiments privés ou semi-privés au système de télégestion, notamment avec la création d'un tarif particulier de chauffage incluant cette prestation. Le nombre d'installations télégérées, actuellement en service à fin 2007, est passé de 212 en

<sup>10</sup> Rapport-préavis 2005/87 intitulé «Sécurité et sentiment d'insécurité à Lausanne et réponse à la motion Marc Dunant "Lausanne, ville centre... aussi la nuit!"», approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 27 juin 2006.

2006 à 240 avec une priorité donnée aux églises et aux temples.

L'économie d'énergie annuelle réalisée grâce aux rénovations d'installations techniques et à une gestion optimale de la télégestion peut être estimée – toutes énergies thermiques confondues – à environ 30 MWh.

Parmi les installations rénovées, on peut citer les exemples suivants :

- Collège des Bergières, 2ème étape (puissance de 600 kW);
- Collège de Grand-Vennes, 2ème étape (puissance de 2'000 kW);
- Centre funéraire de Montoie (puissance de 500 kW) ;
- Vestiaires sportifs du Bois-Gentil (puissance de 60 kW);
- Temple de St-Mathieu, Eglise de St-Etienne (puissance de 200 kW);
- EMS Mont-d'Or 42 à Lausanne (puissance de 300 kW).

#### **CHANTIERS IMPORTANTS**

Le raccordement au réseau de gaz de l'axe Pully-Lutry a été finalisé en 2007. Pour le chauffage à distance, différents projets importants ont débuté en 2007, parmi lesquels on peut citer les préétudes pour les objets suivants :

- réalisation d'une centrale de froid par absorption pour le nouveau bâtiment de KBA-GIORI;
- installation d'un chauffage centralisé à pellets pour les lotissements de Praz-Roman et Praz-Gilliard à Verschez-les-Blanc;
- raccordement au CAD des collèges de Beaulieu et Croix-d'Ouchy;
- raccordement au CAD de l'ensemble des temples situés sur le territoire communal.

#### **LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DU GAZ**

En vue de la libéralisation probable du marché du gaz, l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) a proposé à ses membres de participer à un projet pilote de calcul du timbre de distribution intitulé « NEMO ». Le service du gaz ainsi que 11 autres entreprises gazières suisses ont participé à ce projet. Les premiers résultats obtenus ont été remis aux entreprises en mars 2007. Sur cette base et au vu des disparités constatées, une nouvelle étude a été proposée afin de comparer les résultats de chaque entreprise et uniformiser les différentes méthodes de travail. Ces résultats devraient être connus fin avril 2008. La méthode de calcul développée permettra ainsi d'adapter la structure comptable du service du gaz aux exigences liées à une éventuelle libéralisation du marché.

#### **RÉSEAU MULTIMÉDIA**

##### **MISE À NIVEAU TECHNOLOGIQUE DU TÉLÉRESEAU**

L'adaptation du télé-réseau aux nouvelles prestations et à l'augmentation du nombre de clients s'est poursuivie en 2007. Plusieurs sites optiques ont été rénovés, les émetteurs et récepteurs ayant été mis en service il y a plus

de dix ans, ce qui représente une longévité supérieure à la moyenne pour ce type d'équipements. Ces travaux permettront d'éviter des pannes qui pourraient priver plusieurs quartiers de l'ensemble des prestations du service multimédia.

Le remplacement des amplificateurs a permis de moderniser quatre quartiers importants, tout en optimisant l'architecture du réseau et la répartition des équipements.

#### **RÉNOVATION DES INSTALLATIONS INTÉRIEURES**

Comme ces dernières années, la rénovation des installations intérieures se poursuit en collaboration avec les propriétaires et gérances de la place, qui ont de plus en plus recours à l'aide financière proposée par le service multimédia.

Cette démarche de longue haleine devrait s'intensifier ces prochaines années, avec la multiplication des prestations proposées sur les infrastructures du télé-réseau.

#### **INSTALLATIONS DE PRODUCTION**

##### **AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LAVEY**

Etude hydraulique du Rhône au voisinage du barrage de Lavey

L'étude hydraulique du Rhône au voisinage du barrage de Lavey s'est poursuivie en 2007 par la rédaction du rapport final. Celui-ci a défini les recommandations suivantes :

- valider les calculs de capacité du barrage et l'impact des solutions constructives proposées dans le cadre d'une modélisation physique de l'ouvrage;
- réaliser les propositions de modifications géométriques et de gestion de l'ouvrage (purges) qui seront validées dans le cadre de la modélisation physique;
- entreprendre les démarches en vue de la réalisation rapide d'une gravière aux environs de Dorénaz;
- analyser les conséquences du passage des crues centennales et extrêmes.

Le cahier des charges pour la réalisation d'un modèle physique a été établi en automne 2007. Il a permis la mise en soumission publique de ce mandat qui sera attribué dans le courant du premier trimestre 2008.

##### **PROJET D'ÉCHELLE À POISSONS**

Dans le cadre de l'obtention de l'autorisation de construire la réhabilitation du puit blindé de Cleuson-Dixence une convention tripartite prévoyant des mesures de compensation au niveau du Rhône a été établie entre EOS/Grande-Dixence, l'Etat du Valais et le WWF. Une commission a été créée pour étudier quelles formes pourraient prendre ces compensations. Elle a conclu que la construction d'une échelle à poissons au niveau de l'aménagement de Lavey pourrait constituer une mesure satisfaisante.

##### **RÉHABILITATION DE LA MICRO-CENTRALE DU BOUET**

Le projet de rénovation de la micro-centrale du Bouet établi en 2006 a été réalisé en 2007. Cette rénovation a permis un gain de productivité d'environ 20%. La puissance installée est de 51 kW pour une chute brute de 575 mètres et un débit moyen de 12 l/s. La production annuelle moyenne est estimée à 340 MWh. Cette installation a été intégrée à la supervision de l'aménagement de Lavey.



## ANNEXE

# Bureau du Conseil communal

### RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

En 2007, le Bureau du Conseil communal a pris acte de 14 démissions (contre 6 en 2006).

Le nombre de séances de l'organe délibérant se monte à 17 (dont 7 doubles) en 2007 (17, dont 9 doubles, en 2006). Il y a lieu de signaler qu'en raison de la rénovation de la salle de l'Hôtel de Ville, le Conseil communal a dû siéger pour 6 séances à la salle des Fêtes du Casino de Montbenon et pour 1 séance à l'Aula du Palais de Rumine. Cette migration a donné lieu à de nombreuses négociations avec les principaux acteurs de la vie politique lausannoise en terme d'organisation et de recherche de salles libres, ainsi qu'à bon nombre de remaniements de l'ordre du jour des séances du Conseil.

Pour la commission permanente de gestion, le nombre de séances plénières s'élève à 8 et pour la commission permanente des finances à 15. De son côté, la commission permanente des pétitions s'est réunie à 6 reprises.

Le Bureau du Conseil (14 séances; 15 en 2006), outre à être particulièrement occupé à la mise en place de la première année d'une nouvelle législature, a enregistré le dépôt de 22 motions (11 en 2006), 26 postulats (32 en 2006), 3 projets de règlement (3 également en 2006), 40 interpellations (15 ordinaires et 25 urgentes) contre 32 (10 ordinaires et 22 urgentes) un an plus tôt et 13 pétitions (16 en 2006). Six questions écrites (9 en 2006) ont été transmises à la Municipalité et le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est élevé à 72 (69 en 2006). Ce bref tour d'horizon ne serait complet sans signaler que le Bureau du Conseil communal a procédé à la nomination de 74 commissions *ad hoc* en 2007 (78 en 2006).

Le Secrétariat du Conseil communal a connu une vacance du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2007 suite au départ de son secrétaire M. Daniel Hammer. Pour trouver son successeur, une procédure de sélections de candidats a été mise en place avec le précieux soutien du bureau du recrutement et de la sélection de personnel de l'administration communale, lequel s'est chargé en particulier de la sélection sur dossier et de la préparation des entretiens (planification et organisation). Ceux-ci ont été menés en août et septembre 2007 en deux étapes: la première conduite par la Présidente et le Vice-président en exercice et la seconde, par le Bureau élargi. Durant les entretiens, le Bureau du Conseil a toujours pu bénéficier de l'appui efficace et des conseils pertinents du bureau du recrutement. Durant la vacance, il y a lieu de préciser que deux personnes ont fonctionné comme secrétaire ad interim pour les séances du Conseil. Il est également à relever que, malgré la vacance, le secrétariat, par le biais de sa secrétaire administrative, a toujours pu fonctionner à 100 %.

Le 14 février 2007, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville des pièces couvrant les séances du Conseil communal du premier semestre 2006, en application des dispositions topiques du Règlement du Conseil communal [RCCL] du 12 novembre 1985. Les pièces du second semestre 2006 et celles de l'année 2007 étant consultées par la rédaction du Bulletin du Conseil à l'heure où nous écrivons ces lignes, elles ne seront remises aux Archives communales que dans le courant de l'année 2008.

Enfin, précisons encore que le Bureau du Conseil communal a accueilli en avril 2007 la délégation immobilière de la Ville de Genève, laquelle a visité le chantier du M2, ainsi que les principaux monuments lausannois.

# table des matières

Conseil communal et Municipalité.....	3 - 17
<b>Administration générale et finances</b>	

Secrétariat municipal.....	19
Service du personnel .....	21
Service des études générales et des relations extérieures .....	24
Service d'organisation et d'informatique .....	25
Service juridique.....	31
Service de l'information.....	31
Service de la révision .....	33
Service financier.....	34

## **Direction de la sécurité publique et des sports**

Service administratif.....	37
Service des sports.....	39
Police du commerce.....	40
Contrôle des habitants .....	44
Corps de police .....	45
Service de secours et d'incendie .....	52

## **Direction culture, logement et patrimoine**

Commission immobilière .....	61
Service des forêts, domaines et vignobles.....	62
Service du logement et des gérances.....	63
Service de la culture.....	67
Bibliothèque municipale .....	73

## **Direction des travaux**

Service du cadastre .....	79
Service des routes et de la mobilité .....	82
Service d'urbanisme.....	88
Service d'architecture.....	95
Service d'assainissement.....	98
Eauservice .....	103

## **Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation**

Secrétariat général.....	109
Service de la petite enfance.....	119
Service de la jeunesse et des loisirs .....	127

Service des écoles primaires et secondaires .....	133
Service de santé des écoles .....	141
Service de psychologie scolaire.....	143
Service dentaire .....	145

### **Direction de la sécurité sociale et de l'environnement**

Service des assurances sociales .....	150
Service du travail et de l'intégration .....	150
Service social Lausanne .....	153
Service des parcs et promenades.....	162

### **Direction des services industriels**

Aspects généraux .....	165
Faits marquants .....	168
Développement des activités .....	177
<i>Service de l'électricité</i> .....	177
<i>Service du gaz et chauffage à distance</i> .....	179
<i>Service du multimédia</i> .....	181
<i>Service du magasin général</i> .....	182
Evolution des réseaux et des installations .....	183

Bureau du Conseil communal .....	187
----------------------------------	-----